

Québec, le 24 septembre 2020

PAR COURRIEL

**Objet : Demande d'accès à des documents administratifs**  
**Notre dossier : 16310/20-127**

Monsieur,

La présente a pour objet de faire le suivi de votre demande d'accès, visant à obtenir les politiques, directives ou autre type de document qui :

1. serait émis par le Ministère sur la politique d'exemptions pour étudiant/parent, afin d'obtenir une exemption médicale pour l'école à distance;
2. a été transmis au collège des médecins sur les conditions médicales requises pour une exemption, soit pour un enfant et/ou parent. Condition médicale qui inclut ceux psychologiques avec comorbidité;
3. en référence à la lettre Dr Arruda 23 juillet 2020, qui décrit TOUTES les conditions médicales, pour l'exemption du masques et exemption médicaux pour l'école à distance, car ils ne pas suffisant de dire « voici des exemples de la situation x »;
4. indique que le document intitulé « MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19) LES POPULATION VULNÉRABLE ET LA COVID-19 » émis par l'Agence de la Santé publique du Canada, ont des conditions qui seraient assujetties à une exemption scolaire;
5. indique la présence de conditions médicales multiples qui seraient assujetties à une exemption scolaire. Voir vulnérable population ASPC;
6. indique des conditions médicales, claires et précises, qui ne sont pas des conditions pour une exemption;
7. indique que les médecins de garde peuvent être indépendants et peuvent faire une exemption pour toutes conditions multiples, qu'ils jugent nécessaires vu qu'ils sont les médecins traitants;

... 2

9. a été transmis au collègue des médecins, CISSS, CIUSSS, GMF, médecin en clinique privée leurs indiquant de ne pas fournir d'exemption médicale pour les étudiants et/ou les parents qui rencontreraient ou pas les conditions médicales avec risque de complication ou non, comme définis par Santé Québec et l'Agence de la santé publique du Canada;
10. toute information sur les groupes de travail, leurs notes, échanges de courriels en lien avec les directives sur les exemptions du couvre visage et l'exemption scolaire;
11. toute information envoyée aux écoles sur l'exemption du couvre visage et l'exemption scolaire;
12. tout document, information sous toute autre forme, email, correspondance, qui n'aurait pas été spécifiée et les items 1 à 10, et qui sont en lien avec les exemptions médicales pour le couvre visage et les exemptions scolaires (éducation à distance) que vous détenez.

Vous trouverez ci-joint des documents devant répondre à votre demande. Nous vous invitons également à consulter les documents disponibles sur le site Web du gouvernement à l'adresse suivante:

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Toutefois, il est à noter que des documents visés ne peuvent vous être acheminés étant donné qu'ils sont formés, en substance, d'avis et de recommandations. Cette décision s'appuie sur les restrictions prévues aux articles 14, 37 et 38 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »). Les documents adressés au ministre ou au cabinet ne peuvent également vous être transmis en vertu de l'article 34 de la Loi. Vous trouverez en annexe les articles de la Loi mentionnés ci-contre.

Des documents produits par la santé publique ne peuvent vous être. Nous vous invitons, selon l'article 48 de la Loi, à formuler votre demande auprès du responsable d'accès aux documents du ministère de la Santé et des services sociaux dont voici les coordonnées :

## **MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

Monsieur Daniel Desharnais  
Sous-ministre adjoint de la coordination  
et des relations institutionnelles  
1075, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
Tél. : 418 266-8850  
Télec. : 418 266-8855  
[responsable.acces@msss.gouv.qc.ca](mailto:responsable.acces@msss.gouv.qc.ca)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt  
IB/JC/mc

p.j. 30

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

Anglais, langue seconde

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en anglais langue seconde de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

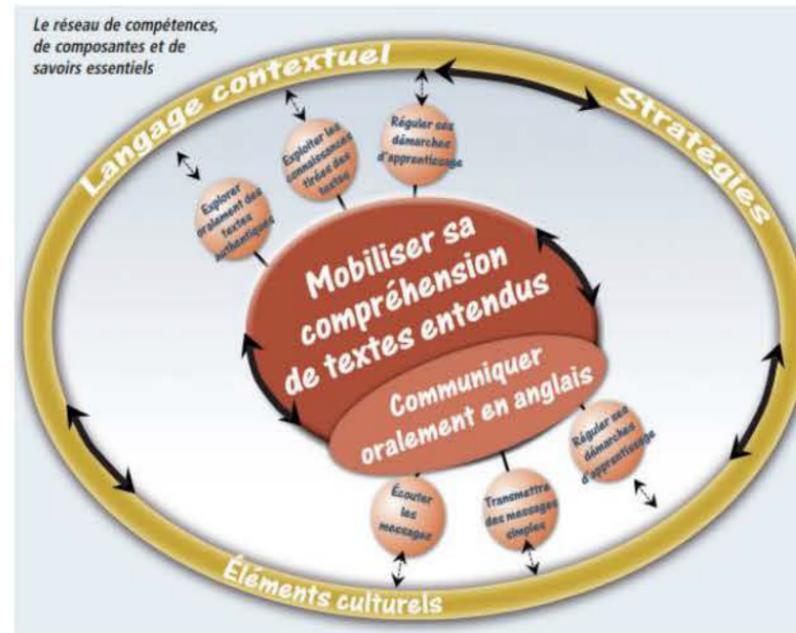
✉ [FGJ-als@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-als@education.gouv.qc.ca)

Au premier cycle, les élèves développent deux **COMPÉTENCES** en synergie :

1. Mobiliser sa compréhension de textes entendus;
2. Communiquer oralement en anglais.

Ils entrent en contact avec la langue et les cultures anglophones par l'intermédiaire de **CHANSONS**, de **COMPTINES** et d'**HISTOIRES**. Le programme est axé sur la dimension orale de la langue : écouter, imiter, répéter, chanter, faire des gestes, interpréter, redire dans ses mots, etc. Par exemple :

- Les élèves visionnent la vidéo d'une chanson en anglais, puis chantent la chanson en imitant les gestes;
- Les élèves écoutent la lecture d'un album jeunesse comportant des passages répétitifs. Ils nomment les personnages principaux, récitent les passages répétitifs, identifient oralement les éléments clés de l'histoire et l'ordre dans lequel ils se présentent;
- Les élèves de 2<sup>e</sup> année créent une version personnalisée de la chanson ou de l'histoire.



Comment optimiser le temps d'enseignement?

Optez pour des tâches qui :

- visent le développement des **COMPÉTENCES**;
- s'agencent autour d'une **CHANSON**, d'une **COMPTINE** ou d'une **HISTOIRE**;
- font appel à des **MODÈLES AUTHENTIQUES**;
- nécessitent une **DÉMARCHE RÉFLEXIVE** (autorégulation);
- permettent le **TRANSFERT DES ACQUIS**;
- intègrent des éléments des **SAVOIRS ESSENTIELS** :
  - le **LANGAGE CONTEXTUEL** : il constitue un répertoire personnel de mots et d'expressions courtes développées en contexte;
  - les **STRATÉGIES** : les stratégies de dépannage (lors de la communication) et d'apprentissage permettent à l'élève de s'initier à certaines façons de faire qui facilitent l'exécution des tâches à accomplir;
  - les **REPÈRES CULTURELS** : les chansons, comptines et histoires sont des modèles authentiques de la langue et des cultures anglophones.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

## Savoirs essentiels

Le programme d'anglais, langue seconde, est centré sur l'élève et sur la construction de ses savoirs. Il repose sur les catégories suivantes.

### LANGAGE CONTEXTUEL

#### • Routine de classe

- Questions ou énoncés courants (ex. *Finished? Ready? Red pencil? OK? That's correct.*)
- Consignes (ex. *Bring your scrapbook.*)
- Réaction aux consignes (ex. *I'm ready!*)
- Réponses en chœur (ex. *Hurry up! Slow, slow, slow! No problem.*)
- Encouragements (ex. *Hooray! Good job! Super! Wow! Excellent! Very good! Beautiful!*)

#### • Langage en rapport avec les chansons, les comptines et les histoires

- Éléments clés : personnages, actions, objets et endroits
- Événements
- Passages répétitifs des histoires (ex. *Thomas, put on your snowsuit! You can't catch me, I'm the Gingerbread Man!*)
- Paroles de chansons et de comptines

#### • Répertoire de mots et de courtes expressions

L'élève bâtit son propre répertoire de mots et de courtes expressions au contact de la vie de la classe : il retient les mots dont il a besoin et s'en sert pour communiquer.

Note : Les mots et courtes expressions qui composent le répertoire personnel de l'élève ne sont pas ciblés d'avance par l'enseignant.

- Mots d'action (ex. *Stand up. Come here.*)
- Objets (ex. *pencils, desks, flashcards, blackboard, car, mittens*)
- Gens (ex. *friends, mom, dad, partner, girl, boy, principal*)
- Besoins (ex. *Problem! No green! Washroom, please? Drink, please? Repeat? Pass sharpener? Pass a red pencil?*)
- Idées (ex. *Happy, today. I like blue. Continue. Sing "Reach for the Sky"! No, not "Reach for the Sky", sing "Pussy Cat"!*)
- Formules de politesse (ex. *Hi! Hello! Good morning/afternoon. Please. Thanks. Thank you very much! Excuse me! Sorry! Bye!*)
- Travail en équipe (ex. *My turn/your turn. Show me. Good idea! Wait a minute!*)
- Descriptions (ex. *Big. Big monster. Blue pants. Big blue pants.*)

## STRATÉGIES<sup>15</sup>

### • Stratégies de dépannage

- Demande d'aide et de clarification (demander de l'aide ou que l'interlocuteur répète)
- Gestes (s'exprimer par des gestes, faute de pouvoir trouver les mots appropriés)

### • Stratégies d'apprentissage

- Coopération (travailler avec les autres, apprendre avec les autres et s'entraider)
- Attention dirigée (décider de prêter attention à une tâche et de ne pas se laisser distraire)
- Inférence (deviner intelligemment à partir de tous les indices disponibles, comme le contexte, le sujet, les mots apparentés, les mots et expressions connus, les indices visuels, les supports visuels, l'intonation et les passages répétitifs)
- Utilisation du langage non verbal (mimer une réponse pour montrer sa compréhension et faciliter l'apprentissage)
- Pratique (redire, répéter, regrouper, intégrer et assimiler des mots et des expressions)
- Anticipation (anticiper, grâce à ses connaissances antérieures, à la tâche à accomplir, au sujet, aux illustrations)
- Prise de risques (décider de parler uniquement en anglais, expérimenter avec le langage connu, tenter de s'approprier de nouveaux mots)
- Autorégulation (vérifier et adapter sa performance en cours)
- Autoévaluation (évaluer sa réussite sur les plans de l'apprentissage et de la performance)
- Activation des connaissances antérieures (tirer parti de ses connaissances antérieures comme sources d'information)
- Utilisation des ressources (employer les ressources prévues pour l'exécution de la tâche, comme les affiches, les cartes éclair, les pairs, l'enseignant)

### • Repères culturels

Les textes authentiques puisés dans le répertoire destiné aux enfants anglophones servent à mettre l'élève du cours d'anglais, langue seconde, en contact avec la culture anglophone et à lui permettre de s'ouvrir sur le monde.

Seuls les textes rédigés à l'intention des enfants dont la langue maternelle est l'anglais sont utilisés.

### • Chansons et comptines

- Comptines (ex. *London Bridge; Itsy Bitsy Spider; Yankee Doodle*)
- Formulettes d'élimination (ex. *Eeny Meeny Miny Mo; One, Two, Sky Blue; I Caught a Fish*)
- Ritournelles pour saut à la corde (ex. *Coffee and Tea; Apples, Pears, Peaches and Plums; Cinderella*)
- Chansons avec gestes (ex. *If You're Happy; Head and Shoulders, Knees and Toes*)
- Rondes (ex. *Looby Loo; The Mulberry Bush; Skip to My Lou*)
- Chansons pour accompagner les jeux de ballon (ex. *Number One, Touch Your Tongue; Concentration; Alphabet Bounce*)
- Chansons pour accompagner les jeux de mains (ex. *Patty Cake; Who Stole the Cookies from the Cookie Jar?*)
- Chansons à chanter en chœur (ex. *The More We Get Together; The Wheels on the Bus; Colourfast Song; The Goat with the Bright Red Socks*)

• **Histoires** (ex. *Mouse's First Halloween; Thomas' Snowsuit; Red is Best; Dora's Picnic; The Gingerbread Man; The Very Hungry Caterpillar; That Bad, Bad Cat!; No, David!*)

### • Modèles audio authentiques<sup>16</sup>

- Productions audio : disques compacts (ex. *Arthur, Clifford; Sesame Street; Reading Rainbow*)
- Personnes-ressources (ex. personnel enseignant, direction, personnel de l'école, conférenciers invités, moniteurs)

15. Stratégies : actions mises en œuvre par l'élève pour rendre l'apprentissage plus facile, rapide, plaisant, efficace et pour le transférer dans des situations nouvelles (Rebecca Oxford, 1991).

16. Le contact avec des modèles audio authentiques (conçus pour des enfants dont la langue maternelle est l'anglais) revêt une importance primordiale dans le cadre du programme.

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en anglais langue seconde de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

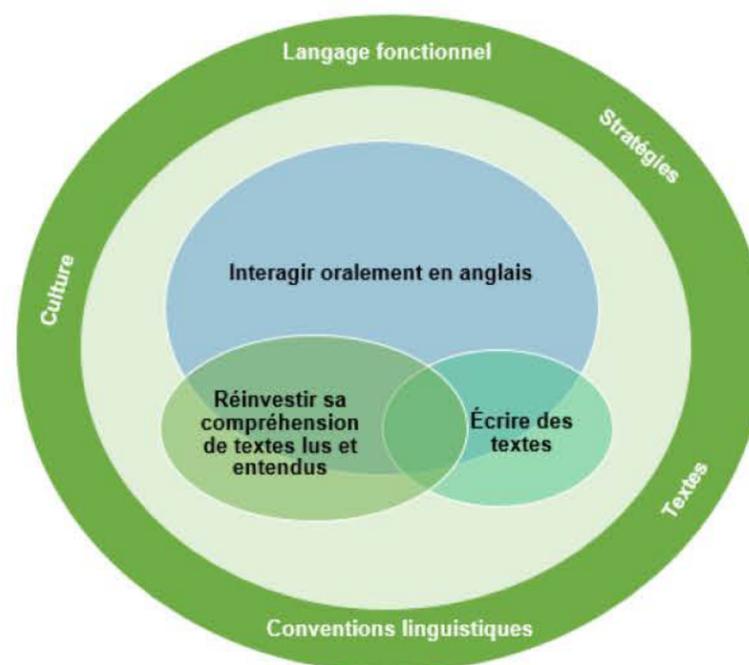
✉ [FGJ-als@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-als@education.gouv.qc.ca)

Aux deuxième et troisième cycles, les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en synergie :

1. Interagir oralement en anglais;
2. Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus;
3. Écrire des textes.

Au **deuxième cycle**, les élèves se familiarisent avec diverses stratégies qui leur permettront de **PARTICIPER À DE COURTS ÉCHANGES** sur des sujets familiers, de **COMPRENDRE** des textes variés, de **RÉINVESTIR** certains éléments des textes lus, vus ou entendus dans un autre contexte et d'**ÉCRIRE DE COURTS TEXTES** à l'aide d'un modèle.

Au **troisième cycle**, les élèves continuent de se familiariser avec diverses stratégies qui leur permettront de **PARTICIPER À DES ÉCHANGES** sur des sujets familiers et d'une portée plus large, de **COMPRENDRE** des textes variés, de **RÉINVESTIR** certains éléments des textes lus, vus ou entendus dans un autre contexte et d'**ÉCRIRE DES TEXTES** de plus en plus élaborés et personnalisés.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

### Comment optimiser le temps d'enseignement?

Optez pour des tâches qui :

- visent le développement de **PLUS D'UNE COMPÉTENCE**;
- offrent des possibilités d'**INTERACTION ORALE**;
- font appel à des **TEXTES AUTHENTIQUES**;
- permettent le **TRANSFERT DES ACQUIS**;
- intègrent des éléments des **SAVOIRS ESSENTIELS** :
  - le **LANGAGE FONCTIONNEL** : l'élève élargit son répertoire personnel d'**EXPRESSIONS UTILES** et de **VOCABULAIRE**;
  - les **STRATÉGIES** : l'élève se familiarise avec diverses stratégies qui lui permettront d'accomplir des tâches avec plus d'aisance;
  - les **COMPOSANTES D'UN TEXTE** : l'élève se familiarise avec le **SENS GLOBAL**, les **INDICES CONTEXTUELS**, les **ÉLÉMENTS ET ÉVÉNEMENTS CLÉS** et les **MARQUEURS DE RELATION** d'une variété de textes;
  - les **PRODUITS CULTURELS** : l'élève se familiarise avec les **CULTURES ANGLOPHONES** par divers produits culturels;
  - les **CONVENTIONS LINGUISTIQUES** : lorsque le **CONTEXTE** de la tâche s'y prête, l'attention de l'élève peut être dirigée sur une **FORME CIBLE** (grammaire, phonologie, ponctuation, orthographe) de même que sur sa **FONCTION** et sa **CONTRIBUTION AU SENS DU MESSAGE**.

Ainsi, vous optimiserez le temps d'apprentissage de vos élèves. N'oubliez pas que les savoirs essentiels seront **APPROFONDIS OU RÉINVESTIS AU COURS DES ANNÉES SUIVANTES**.

## Savoirs essentiels

Ce programme d'études est centré sur les élèves et sur la construction de leurs savoirs. Il repose sur les catégories suivantes.

### LANGAGE FONCTIONNEL

#### • EXPRESSIONS UTILES

- Consignes et routine de la classe (ex. : *Open your binder. Let's write the date.*) 2 3
- Gagner du temps (ex. : *Wait a minute! I'm not ready. I'm not sure. Let's see now. Let me think about it. Well,...*) 2 3
- Demandes d'aide ou d'explications (ex. : *Can you help me? I need some help. I have a problem. I don't understand. Can you repeat? How do you say...? What do you mean? What's...?*) 2 3
- Circonlocution (ex. : *Give me the big object. You know, that red thing.*) 2 3
- Identification (ex. : *What's this? This is..., It's..., My name is..., Who is it? I am/ I'm..., There is/There's...*) 2 3
- Capacité (ex. : *I can..., I can't..., I'm good at..., I'm not good at..., Can you...?*) 2 3
- Demande d'information (ex. : *Where...? Who...? What...? Do you have...?*) 2 3
- Accord, désaccord, opinions (ex. : *That's right. Maybe! Do you agree? I think...*) 2 3
- Permissions (ex. : *May I go...? Can I have...?*) 2 3
- Offres d'aide, besoins (ex. : *Can I help you? May I...? Can I...? I need..., Can you...?*) 2 3
- Avertissements (ex. : *Careful! Look out! Watch out! Stop!*) 2 3
- Sentiments, champs d'intérêt, goûts, préférences (ex. : *I'm happy. I'm sad. I'm excited. I like..., I love..., Do you like...? What's your favourite...? I like... the best. I prefer...*) 2 3
- Expressions de politesse, conventions sociales et gestes pour souhaiter la bienvenue, faire des présentations, prendre congé, remercier, s'excuser (ex. : *Hi! Good morning! So long!*) 2 3

- Suggestions, invitations (ex. : *Do you want to be my partner? Let's..., Come to my party. Do you want to work with me?*) 2 3
- Expressions relançant l'interaction (ex. : *It's your turn. What about you? What do you think? Repeat what you said.*) 2 3
- Expressions favorisant des échanges harmonieux et le travail d'équipe (ex. : *That's a good idea! You're a good partner! Well done! Wow! Smart! You're a genius! Way to go, team! Let's go, gang! Great teamwork! Not too loud! There are five minutes left. Do we have our pencils?*) 2 3

#### • VOCABULAIRE

- Mots d'action souvent utilisés en classe 2 3
- Vocabulaire lié à l'environnement immédiat (ex. : classe, locaux, personnel de l'école, identification et description de soi et des autres) 2 3
- Vocabulaire lié aux thèmes abordés (ex. : sports, loisirs, passe-temps, alimentation, animaux, vêtements, occasions spéciales) 2 3
- Pronoms personnels 2 3
- Alphabet 2 3
- Nombres cardinaux 2 3
- Nombres ordinaux : *1<sup>st</sup> à 31<sup>st</sup>, last* 2 3
- Couleurs et formes géométriques 2 3
- Prépositions et mots de localisation (ex. : *left, right, in, on, under, behind, in front of, beside, between*) 2 3
- Expressions du temps (ex. : années, mois, semaines, jours de la semaine, nombre de minutes, heures, saisons) 2 3
- Mots d'interrogation (ex. : *who, what, when, where, why, how many*) 2 3
- Questions appelant une réponse par oui ou non (ex. : *Do you have...? Do you want...? Do you like...?*) 2 3

## STRATÉGIES

### • STRATÉGIES DE DÉPANNAGE

- **Gagner du temps** (pour penser à une réponse) 2 3
- **Demande d'aide ou d'explications** (demander de l'aide, que l'interlocuteur répète ou apporte une précision) 2 3
- **Circonlocution** (compenser le fait de ne pas connaître le mot ou l'expression justes par une périphrase) 3

### • STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

- **L'autorégulation** (remettre en question la prononciation des mots nouveaux lus ou entendus, utiliser et choisir la bonne stratégie, vérifier et adapter sa performance en cours) 2 3
- **Autoévaluation** (réfléchir à ce qui a été appris) 2 3
- **Planification** (se demander ce qu'il faut faire, dans quel ordre et avec quelles ressources, ce qu'il y a lieu d'écouter ou de lire, de dire ou d'écrire et comment le faire) 2 3
- **Attention** (prêter attention aux bonnes choses et se concentrer sur elles) 2 3
- **Exploiter ses connaissances antérieures** (tirer parti de ses connaissances antérieures comme sources d'information) 2 3
- **Prédiction** (prédire grâce à ses connaissances antérieures, au thème, à la tâche à accomplir, au titre, aux illustrations, au survol du texte) 2 3
- **Inférence** (deviner intelligemment à partir de tous les indices disponibles comme le contexte, les mots apparentés, les mots et expressions connus, les indices visuels, les indices contextuels, l'intonation, les structures de phrases) 2 3
- **Pratique** (redire, répéter, regrouper, intégrer et assimiler des expressions essentielles du langage fonctionnel) 2 3
- **Utilisation des ressources** (tirer parti des ressources humaines et matérielles : banques de mots et d'expressions, représentations graphiques, affiches, aide-mémoire, outils de référence rapides, ouvrages, dictionnaires thématiques et visuels, technologies de l'information) 2 3

- **Prise de notes** (consigner l'information pertinente) 2 3
- **Parcourir rapidement** (lire un texte pour en avoir un aperçu) 2 3
- **Repérage** (chercher une information particulière dans un texte) 2 3
- **Coopération** (travailler avec les autres, apprendre avec les autres, s'aider mutuellement) 2 3
- **Prise de risques** (oser parler uniquement en anglais, expérimenter avec le langage connu, tenter d'assimiler un langage nouveau)
- **Accepter de ne pas tout comprendre ce qui est entendu ou lu** 2 3

## CONVENTIONS LINGUISTIQUES

### (Grammaire, phonologie, ponctuation et orthographe)

- Ordre des mots : 2 3
  - phrase simple 2 3
  - position de l'adjectif (ex. : *red book*) 2 3
- Pluriels réguliers (ex. : *book/books*) 2 3
- Articles 2 3
- Temps de verbes (ex. : *imperative, present progressive, present indicative, past, future*) 2 3
- Intonation et prononciation du langage fonctionnel fréquemment utilisé en classe 2 3
- Ponctuation : usage de la majuscule au début de la phrase, du point et du point d'interrogation à la fin de la phrase, et des virgules entre les éléments d'une énumération 2 3
- Orthographe :
  - trouvée dans les modèles explicites et les ressources visées par la tâche 2 3
  - trouvée dans les modèles ouverts et les ressources visées par la tâche 2 3

## LES COMPOSANTES D'UN TEXTE

- Marqueurs de relation (ex. : *once upon a time, first, next, finally, and they lived happily ever after, two years later, on my way home, and, but, if*) 2 3
- Indices contextuels : titre, sous-titres, synopsis, phrases clés, illustrations, table des matières 2 3
- Sens global 2 3
- Éléments essentiels :
  - personne, personnage, animal, objet, lieu, temps et lieu du récit 2
  - faits, intrigue, trame, séquence des événements 3

## SUGGESTIONS DE PRODUITS CULTURELS

- Textes, médias, jeux (ex. : comptines, récits, chansons, livres, notices biographiques, films, jeux, magazines, poèmes, cédéroms, télévision éducative, sites Internet) 2 3
- Personnages célèbres (ex. : auteurs, acteurs, astronautes, chanteurs, athlètes, artistes, héros, inventeurs, scientifiques, personnages historiques) 2 3
- Origine des noms (ex. : noms de familles ou d'entreprises) 2 3
- Marques d'appropriation du territoire (ex. : bâtiments, ponts, statues, entreprises, rues, villages, municipalités et villes) 2 3
- Traditions liées à des fêtes ou des événements spéciaux (ex. : anniversaires, Halloween, Noël, Jour de la Terre, Action de grâces, Saint-Patrick) 2 3
- Expressions idiomatiques (ex. : *He's on cloud nine. It's raining cats and dogs. Break a leg. The cat's got her tongue. That rings a bell.*) 2 3

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

# ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

## Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

Domaine des arts

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages (PDA).
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les apprentissages en gras dans la PDA.
- 4 Ciblez ensuite les autres apprentissages. Ceux-ci se poursuivront ou seront réinvestis l'année suivante.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

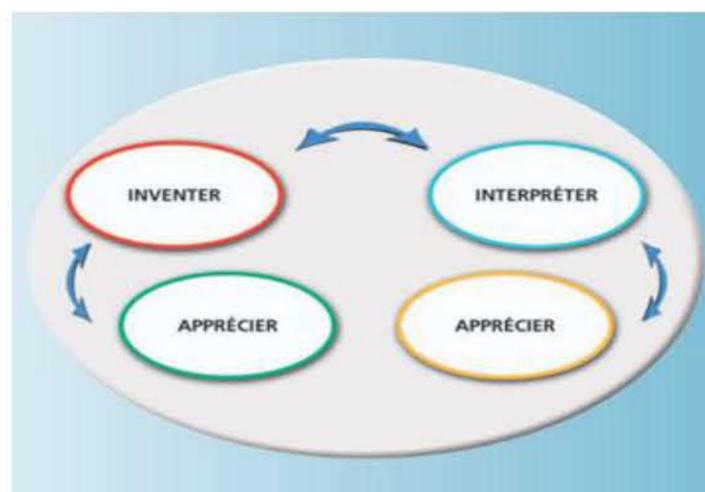
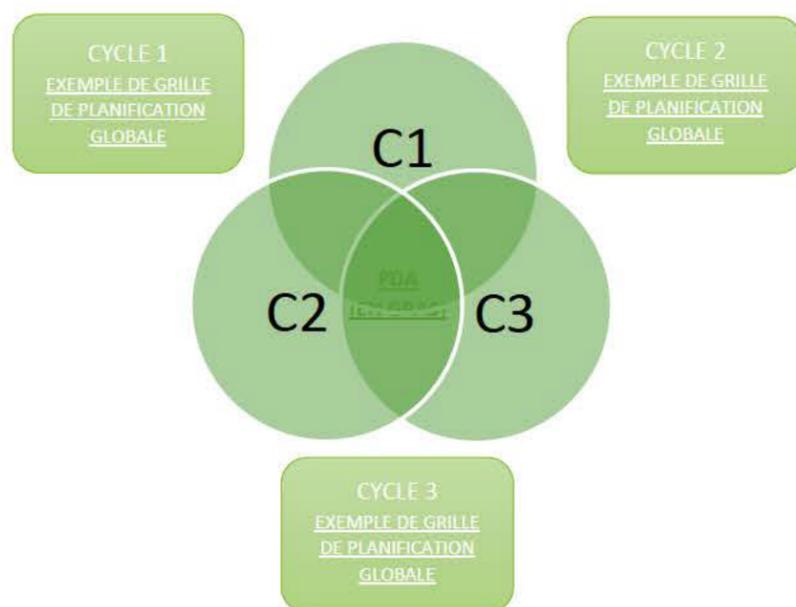
- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études du domaine des arts de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-arts@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-arts@education.gouv.qc.ca)



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Favorisez l'utilisation d'**ŒUVRES DIVERSIFIÉES** pour que l'élève développe son esprit critique et son sens esthétique tout en élargissant ses horizons culturels.
- Ayez recours à **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR** et à **L'ENVIRONNEMENT DE LA CLASSE**, qui peuvent devenir des lieux où trouver le plaisir de créer et de bouger.
- Faites preuve de **FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE** pour travailler certains éléments des compétences. Par exemple, pensez à faire fabriquer le matériel par les élèves.
- Mettez l'accent sur la compétence 3, dont chacune des composantes (examiner, établir des liens, porter un jugement et partager son expérience) peut être exploitée dans **DIVERS CONTEXTES**.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

## Savoirs essentiels

Les catégories qui suivent constituent les savoirs essentiels que l'élève utilise dans chacune des disciplines artistiques. Ces savoirs sont donc **communs aux quatre disciplines artistiques**.

### PROPOSITIONS DE CRÉATION

Inspirées du réel, de l'imaginaire, de productions artistiques et médiatiques ou de la rencontre avec des artistes de profession, les propositions de création sont sélectionnées en fonction des domaines généraux de formation et offrent l'occasion d'établir des liens avec les apprentissages à réaliser en science et technologie et dans le domaine de l'univers social. Elles permettent d'exploiter tour à tour les dimensions suivantes :

- **Moi** 1 2 3
- **L'autre** 1 2 3
- **Le monde naturel** 1 2 3
- **Le monde construit** 1 2 3
- **Les lieux** 1 2 3
- **Le temps** 1 2 3

### ASPECTS AFFECTIFS

- Ouverture aux propositions 1 2 3
- Réceptivité à ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Respect des réalisations des autres 3
- Respect du matériel artistique 1 2 3
- Acceptation des hasards de parcours 2 3
- Acceptation de la critique 3
- Manifestation de ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Participation aux expériences disciplinaires 1
- Participation active aux expériences disciplinaires 2 3
- Satisfaction à l'égard de ses expériences disciplinaires 1 2 3

## ACTIONS OU STRATÉGIES ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE DE CRÉATION

Étapes	Composantes de la compétence 1 généralement concernées <sup>1</sup>	Actions ou stratégies de l'élève (au regard des catégories de savoirs essentiels concernées)	
• Inspiration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Recherche</li><li>– Inventaire</li><li>– Choix</li></ul>	1 2 3
• Élaboration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition. L'élève exploite des éléments du langage, de techniques et d'autres catégories de savoirs propres à la discipline. L'élève organise les éléments résultant de ses choix.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Expérimentation</li><li>– Choix</li><li>– Utilisation</li><li>– Adaptation</li><li>– Combinaison</li><li>– Mise en valeur d'éléments</li><li>– Mise en forme</li></ul>	1 2 3
• Mise en perspective	L'élève finalise sa réalisation.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Ajustement</li><li>– Mise en valeur d'éléments</li><li>– Maintien des choix</li></ul>	1 2 3

1. La dernière composante, qui porte sur le partage de l'expérience de création, ne fait pas partie de la démarche de création.

## Savoirs essentiels

Outre les savoirs essentiels énumérés ci-après, il faut considérer les savoirs essentiels communs aux quatre disciplines artistiques présentés dans la section consacrée au domaine des arts. Les éléments qui suivent constituent ceux que l'élève utilise de façon autonome à la fin du cycle, et ce, dans des situations d'apprentissage complètes et complexes.

### CONNAISSANCES

#### LANGAGE DRAMATIQUE<sup>1</sup>

##### • Moyens corporels

– Attitude	1	2	3
– Geste	1	2	3
– Mimique		2	3
– Mouvement		2	3
– Rythme			3

##### • Moyens vocaux

<b>– Voix sonore</b>			
– Bruits	1		
– Sons liés à des actions	1	2	
– Sons liés à des émotions		2	3
<b>– Voix parlée</b>			
– Intensité	1	2	3
– Durée		2	3
– Hauteur			3
– Timbre			3
<b>– Voix d'ensemble</b>			
– Chœur			3

1. Le langage dramatique se manifeste par l'action d'un ou de plusieurs personnages dans une fable.

### TECHNIQUES DE JEU

##### • Conditions de jeu

– Attention	1		
– Écoute		2	
– Concentration			3
– Mémorisation	1	2	3
– Direction du regard	1	2	3

##### • Règles relatives au jeu d'ensemble

– Réponse aux indications de jeu retenues	1	2	3
---	---	---	---

##### • Techniques vocales

– Respiration	1	2	3
– Posture	1	2	3
– Émission du son	1	2	
– Projection du son		2	3
– Prononciation		2	3
– Débit	1	2	
– Rythme			3
– Intonation			3

##### • Techniques corporelles

– Détente	1	2	3
– Assouplissement	1	2	3
– Amplitude			3
– Équilibre/déséquilibre			3

## TECHNIQUES DE JEU (SUITE)

- Rythme 2 3
  - Niveaux 1 2
  - Tonus 2 3
- 
- **Éléments expressifs**
- 
- Caractère du personnage 1 2 3
  - Caractéristiques de la fable 2 3

## TECHNIQUES THÉÂTRALES

- **Marionnette** (marotte, marionnette à tiges)
- 
- Personnification de la marionnette (respiration, direction du regard, démarche, voix, actions) 1
  - Positions de base 1
  - Manipulation cachée ou à vue 1
- 
- **Jeu clownesque** (clown blanc, clown rouge dit l'auguste)
- 
- Effets comiques (jeux physiques, jeux de mots, répétitions, exagérations) 2
  - Comédie clownesque (imitation, retournement de situation, parodie des jeux du cirque, résolution d'un problème) 2
- 
- **Théâtre d'ombres**
- 
- Distance (écran, joueur, lumière) 2
  - Position du corps (frontale ou de profil) 2
  - Ombres (statiques, dynamiques) 2
  - Effets spéciaux (objets, couleurs, transparence, projections, variations des sources lumineuses) 2

---

- **Jeu masqué** (masque neutre, demi-masque et masque de caractère)

---

- Direction du regard (nez) 3
- Naissance du geste (émotion) 3
- Qualité du geste (exagération et précision) 3
- Rythme 3
- Position dans l'espace 3

## MODES DE THÉÂTRALISATION

- **Espace**

---

- Trajets simples 1
  - Trajets mémorisés 2 3
  - Niveaux 3
  - Orientation selon des repères 2 3
  - Occupation de l'espace 1 2
  - Transposition de l'aire de jeu à celle de la représentation 2 3
- 

- **Objet**

---

- Fonction ludique 1 2 3
  - Fonction utilitaire 1 2 3
- 

- **Scénographie**

---

- Aménagement d'une aire de jeu (espace) 1
- Aménagement d'une aire de jeu (objets et espace) 2 3
- Transformation de l'aire de jeu (en cours de jeu) 3

## MODES DE THÉÂTRALISATION (SUITE)

### • Costume

- Éléments de costume (personnage) 1
- Éléments de costume (personnage et fable) 2
- Costume (personnage et fable) 3

### • Environnement sonore

- Effets vocaux 2
- Bruitage 3

### • Éclairage

- Position du personnage dans la lumière 1 2 3
- Intensité 2
- Couleur 2
- Effets d'éclairages simples 3

## STRUCTURES

### • Développement de la fable

- Continu (début et fin) 1 2 3
- Continu (développement, retournement de situation et dénouement) 2 3
- Discontinu (tableaux) 3

### • Forme de discours

- Dialogue 1 2 3
- Narration 1 2

### • Improvisation (spontanée ou préparée)

- Sonore 1 2
- Gestuelle 1 2 3
- Verbale 1 2 3

### • Écriture (individuelle ou collective)

- Canevas 3

## RÉPERTOIRE POUR L'APPRÉCIATION

Les extraits d'œuvres proviendront de périodes artistiques et de styles variés. Ces extraits seront issus de la production théâtrale québécoise mais aussi d'autres cultures, dont, si possible, celles des Premières Nations pour le deuxième cycle. Les élèves pourront aussi se référer à des représentations théâtrales auxquelles ils auront assisté. Certaines séquences pourront également provenir de médias de masse.

### • Types d'extraits (en rapport avec les éléments disciplinaires abordés)

- Réalisations des élèves 1 2 3
- Un minimum de 8 extraits d'œuvres d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, pour chaque cycle 1 2 3

## VOCABULAIRE

①	②	③
action dramatique	clown blanc	aparté
aire de jeu	clown rouge (l'auguste)	canevas
amplitude	comédie clownesque	chœur
attitude	durée	côté cour
bruitage	espace scénique	côté jardin
castelet	interpréter	demi-masque
costume	jeu clownesque	exagération
débit	mimique	hauteur
dialogue	monologue	intonation
éclairage	mouvement	jeu masqué
fable	narration	masque de caractère
geste	niveaux	masque neutre
improvisation gestuelle	ombre dynamique	répertoire
improvisation sonore	ombre statique	répétition
improvisation verbale	projection	scénographie
intensité	prononciation	texte dramatique
intermède	rythme	timbre
inventer	théâtre	
manipulation à vue	théâtre d'ombres	
manipulation cachée	tonus	
marionnette à tiges		
marotte		
personnage		
posture		

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages (PDA).
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les apprentissages en gras dans la PDA.
- 4 Ciblez ensuite les autres apprentissages. Ceux-ci se poursuivront ou seront réinvestis l'année suivante.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

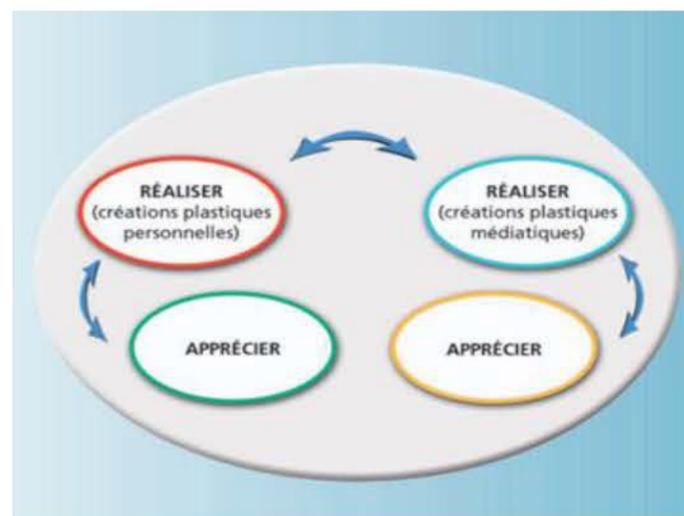
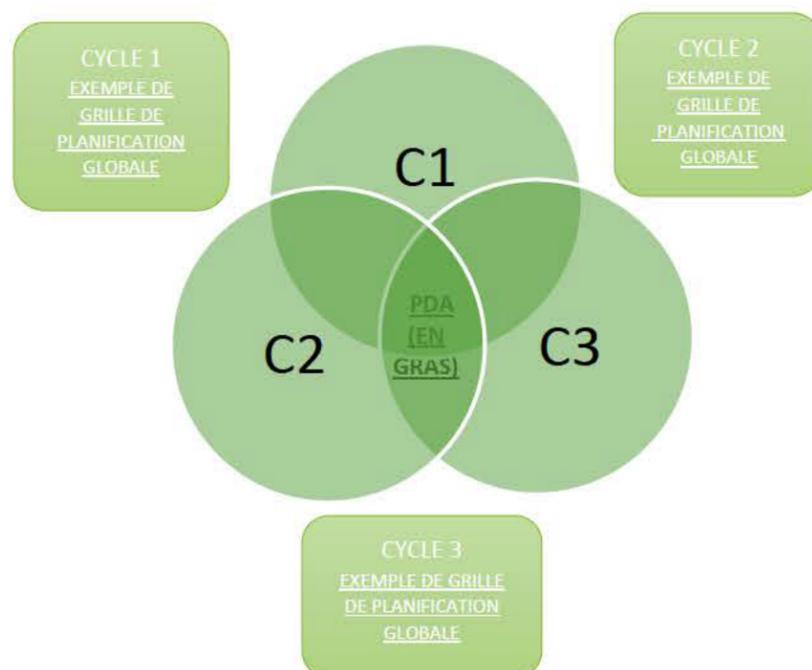
- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études du domaine des arts de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-arts@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-arts@education.gouv.qc.ca)



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Favorisez l'utilisation d'**ŒUVRES DIVERSIFIÉES** pour que l'élève développe son esprit critique et son sens esthétique tout en élargissant ses horizons culturels.
- Ayez recours, au besoin, à **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR** comme lieu de création.
- Faites preuve de **FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE** pour travailler certains éléments des compétences. Par exemple, choisissez des techniques qui demandent moins de partage d'outils et de matériaux ou moins de déplacements pour le nettoyage.
- Mettez l'accent sur la compétence 3, dont chacune des composantes (examiner, établir des liens, porter un jugement et partager son expérience) peut être exploitée dans **DIVERS CONTEXTES**.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

## Savoirs essentiels

Les catégories qui suivent constituent les savoirs essentiels que l'élève utilise dans chacune des disciplines artistiques. Ces savoirs sont donc **communs aux quatre disciplines artistiques**.

### PROPOSITIONS DE CRÉATION

Inspirées du réel, de l'imaginaire, de productions artistiques et médiatiques ou de la rencontre avec des artistes de profession, les propositions de création sont sélectionnées en fonction des domaines généraux de formation et offrent l'occasion d'établir des liens avec les apprentissages à réaliser en science et technologie et dans le domaine de l'univers social. Elles permettent d'exploiter tour à tour les dimensions suivantes :

- **Moi** 1 2 3
- **L'autre** 1 2 3
- **Le monde naturel** 1 2 3
- **Le monde construit** 1 2 3
- **Les lieux** 1 2 3
- **Le temps** 1 2 3

### ASPECTS AFFECTIFS

- Ouverture aux propositions 1 2 3
- Réceptivité à ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Respect des réalisations des autres 3
- Respect du matériel artistique 1 2 3
- Acceptation des hasards de parcours 2 3
- Acceptation de la critique 3
- Manifestation de ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Participation aux expériences disciplinaires 1
- Participation active aux expériences disciplinaires 2 3
- Satisfaction à l'égard de ses expériences disciplinaires 1 2 3

## ACTIONS OU STRATÉGIES ASSOCIÉES À LA DÉMARCHÉ DE CRÉATION

Étapes	Composantes de la compétence 1 généralement concernées <sup>1</sup>	Actions ou stratégies de l'élève (au regard des catégories de savoirs essentiels concernées)	
• Inspiration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition.	– Recherche – Inventaire – Choix	1 2 3
• Élaboration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition. L'élève exploite des éléments du langage, de techniques et d'autres catégories de savoirs propres à la discipline. L'élève organise les éléments résultant de ses choix.	– Expérimentation – Choix – Utilisation – Adaptation – Combinaison – Mise en valeur d'éléments – Mise en forme	1 2 3
• Mise en perspective	L'élève finalise sa réalisation.	– Ajustement – Mise en valeur d'éléments – Maintien des choix	1 2 3

1. La dernière composante, qui porte sur le partage de l'expérience de création, ne fait pas partie de la démarche de création.

## Savoirs essentiels

Outre les savoirs essentiels énumérés ci-après, il faut considérer les savoirs essentiels communs aux quatre disciplines artistiques présentés dans la section consacrée au domaine des arts. Les éléments qui suivent constituent ceux que l'élève utilise de façon autonome à la fin du cycle, et ce, dans des situations d'apprentissage complètes et complexes.

### CONNAISSANCES

#### GESTES TRANSFORMATEURS ET LEURS PROLONGEMENTS, LES OUTILS

Les gestes transformateurs seront exploités par l'entremise des techniques suivantes : dessin, peinture, collage, gravure, impression, modelage, façonnage et assemblage.

##### • Gestes

- Tracer à main levée (crayon feutre, craie, pastel, fusain). 1 2 3
- Appliquer un pigment coloré : en aplat (gouache). 1
- Appliquer un pigment coloré : en aplat et à la tache (gouache). 2
- Appliquer un pigment coloré : en aplat, à la tache et au trait (gouache et encre). 3
- Déchirer, entailler, découper, enduire une surface de colle (papier et carton). 1 2 3
- Ajourer (papier et carton). 3
- Tracer en creux (pâte à cartogravure, pastel à l'huile, encre). 2
- Tracer en creux (sur aluminium). 2 3
- Tracer en creux (sur polystyrène). 3
- Imprimer (monotype avec gouache). 1
- Imprimer (objets divers avec gouache, frottis avec craie de cire). 2

- Imprimer (objets divers avec gouache, monotype avec gouache et surfaces texturées). 1 2 3
- Souder, pincer un matériau malléable (pâte à modeler). 1 2 3
- Souder, pincer un matériau malléable (argile, papier mâché). 2 3
- Plier, entailler, friser (papier et carton). 1 2 3
- Fixer ensemble des volumes (papier, carton et objets). 1 2
- Fixer et équilibrer des volumes (papier, carton et objets). 3
- Certains gestes seront aussi exploités de façon virtuelle par le biais de l'ordinateur. 1 2 3

##### • Outils

- Brosse 1 2 3
- Pinceau 3
- Éponge 2 3
- Ciseaux 1 2 3
- Souris et crayon électronique 1 2 3

#### LANGAGE PLASTIQUE

##### • Forme

- Arrondie, angulaire 1 2 3

##### • Ligne

- Courbe, droite 3
- Horizontale, verticale 2 3
- Oblique, brisée, circulaire 3
- Large, étroite 1 2 3
- Courte, longue 2 3

## LANGAGE PLASTIQUE (SUITE)

### • Couleur pigmentaire

- Primaires : jaune primaire, magenta, cyan 1 2 3
- Secondaires : orangé, vert, violet 2 3
- Chaudes : jaune, orangé, magenta 3
- Froides : cyan, vert, violet 3

### • Valeur

- Claire et foncée 1 2 3

### • Texture

- Textures variées représentées par l'élève 1 2 3

### • Motif

- Motifs variés exploités par l'élève 1 2 3

### • Volume

- Formes tridimensionnelles 1 2 3

### • Organisation de l'espace

- Énumération, juxtaposition 1 2 3
- Superposition 2 3
- Répétition, alternance 1 2 3
- Symétrie et asymétrie 2 3

### • Représentation de l'espace

- Perspective avec chevauchement 2 3
- Perspective en diminution 3

## RÉPERTOIRE VISUEL POUR L'APPRÉCIATION

Les œuvres d'art, les objets culturels du patrimoine artistique et les images médiatiques proviendront des périodes artistiques suivantes : préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge, Renaissance, baroque, classicisme, romantisme et période contemporaine (les mouvements modernistes et postmodernistes, y compris des images issues des médias de masse). Ces œuvres, objets et images seront issus de différentes cultures, dont celles des Premières Nations pour le deuxième et le troisième cycle. Les élèves pourront aussi se référer au contenu d'expositions qu'ils auront visitées ou aux œuvres d'un artiste en visite à l'école.

### • Productions plastiques (en rapport avec les éléments disciplinaires abordés)

- Réalisations des élèves 1 2 3
- Un minimum de 20 œuvres d'art, objets culturels du patrimoine artistique et images médiatiques d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, pour chaque cycle 1 2 3

## VOCABULAIRE

1	2	3
<b>Gestes</b>		
coller	graver	assembler
déchirer	modeler	façonner
découper		
dessiner		
imprimer		
peindre		
<b>Techniques</b>		
collage	gravure	assemblage
dessin	impression	façonnage
modelage		
peinture		
<b>Matériaux</b>		
craie de cire	argile	encre
crayon feutre	fusain	
gouache	pastel sec	
papier et carton		
pastel à l'huile		
pâte à modeler		
<b>Outils</b>		
brosse	éponge	pinceau
ciseaux		
crayon électronique		

1	2	3
<b>Langage plastique</b>		
couleurs primaires	couleurs primaires : jaune primaire, magenta, cyan	asymétrie
forme		couleurs chaudes
ligne	couleurs secondaires : vert, violet, orangé	couleurs froides
motif		ligne : courbe, droite, oblique, brisée
répétition	énumération	superposition
texture	forme : arrondie, angulaire	
volume	ligne : horizontale verticale, large, étroite, courte, longue	
	symétrie	
	valeur	
<b>Autres</b>		
		création médiatique
		création plastique

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages (PDA).
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les apprentissages en gras dans la PDA.
- 4 Ciblez ensuite les autres apprentissages. Ceux-ci se poursuivront ou seront réinvestis l'année suivante.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

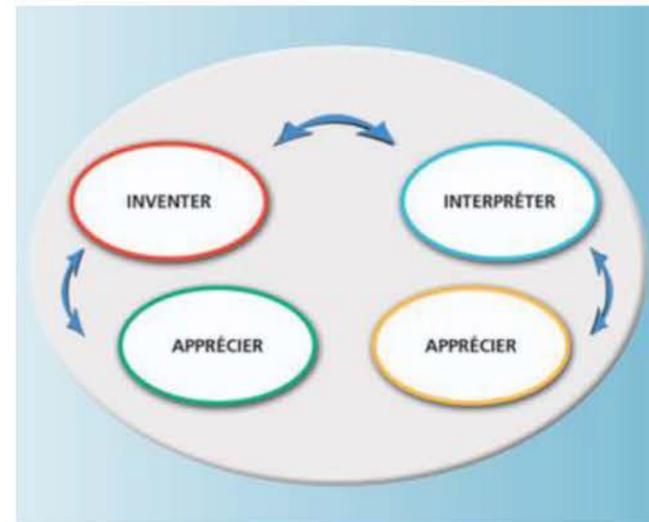
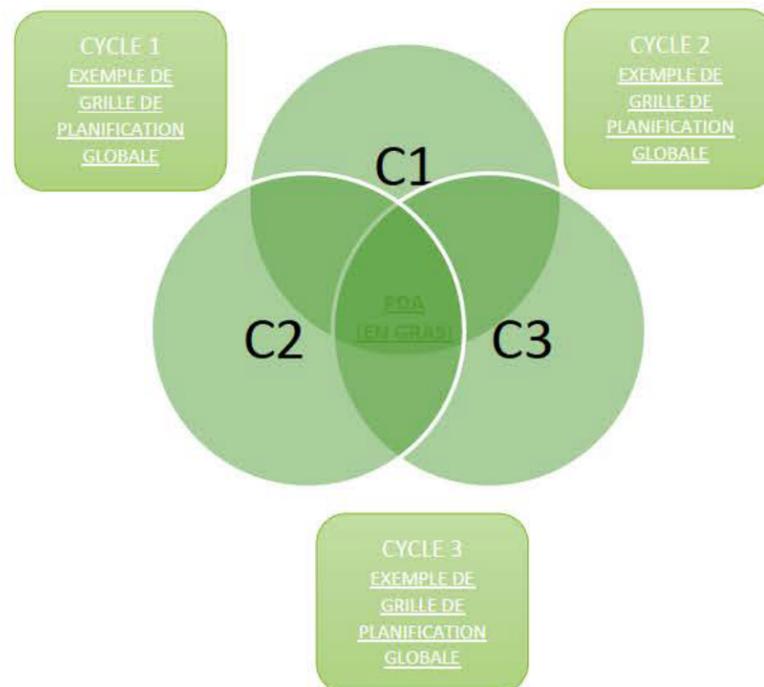
- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études du domaine des arts de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-arts@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-arts@education.gouv.qc.ca)



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Favorisez l'utilisation d'**ŒUVRES DIVERSIFIÉES** pour que l'élève développe son esprit critique et son sens esthétique tout en élargissant ses horizons culturels.
- Ayez recours à **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR** et à **L'ENVIRONNEMENT DE LA CLASSE**, qui peuvent devenir des lieux où trouver le plaisir de créer et de bouger.
- Faites preuve de **FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE** pour aborder certains éléments des compétences. Par exemple, travailler la création et l'interprétation à l'extérieur ou dans un espace restreint demande une énergie et une utilisation de l'espace différentes.
- Mettez l'accent sur la compétence 3, dont chacune des composantes (examiner, établir des liens, porter un jugement et partager son expérience) peut être exploitée dans **DIVERS CONTEXTES**.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

## Savoirs essentiels

Les catégories qui suivent constituent les savoirs essentiels que l'élève utilise dans chacune des disciplines artistiques. Ces savoirs sont donc **communs aux quatre disciplines artistiques**.

### PROPOSITIONS DE CRÉATION

Inspirées du réel, de l'imaginaire, de productions artistiques et médiatiques ou de la rencontre avec des artistes de profession, les propositions de création sont sélectionnées en fonction des domaines généraux de formation et offrent l'occasion d'établir des liens avec les apprentissages à réaliser en science et technologie et dans le domaine de l'univers social. Elles permettent d'exploiter tour à tour les dimensions suivantes :

- **Moi** 1 2 3
- **L'autre** 1 2 3
- **Le monde naturel** 1 2 3
- **Le monde construit** 1 2 3
- **Les lieux** 1 2 3
- **Le temps** 1 2 3

### ASPECTS AFFECTIFS

- Ouverture aux propositions 1 2 3
- Réceptivité à ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Respect des réalisations des autres 3
- Respect du matériel artistique 1 2 3
- Acceptation des hasards de parcours 2 3
- Acceptation de la critique 3
- Manifestation de ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Participation aux expériences disciplinaires 1
- Participation active aux expériences disciplinaires 2 3
- Satisfaction à l'égard de ses expériences disciplinaires 1 2 3

## ACTIONS OU STRATÉGIES ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE DE CRÉATION

Étapes	Composantes de la compétence 1 généralement concernées <sup>1</sup>	Actions ou stratégies de l'élève (au regard des catégories de savoirs essentiels concernées)	
• Inspiration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Recherche</li><li>– Inventaire</li><li>– Choix</li></ul>	1 2 3
• Élaboration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition. L'élève exploite des éléments du langage, de techniques et d'autres catégories de savoirs propres à la discipline. L'élève organise les éléments résultant de ses choix.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Expérimentation</li><li>– Choix</li><li>– Utilisation</li><li>– Adaptation</li><li>– Combinaison</li><li>– Mise en valeur d'éléments</li><li>– Mise en forme</li></ul>	1 2 3
• Mise en perspective	L'élève finalise sa réalisation.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Ajustement</li><li>– Mise en valeur d'éléments</li><li>– Maintien des choix</li></ul>	1 2 3

1. La dernière composante, qui porte sur le partage de l'expérience de création, ne fait pas partie de la démarche de création.

## Savoirs essentiels

Outre les savoirs essentiels énumérés ci-après, il faut considérer les savoirs essentiels communs aux quatre disciplines artistiques présentés dans la section consacrée au domaine des arts. Les éléments qui suivent constituent ceux que l'élève utilise de façon autonome à la fin du cycle, et ce, dans des situations d'apprentissage complètes et complexes.

### CONNAISSANCES

#### LANGAGE DE LA DANSE

##### CORPS

###### • Actions locomotrices

– Marcher	1	2	3
– Courir	1	2	3
– Rouler	1	2	
– Ramper	1		
– Galoper		2	
– Faire des pas chassés		2	3
– Gambader		2	3
– Sauter			3
– Chuter			3

###### • Actions non locomotrices

– Rebondir	1	2	
– Faire des poses	1	2	
– S'élever/s'abaisser	1		
– Gambader			3
– Galoper		2	3

– Sauter		2	3
– Se balancer			3
– Tourner			3

###### • Utilisation des parties du corps

###### Gestes

– Quotidiens	1	2	
– Symboliques		2	3

###### Formes

– Longues	1	2	3
– Larges	1	2	3
– Tordues		2	3
– Rondes			3

##### TEMPS

###### • Structuration métrique

– Pulsation	1	2	3
– Arrêt	1	2	3
– Tempo moyen	1	2	
– Tempo lent			3
– Tempo rapide			3
– Motif rythmique simple		2	3
– Structure binaire	1	2	3
– Structure ternaire		2	3

## ESPACE

### • Espace personnel

#### Niveaux

- Haut 2 3
- Moyen 1 2 3
- Bas 1 2 3

#### Amplitudes

- Grandes 2 3
- Petites 2 3

#### Trajectoires aériennes

- Circulaires 3
- Sinueuses 3

### • Espace général

#### Directions

- Vers l'avant 1
- Vers l'arrière 1
- Vers le côté droit 2 3
- Vers le côté gauche 2 3

#### Trajectoires au sol

- Droites 2 3
- Circulaires 2 3
- Sinueuses 3

## ÉNERGIE

### • Mouvements exécutés avec :

- beaucoup d'effort 2 3
- peu d'effort 2 3
- un effort soudain 1 2 3
- un effort soutenu 2 3
- accélération 3

## RELATIONS ENTRE PARTENAIRES

### • Emplacements

- Face à face 1 2 3
- Proche/loin 1
- Côte à côte 3
- L'un derrière l'autre 2 3
- Au-dessus/en dessous 3

### • Actions spatiales

- Se rencontrer 1 2 3
- Rester ensemble 1 2 3
- Se séparer 2 3
- Se croiser 3

### • Temporalité

- Unisson 1 2 3
- Alternance 2 3

## RELATIONS ENTRE PARTENAIRES (SUITE)

### • Unités de groupe

- En cercle 1 2
- En file 2 3
- En ligne 3

### • Rôles à jouer

- Suivre son ou ses partenaires 1 2
- Conduire son ou ses partenaires 3
- Faire la même chose 1 2
- Faire le contraire (rôle appliqué à un seul élément du langage de la danse) 2 3
- Action/réaction 3

## TECHNIQUE DU MOUVEMENT

### • Respiration abdominale

- En situation de détente au sol 1 2
- En position assise et debout 2 3

### • Alignement corporel

- Allongement de la colonne vertébrale 2 3
- Alignement genoux/pieds 3
- Enroulement et déroulement de la colonne vertébrale 3

### • Latéralité

- Utilisation distincte des deux côtés du corps 1
- Utilisation distincte des côtés droit et gauche du corps 2 3
- Alternance des côtés droit et gauche du corps 3

### • Tonus musculaire

- Relâchement 2 3
- Contraction 3

### • Mobilité des parties du corps

- Flexion 1 2 3
- Extension 2 3

### • Fonctions des parties du corps

- Détermination d'une partie du corps pour amorcer un mouvement 2 3
- Détermination d'une partie du corps pour conduire un mouvement 3

### • Transfert du poids

- Déplacement du centre de gravité de haut en bas 2
- Déplacement du centre de gravité d'un côté à l'autre 3
- Équilibre sur certains points d'appui 1
- Équilibre stable sur certains points d'appui 2 3

### • Focalisation

- Regard dirigé en situation d'arrêt 1 2 3
- Regard dirigé en mouvement sur place 2 3

## RÈGLES RELATIVES AUX MOUVEMENTS D'ENSEMBLE

- Réponses aux indications sonores ou visuelles 1 2 3
- Respect de l'espace personnel des autres 2 3
- Ajustement de ses mouvements à ceux de ses partenaires 2 3
- Anticipation des mouvements d'ensemble 3

## PROCÉDÉS DE COMPOSITION

### • Répétition

- d'un mouvement 1
- de mouvements 2 3
- d'une phrase de mouvements 1
- d'au moins deux phrases de mouvements enchaînés 2 3

### • Variation

- d'un mouvement 1
- d'une phrase de mouvements 2
- de deux phrases de mouvements 3

### • Effets de contraste

- à partir d'un élément du langage de la danse 1
- à partir de deux éléments du langage de la danse 2 3
- à partir de la qualité expressive d'un mouvement 1
- à partir d'intentions expressives 2 3

## STRUCTURES

### • Position

- de départ 1 2 3
- de fin d'une danse 1 2 3

### • Phrase

- Phrase d'actions ou de mouvements enchaînés du début à la fin 1 2 3
- Transition entre les phrases de mouvements 2 3

### • Forme

- Personnelle 1 2 3
- A-B 2
- Rondo 3
- Ronde 1
- Farandole 2 3

## RÉPERTOIRE DE DANSES POUR L'APPRÉCIATION

Les extraits d'œuvres proviendront des périodes artistiques suivantes : période contemporaine (la danse actuelle ou la nouvelle danse et autres courants tels que le ballet jazz, les danses sociales ou populaires, les danses de rue, la comédie musicale, la danse moderne et postmoderne, la danse néoclassique, les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs, y compris les danses utilisées dans les médias de masse), romantisme, classicisme, Renaissance, Moyen-Âge et Antiquité. Ces extraits seront issus de différentes cultures dont, si possible, celles des Premières Nations pour le deuxième cycle. Les élèves pourront aussi se référer aux spectacles de danse auxquels ils auront assisté.

### • Types d'extraits (en rapport avec les éléments disciplinaires abordés)

- Réalisations des élèves 1 2 3
- Un minimum de 6 extraits d'œuvres d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, pour chaque cycle 1 2 3

## VOCABULAIRE

1	2	3
action	action locomotrice	accélérer
arrêt	action non locomotrice	action/réaction
corps	appui au sol	allonger
danse créative	colonne vertébrale	chorégraphie
danse traditionnelle	contraste	chuter
danser	danse classique	conduire
en cercle	direction	contracter
espace	en file	danse contemporaine
forme (longue, large)	espace personnel	déplacement
geste	équilibre	dérouler
inventer	farandole	effort
mouvement	forme (tordue)	enchaîner
niveau (bas, moyen)	galoper	en ligne
partie du corps	gambader	enrouler
phrase	improviser	espace général
position de départ	interpréter	fléchir
position finale	niveau (haut)	forme (ronde)
pulsation	pas chassés	observer
regard	poids	partenaire
respiration	relâcher	se balancer
ronde	rouler	tempo (lent, rapide)
suivre	vers le côté gauche	trajectoire
vers l'avant	vers le côté droit	
vers l'arrière		

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages (PDA).
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les apprentissages en gras dans la PDA.
- 4 Ciblez ensuite les autres apprentissages. Ceux-ci se poursuivront ou seront réinvestis l'année suivante.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

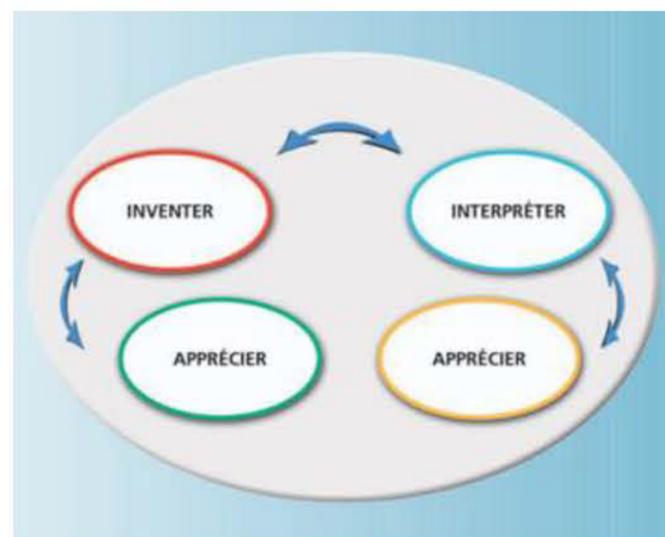
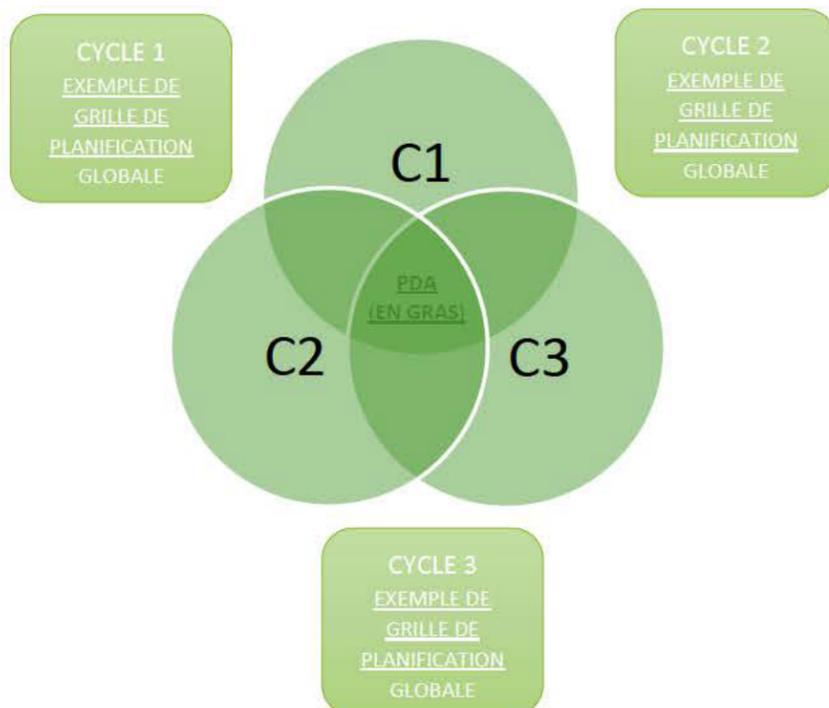
- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études du domaine des arts de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-arts@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-arts@education.gouv.qc.ca)



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Favorisez l'utilisation d'**ŒUVRES DIVERSIFIÉES** pour que l'élève développe son esprit critique et son sens esthétique tout en élargissant ses horizons culturels.
- Ayez recours à **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR** et à **L'ENVIRONNEMENT DE LA CLASSE**, qui peuvent devenir des lieux où trouver le plaisir de créer et de bouger.
- Faites preuve de **FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE** pour travailler certains éléments des compétences. Par exemple, utilisez des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour exploiter des idées de création et des éléments du langage musical.
- Mettez l'accent sur la compétence 3, dont chacune des composantes (établir des liens, porter un jugement et partager son expérience) peut être exploitée dans **DIVERS CONTEXTES**.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

## Savoirs essentiels

Les catégories qui suivent constituent les savoirs essentiels que l'élève utilise dans chacune des disciplines artistiques. Ces savoirs sont donc **communs aux quatre disciplines artistiques**.

### PROPOSITIONS DE CRÉATION

Inspirées du réel, de l'imaginaire, de productions artistiques et médiatiques ou de la rencontre avec des artistes de profession, les propositions de création sont sélectionnées en fonction des domaines généraux de formation et offrent l'occasion d'établir des liens avec les apprentissages à réaliser en science et technologie et dans le domaine de l'univers social. Elles permettent d'exploiter tour à tour les dimensions suivantes :

- **Moi** 1 2 3
- **L'autre** 1 2 3
- **Le monde naturel** 1 2 3
- **Le monde construit** 1 2 3
- **Les lieux** 1 2 3
- **Le temps** 1 2 3

### ASPECTS AFFECTIFS

- Ouverture aux propositions 1 2 3
- Réceptivité à ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Respect des réalisations des autres 3
- Respect du matériel artistique 1 2 3
- Acceptation des hasards de parcours 2 3
- Acceptation de la critique 3
- Manifestation de ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 1 2 3
- Participation aux expériences disciplinaires 1
- Participation active aux expériences disciplinaires 2 3
- Satisfaction à l'égard de ses expériences disciplinaires 1 2 3

## ACTIONS OU STRATÉGIES ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE DE CRÉATION

Étapes	Composantes de la compétence 1 généralement concernées <sup>1</sup>	Actions ou stratégies de l'élève (au regard des catégories de savoirs essentiels concernées)	
• Inspiration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Recherche</li><li>– Inventaire</li><li>– Choix</li></ul>	1 2 3
• Élaboration	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition. L'élève exploite des éléments du langage, de techniques et d'autres catégories de savoirs propres à la discipline. L'élève organise les éléments résultant de ses choix.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Expérimentation</li><li>– Choix</li><li>– Utilisation</li><li>– Adaptation</li><li>– Combinaison</li><li>– Mise en valeur d'éléments</li><li>– Mise en forme</li></ul>	1 2 3
• Mise en perspective	L'élève finalise sa réalisation.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Ajustement</li><li>– Mise en valeur d'éléments</li><li>– Maintien des choix</li></ul>	1 2 3

1. La dernière composante, qui porte sur le partage de l'expérience de création, ne fait pas partie de la démarche de création.

## Savoirs essentiels

Outre les savoirs essentiels énumérés ci-après, il faut considérer les savoirs essentiels communs aux quatre disciplines artistiques présentés dans la section consacrée au domaine des arts. Les éléments qui suivent constituent ceux que l'élève utilise de façon autonome à la fin du cycle, et ce, dans des situations d'apprentissage complètes et complexes.

### CONNAISSANCES

#### LANGAGE MUSICAL

##### • Intensité et nuances

– Fort	1		
– Doux	1		
– <i>Forte</i>		2	3
– <i>Piano</i>		2	3
– <i>Crescendo</i>		2	3
– <i>Decrescendo</i>		2	3

##### • Durée

– Ronde			3
– Blanche		2	3
– Noire	1	2	3
– Soupir	1	2	3
– Deux croches	1	2	3
– Saute			3
– Long	1	2	3
– Très long	1	2	3
– Court	1	2	3
– Très court	1	2	3
– Silence	1	2	3

##### • Hauteur

– Registre (aigu, grave)		1	
– Registre (aigu, moyen, grave)			2 3
– Sons de l'échelle diatonique	1	2	3

##### • Timbre

– Instruments de la classe (bois, métal, peaux)	1	2	
– Voix (enfant, adulte)	1		
– Voix (homme, femme)		2	
– Flûte à bec		2	3
– Instruments de musique divers, selon le répertoire utilisé			3

##### • Qualité du son

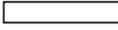
– Sec/résonnant	1	2	3
– Granuleux/lisse		2	3

#### REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

##### • Code traditionnel

– <i>Forte</i>		2	3
– <i>Piano</i>		2	3
– <i>Crescendo</i>		2	3
– <i>Decrescendo</i>		2	3
– Ronde			3

## REPRÉSENTATION GRAPHIQUE (SUITE)

– Blanche	2	3
– Noire	2	3
– Soupir	2	3
– Deux croches	2	3
– Saute		3
– Quelques sons sur la portée	2	3
<b>• Code non traditionnel conventionnel</b>		
– Très court •	1	2 3
– Court _	1	2 3
– Long __	1	2 3
– Très long ___	1	2 3
– Fort °	1	2 3
– Doux °	1	2 3
– Aigu 	1	2 3
– Moyen 		2 3
– Grave 	1	2 3
– Sons ascendants 	1	2 3
– Sons descendants 	1	2 3
– Sec 	1	2 3
– Résonnant 	1	2 3
– Granuleux 		2 3
– Lisse 		2 3
– Silence (rectangle extensible) 	1	2 3

## • Autres codes

– Représentation graphique inventée par l'élève	1	2	3
---	---	---	---

## MOYENS SONORES

### • Voix

– Voix chantée	1	2	3
– Effets vocaux	1	2	3

### • Corps

– Percussions corporelles	1	2	3
---------------------------	---	---	---

### • Instruments de musique

– Instruments de percussion	1	2	3
– Flûte à bec		2	3
– Autres instruments de la classe	1	2	3

### • Objets sonores

– Bois et métal	1		
– Papier, tissus		2	
– Matériaux divers			3

### • Technologies de l'information et de la communication

– Sons produits à l'aide d'un logiciel, d'un séquenceur ou d'un synthétiseur		2	3
--	--	---	---

## TECHNIQUES INSTRUMENTALES

### • Voix

– Ouverture de la bouche	1	2	3
– Respiration	1	2	3
– Justesse	1	2	3
– Posture	1	2	3
– Tonus			3
– Prononciation		2	3

### • Instruments de percussion

– Posture	1	2	3
– Maintien	1	2	3
– Modes de production	1	2	3
– Techniques de manipulation	1	2	3

### • Flûte à bec

– Posture		2	3
– Maintien		2	3
– Modes de production		2	3
– Techniques de manipulation		2	3

### • Autres moyens sonores

– Posture	1	2	3
– Maintien	1	2	3
– Modes de production appropriés	1	2	3
– Techniques de manipulation appropriées	1	2	3

## RÈGLES DE MUSIQUE D'ENSEMBLE

– Réponse aux gestes de direction pour les indications de début et de fin de la pièce et pour les nuances	1		
– Réponse aux gestes de direction pour les indications de début et de fin de la pièce, pour les nuances et pour la pulsation		2	
– Réponse aux gestes de direction pour les indications de début et de fin de la pièce, pour les nuances, pour la pulsation et pour les changements de tempo			3
– Réponse aux indications sonores ou visuelles	1	2	3

## PROCÉDÉS DE COMPOSITION

• Question, réponse	1	2	
• Contraste	1	2	
• Reproduction sonore	1	2	3
• Répétition		2	
• Collage			3
• Ostinato			3
• Miroir			3

## STRUCTURES

### • Forme

– Personnelle	1	2	3
– A-B	1	2	3
– A-B-A		2	3
– Canon à deux voix			3
– Rondo			3

## STRUCTURES (SUITE)

### • Tempo

– Lent	1	2	
– Modéré		2	
– Rapide	1	2	
– <i>Lento</i>			3
– <i>Moderato</i>			3
– <i>Allegro</i>			3
– <i>Accelerando</i>			3
– <i>Rallentando</i>			3

### • Organisation rythmique

– non mesurée	1	2	3
– basée sur un nombre déterminé de pulsations	1	2	3

### • Organisation mélodique

– Phrase musicale	1	2	3
– Série ascendante de sons	1	2	3
– Série descendante de sons	1	2	3
– Sons conjoints		2	3
– Sons disjoints		2	3
– Séries de sons répétés à hauteur fixe	1	2	3
– <i>Glissando</i>		2	3

## RÉPERTOIRE MUSICAL POUR L'APPRÉCIATION

Les extraits d'œuvres proviendront des périodes artistiques et styles suivants : musique contemporaine (actuelle, sérielle, électroacoustique, aléatoire, populaire, chansonnier, blues, jazz, country, rock, comédie musicale, etc., y compris la musique utilisée dans les médias de masse), folklore d'ici et d'ailleurs, impressionnisme, expressionnisme, néo-classicisme, romantisme, classicisme, baroque, musique de la Renaissance et du Moyen-Âge. Ces extraits seront issus de différentes cultures dont, si possible, celles des Premières Nations pour le deuxième cycle. Les élèves pourront aussi se référer aux œuvres musicales présentées à l'occasion de concerts ou de spectacles auxquels ils auront assisté.

### • Types d'extraits (en rapport avec les éléments disciplinaires abordés)

– Réalisations des élèves	1	2	3
– Un minimum de 10 extraits d'œuvres d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, pour chaque cycle	1	2	3

## VOCABULAIRE

1	2	3
aigu	ascendants	bois
court	blanche	canon
do, ré, mi, fa, sol, la, si	crescendo	chansonnier
doux	descendant	comédie musicale
fort	decrecendo	cuivres
frapper	deux croches	folklore
frotter	forme A-B	lento
grave	forme A-B-A	moderato
hauteur	forte	musique populaire
instrument de musique	glissando	presto
instrument de percussion	granuleux	ronde
inventer	gratter	rondo
lent	interpréter	saute
long	instrument à corde	
	instrument à vent	
rapide	lisse	
résonnant	modéré	
sec	moyen (hauteur)	
secouer	noire	
silence	phrase musicale	
souffler	piano	
très court	soupir	
très long	tempo	
voie chantée		

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ELEMENTARY

# Ideas for planning teaching and support to be offered to students

ENGLISH LANGUAGE ARTS

## IDEAS FOR PLANNING TEACHING AND SUPPORT TO BE OFFERED TO STUDENTS

- 1 Consult the program of study and the progression of learning in order to identify the learning that should be completed by the end of the current school year.
- 2 Determine where each of your students is in terms of what they have already learned in order to offer them support to meet their specific needs.
- 3 Target any content that is marked with a ☆ in the progression of learning.
- 4 Then, target the learning content marked with an ➔.

Your objective should be to ensure that, at the end of the current school year, your students:

- have had an opportunity to learn a variety of things that touch on all the learning content
- have had opportunities to develop each of the competencies targeted by the program of study

### Remember that:

- you have the **AUTHORITY** and **PROFESSIONAL SKILLS** required to:
  - determine your students' needs
  - select the means to set up appropriate strategies to meet their needs in the current context
- you are in the **BEST POSITION** to determine the content, apart from the learning already acquired, that you wish to consolidate, cover in greater depth or teach your students
- **DIFFERENTIATION** is an effective way to meet the specific needs of the students and the group.

The English Language Arts Programs team in the youth sector at the Ministère are available to answer your questions.

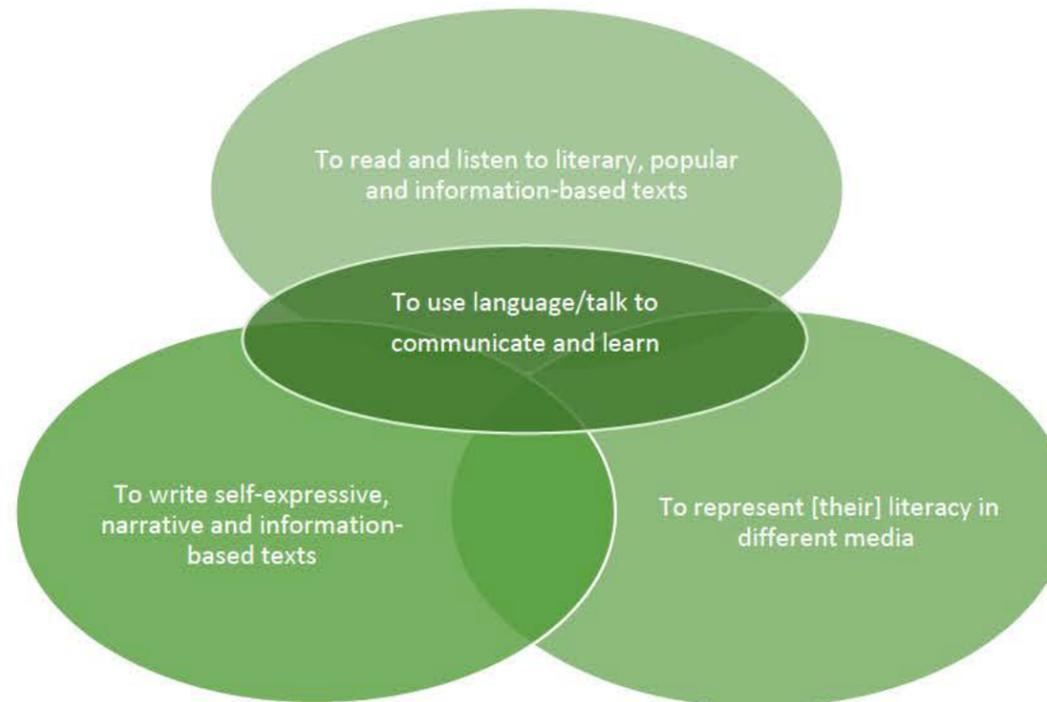
✉ [FGJ-ELA@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-ELA@education.gouv.qc.ca)

### The program

The Elementary English Language Arts (EELA) program is first and foremost a **LITERACY** program, the focus of which is to provide students with opportunities to develop their language competencies.

Goals of a literacy program:

- To provide opportunities for students to experience the power of language as a way of making sense of their experiences
- To develop language competencies in diverse situations
- To develop fluent readers and communicators



### What to target

Students:

- interact with a variety of texts
- use strategies to construct meaning, develop their own world view, and follow a process for response
- integrate their knowledge of texts into their writing and follow a production process to communicate and construct meaning
- work in collaborative groups and use language (talk) to learn, think, and to communicate information, experiences and point of view
- construct profiles of themselves as readers and writers and self-evaluate their development in the four ELA competencies.



Consult the programs of study and the progressions of learning:  
[www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program](http://www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program)

# Essential Knowledges

The following processes, strategies, skills and understandings are the essential knowledges that are fundamental to the development of literacy. Literacy is demonstrated when the student uses her/his understanding of written, spoken and visual texts in contexts that are personally relevant and that influence her/his personal development, social relationships and/or community. Literacy is the extension of the student’s knowledge of basic language and of texts to situations or contexts where her/his understanding is used for personally and socially significant reasons.

## REQUIRED TEXTS

The reading competency draws on three types of text: literary, popular and information-based. Literary texts are understood to be children’s literature with an equal representation of male and female authors and characters, and of diverse cultural groups. These may include narratives (myths, legends, mysteries, TV shows, movies, etc.), poetry (lyric, narrative, limericks, etc.), plays, journals, diaries, and picture books. Popular texts are the texts of popular culture and of everyday life that are produced especially for children and may include: comics, ads, posters, letters, invitations, etc. Information-based texts are non-fiction texts and may include science; history; biographies; how-to texts; visual texts, such as maps, time lines; as well as newspapers, magazines and other media texts. In addition, the student reads her/his own writing, which includes literary, popular and information-based texts. It is understood that decoding the above texts is only one part of the process of reading, making it essential that the student partake of the rich cultural heritage found in literary, popular and information-based texts. Furthermore, in differentiated classrooms, all students, including those with decoding problems, have the right to experience the richness of the ideas in texts.

Legend: \* ① Cycle One ② Cycle Two ③ Cycle Three

\* This legend also applies to the Evaluation Criteria for the other competencies and to the sections entitled Essential Knowledges and Suggestions for Using Information and Communications Technologies.

## READING STRATEGIES

The student uses the following repertoire of strategies to construct meaning from texts:

### • The four cuing systems, which include:

- Prior knowledge and personal experience of the content of a text (semantic) ① ② ③
- Knowledge of the ways books work (pragmatic), e.g. most fairy tales begin with, “Once upon a time...” ① ② ③
- Use of pictures and other graphic representations to interpret texts (pragmatic). See also Competency 3, re: reading texts that have images and illustrations ① ② ③
- Knowledge of common language patterns (syntax). See also Competency 2, Writing System ① ② ③
- Knowledge of the relationships between sounds and written symbols (graphophonics) ① ② ③

### • Self-correcting strategies, which include:

- A trial-and-error approach ① ② ③
- Questions and talk with others to clarify and enrich interpretations. See also Competency 4 ① ② ③
- Predictions, confirmations and inferences, when prompted by the teacher ① ② ③
- Perseverance when meaning-making breaks down by:
  - Adjusting pace ① ② ③
  - Reading on ① ② ③
  - Omitting words ① ② ③
  - Rereading ① ② ③
  - Making substitutions consistent with pattern of meaning-making ① ② ③
  - Making connections, e.g. to prior knowledge or to other texts ② ③
  - Discussions with teacher of the strategies s/he uses when meaning-making breaks down ① ② ③

**READING STRATEGIES (cont.)****• Strategies for locating information and/or ideas in texts, which include:**

- A trial-and-error approach 1 2 3
- Use of different reading strategies according to the text type, e.g. literary, popular or information-based texts may need to be read differently 1 2 3
- Use of different strategies according to her/his purpose for reading, e.g. skimming for information and/or skipping unimportant parts 2 3
- Making of connections, with guidance, between the structures and features of familiar text types and their meanings 2 3
- Use of the following to locate specific information and/or ideas (See also Competency 2, Profile of self as writer and Competency 4, Using talk for learning and thinking):
  - Pictures and other graphic representations in texts 1 2 3
  - Headings, chapter divisions 2 3
  - Table of contents 2 3
  - Index 3
  - Beginning to identify, with guidance, the stages of researching a topic, which include:
    - developing research questions 3
    - narrowing a topic 3
    - selecting and recording information from 3
    - reading/listening/viewing 3
    - categorizing information 3
- Initial development of a personal method for researching a topic, with guidance 3

**RESPONSE PROCESS AND READING**

The student follows a response process by:

**• Reading, listening to and viewing a range of self-selected and personally relevant texts that include:**

- Use of personal, social and cultural background and experiences to interpret texts 1 2 3
- Searching the Internet to locate texts that entertain, promote, and inform. See also Competency 3 2 3

**• Developing a personal response process in the context of a community of readers through:**

- Discussion of responses with others individually, in small groups and in the whole class. See also Competency 4 1 2 3
- Acknowledgment and support for different interpretations from peers of one text 1 2 3
- Discussion of favourite parts, ideas, and/or information in texts
- Recount of the story and, with guidance, outline of information in a text 1 2 3
- Development of opinions on literary or popular texts 1 2 3
- Sharing of new or interesting information gained from a text 1 2 3
- Sharing of responses with others to clarify meaning and enrich interpretation 2 3
- Participation in literature circles to discuss own and others' responses to texts 2 3
- Comparing own responses with those of others at a beginner's level 3
- Discussing own response process at a beginner's level 3

## RESPONSE PROCESS AND READING (cont.)

### • Moving beyond the initial response through:

- Responses to texts in a variety of ways that include talking, writing, the Arts, media. See also Competencies 2, 3 and 4 **1 2 3**
- Early attempts to explain own views of a text **2 3**
- Support for own views with references to the text in small and large group discussions **2 3**
- Discussions of structures and features of text and their impact on the reader **2 3**
- Discussion of the structures and features of a text and their influence on the meaning of a text **2 3**
- Returning to a text to confirm interpretations and understandings in discussions with peers **3**
- Adjustment of own interpretations in the light of the responses of others at a beginner's level **3**

## VIEW OF THE WORLD THROUGH READING

The student understands that texts are social and cultural products by:

### • Seeing a text as a construction through:

- Suggestion of alternative endings or actions in a literary or popular text **1 2 3**
- Plausibility of events, characters, opinions and/or information in a text in relation to own values and experiences **1 2 3**
- Comparison of texts that are familiar by recognizing:
  - the same theme or idea developed in different ways in two literary or popular texts **1 2 3**
  - that non-fiction texts on the same topic contain different information **1 2 3**

- cross-curricular connections between texts, e.g. treatment of a theme in a literary and in a history text. See also Competency 3 for work with familiar media texts **2 3**
- identification of some of the ways in which information is presented in popular and information-based texts. See also Competency 3 in media for texts that inform, entertain and promote **3**

### • Understanding the influence of familiar structures and features on the meaning of a text through:

- Identification of some structures and features of familiar text types, e.g. characters in a fairy tale are often animals **1 2 3**
- Location of similar structures and features in other texts of the same type, e.g. a list and a list poem. See also Competency 3 **2 3**
- Knowledge of familiar text types transferred to own writing by using known structures and features. See also Competency 2 for writing as a system and integration of reading into writing. See also Competency 3 for connection to media texts **2 3**

### • Beginning to identify the view of the world presented in a text through:

- Teacher and peer discussions of the ways in which different groups of people are depicted in texts **1 2 3**
- Own questions about the view of the world represented in the text, with guidance from the teacher **2 3**
- Making of inferences, when prompted, about the view of the world presented by the text **2 3**
- Discussions, with guidance, of whose voices are heard and whose are missing in a text. See Competency 4 for talk and learning **3**
- Comparison, with guidance, of own values with some of the social, cultural and historical values in a literary text in teacher and peer discussions **3**

## PROFILE OF SELF AS READER

The student develops her/his own profile as a reader in the context of a community of readers in the classroom by:

### • Selecting own texts to read, listen to and view in order to:

- Satisfy own curiosity, imagination and purposes 1 2 3
- Develop own interests and passions through reading 2 3
- Use own writing as texts. See also Competency 2 for reading/writing connections and Competency 3 for reading/production connections 1 2 3
- Expand repertoire of favourite texts to include Young Adult Fiction 2 3
- Begin to extend reading repertoire beyond favourites, when encouraged by peers and teacher 2 3

### • Describing and explaining own tastes and preferences in reading through:

- Conversations with the teacher and peers about how personal selections of favourite books are made 1 2 3
- Comparisons of previous preferences with current favourites 2 3
- Recognition of self as a member of a reading audience, e.g. who else might like this book? See also Competency 3 for target audience in the media 2 3
- Discovery of value in texts outside own repertoire of personal favourites 3
- Development of own criteria for evaluating likes and dislikes at a beginner's level 3

### • Describing and explaining how and why s/he reads through:

- Identification in teacher/peer discussions of some of the strategies s/he uses when meaning-making breaks down 1 2 3
- Reading of own and others' writing as a reader at a beginner's level. See also Competency 2 2 3

- Discussion of personal use of reading as a means of exploring and developing thinking, ideas, imagination and feelings. See also Competency 4 3

- Conversations with the teacher about some features of own response process 3

## SELF EVALUATION

The student learns to reflect on her/his growth in reading through:

### • Teacher/student and peer conferences with a limited and explicit focus that include:

- Discussion of own strengths and changes over time in specific situations that arise on a day-to-day basis 1 2 3
- Identification, with guidance, of own long-term reading needs, interests and goals 1 2 3
- Comparison of current reading strategies and text preferences with prior strategies and preferences 2 3
- Answering of reflective questions about her/his growth in reading processes and current text preferences 2 3

### • An integrated ELA portfolio that includes:

- Representations of her/his insights over a period of time and in a variety of ways, e.g. through talk, art, role-play, writing captions to drawings 1 2 3
- Selections of personally meaningful representations of her/his reading for portfolio from an ongoing collection that may include list of favourite texts, samples, responses, goals and reflections 1 2 3
- An ongoing collection of representations of her/his reading with teacher support 2 3

## SELF EVALUATION (cont.)

- The development, over time, of a repertoire of reflective strategies that include:

– Conversations with teachers and peers	1	2	3
– A record of changes in own reading tastes and approaches		2	3
– Use of own criteria to evaluate texts read, heard or viewed		2	3
– Identification of own purposes and uses of reading			3
– Posing and answering of questions about own reading			3
– Revision, with guidance, of own reflections to clarify them and to monitor reading development			3
– Selection of representations of reading for integrated ELA portfolio, for an increasing variety of reasons including pieces:			
- that s/he likes most	1	2	3
- that s/he learned most from		2	3
- for which s/he received the best response from others		2	3
- that reveal the most about him/herself as reader			3
– Development of own criteria in order to judge her/his strengths in reading and changes over time at a beginner's level (3) with guidance from the teacher:			
- setting of learning goals in reading	1	2	3
- monitoring of progress toward her/his goals with teacher	1	2	3
- distinguishing attainable goals from unattainable goals at a beginner's level		2	3
- distinguishing of short- and long-term goals		2	3

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

Éducation physique et à la santé

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

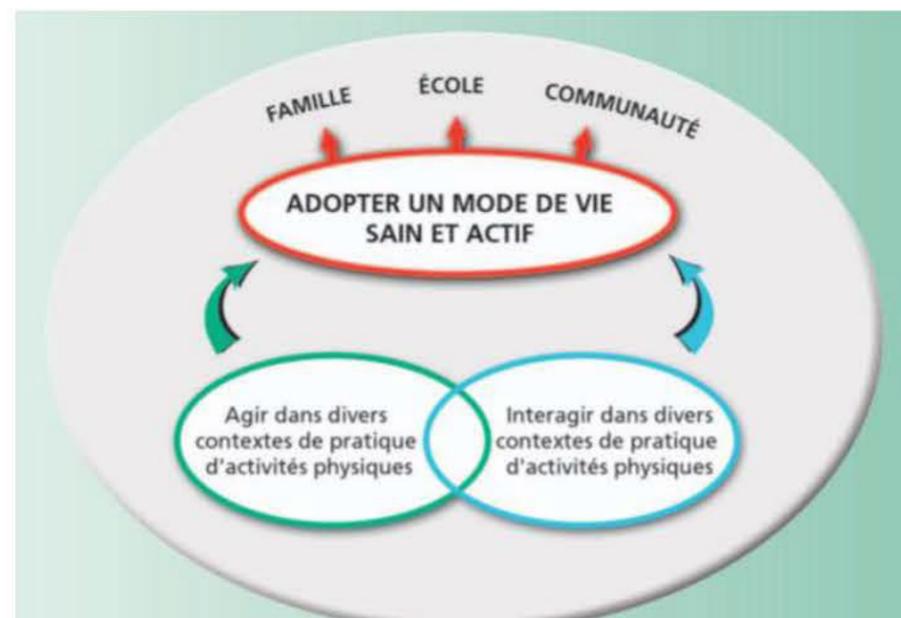
- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en éducation physique et à la santé de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-EPS@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-EPS@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en synergie :

1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
3. Adopter un mode de vie sain et actif.



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Ayez recours à **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR**. Celui-ci constitue une piste intéressante pour donner les cours d'éducation physique et à la santé.
- Faites preuve de **FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE**.
- Responsabilisez l'élève à l'égard de son **AGIR CORPOREL** et de sa **SANTÉ** en lui permettant de développer, dans une démarche par compétences :
  - un répertoire d'actions corporelles;
  - un répertoire de stratégies cognitives;
  - un bagage de connaissances propres à la discipline;
  - des comportements conformes aux règles de sécurité et d'éthique;
  - un sens critique, pour une gestion judicieuse de sa santé;
  - des attitudes positives dans ses relations avec les autres à l'occasion d'activités physiques.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

## Savoirs essentiels

### CONNAISSANCES

#### • Éléments liés au corps

- Parties du corps (tête, tronc, membres supérieurs, membres inférieurs, segments, etc.) 1
- Localisation du corps et des parties du corps dans l'espace (gauche, droite, en avant, en arrière, à côté, en diagonale, etc.) 1
- Informations kinesthésiques provenant du corps (en mouvement, à l'arrêt, chaud, froid, douleur musculaire, etc.) 1 2 3

#### • Concepts temps/espace

- Concepts d'espace, de points de repère, de direction (petit, grand, à droite, à gauche, devant, derrière, en diagonale, par rapport à, à l'intérieur, à l'extérieur, etc.) 1
- Concepts de temps, de vitesse et de distance (seconde, minute, jour, semaine, mois, rapide, lent, plus rapide, plus lent, plus près, plus loin, etc.) 1

#### • Principes d'équilibration

- Nombre d'appuis 1 2
- Position des appuis 1 2
- Surface de contact 1 2
- Position du centre de gravité 1 2
- Position des segments les uns par rapport aux autres 1 2

#### • Principes de coordination

- Dissociation (travail indépendant des segments des membres) 1 2
- Liaison de mouvements 1 2
- Continuité dans l'exécution d'actions 1 2

---

- **Types d'appuis**

- Pédestre, manuel 1

---

- **Types de prises**

- Pronation, supination, mixte, croisée, crochet de jambe 1 2

---

- **Vocabulaire lié au matériel utilisé**

- Caractéristiques des outils, des objets, des appareils, etc. 1 2

---

## SAVOIR-FAIRE MOTEUR

---

- **Types d'action**

- Actions de locomotion : marcher, courir, sauter, ramper, galoper, sautiller, gambader, virevolter, grimper, franchir, traverser, descendre, contourner, etc. 1 2 3
- Actions de non-locomotion : tourner, pivoter, pirouetter, prendre des postures, etc. 1 2 3
- Actions de manipulation : manier (dribbler, jongler), projeter (lancer, frapper), recevoir (attraper, bloquer, faire dévier), etc. 1 2 3

---

## MOYENS D'ACTION

---

- **Types d'activités**

- Activités technico-artistiques : gymnastique rythmique, gymnastique artistique, gymnastique acrobatique, etc. 1 2 3
- Activités cycliques : raquettes, bicyclette, marche, course, natation, ski de fond, patin, etc. 1 2 3
- Activités à actions uniques : lancers, sauts, etc. 1 2 3
- Activités d'adresse : jonglerie, lancers de précision, etc. 1 2 3
- Activités rythmiques et expressives : danse aérobique, mime, workout, etc. 1 2 3

# Savoirs essentiels

## CONNAISSANCES

### • Principes de communication

- Être compris de celui avec qui j'interagis 1 2 3
- Émettre des messages trompeurs (feintes) 2 3
- Être réceptif aux messages des autres 1 2 3

### • Modes de communication

- Sonore, tactile, visuel, verbal 2 3

### • Principes de synchronisation

- Mouvements ou actions exécutés au bon moment, au bon endroit 2 3
  - Projection d'un objet (atteinte d'une cible mobile) 2 3
  - Réception d'un objet (déplacement vers le point de chute de l'objet, rencontre de l'objet projeté) 2 3
- Mouvements ou actions exécutés selon différents modes de synchronisation 2 3
  - À l'unisson par rapport à l'autre ou aux autres 2 3
  - En succession par rapport à l'autre ou aux autres 2 3
  - En alternance par rapport à l'autre ou aux autres 2 3
  - En canon par rapport à l'autre ou aux autres 2 3

### • Rôles à jouer

- Attaquant 2 3
- Défenseur 2 3
- Capitaine ou chef d'équipe 2 3
- Porteur 2 3
- Non-porteur 2 3
- Position occupée dans l'activité (chef de file, serre fil, gardien, etc.) 2 3
- Rôles de soutien (arbitre, marqueur, juge de but, etc.) 2 3

## STRATÉGIES

### • Principes d'action en activités de combat

- Exploiter l'espace 2 3
- Encercler 2 3
- Déséquilibrer 2 3
- Immobiliser 2 3
- Feinter 2 3
- Réagir aux actions 2 3

### • Principes d'action en activités de duel

- Récupérer 2 3
- Prendre à contre-pied 2 3
- Feinter 2 3
- Exploiter l'espace 2 3

## STRATÉGIES (SUITE)

### • Principes d'action en activités collectives dans un espace commun

– Progression de l'objet	2	3
– Circulation de l'objet	2	3
– Récupération de l'objet	2	3
– Repli défensif	2	3
– Attaque du but adverse	2	3
– Protection du but	2	3
– Exploiter l'espace	2	3
– Contre-attaque		3

### • Principes d'action en activités collectives dans des espaces distincts

– Attaque de la cible adverse	2	3
– Récupération	2	3
– Contre-attaque	2	3
– Circulation de l'objet	2	3
– Protection du territoire	2	3

## SAVOIR-FAIRE MOTEUR

### • Types d'action

– Actions de coopération : aider, collaborer, interpréter, s'exprimer, etc.	1	2	3
– Actions d'opposition : feinter, déséquilibrer, s'esquiver, poursuivre, etc.		2	3
– Actions de coopération-opposition : se démarquer, marquer, faire progresser, faire circuler, etc.		2	3

## MOYENS D'ACTION

### • Types d'activités

– Activités collectives : mini-basket, kin-ball, drapeau, parachute, etc.	1	2	3
– Activités coopératives : jeux, pyramides, etc.	1	2	3
– Activités de combat : judo, badminton, etc.	1	2	3
– Activités de duel : vol du foulard, souque à la corde, etc.	1	2	3

## SAVOIR-ÊTRE

### • Éléments liés à l'éthique

– Règles d'éthique relatives à la situation	1	2	3
– Valeurs développées par le jeu et le sport	1	2	3
– Respect des pairs, des règlements, de l'arbitre	1	2	3
– Équité	1	2	3
– Combativité	1	2	3
– Dépassement de soi	1	2	3
– Acceptation de la victoire et de la défaite	1	2	3
– Appréciation des beaux jeux	1	2	3
– Honnêteté	1	2	3
– Dignité et maîtrise de soi	1	2	3

# Savoirs essentiels

## CONNAISSANCES

### HABITUDES DE VIE

#### • La pratique régulière d'activités physiques

- Bienfaits psychologiques
  - Manifestation d'émotions agréables 2 3
  - Manifestation d'une détente mentale 2 3
  - Maintien ou augmentation de la concentration 2 3
- Bienfaits physiologiques
  - Contribution à la croissance 2 3
  - Contribution à une récupération plus rapide 2 3
- Bienfaits sociaux
  - Maintien ou augmentation de la qualité des relations interpersonnelles harmonieuses 2 3

#### • La pratique sécuritaire d'activités physiques

- Modalités d'utilisation du matériel 1 2 3
- Tenue vestimentaire 1 2 3
- Exercices dommageables 1 2 3
- Comportements à adopter lors de situations potentiellement dangereuses 1 2 3
- Placement et rangement du matériel 1 2 3
- Règles de sécurité relatives aux différents contextes 1 2 3
- Composantes de la pratique d'activités physiques (échauffement, activation, retour au calme) 1 2 3
- Dosage de l'effort 3

#### • La condition physique

- Flexibilité 1 2 3
- Posture 1 2 3
- Endurance cardio-vasculaire 3
- Vigueur musculaire 3

#### • L'hygiène corporelle associée à la pratique d'activités physiques 3

- La relaxation 1 2 3
- La gestion du stress 3

### EFFETS DE LA SÉDENTARITÉ SUR :

- Poids 3
- Flexibilité 3
- Masse musculaire 3
- Etc.

### STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU CORPS

- Structures : os, muscles, cœur, poumons, articulations 1
- Fonctionnement : système cardio-vasculaire, système respiratoire, fonctionnement des muscles, la réponse du corps à l'exercice 2 3

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

Français, langue d'enseignement – Mathématique – Science et technologie –  
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté – Éthique et culture religieuse

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

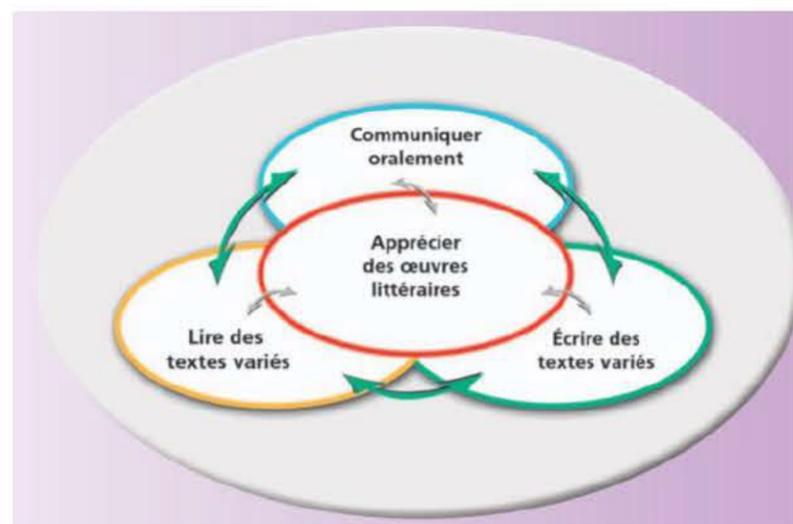
- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en français, langue d'enseignement, de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-FLE@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-FLE@education.gouv.qc.ca)

En français, langue d'enseignement, les élèves sont amenés à développer quatre **COMPÉTENCES** de façon interreliée :

1. Lire des textes variés;
2. Écrire des textes variés;
3. Communiquer oralement;
4. Apprécier des œuvres littéraires.



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ DE RECOURIR À DES CONTEXTES RICHES ET STIMULANTS**, qui prennent largement appui sur les textes authentiques, dont fait partie la littérature jeunesse.
- Visez le développement des compétences de façon contextualisée en offrant aux élèves du **MODELAGE** et un **ÉTAYAGE** adéquat.
- Les textes produits par les élèves ne doivent pas toujours être longs. Les textes courts permettent d'offrir une **RÉTROACTION RAPIDE** et efficace aux élèves, ce qui les aide à s'améliorer.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# Savoirs essentiels

## CONNAISSANCES

### CONNAISSANCES LIÉES AU TEXTE

Exploration et utilisation d'éléments caractéristiques de différents genres de textes	1	2	3
Exploration de quelques éléments littéraires à des fins d'utilisation ou d'appréciation			
– Thèmes et sous-thèmes		2	3
– Personnages (aspect physique, traits de caractère, rôle, importance, actions)	1	2	3
– Temps et lieux du récit	1	2	3
– Séquence des événements	1	2	3
– Valeurs et stéréotypes			3
– Allusions et sous-entendus			3
– Expressions, jeux de sonorités et autres figures de style :			
- Répétition : reprise du même mot (surtout au début du vers) ou reprise d'un même vers à l'intérieur d'autres strophes	1	2	3
- Comparaison : liens entre deux éléments à l'aide de « comme »	1	2	3
- Métaphore : transposition d'un mot ou d'une expression dans un autre registre thématique			3
- Inversion : déplacement de deux termes		2	3
- Mot-valise : fusion de deux parties de mots pour en créer un nouveau		2	3
- Onomatopée : petit bruit ou phénomène codifié sous forme de son	1	2	3
- Allitération : recours exclusif à certaines sonorités	1	2	3
- Rimes : sonorités semblables à la fin de deux ou de plusieurs vers	1	2	3

Exploration et utilisation de la structure des textes	1	2	3
– Récit en trois temps (début, milieu, fin)	1	2	
– Récit en cinq temps (situation de départ, élément déclencheur, péripéties, dénouement, situation finale)		2	3
– Double renversement (fable à deux personnages où ce qui se produit est le contraire de ce que l'on attend)			3
– Dilemmes requérant des choix interactifs (options à choisir, au fur et à mesure, pour la poursuite du récit)			3
– Répétitions avec ajout cumulé de nouveaux éléments	1	2	3
– Un sujet central subdivisé en différents aspects		2	3
– Relations causes/conséquences, problèmes/solutions, sentiments/attitudes			3
– Causalité circulaire (une cause produit un effet qui devient la cause d'un nouvel effet)			3
– Alternance ou opposition d'éléments	1	2	3
– Superposition (texte de départ, hyperliens, hypertexte)			3
– Configuration de schémas, tableaux, encarts (encadrés)		2	3
– Marques du dialogue (deux points, tirets, guillemets)		2	3
– Sections, chapitres, titres, sous-titres, intertitres			3

## CONNAISSANCES LIÉES AU TEXTE (SUITE)

### • Prise en compte des éléments de la situation de communication

– Intention	1	2	3
– Destinataire		2	3
– Contexte	1	2	3
– Registre de langue :			
– Distinction des registres familier et standard	1	2	3
– Formes du registre standard, d'usage courant, reconnues comme correctes et valorisées socialement (ex.: <i>prononciation, finales de mots, formes verbales, vocabulaire, formulation</i> )	1	2	3

### • Prise en compte d'éléments de cohérence

– Idées rattachées au sujet	1	2	3
– Pertinence et suffisance des idées		2	3
– Regroupement par paragraphes		2	3
– Déroulement logique et chronologique		2	3
– Emploi des principaux temps verbaux (passé/présent/futur)		2	3
– Principaux connecteurs ou marqueurs de relation :			
– Séquence (ex. : <i>d'abord, ensuite, enfin, après, finalement, premièrement</i> )	1	2	3
– Cause-effet (ex. : <i>parce que, puisque</i> )		2	3
– Comparaison (ex. : <i>comme, au lieu de</i> )			3
– Coordination (ex. : <i>et, ou</i> )		2	3
– Reprise de l'information en utilisant des termes substitués :			
– Pronoms	1	2	3
– Synonymes		2	3
– Groupes de mots			3

## CONNAISSANCES LIÉES À LA PHRASE

### • Reconnaissance et utilisation des groupes qui constituent la phrase

– Groupe sujet, groupe du verbe (groupe verbal)		2	3
– Groupe complément de phrase			3

### • Reconnaissance et utilisation de plusieurs types et formes de phrases

– Types déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif		2	3
– Formes positive et négative		2	3

### • Recours à la ponctuation

– Point		1	2	3
– Point d'interrogation, point d'exclamation			2	3
– Virgule ( <i>dans les énumérations, pour encadrer ou isoler un groupe de mots, pour juxtaposer des phrases ou des groupes de mots</i> )			2	3

### • Reconnaissance et utilisation des fonctions syntaxiques

– Sujet		2	3
– Groupe du verbe		2	3
– Attribut			3
– Complément de verbe ( <i>direct et indirect</i> )			3
– Complément de phrase			3

### • Accords dans la phrase

– Sujet/verbe (accord du verbe en nombre et en personne avec son pronom-sujet ou son groupe-sujet transformé en pronom)		2	3
– Marques de la conjugaison des verbes inclus dans les mots fréquents aux modes et temps utilisés à l'écrit :			
– Indicatif présent, passé composé, futur simple, imparfait, conditionnel présent; subjonctif présent			
– Finales -s ou -x des verbes accordés avec <i>TU</i>		2	3
– Finales -ons des verbes accordés avec <i>NOUS</i>		2	3
– Finales -ez des verbes accordés avec <i>VOUS</i>		2	3

**CONNAISSANCES LIÉES À LA PHRASE (SUITE)**

- Finales *-e, -s, -ai, -x* des verbes accordés avec *JE* 2 3
- Finales *-e, -a, -d, -t* des verbes accordés avec *ON, IL, ELLE* 2 3
- Finales *-nt* des verbes accordés avec *ILS, ELLES* 2 3
- Passé simple avec *IL, ELLE, ON, ILS, ELLES* 2 3
- Impératif présent 2 3
- Participe présent et passé 2 3
- Sujet/attribut (*accord de l'attribut avec le sujet*) 3
- Sujet/participe passé employé avec l'auxiliaire être 3

**• Reconnaissance et utilisation du groupe du nom**

- Groupe du nom (groupe nominal) 1 2 3
- Nom précédé d'un déterminant 1 2 3
- Nom seul ou pronom 1 2 3
- Tout ce qui peut compléter le nom 3

**• Accords dans le groupe du nom**

- (Déf. + Nom) 1
- (Déf. + Nom + Adj.), (Déf. + Adj. + Nom) 2 3
- Fonctionnement des accords en genre et en nombre des noms et des adjectifs (y compris les participes passés employés comme adjectifs) 2 3

**• Exploration et utilisation du vocabulaire en contexte**

- Mots variés, corrects, précis, évocateurs liés aux thèmes abordés en français et dans les autres disciplines 1 2 3
- Termes utilisés pour consulter des outils de référence (*ex. : index, table des matières, mots-clés, bibliographie, fichier*) 2 3

- Termes liés au monde du livre et de la littérature (*ex. : auteur, illustrateur, livre, recueil, chapitre, page de garde, couverture, quatrième de couverture, collection, éditeur, année de publication, dédicace*) 2 3
- Noms des lettres de l'alphabet et des signes orthographiques 1 2 3
- Vocabulaire visuel constitué de mots fréquents et utiles 1 2
- Familles de mots 3
- Formation des mots (base, préfixe, suffixe) 2 3
- Formation des temps de verbes (radical + terminaisons) 2 3
- Principe alphabétique et combinatoire (règles d'assemblage des relations lettres-sons) 1
- Expressions figées, expressions régionales, expressions courantes, sens commun et sens figuré des mots 2 3
- Termes liés à la construction des concepts grammaticaux et à utiliser en situation de travail sur la langue :
  - Nom (commun/propre), déterminant 1 2 3
  - Pronom, verbe, adjectif 2 3
  - Adverbe, préposition 3

**• Utilisation de l'orthographe conforme à l'usage**

- Formes de 3000 mots fréquents :
  - 500 mots 1 2 3
  - 1000 mots 2 3
  - 1500 mots 3
- Marques du genre et du nombre des noms et des adjectifs inclus dans ces mots fréquents 1 2 3
- Majuscule en début de phrase et aux noms propres 1 2 3

## STRATÉGIES

### STRATÉGIES DE LECTURE

#### • Stratégies de reconnaissance et d'identification des mots d'un texte

- Reconnaître instantanément (globalement) les mots appartenant à son vocabulaire visuel (bagage de mots appris). 1 2 3
- Décoder en contexte les mots nouveaux rencontrés à l'écrit par analyse-synthèse (relations lettres/sons, syllabes). 1 2 3
- Anticiper un mot ou un groupe de mots à partir de ce qui précède. 1 2 3
- Recourir aux correspondances graphophonologiques (relations lettres/sons) pour vérifier si les mots anticipés sont exacts. 1 2 3
- Identifier des mots nouveaux en combinant plusieurs sources d'information (mots avant et après, relations lettres/sons, illustrations ou schémas). 1 2 3
- Repérer les mots porteurs de sens. 2 3

#### • Stratégies de gestion de la compréhension

- Préciser son intention de lecture et la garder à l'esprit. 1 2 3
- Explorer la structure du texte pour orienter la recherche de sens. 1 2 3
- Planifier sa manière d'aborder le texte. 2 3
- Survoler le texte pour anticiper son contenu (titre, illustrations, intertitres, sections). 1 2 3
- Formuler des hypothèses (prédictions) et les réajuster au fur et à mesure. 1 2 3
- Anticiper la suite du texte à partir de ce qui précède. 1 2 3
- Identifier les mots auxquels renvoient les pronoms, les synonymes et les autres termes substitués. 2 3

- Se servir du contexte pour donner du sens aux expressions figées ou aux proverbes. 2 3
- Utiliser les indices relatifs à la ponctuation. 1 2 3
- Évoquer les liens établis par les connecteurs ou marqueurs de relation rencontrés dans le texte. 2 3
- Regrouper des éléments d'information éloignés les uns des autres. 2 3
- Inférer les éléments d'information implicites à partir de divers indices. 2 3
- Retenir l'essentiel de l'information recueillie au plan du contenu. 1 2 3
- Surmonter des obstacles de compréhension par la poursuite de la lecture, des retours en arrière, la relecture d'un mot, d'une phrase ou d'un paragraphe, la reformulation intérieure, le questionnement du texte, l'ajustement de sa vitesse de lecture (la ralentir ou l'accélérer), la consultation d'outils de référence, le recours aux illustrations, aux schémas et aux graphiques, la discussion avec ses pairs. 1 2 3

#### • Stratégies d'évaluation de sa démarche

- Décrire ou expliquer la démarche suivie. 2 3
- Établir des liens entre la démarche utilisée et l'atteinte de son intention de lecture. 2 3
- Évaluer l'efficacité des stratégies retenues. 1 2 3
- S'autoévaluer comme lecteur. 2 3

## STRATÉGIES D'ÉCRITURE

### • Stratégies de planification

- Se rappeler les expériences d'écriture déjà vécues. 2 3
- Utiliser un déclencheur pour stimuler son imaginaire (ex. : *œuvres d'art, illustrations, objets*). 1 2 3
- Préciser son intention d'écriture et la garder constamment à l'esprit. 1 2 3
- Penser au destinataire du texte à produire. 2 3
- Évoquer un contenu possible (exploration et choix des idées). 1 2 3
- Anticiper le déroulement ou l'organisation du texte. 2 3
- Dresser une carte d'exploration, un croquis, un schéma, un plan sommaire ou tout autre forme de support pertinent. 2 3

### • Stratégies de mise en texte

- Rédiger une première version à partir des idées formulées mentalement. 1 2 3
- Retourner aux données du projet d'écriture ou à un support externe. 1 2 3
- Relire la partie rédigée pour enchaîner la suite. 2 3
- Ajouter au fur et à mesure les idées qui surviennent. 2 3

### • Stratégies de révision

- Se demander si ce qui est écrit correspond bien à ce que l'on veut dire. 1 2 3
- Repérer les passages à reformuler. 2 3
- Réfléchir à des modifications possibles. 2 3
- Lire oralement son texte à une ou plusieurs personnes, ou leur demander de le lire, afin d'obtenir des suggestions d'amélioration (structure, contenu, langue). 1 2 3

- Choisir, parmi les suggestions obtenues, celles qui semblent le plus appropriées. 2 3
- Modifier le texte en recourant aux opérations syntaxiques (ajout, effacement, déplacement, remplacement de groupes de mots ou de phrases). 2 3
- Relire son texte plus d'une fois. 1 2 3

### • Stratégies de correction

- Inscrire, s'il y a lieu, des marques, des traces ou des symboles pouvant servir de rappel ou d'aide-mémoire. 1 2 3
- Recourir à une procédure de correction ou d'autocorrection. 1 2 3
- Consulter les outils de référence disponibles. 1 2 3
- Recourir à un autre élève ou à un adulte. 1 2 3
- Utiliser les ressources d'un traitement de texte et d'un correcteur intégré. 2 3

### • Stratégies d'évaluation de sa démarche

- Décrire ou expliquer la démarche suivie. 1 2 3
- Vérifier l'atteinte de l'intention d'écriture. 2 3
- Se prononcer sur l'efficacité des stratégies retenues. 2 3
- S'autoévaluer comme scripteur. 2 3

## STRATÉGIES DE COMMUNICATION ORALE

### • Stratégies d'exploration

- Suivre les règles convenues pour un bon fonctionnement des échanges (ex. : *discussion, conseil de coopération, cercle magique*). 1 2 3
- Dire tout ce qui semble lié au sujet sans en évaluer la pertinence. 1 2 3
- Chercher à préciser sa pensée. 1 2 3
- Recourir à des gestes, des exemples, des illustrations, des objets pour appuyer ses paroles. 1 2 3
- Utiliser de nouveaux mots ou de nouvelles expressions. 1 2 3
- Prendre des risques de formulation, même s'il doit y avoir des répétitions, des maladresses, des hésitations. 1 2 3

### • Stratégies de partage

- Clarifier ses propos ou ses réactions. 1 2 3
- Questionner ses interlocuteurs pour accroître sa compréhension, pour approfondir un sujet ou pour obtenir de la rétroaction. 2 3
- Adapter sa façon de dire à ses interlocuteurs (registre de langue, choix du vocabulaire, structuration des énoncés). 2 3
- Revenir au sujet lorsqu'on s'en éloigne. 2 3
- Soutenir ou valoriser les propos d'autrui (mots d'encouragement, signes de tête, gestes supportants). 2 3
- Recourir à des éléments prosodiques (intonation, débit, volume, rythme) pour appuyer ses propos. 1 2 3
- Ajuster ses paroles en cas d'incompréhension (autorégulation) en reformulant, en paraphrasant ou en expliquant. 3

### • Stratégies d'écoute

- Adopter une attitude d'ouverture. 1 2 3
- Prendre une posture d'écoute (attention, regard dirigé). 1 2 3
- Utiliser le langage non verbal pour montrer son incompréhension, son intérêt, son accord ou son désaccord. 1 2 3
- Interpréter le langage non verbal (signes d'attention, d'intérêt ou d'ennui). 3
- Faire écho, répéter ou reformuler ce qui a été dit. 1 2 3
- Déduire le sens d'expressions ou de mots nouveaux d'après le contexte. 2 3
- Vérifier sa compréhension des propos des autres. 2 3
- Dégager des liens entre les propos échangés. 3

### • Stratégies d'évaluation

- Réfléchir à la qualité de son écoute et de ses interventions. 1 2 3
- Effectuer un retour sur l'ensemble de la situation d'interaction. 2 3
- Préciser des éléments moins compris de sa communication (métacommunication). 3

## STRATÉGIES LIÉES À L'APPRÉCIATION D'ŒUVRES LITTÉRAIRES

- S'ouvrir à l'expérience littéraire. ① ② ③
- Être à l'écoute de ses émotions et de ses sentiments. ② ③
- Établir des liens avec ses expériences personnelles. ① ② ③
- Établir des liens avec d'autres œuvres. ② ③
- Se représenter mentalement le contenu. ① ② ③
- Constater le traitement de la langue dans le texte pour susciter certains effets. ③
- Reconnaître ce qui appartient au réel et ce qui appartient à l'imaginaire. ② ③
- Échanger avec d'autres personnes. ① ② ③
- Se questionner à propos d'une œuvre. ③

## STRATÉGIES LIÉES À LA GESTION ET À LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION

- Inventorier et organiser ses questions portant sur le sujet à traiter. ① ② ③
- Repérer, à l'aide de mots-clés, des sources documentaires pertinentes (ex. : *fichiers, catalogues, répertoires, index, table des matières, bibliographies, banques de données*). ③
- Trouver et consulter des documents de différentes sources (ex. : *encyclopédies, cédéroms, Internet, émissions de télévision*). ② ③
- Rencontrer et interroger, s'il y a lieu, des personnes-ressources. ② ③
- Sélectionner des éléments d'information utiles (réponses aux questions, nouvelles informations, etc.). ① ② ③
- Regrouper ou classifier les éléments d'information retenus. ① ② ③
- Paraphraser, reformuler, transposer, résumer les idées retenues. ③
- Citer correctement ses sources d'inspiration et ses références. ③
- Choisir un mode de présentation pertinent (ex. : *vidéo, affiche, jeu, transparents, exposé, saynète, article pour le journal, petit livre*). ① ② ③
- Présenter oralement, par écrit ou selon un mode multimédia, les résultats de sa démarche. ① ② ③

## TECHNIQUES

### • Apprentissage de la calligraphie

- Écriture script (formation des lettres minuscules et majuscules) 1 2
- Écriture cursive (formation des lettres minuscules) 1 2
- Espacement régulier entre les lettres (caractères script) 1 2
- Espacement régulier entre les mots 1 2
- Adoption d'un format approprié selon le projet ou la tâche 2 3
- Aisance et lisibilité 2 3

### • Utilisation de manuels de référence et d'outils informatiques

- Maîtrise de l'ordre alphabétique (préalable) 1
- Utilisation des indications et abréviations fournies pour trouver diverses informations dans un dictionnaire, une grammaire, des tableaux de conjugaison 2 3
- Distinction des icônes informatiques pour effectuer des opérations simples 2 3
- Vérification à l'aide d'un correcteur intégré dans un logiciel de traitement de texte 3
- Recours au dictionnaire intégré dans un logiciel de traitement de texte 3
- Utilisation d'un logiciel de traitement de texte 1 2 3
- Modes d'accès à des banques de données 3
- Recours à des mots-clés et à des moteurs de recherche 3

# PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

## Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - o cerner les besoins de vos élèves;
  - o choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en mathématique de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

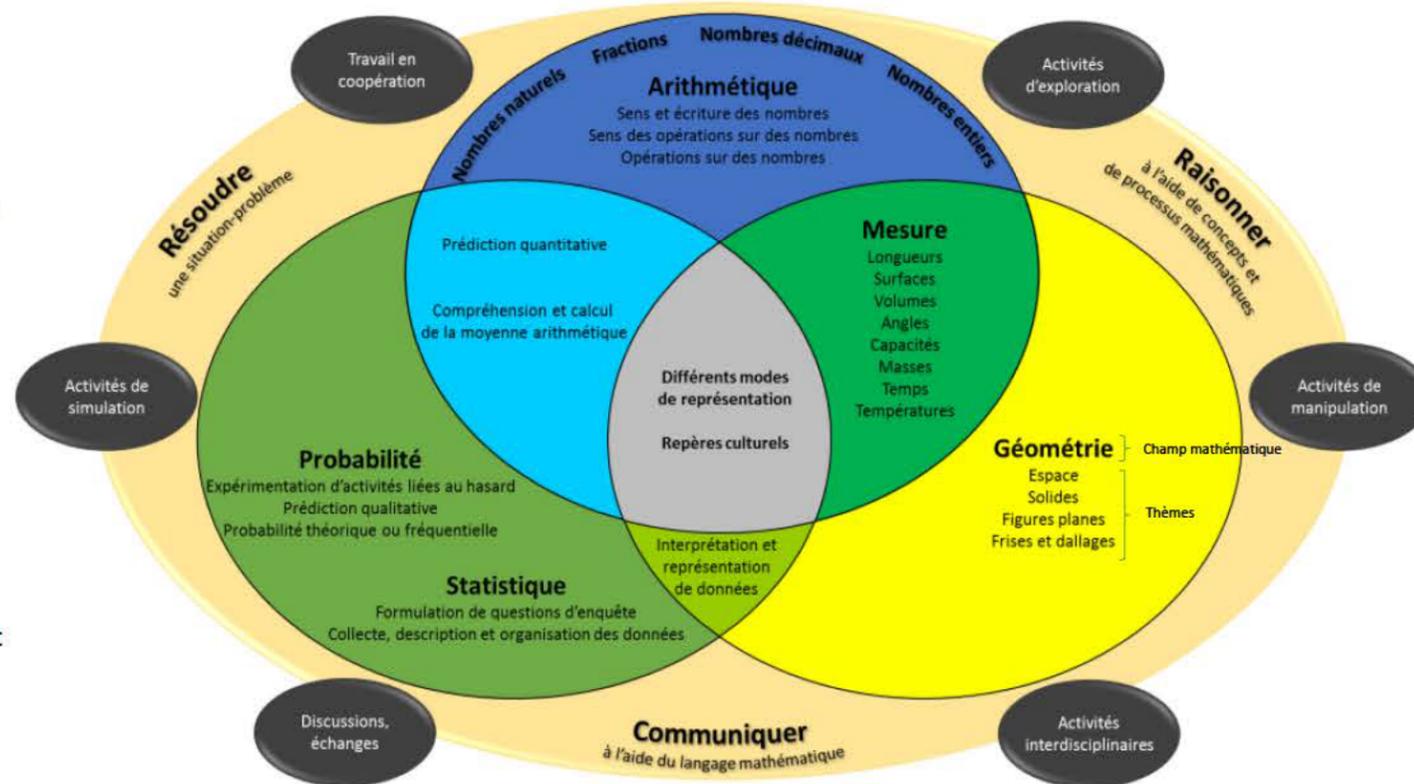
✉ [FGJ-math@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-math@education.gouv.qc.ca)

En mathématique, les élèves développent trois **COMPÉTENCES** :

1. Résoudre une situation-problème;
2. Reasonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques;
3. Communiquer à l'aide du langage mathématique.

La distinction entre les trois compétences est essentiellement une question d'accent mis sur différentes facettes de l'exercice de la pensée mathématique.

Le schéma ci-contre présente divers **LIENS INTRADISCIPLINAIRES** dont il faut tenir compte dans la construction des savoirs mathématiques et le développement des compétences.



## Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ D'ABORDER CHACUN DES CHAMPS MATHÉMATIQUES** et, plus précisément, **CHACUN DES THÈMES** présentés dans le schéma :
  - o **VEILLEZ À METTRE VOS ÉLÈVES EN CONTACT AVEC TOUS LES THÈMES** plutôt que de viser la maîtrise de l'ensemble des concepts et processus mathématiques;
  - o Il ne faut pas oublier que la progression des apprentissages en mathématique prévoit que les concepts et processus seront **APPROFONDIS OU RÉINVESTIS AU COURS DES ANNÉES SUIVANTES**.
- **OPTÉZ POUR DES TÂCHES QUI VISENT À LA FOIS UNE OU DES COMPÉTENCES ET PLUSIEURS CONCEPTS** d'un ou de plusieurs champs mathématiques. Vous optimiserez ainsi le temps d'apprentissage de vos élèves et couvrirez plus largement le programme d'études.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

## Savoirs essentiels

## ARITHMÉTIQUE : SENS ET ÉCRITURE DES NOMBRES

## • Nombres naturels

- Nombres naturels inférieurs à 1000 (unité, dizaine, centaine) : lecture, écriture, chiffre, nombre, comptage, dénombrement, représentation, comparaison, classification, ordre, expressions équivalentes, décomposition, régularités, propriétés (nombres pairs, nombres impairs), droite numérique 1
- Nombres naturels inférieurs à 100 000 (unité de mille ou millier, dizaine de mille) : lecture, écriture, représentation, comparaison, classification, ordre, expressions équivalentes, décomposition, régularités, propriétés (nombres carrés, premiers ou composés), droite numérique 2
- Nombres naturels inférieurs à 1 000 000 (centaine de mille) : lecture, écriture, représentation, comparaison, classification, ordre, expressions équivalentes, décomposition, régularités, droite numérique 3

- Puissance, exposant 3
- Approximation 1 2 3

## • Fractions

- Fractions en lien avec le quotidien de l'élève 1
- Fractions à partir d'un tout ou d'une collection d'objets : lecture, écriture, numérateur, dénominateur, représentations variées (concrètes ou imagées), parties équivalentes, comparaison à 0, à  $\frac{1}{2}$  et à 1 2
- Fractions : lecture, écriture, numérateur, dénominateur, représentations variées, ordre, comparaison, expressions équivalentes, fractions équivalentes 3
- Pourcentage 3

## • Nombre décimaux

- Nombres décimaux jusqu'à l'ordre des centièmes (dixième, centième) : lecture, écriture, représentations variées, ordre, expressions équivalentes, décomposition 2
- Nombres décimaux jusqu'à l'ordre des millièmes (dixième, centième, millième) : lecture, écriture, représentations variées, ordre, expressions équivalentes, décomposition 3
- Approximation 2 3

## • Utilisation des nombres

- Passage d'une forme d'écriture à une autre : notation fractionnaire, notation décimale, pourcentage 3
- Choix d'une forme d'écriture selon le contexte 3

## • Nombres entiers

- Lecture, écriture, comparaison, ordre, représentation 3

## ARITHMÉTIQUE : SENS DES OPÉRATIONS SUR DES NOMBRES

### • Nombres naturels

- Opération, sens des opérations : addition (ajout, réunion, comparaison), somme, soustraction (retrait, complément, comparaison), différence, terme, terme manquant, droite numérique, multiplication (addition répétée, produit cartésien, etc.) et division (soustraction répétée, partage, contenance) ①
- Choix de l'opération : addition, soustraction ①
- Sens des opérations : multiplication (addition répétée, produit cartésien, etc.), produit, facteur, multiples d'un nombre naturel, division (soustraction répétée, partage, contenance), quotient, reste, dividende, diviseur, ensemble des diviseurs d'un nombre naturel, caractères de divisibilité ② ③
- Choix de l'opération : multiplication, division ② ③
- Sens de la relation d'égalité (équation), sens de la relation d'équivalence ① ② ③
- Relations entre les opérations ① ② ③
- Propriété des opérations : commutativité ①
- Propriété des opérations : associativité ②
- Propriété des opérations : distributivité ③
- Priorité des opérations (suite d'opérations sur les nombres naturels) ③

### • Nombres décimaux

- Sens des opérations : addition et soustraction ②
- Sens des opérations : multiplication et division ③

### • Fractions

- Sens des opérations (à l'aide d'un matériel concret et de schémas) : addition, soustraction et multiplication par un nombre naturel ③

## ARITHMÉTIQUE : OPÉRATIONS SUR DES NOMBRES

### • Nombres naturels

- Approximation du résultat d'une opération : addition, soustraction ①
- Approximation du résultat d'une opération : addition, soustraction, multiplication, division ② ③
- Calcul mental, processus personnels : addition, soustraction ①
- Calcul mental, processus personnels : addition, soustraction, multiplication, division ② ③
- Répertoire mémorisé :
  - Additions ( $0 + 0$  à  $10 + 10$ ) en lien avec les soustractions correspondantes ①
  - Multiplications ( $0 \times 0$  à  $10 \times 10$ ) en lien avec les divisions correspondantes ②
- Calcul écrit, processus personnels : addition, soustraction ①
- Calcul écrit, processus personnels : multiplier un nombre à 3 chiffres par un nombre à 1 chiffre ②
- Calcul écrit, processus personnels : diviser un nombre à 3 chiffres par un nombre à 1 chiffre ②
- Calcul écrit, processus conventionnels : additionner deux nombres à 4 chiffres ②
- Calcul écrit, processus conventionnels : soustraire un nombre à 4 chiffres d'un nombre à 4 chiffres dont la différence est supérieure à 0 ②
- Calcul écrit, processus conventionnels : multiplier un nombre à 3 chiffres par un nombre à 2 chiffres ③
- Calcul écrit, processus conventionnels diviser un nombre à 4 chiffres par un nombre à 2 chiffres, exprimer le reste sous la forme d'un nombre en écriture décimale sans dépasser la position des centièmes ③
- Suite d'opérations en respectant leur priorité ③

**ARITHMÉTIQUE : OPÉRATIONS SUR DES NOMBRES (SUITE)**

- Régularités : suite de nombres, famille d'opérations 1 2 3
- Décomposition en facteurs premiers 2 3
- Divisibilité par 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 3

**• Nombres décimaux**

- Approximation du résultat d'une opération 2 3
- Calcul mental : addition, soustraction 2
- Calcul mental : addition, soustraction, multiplication, division 3
- Calcul écrit : addition, soustraction dont le résultat ne dépasse pas l'ordre des centièmes 2
- Calcul écrit : multiplication dont le produit ne dépasse pas la position des centièmes, division par un nombre naturel inférieur à 11 3
- Calcul mental : multiplication et division des nombres décimaux par 10, 100, 1000 3

**• Fractions**

- Établissement de fractions équivalentes 3
- Réduction de fractions, fraction irréductible 3
- À l'aide d'un matériel concret et de schémas, addition de fractions dont le dénominateur de l'une est un multiple de l'autre 3
- À l'aide d'un matériel concret et de schémas, soustraction de fractions dont le dénominateur de l'une est un multiple de l'autre 3
- À l'aide d'un matériel concret et de schémas, multiplication d'un nombre naturel par une fraction 3

**GÉOMÉTRIE : FIGURES GÉOMÉTRIQUES ET SENS SPATIAL**

**• Espace**

- Repérage d'objets et de soi dans l'espace, relations spatiales (devant, sur, à gauche, etc.) 1
- Repérage sur un axe 1 2 3
- Repérage dans un plan 1 2
- Repérage dans le plan cartésien 2 3

**• Solides**

- Comparaison et construction : prisme, pyramide, boule, cylindre, cône 1
- Comparaison des objets de l'environnement aux solides 1
- Attributs (nombre de faces, base) : prisme, pyramide 1
- Description de prismes et de pyramides à l'aide de faces, de sommets, d'arêtes 2
- Développement de prismes et de pyramides 2
- Classification de prismes et de pyramides 2
- Reconnaissance du développement de polyèdres convexes 3
- Expérimentation de la relation d'Euler (relation entre les faces, les sommets et les arêtes d'un polyèdre convexe) 3

**• Figures planes**

- Comparaison et construction de figures composées de lignes courbes fermées ou de lignes brisées fermées 1
- Identification du carré, du rectangle, du triangle, du cercle et du losange 1
- Description du carré, du rectangle, du triangle et du losange 1
- Description de polygones convexes et non convexes 2

## GÉOMÉTRIE : FIGURES GÉOMÉTRIQUES ET SENS SPATIAL (SUITE)

- Description des quadrilatères dont le trapèze et le parallélogramme : segments parallèles, segments perpendiculaires, angle droit, angle aigu, angle obtus 2
- Classification des quadrilatères 2
- Construction de lignes parallèles et de lignes perpendiculaires 2
- Description de triangles : triangle rectangle, triangle isocèle, triangle scalène, triangle équilatéral 3
- Classification de triangles 3
- Mesure d'angles en degrés à l'aide d'un rapporteur d'angles 3
- Étude du cercle : rayon, diamètre, circonférence, angle au centre 3

### • Frises et dallages

- Observation et production de régularités à l'aide de figures géométriques 2
- Figures isométriques (mêmes mesures) 1
- Observation et production (grilles, papier calque) de frises par réflexion : réflexion, axe de réflexion 2
- Observation et production de dallages à l'aide de la réflexion 2
- Observation et production (grilles, papier calque) de frises par translation : translation, flèche de translation (longueur, direction, sens) 3
- Observation et production de dallages à l'aide de la translation 3

## MESURE

### • Longueurs : estimation et mesurage

- Dimensions d'un objet 1
- Unités non conventionnelles : comparaison, construction de règles 1

- Unités conventionnelles (m, dm, cm) 1
- Unités conventionnelles (m, dm, cm, mm) 2
- Unités conventionnelles (km, m, dm, cm, mm) 3
- Relations entre les unités de mesure 2 3
- Périmètre, calcul du périmètre 2

### • Angles : estimation et mesurage

- Comparaison d'angles (droit, aigu, obtus) 2
- Degré 3

### • Surfaces : estimation et mesurage

- Unités non conventionnelles 2
- Unités conventionnelles ( $m^2$ ,  $dm^2$ ,  $cm^2$ ), relations entre les unités de mesure 3

### • Volumes : estimation et mesurage

- Unités non conventionnelles 2
- Unités conventionnelles ( $m^3$ ,  $dm^3$ ,  $cm^3$ ), relations entre les unités de mesure 3

### • Capacités : estimation et mesurage

- Unités non conventionnelles 3
- Unités conventionnelles (L, mL), relations entre les unités de mesure 3

### • Masses : estimation et mesurage

- Unités non conventionnelles 3
- Unités conventionnelles (kg, g), relations entre les unités de mesure 3

**MESURE (SUITE)**

• **Temps : estimation et mesurage**

- Unités conventionnelles, durée (jour, heure, minute, seconde, cycle quotidien, cycle hebdomadaire, cycle annuel) 1 2
- Relations entre les unités de mesure 3

• **Températures : estimation et mesurage**

- Unité conventionnelle (°C) 3

**STATISTIQUE**

- Formulation de questions d'enquête 1 2 3
- Collecte, description et organisation de données à l'aide de tableaux 1 2 3
- Interprétation des données à l'aide d'un diagramme à bandes, d'un diagramme à pictogrammes et d'un tableau 1
- Représentation des données à l'aide d'un diagramme à bandes, d'un diagramme à pictogrammes et d'un tableau 1
- Interprétation des données à l'aide d'un diagramme à ligne brisée 2
- Représentation des données à l'aide d'un diagramme à ligne brisée 2
- Interprétation des données à l'aide d'un diagramme circulaire 3
- Sens et calcul de la moyenne arithmétique 3

**PROBABILITÉ**

- Expérimentation d'activités liées au hasard 1 2 3
- Prédiction d'un résultat (certain, possible ou impossible) 1 2 3
- Dénombrement de résultats possibles d'une expérience aléatoire simple 1
- Probabilité qu'un événement simple se produise (plus probable, également probable, moins probable) 2 3
- Dénombrement de résultats possibles d'une expérience aléatoire à l'aide d'un tableau, d'un diagramme en arbre 2 3
- Comparaison des résultats d'une expérience aléatoire aux résultats théoriques connus 3
- Simulation avec ou sans l'aide de l'ordinateur 2 3

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en science et technologie de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

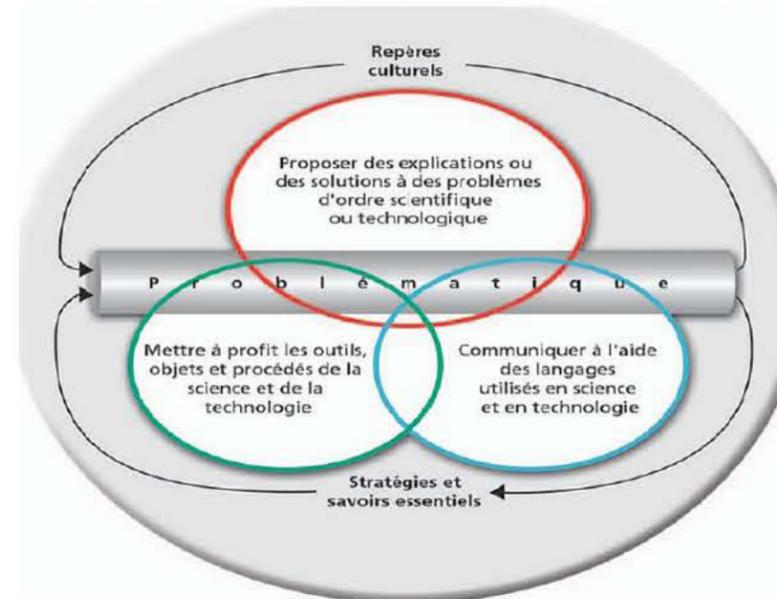
✉ [FGJ-science@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-science@education.gouv.qc.ca)

Au premier cycle, les élèves développent la compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* à travers les autres programmes disciplinaires.



Au deuxième et au troisième cycle, les élèves développent trois compétences :

1. Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique et technologique;
2. Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie;
3. Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ D'ABORDER DES NOTIONS SE RATTACHANT À CHACUN DES UNIVERS À L'ÉTUDE** (univers vivant, univers matériel et Terre et espace).
- Favorisez des activités qui développent **DES STRATÉGIES D'EXPLORATION, D'INSTRUMENTATION ET DE COMMUNICATION**.
- **OPTEZ POUR DES PROBLÉMATIQUES CONCRÈTES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT (1<sup>er</sup> cycle) ET ÉLARGI (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle) DES ÉLÈVES.**



Consultez les documents officiels :

[education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# Savoirs essentiels

Les savoirs essentiels du premier cycle portent sur des concepts et phénomènes simples de l'environnement immédiat. La liste ci-après n'est ni prescriptive ni exhaustive, mais donne un aperçu de ce qui peut être abordé à cette étape du développement de l'élève.

## CONNAISSANCES

### • L'univers matériel

- Classification d'objets selon leurs propriétés et caractéristiques  
(*ex. : forme, taille, couleur, texture, odeur*) 1
- Conservation de la matière (*ex. : masse, forme, surface, quantité liquide, longueur*) 1
- Mélanges
  - Substances miscibles et non miscibles  
(*ex. : eau et lait; eau et huile*) 1
  - Substances solubles et non solubles 1
- Absorption 1
- Perméabilité et imperméabilité 1
- État solide, liquide, gazeux; changements d'état (*ex. : évaporation*) 1
- Fricction (*ex. : pousser sur un objet, faire glisser un objet, faire rouler un objet*) 1
- Transparence (*ex. : translucidité, opacité*) 1
- Aimants (caractéristiques et utilisations) 1
- Produits domestiques courants (*ex. : propriétés, usages, symboles de sécurité*) 1
- Objets techniques usuels 1
  - Description des pièces et des mécanismes 1
  - Identification des besoins à l'origine de cet objet 1

### • La Terre et l'Espace

- Lumière et ombre 1
- Température (instruments de mesure et saisons) 1
- Eau sous toutes ses formes (nuages, pluie, rivières, lacs, océans) 1
- Système Terre-Lune-Soleil 1

### • L'univers vivant

- Anatomie externe de l'homme 1
- Techniques alimentaires (*ex. : fabrication du beurre, du pain*) 1
- Croissance d'une plante (besoins de la plante) 1
- Alimentation d'animaux domestiques et sauvages 1
- Adaptation d'un animal à son milieu (*ex. : anatomie, comportement*) 1
- Utilisation du vivant pour la consommation (alimentation, logement, produits d'usage courant) 1

# Savoirs essentiels

Les savoirs essentiels se répartissent en trois grands domaines avec lesquels l'élève doit être mis en contact : l'univers matériel, la Terre et l'Espace, l'univers vivant. Ils s'articulent autour de quelques concepts unificateurs qui permettent de faire des liens entre les domaines : la matière; l'énergie; les forces et les mouvements; les systèmes et l'interaction.

Ces concepts unificateurs regroupent un certain nombre de notions propres à chacun des domaines. Ces notions, dont le choix est laissé à l'initiative de l'enseignant, doivent être abordées par le biais de problématiques concrètes explorées par les élèves à l'aide de matériel de manipulation. Ces problématiques peuvent être introduites par des activités fonctionnelles (ex. : *discussion, remue-méninges, lecture*) et conclues par des activités de structuration (ex. : *réseau notionnel, rapport, présentation*).

Les exemples placés entre parenthèses à la suite de plusieurs notions fournissent des balises pour délimiter l'étendue que l'on devrait accorder aux savoirs essentiels en cause. Ils permettent d'illustrer le niveau de complexité auquel ces notions peuvent être étudiées au primaire.

## CONNAISSANCES

### L'UNIVERS MATÉRIEL

#### • Matière

- Les propriétés et les caractéristiques de la matière sous différents états (solide, liquide, gazeux) :
  - forme 2
  - couleur 2
  - texture 2
  - masse et poids 2
  - masse volumique (ex. : *petits objets légers et lourds, gros objets légers et lourds*) 2
  - densité et flottabilité 2 3

- autres propriétés physiques (ex. : *élasticité, dureté, perméabilité et imperméabilité, solubilité*) 3
- matériaux qui composent un objet 3
- Les transformations de la matière
  - sous forme de changements physiques (ex. : *casser, broyer, changements d'état*) 2
  - sous forme de changements chimiques (ex. : *réactions chimiques simples : rouille, combustion, acide-base*) 3
  - fabrication de produits domestiques (ex. : *savon, papier*) 2 3

#### • Énergie

- Les formes d'énergie :
  - formes d'énergie (ex. : *mécanique, électrique, chimique, calorifique, lumineuse, sonore, nucléaire*) 2
  - sources d'énergie (ex. : *eau en mouvement, réaction chimique dans une pile, rayonnement solaire*) 3
- La transmission de l'énergie :
  - conductibilité thermique (ex. : *conducteurs et isolants*) 3
  - conductibilité électrique (ex. : *conducteurs et isolants*) 3
  - circuits électriques simples 3
  - ondes sonores (ex. : *volume, timbre, écho*) 2
  - rayonnement lumineux (ex. : *réflexion, réfraction*) 3
  - convection (ex. : *dans les gaz et dans les liquides*) 2
- La transformation de l'énergie :
  - consommation et conservation de l'énergie par l'homme (ex. : *compteur électrique, isolation*) 2 3
  - transformation de l'énergie d'une forme à une autre (ex. : *transformation par les machines*) 2 3

#### • Forces et mouvements

- Effets de l'attraction gravitationnelle sur un objet (ex. : *chute libre, pendule*) 3

**L'UNIVERS MATÉRIEL (SUITE)**

- Effet de l'attraction électrostatique (ex. : papier attiré par objet chargé) 2 3
  - Effet de l'attraction électromagnétique (ex. : aimant, électroaimant) 3
  - Pression (ex. : pression dans un ballon, aile d'avion) 3
  - Effets d'une force sur la direction d'un objet (ex. : pousser, tirer) 2
  - Effets combinés de plusieurs forces sur un objet (ex. : renforcement, opposition) 3
  - Caractéristiques du mouvement (ex. : direction, vitesse) 2
- 
- **Systèmes et interaction**
- 
- Machines simples (ex. : levier, plan incliné, vis, poulie, treuil) 2
  - Autres machines (ex. : chariot, roue hydraulique, éolienne) 3
  - Fonctionnement d'objets fabriqués (ex. : matériaux, formes, fonctions) 2 3
  - Servomécanisme et robots 3
  - Technologie du transport (ex. : automobile, avion, bateau) 2 3
  - Technologie de l'électron (ex. : téléphone, radio, enregistrement du son, télévision, transistor, microprocesseur, ordinateur) 2 3
- 
- **Techniques et instrumentation**
- 
- Fabrication (ex. : interprétation de plans, traçage, découpage, assemblage, finition) 2 3
  - Utilisation d'instruments de mesure simples (ex. : règles, compte-gouttes, balance, thermomètre) 2 3
  - Utilisation de machines simples
  - Utilisation d'outils (ex. : pince, tournevis, marteau, clé, gabarit simple) 2 3

- Conception et fabrication d'instruments, d'outils, de machines, de structures (ex. : ponts, tours), de dispositifs (ex. : filtration de l'eau), de modèles (ex. : planeur), de circuits simples 2 3
- 
- **Langage approprié**
- 
- Terminologie liée à la compréhension de l'univers matériel 2 3
  - Conventions et modes de représentation propre aux concepts à l'étude 2 3
    - Symboles (H<sub>2</sub>O) 3
    - Graphiques (ex. : pictogramme, histogramme) 2 3
    - Tableaux 2 3
    - Dessins, croquis 2 3
    - Normes et standardisation 2 3

**LA TERRE ET L'ESPACE**

- **Matière**
- 
- Les propriétés et caractéristiques de la matière terrestre
    - sol, eau et air 2
    - traces de vivant et fossiles 2
    - classification de roches et minéraux 3
  - L'organisation de la matière :
    - cristaux 2
    - structure de la Terre (ex. : continents, océans, calottes glaciaires, montagnes, volcans) 3
  - La transformation de la matière
    - cycle de l'eau 2
    - phénomènes naturels (ex. : érosion, foudre) 3

## LA TERRE ET L'ESPACE (SUITE)

### • Énergie

- Les sources d'énergie :
  - énergie solaire 2
  - énergie hydraulique (ex. : *barrage hydroélectrique, énergie marémotrice*) 2
  - énergie éolienne 2
  - énergie fossile 3
- La transmission de l'énergie (ex. : *rayonnement*) 3
- La transformation de l'énergie :
  - énergies renouvelables 2
  - énergies non renouvelables 3

### • Forces et mouvements

- La rotation de la Terre (ex. : *jour et nuit, déplacement apparent du Soleil et des étoiles*) 2
- Les marées 3

### • Systèmes et interaction

- Le système Soleil-Terre-Lune 2
- Le système solaire 3
- Les saisons 3
- Les étoiles et les galaxies (ex. : *constellations*) 2 3
- Les systèmes météorologiques (ex. : *nuages, précipitations, orages*) et les climats 2 3
- Technologies de la Terre, de l'atmosphère et de l'Espace (ex. : *sismographe, prospection, prévision météorologique, satellites, station spatiale*) 2 3

### • Techniques et instrumentation

- Utilisation d'instruments d'observations simples (ex. : *jumelles, télescope, binoculaire*) 2 3
- Utilisation d'instruments de mesure simples (ex. : *règles, balance, thermomètre, girouette, baromètre, anémomètre, hygromètre*) 2 3
- Conception, fabrication d'instruments de mesure et de prototypes 2 3

### • Langage approprié

- Terminologie liée à la compréhension de la Terre et de l'Univers 2 3
- Conventions et modes de représentation (ex. : *globe terrestre, constellations*) 2 3
- Dessins, croquis 2 3

## L'UNIVERS VIVANT

### • Matière

- Les caractéristiques du vivant :
  - métabolisme des végétaux et des animaux (ex. : *nutrition, respiration, croissance, mort*) 2 3
  - la reproduction des végétaux et des animaux 2 3
- L'organisation du vivant :
  - classification des êtres vivants (ex. : *micro-organismes, champignons, végétaux, animaux*) 2
  - anatomie des végétaux (ex. : *parties de la plante*) 2
  - anatomie des animaux (ex. : *parties et principaux systèmes*) 2
  - sens (*vue, ouïe, odorat, goût, toucher*) 2
  - système reproducteur de l'homme et de la femme 3
- Les transformations du vivant
  - croissance des végétaux et des animaux 2
  - métamorphoses (ex. : *papillon, grenouille*) 3

**L'UNIVERS VIVANT (SUITE)**

- croissance et développement de l'homme et de la femme 3
- évolution des êtres vivants 3

---

- **Énergie**

---

- Les sources d'énergie des êtres vivants :
  - alimentation chez les animaux (ex. : besoins en eau, glucides, lipides, protéines, vitamines, minéraux) 2
  - photosynthèse chez les végétaux (ex. : besoins en eau et gaz carbonique) 3
  - technologies de l'agriculture et de l'alimentation (ex. : croisements et bouturage de plantes, sélection et reproduction des animaux, fabrication d'aliments, pasteurisation) 2 3
- La transformation de l'énergie chez les êtres vivants :
  - chaînes alimentaires 2
  - pyramides alimentaires 3

---

- **Forces et mouvement**

---

- Les mouvements chez les animaux (ex. : reptation, marche, vol) 2
- Les mouvements chez les végétaux (ex. : phototropisme, hydrotropisme, géotropisme) 3

---

- **Systèmes et interaction**

---

- L'interaction entre les organismes vivants et leur milieu
  - habitats des êtres vivants 2
  - parasitisme, prédation 2
  - adaptation (ex. : mimétisme) 3
- L'interaction entre l'être humain et son milieu 2 3
- Technologies de l'environnement (ex. : recyclage, compostage) 2 3

---

- **Techniques et instrumentation**

---

- Utilisation d'instruments d'observations simples (ex. : loupe, binoculaire, jumelles, microscope) 2 3

- Utilisation d'instruments de mesure simples (ex. : règles, compte-gouttes, balance, thermomètre) 2 3
- Conception, fabrication d'environnements (ex. : aquarium, terrarium, incubateur, serre) 2 3

---

- **Langage approprié**

---

- Terminologie liée à la compréhension de l'univers vivant 2 3
- Conventions (ex. : clé d'identification de plantes et d'animaux) 2 3
- Graphiques (ex. : pictogramme, histogramme) 2 3
- Tableaux (ex. : tableaux de classification de plantes et d'animaux) 2 3
- Dessins, croquis 2 3

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

1

Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.

2

Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en univers social de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-US@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-US@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** de façon dynamique :

### 1. Lire l'organisation d'une société sur son territoire

- Établir des liens de continuité avec le présent
- Situer la société et son territoire dans l'espace et dans le temps
- Établir des liens entre des caractéristiques de la société et l'aménagement de son territoire
- Établir des liens entre des atouts, des contraintes du territoire et l'organisation de la société
- Préciser l'influence de personnages ou l'incidence d'événements sur l'organisation sociale et territoriale

### 2. Interpréter le changement dans une société et sur son territoire

- Situer une société et son territoire dans l'espace et dans le temps à deux moments
- Relever les principaux changements survenus dans l'organisation d'une société et de son territoire
- Préciser des causes et des conséquences des changements
- Préciser l'influence de personnages ou l'incidence d'événements sur ces changements
- Justifier son interprétation des changements
- Dégager des traces de ces changements dans notre société et sur notre territoire

### 3. S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire

- Situer les sociétés et leur territoire dans l'espace et dans le temps
- Dégager les principales ressemblances et différences entre les sociétés et entre les territoires
- Préciser des causes et des conséquences de ces différences
- Prendre position face aux forces et aux faiblesses perçues des sociétés et de leur territoire
- Justifier sa vision de la diversité des sociétés et de leur territoire

### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Privilégiez des activités permettant de développer la capacité à raisonner en adoptant les perspectives **DE L'ESPACE ET DU TEMPS** :
  - amener les élèves à s'intéresser aux **PROBLÈMES POSÉS PAR L'UTILISATION ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** ici et ailleurs dans le monde;
  - amener les élèves à s'approprier graduellement une **MÉTHODE DE RECHERCHE** propre à la géographie et à l'histoire;
  - préparer les élèves à **PARTICIPER DE FAÇON ACTIVE** à la société.



Consultez les documents officiels :  
[education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# Savoirs essentiels (1<sup>er</sup> cycle)

## CONNAISSANCES

- Faits
    - de la vie de l'élève
    - de celle de ses proches
  - Personnes
    - traits physiques à différents moments de la vie
    - activités à différents âges de la vie
    - objets utilisés couramment
  - Groupes
    - membres (nombre, rôles)
    - besoins
    - interdépendance dans la satisfaction des besoins
    - règles communes de fonctionnement
  - Paysages
    - éléments naturels
    - éléments humains
- ⇒ auxquels l'élève appartient

- ◆ ici
  - ◆ ailleurs
  - ◆ hier
  - ◆ aujourd'hui
- ⇔ ressemblances  
⇔ différences  
⇔ changements

## TECHNIQUES

- Techniques relatives au temps :
    - ⇔ ligne du temps
    - ⇔ calendrier
  - Techniques relatives à l'espace :
    - ⇔ plan simple
    - ⇔ illustration
    - ⇔ maquette
    - ⇔ terrain
- construction
  - lecture
  - utilisation de repères
  - calcul de durée
  - situation de faits de la vie de l'élève et de celle de ses proches
- lecture
  - localisation
  - utilisation de repères
  - utilisation des points cardinaux
  - orientation

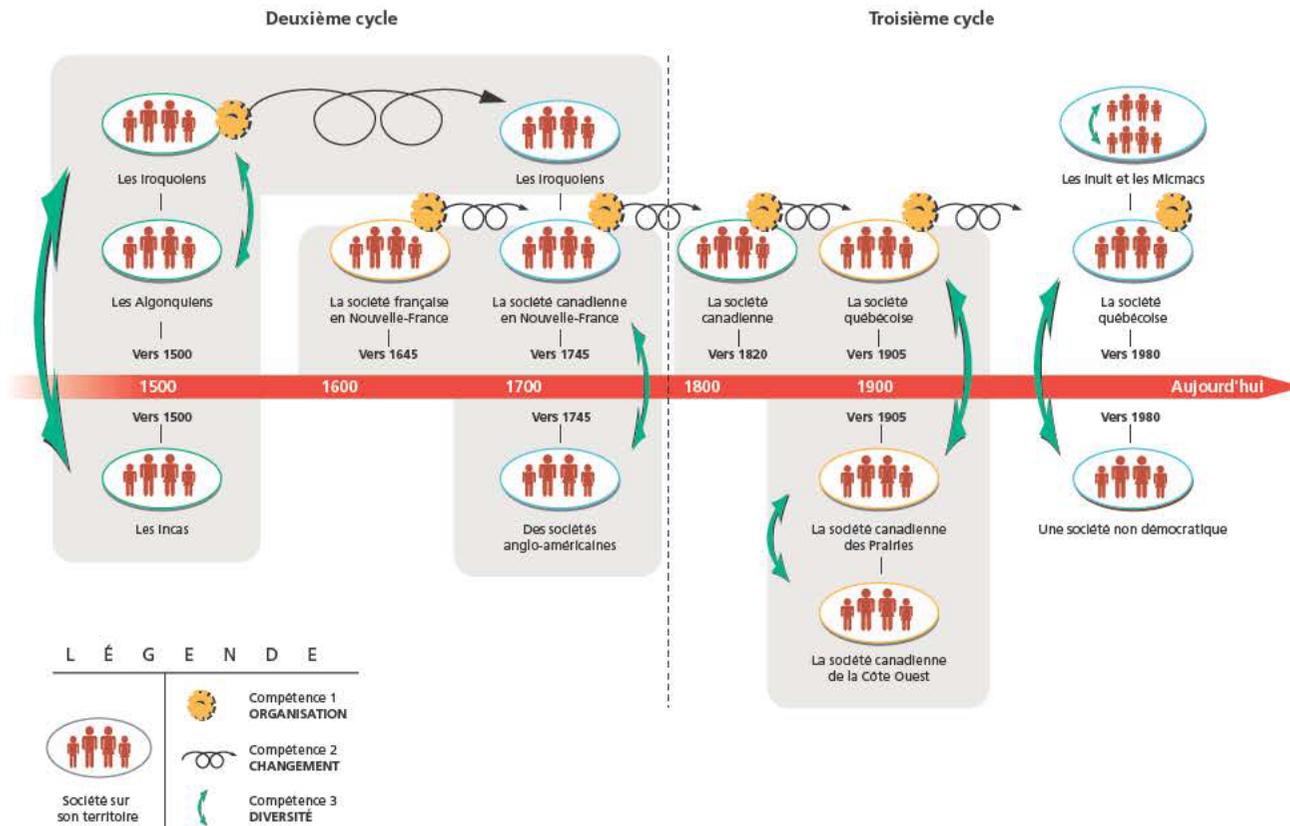
## Savoirs essentiels (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)

### CONNAISSANCES

Le développement des compétences prescrites commande que l'élève soit amené à se questionner sur des réalités sociales et territoriales actuelles pour rechercher leur origine ou leur explication dans des réalités sociales et territoriales du passé. Les connaissances relatives à chaque société sur son territoire permettent à l'élève de construire une explication qui donne du sens au présent. Les sociétés et les territoires prescrits contribuent à donner à l'élève une vision d'ensemble du territoire canadien et de certains points de repère de l'histoire du Québec et du Canada.

#### Schéma 10.2

#### Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté



Note. – L'indication « vers » offre une latitude, avant ou après l'année mentionnée.

## GRILLES D'ÉTUDE DE DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS ET DE LEUR TERRITOIRE

Lire l'organisation d'une société sur son territoire, en interpréter le changement au cours de l'histoire et s'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire impose de porter un regard sur des réalités territoriales et sociales, de mettre en relation, des événements, des situations, des personnes ou des groupes. L'élève a besoin, pour ce faire, de recourir à des grilles qui orientent le regard qu'il portera sur les caractéristiques d'une société et sur celles de son territoire.

Trois grilles correspondent aux trois compétences du programme, grilles à l'aide desquelles l'élève sera amené à se construire une représentation :

- de l'organisation d'une société sur son territoire;
- de son évolution à travers le temps;
- de ce qui la distingue ou la rapproche de l'organisation d'une autre société.

### *Grille de lecture de l'organisation d'une société sur son territoire*

Pour lire l'organisation d'une société sur son territoire, il importe d'examiner :

- en quoi les caractéristiques du territoire (atouts ou contraintes) ont une incidence sur l'organisation sociale et territoriale;
- en quoi certaines caractéristiques de la société ont une incidence sur la façon d'aménager le territoire;
- quel rôle y jouent certains personnages ou groupes;
- quels sont les événements marquants qui ont eu une incidence particulière sur l'organisation sociale et territoriale.

### *Grille d'interprétation du changement dans une société et sur son territoire*

Pour interpréter le changement survenu dans l'organisation d'une société et sur son territoire, il faut porter plus particulièrement attention :

- aux changements survenus;
- aux principales causes de ces changements et à leurs conséquences;

- à l'influence qu'ont exercée certains personnages ou groupes;
- à des événements particuliers qui ont contribué à ces changements;
- à la façon dont ces changements se perpétuent dans la société actuelle et sur son territoire.

### *Grille de compréhension de la diversité des sociétés et de leur territoire*

Pour découvrir la diversité des sociétés et de leur territoire, il convient de se centrer davantage sur :

- les ressemblances ou les différences que présentent deux sociétés et leur territoire sur divers plans;
- les principales causes de ces différences ou ressemblances;
- les conséquences de ces différences ou de ces ressemblances;
- les forces et les faiblesses respectives de l'organisation sociale et territoriale des sociétés à l'étude.

### **Les principales sociétés à l'étude aux deuxième et troisième cycles du primaire**

Dans ce programme, certaines sociétés font l'objet d'une attention particulière. Leur étude porte sur l'un ou plusieurs des éléments suivants :

- leur organisation sociale et territoriale;
- les changements dans leur organisation sociale et territoriale;
- leurs différences d'organisation au regard d'une autre société à une même époque.

Ces sociétés sont les suivantes :

Les Iroquoiens dont on étudie :

2

- l'organisation sociale et territoriale vers 1500;
- les changements survenus dans cette société entre 1500 et 1745 (environ);
- les différences entre cette société et d'autres sociétés vers 1500 (les Algonquiens et les Incas).

La société française, puis canadienne en Nouvelle-France dont on étudie :

- l'organisation sociale et territoriale vers 1645 et vers 1745;
- les changements survenus dans cette société entre 1645 et 1745 (environ);
- les différences entre cette société et des sociétés anglo-américaines des Treize colonies vers 1745.

La société canadienne dont on étudie :

- l'organisation sociale et territoriale vers 1820;
- les changements survenus entre 1745 et 1820 (environ).

La société québécoise dont on étudie :

- l'organisation sociale et territoriale à deux périodes, vers 1900 et vers 1980;
- les changements survenus entre 1820 (société canadienne) et 1900 (société québécoise), puis entre 1900 et 1980;
- les différences entre la société québécoise et la société canadienne des Prairies vers 1900
- les différences entre la société québécoise et une société non démocratique vers 1980.

La société canadienne des Prairies et celle de la Côte Ouest dont on étudie :

- les différences entre elles vers 1900.

Les sociétés Inuit et Micmacs dont on étudie :

- les différences entre elles vers 1980.

2

## CONTENUS SPÉCIFIQUES AUX SOCIÉTÉS À L'ÉTUDE

### CONNAISSANCES LIÉES À LA COMPÉTENCE 1

#### LA SOCIÉTÉ IROQUIENNE VERS 1500

##### • Localisation de la société dans l'espace et dans le temps

- Basses-terres du Saint-Laurent et Grands Lacs

2

##### • Éléments de la société qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire

- Caractéristiques de la population : répartition, composition, nombre approximatif

2

- Mode de vie : sédentaire

2

- Occupation du sol : agriculture, expansion territoriale

2

- Réalités culturelles : croyances, religion, arts, langues, alimentation, habillement, divertissement, coutumes

2

- Activités économiques : agriculture, chasse, pêche, cueillette, troc

2

- Réalités politiques : prise de décision, mode de sélection des dirigeants

2

- Moyens de transport : canot, raquettes

2

- Voies de communication : cours d'eau, sentiers forestiers

2

- Techniques et outillage : poterie, vannerie, fabrication d'embarcations, raquettes

2

##### • Atouts et contraintes du territoire occupé

- Relief : plaine, vallée fluviale

2

- Éléments du climat : températures, précipitations, vents dominants

2

- Végétation : feuillus

2

3

3

3

3

## LA SOCIÉTÉ IROQUIENNE VERS 1500 (SUITE)

- Hydrographie : fleuve, rivière, lac, chute, rapide, confluent ②
- Ressources : sols fertiles, forêt, eau, faune, flore ②

### • Influence de personnages sur l'organisation sociale et territoriale

- Rôle des femmes ②

### • Éléments de continuité avec le présent

- Territoire amérindien ②
- Toponymes amérindiens ②
- Population autochtone d'origine iroquoise ②
- Artéfacts et sites ②

## LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN NOUVELLE-FRANCE VERS 1645

### • Localisation de la société dans l'espace et dans le temps

- Vallée du Saint-Laurent et Grands Lacs ②

### • Éléments de la société qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire

- Caractéristiques de la population : répartition, composition, nombre approximatif ②
- Mode de vie : sédentaire, lié aux explorations et au commerce des fourrures ②
- Occupation du sol : expansion territoriale associée au commerce des fourrures, agriculture et élevage ②
- Réalités culturelles : croyances, religion, arts, langues, alimentation, habillement, divertissement, coutumes ②
- Activités économiques : commerce des fourrures, agriculture, chasse, pêche ②

- Réalités politiques : prise de décision, rôles et pouvoirs des dirigeants ②
- Moyens de transport : canot, charrette, bateau ②
- Voies de communication : cours d'eau, sentiers forestiers ②
- Techniques et outillage relatifs à des métiers ②

### • Atouts et contraintes du territoire occupé

- Relief : plaine, vallée fluviale, plateau, colline ②
- Éléments du climat : températures, précipitations, vents dominants ②
- Végétation : feuillus, conifères ②
- Hydrographie : fleuve, rivière, lac, chute, rapide, confluent ②
- Ressources : sols fertiles, forêt, eau, faune, flore ②
- Autre : immensité du territoire ②

### • Influence de personnages et d'événements sur l'organisation sociale et territoriale

- Champlain, Lavolette, Maisonneuve, religieux, coureurs des bois, compagnies, autochtones ②
- Premiers établissements, guerres iroquoises, explorations, établissement de postes de traite ②

### • Éléments de continuité avec le présent

- Langue, religion, coutumes et traditions, connaissance du territoire, noms de lieux, premières routes, anciens postes de traite, premiers établissements devenus villes ②

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE EN NOUVELLE-FRANCE VERS 1745

### • Localisation de la société dans l'espace et dans le temps

- Basses-terres du Saint-Laurent et Grands Lacs, vallées de l'Ohio et du Mississippi jusqu'à la Louisiane ②

### • Éléments de la société qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire

- Caractéristiques de la population : répartition, composition, nombre approximatif ②
- Mode de vie : sédentaire ②
- Occupation du sol : agricole, expansion territoriale
- Réalités culturelles : croyances, religion, arts, langues, alimentation, habillement, divertissement, coutumes ②
- Activités économiques : agriculture, élevage, chasse, pêche, commerce, premières industries, commerce des fourrures ②
- Réalités politiques : prise de décision, rôles et pouvoirs des dirigeants, institutions ②
- Moyens de transport : canot, charrette, cheval, voitures tirées par traction animale, bateau ②
- Voies de communication : cours d'eau, sentiers forestiers, premières routes ②
- Techniques et outillage : poterie, vannerie, fabrication d'embarcations, raquettes ②

### • Atouts et contraintes du territoire occupé

- Relief : plaine, vallée fluviale, plateau, chaîne de montagnes, colline ②
- Éléments du climat : températures, précipitations, vents dominants ②
- Végétation : feuillus, conifères ②

- Hydrographie : fleuve, rivière, lac, chute, rapide, confluent ②
- Ressources : sols fertiles, forêt, eau, faune, flore, minerais ②

### • Influence de personnages et incidence d'événements sur l'organisation sociale et territoriale

- Talon, Frontenac, M<sup>gr</sup> de Laval, colons, filles du Roy, coureurs des bois, artisans, militaires ②
- Établissement d'industries artisanales, Régime seigneurial, commerce triangulaire ②

### • Éléments de continuité avec le présent

- Mode de division des terres, connaissance du territoire, importation d'animaux domestiques, productions artistiques, littéraires et scientifiques, jeux, folklore ②

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE VERS 1820

### • Localisation de la société dans l'espace et dans le temps

- Basses-terres du Saint-Laurent et Grands Lacs ③

### • Éléments de la société qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire

- Caractéristiques de la population : répartition, composition, nombre approximatif ③
- Mode de vie : sédentaire ③
- Occupation du sol : agricole, expansion territoriale, industrielle ③
- Réalités culturelles : croyances, religions, arts, langues, alimentation, habillement, divertissement, coutumes ③
- Activités économiques : agriculture, élevage, chasse, pêche, commerce, industries ③

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE VERS 1820 (SUITE)

- Réalités politiques : prise de décision, mode de sélection des dirigeants, institution (Chambre d'assemblée) ③
- Moyens de transport : terrestres, maritimes (selon les saisons) ③
- Voies de communication : cours d'eau, routes, chemins de fer, canaux ③
- Techniques et outillage ③

### • Atouts et contraintes du territoire occupé

- Relief : plaine, vallée fluviale, colline, plateau, chaîne de montagnes ③
- Éléments du climat : températures, précipitations, vents dominants ③
- Végétation : feuillus, conifères ③
- Hydrographie : fleuve, rivière, lac, chute, rapide, confluent ③
- Ressources : sols fertiles, forêt, eau, faune, flore ③

### • Influence de personnages et incidence d'événements sur l'organisation sociale et territoriale

- Commerçants anglais, Loyalistes, premiers gouverneurs ③
- Conquête, guerres napoléoniennes, parlementarisme, creusage de canaux, ouverture des chantiers (bois) ③

### • Éléments de continuité avec le présent

- Parlementarisme, canaux, industrie forestière, cantons, présence anglophone ③

## LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE VERS 1905

### • Localisation de la société dans l'espace et dans le temps

- Frontière du Québec ③

### • Éléments de la société qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire

- Caractéristiques de la population : répartition, composition, nombre approximatif ③
- Mode de vie : sédentaire ③
- Occupation du sol : agricole, industrielle ③
- Réalités culturelles : croyances, religion, arts, langues, alimentation, habillement, divertissement, coutumes ③
- Activités économiques : agriculture, élevage, industrie, commerce ③
- Réalités politiques : fédération canadienne ③
- Moyens de transport : terrestres, maritimes (selon les saisons) ③
- Voies de communication : cours d'eau, routes, voies ferrées, chemins de fer, canaux ③
- Techniques et outillage ③

### • Atouts et contraintes du territoire occupé

- Relief : plaine, vallée fluviale, plateau, colline, chaîne de montagnes ③
- Éléments du climat : températures, précipitations, vents dominants ③
- Végétation : conifères, feuillus ③
- Hydrographie : fleuve, rivière, lac, chute, rapide, confluent ③
- Ressources : sols fertiles, forêt, eau, faune, flore ③
- Autre : étendue du territoire ③

### • Influence de personnages et incidence d'événements sur l'organisation sociale et territoriale

- Honoré Mercier, colons ③
- Fédération canadienne, industrialisation, urbanisation, syndicalisation, électrification, colonisation ③

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE VERS 1905 (SUITE)

### • Éléments de continuité avec le présent

- Électrification, syndicalisme

3

## LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE VERS 1980

### • Localisation de la société dans l'espace et dans le temps

- Frontière du Québec

3

### • Éléments de la société qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire

- Caractéristiques de la population : répartition, composition, nombre approximatif
- Mode de vie : sédentaire
- Occupation du sol : agricole, industrielle
- Réalités culturelles : croyances, religion, arts, langues, alimentation, habillement, divertissement, coutumes
- Activités économiques : agriculture, élevage, industrie, commerce
- Réalités politiques : démocratie parlementaire, régions administratives
- Moyens de transport : terrestres, maritimes, aériens
- Voies de communication : cours d'eau, routes, voies ferrées, voie maritime, voie aérienne
- Techniques et outillage

3

3

3

3

3

3

3

3

3

### • Atouts et contraintes du territoire occupé

- Relief : plaine, vallée fluviale, plateau, colline, chaîne de montagnes
- Éléments du climat : températures, précipitations, vents dominants
- Végétation : conifères, feuillus
- Hydrographie : fleuve, rivière, lac, chute, rapide, confluent

3

3

3

3

- Ressources : sols fertiles, forêt, eau, faune, flore

3

- Autre : étendue du territoire

3

### • Influence de personnages et incidence d'événements sur l'organisation sociale et territoriale

- Jean Lesage, Robert Bourassa, René Lévesque
- Révolution tranquille, construction de complexes hydroélectriques, voie maritime du Saint-Laurent, zonage agricole

3

3

### • Éléments de continuité avec le présent

- Assurance-maladie, polyvalentes, cégeps

3

## CONNAISSANCES LIÉES À LA COMPÉTENCE 2

## LA SOCIÉTÉ IROQUIENNE ENTRE 1500 ET 1745

### • Changements marquants

- Territoire occupé, éléments du mode de vie, utilisation de produits européens, religion, maladies européennes

2

## LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE EN NOUVELLE-FRANCE ENTRE 1645 ET 1745

### • Changements marquants

- Territoire occupé (étendue, mode d'occupation), peuplement, démographie, gouvernement, agriculture, industrie, commerce

2

### • Personnages ayant eu une influence sur les changements

- Jean Talon, explorateurs, filles du Roy, Gilles Hocquart

2

## LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE EN NOUVELLE-FRANCE ENTRE 1645 ET 1745 (SUITE)

### • Événements ayant eu une incidence sur les changements

- Le régime seigneurial, les explorations, la natalité, la diversification de l'économie

2

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE ENTRE 1745 ET 1820

### • Changements marquants

- Territoire occupé, système parlementaire et représentatif, présence anglophone, commerce du bois, canalisation

3

### • Personnages ayant eu une influence sur les changements

- Loyalistes, commerçants anglais, premiers gouverneurs

3

### • Événements ayant eu une incidence sur les changements

- Conquête, guerres napoléoniennes, parlementarisme, commerce du bois, canalisation

3

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ENTRE 1820 ET 1900

### • Changements marquants

- Territoire occupé, industrialisation, urbanisation, colonisation, développement ferroviaire

3

### • Personnages ayant eu une influence sur les changements

- J. A. MacDonald, Honoré Mercier

3

### • Événements ayant eu une incidence sur les changements

- Fédération canadienne, syndicalisation, immigration, développement ferroviaire

3

## LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ENTRE 1900 ET 1980

### • Changements marquants

- Réseau de transport et de communication, hydroélectricité, laïcisation, scolarisation obligatoire, démocratisation de l'éducation, gratuité des soins de santé, services sociaux

3

### • Personnages ayant eu une influence sur les changements

- Jean Lesage, Robert Bourassa, René Lévesque, P. E. Trudeau

3

### • Événement ayant eu une incidence sur les changements

- Révolution tranquille, exploitation des ressources hydroélectriques, chartes des droits

3

## CONNAISSANCES LIÉES À LA COMPÉTENCE 3

### LA SOCIÉTÉ IROQUIENNE ET LA SOCIÉTÉ ALGONQUIENNE VERS 1500

#### • Principales différences

- Caractéristiques du territoire occupé, mode de vie, activités économiques, structures politiques, rôle des femmes et rôle des hommes, habitat, alimentation, habillement

2

### LA SOCIÉTÉ IROQUIENNE ET LA SOCIÉTÉ INCA VERS 1500

#### • Principales différences

- Caractéristiques du territoire occupé, nombre d'habitants, chefs, structure sociale, habitat, sciences et technologies, croyances

2

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE EN NOUVELLE-FRANCE ET DES SOCIÉTÉS ANGLO-AMÉRICAINES DES TREIZE COLONIES VERS 1745

### • Principales différences

- Caractéristiques du territoire occupé, nombre d'habitants, mode de gouvernement, langues, religions, activités économiques, force militaire

2

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PRAIRIES ET CELLE DE LA CÔTE OUEST VERS 1900

## LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PRAIRIES VERS 1900

### • Principales différences

- Composition et répartition de la population, caractéristiques du territoire occupé, activités économiques, langues, religions

3

## LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET UNE SOCIÉTÉ NON DÉMOCRATIQUE VERS 1980

### • Principales différences :

- Caractéristiques du territoire occupé, populations, activités économiques, langue, prise de décision politique et vote, droits et libertés

3

## LA SOCIÉTÉ DES MICMACS ET LA SOCIÉTÉ INUITIENNE VERS 1980

### • Principales différences

- Composition et répartition de la population, caractéristiques du territoire occupé, activités économiques, langues, fêtes et cérémonies, artisanat, calendrier traditionnel, danse et sports

3

## DÉMARCHE DE RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN GÉOGRAPHIE ET EN HISTOIRE

Pour développer les compétences prescrites, l'élève doit être placé dans des situations qui l'engagent dans la démarche qui suit. Celle-ci s'inscrit dans une perspective qui conduit l'élève à réfléchir et à se questionner à chacune des étapes de son parcours.

### • Prendre connaissance d'un problème.

- Définir le problème. 2 3
- Faire appel à ses connaissances antérieures. 2 3
- Envisager des stratégies de recherche qui conduiraient à la solution. 2 3

### • S'interroger, se questionner.

- Énoncer spontanément des questions. 2 3
- Organiser ses questions en catégories. 2 3
- Sélectionner les questions utiles. 2 3

### • Planifier une recherche.

- Établir un plan de recherche. 2 3
- Repérer des sources d'information. 2 3
- Choisir ou construire des outils de collecte de données. 2 3

## DÉMARCHE DE RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN GÉOGRAPHIE ET EN HISTOIRE (SUITE)

### • Cueillir et traiter l'information.

- Collecter les données. 2 3
- Classer les données en catégories. 2 3
- Distinguer les faits des opinions. 2 3
- Critiquer les données. 2 3
- Distinguer les documents pertinents des documents non pertinents. 2 3
- Comparer des données. 2 3

### • Organiser l'information.

- Choisir un moyen pour transmettre l'information. 2 3
- Concevoir un plan. 2 3
- Sélectionner l'essentiel dans l'information. 2 3
- Arranger les données en construisant des tableaux, des listes, des graphiques ou en produisant un texte. 2 3
- S'appuyer sur des documents. 2 3
- Indiquer ses sources. 2 3

### • Communiquer le résultat de sa recherche.

- Choisir les mots appropriés. 2 3
- Présenter une production. 2 3
- Utiliser différents supports. 2 3

## TECHNIQUES PARTICULIÈRES À LA GÉOGRAPHIE

- Lecture de cartes 2 3
- Interprétation de cartes 2 3
- Utilisation de repères spatiaux 2 3
- Utilisation d'une rose des vents 2 3
- Orientation d'un plan, d'une carte 2 3
- Localisation d'un lieu sur un plan, sur une carte, sur un globe terrestre, dans un atlas 2 3
- Repérage d'informations géographiques dans un document 2 3
- Interprétation de documents iconographiques (illustrations, croquis, affiches, etc.) 2 3
- Utilisation d'un atlas 2 3
- Interprétation de climatogrammes 2 3

## TECHNIQUES PARTICULIÈRES À L'HISTOIRE

- Construction d'une ligne du temps (sens, échelle) 2 3
- Lecture d'une ligne du temps (sens, échelle) 2 3
- Utilisation de repères chronologiques (mois, saisons, années, décennies, siècles, millénaires) 2 3
- Calcul de durées 2 3
- Décodage de documents iconographiques (fresques, peintures, affiches, etc.) 2
- Interprétation de documents iconographiques 3
- Repérage d'informations historiques dans un document 2 3
- Utilisation d'un atlas 2 3

# PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont un extrait des savoirs essentiels suit, et la progression des apprentissages.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

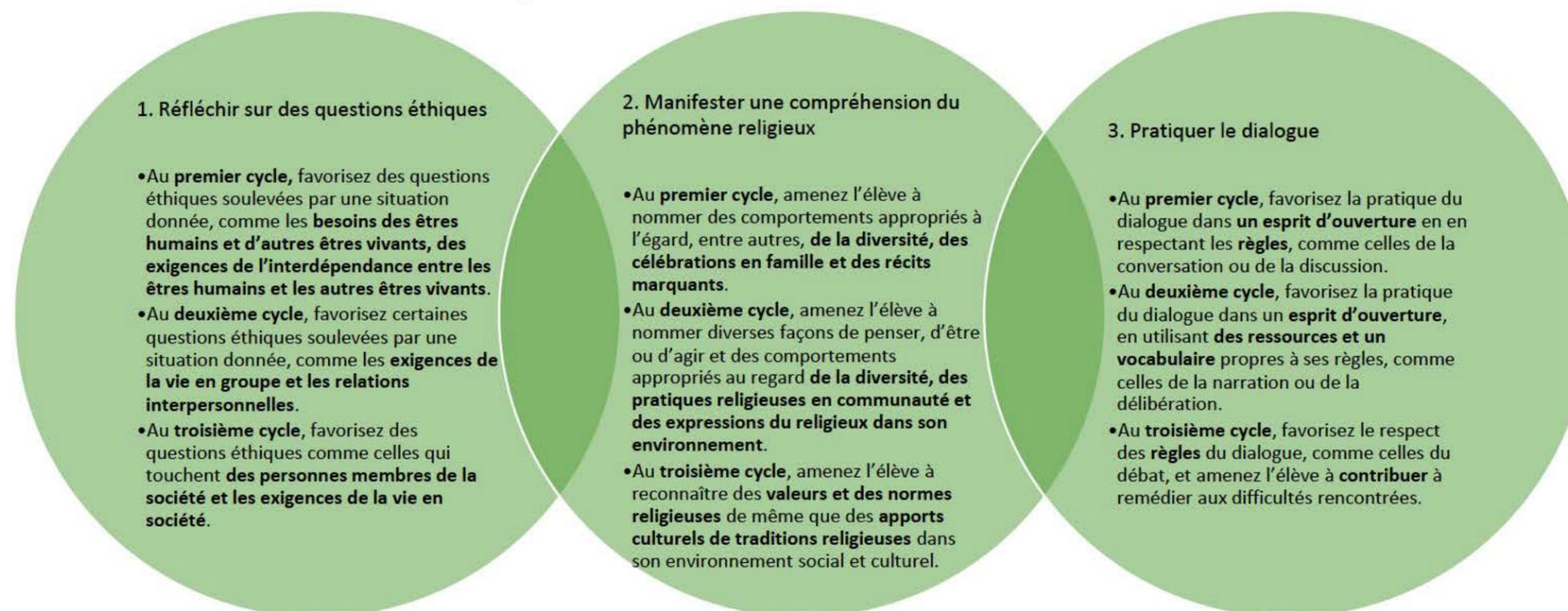
## Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en éthique et culture religieuse de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en complémentarité les unes avec les autres :



## Comment optimiser le temps d'enseignement?

Privilégiez des activités favorisant la **RECONNAISSANCE DE L'AUTRE** et la **POURSUITE DU BIEN COMMUN**, ce qui contribuera à promouvoir un meilleur vivre-ensemble et favorisera la construction d'une véritable culture publique commune.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

## ANNEXE B – CONTENU EN ÉTHIQUE : THÈMES, INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTENU

Premier cycle du primaire	<p><b>Les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants</b> Faire prendre conscience aux élèves que tous les êtres vivants ont des besoins, qu'il existe une interdépendance entre les personnes et les autres êtres vivants, et que chaque être humain est unique.</p> <p>Prendre appui sur l'expérience quotidienne des élèves par rapport à ce qu'ils sont et à ce qu'ils vivent pour les amener à reconnaître leurs besoins particuliers en tant qu'êtres humains uniques et à s'intéresser à l'interdépendance des êtres vivants dans la satisfaction réciproque de leurs besoins. Les amener à explorer la diversité des relations d'interdépendance entre les membres de différents types de familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moi, un être vivant unique</li> <li>• Des besoins communs et différents</li> <li>• La diversité des relations d'interdépendance</li> </ul>	<p><b>Des exigences de l'interdépendance entre les êtres humains et les autres êtres vivants</b> Faire prendre conscience aux élèves des exigences de l'interdépendance entre les êtres humains et les autres êtres vivants, et des responsabilités qui s'y rattachent.</p> <p>Prendre appui sur l'expérience quotidienne des élèves pour les amener à explorer des rôles et des responsabilités assumés par les membres de leur famille ou de leur école. Les amener à découvrir les valeurs et les normes qui balisent la vie familiale et scolaire, à distinguer une action appropriée envers un être vivant d'une action qui ne l'est pas, et à reconnaître celles qui témoignent d'un sens des responsabilités à l'égard des êtres vivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des responsabilités dans la famille et à l'école</li> <li>• Des traitements appropriés et inappropriés</li> <li>• Des valeurs et des normes qui balisent l'agir dans la famille et à l'école</li> <li>• Des personnes ou des groupes témoignant d'un sens des responsabilités à l'égard des êtres vivants</li> </ul>
Deuxième cycle du primaire	<p><b>Les relations interpersonnelles dans des groupes</b> Faire prendre conscience aux élèves de la diversité des relations interpersonnelles et de leur importance pour l'épanouissement des membres d'un groupe, tant sur le plan de leur identité que sur celui de la satisfaction de leurs besoins.</p> <p>Prendre appui sur le fait que les élèves participent, volontairement ou non, à la vie de différents groupes pour les amener à examiner comment ces divers groupes contribuent à leur identité et répondent à leurs besoins comme à ceux des autres. Leur permettre d'examiner la diversité des relations dans ces groupes et de s'interroger sur les avantages et les inconvénients de la vie de groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement de l'identité personnelle et les groupes d'appartenance</li> <li>• Les avantages et les inconvénients de la vie de groupe</li> <li>• La diversité des relations entre les membres d'un groupe</li> </ul>	<p><b>Des exigences de la vie de groupe</b> Faire reconnaître aux élèves des attitudes, des gestes et des actions qui facilitent les relations interpersonnelles de même que des valeurs et des normes qui favorisent le vivre-ensemble. Les amener à réaliser que ces balises peuvent être remises en question, modifiées et améliorées dans certaines situations.</p> <p>Prendre appui sur le fait que c'est en jouant à part entière leur rôle de membres d'un groupe que les élèves sont à même de découvrir les conditions qui en favorisent le bon fonctionnement et qui assurent le bien-être de chacun. Les amener à examiner les actions qui contribuent ou nuisent à la vie de groupe. Leur faire découvrir la raison d'être des règles, des valeurs et des normes qui balisent la vie de groupe. Les amener à s'intéresser aux rôles et aux responsabilités assumés par les membres d'un groupe, et à en explorer la diversité dans différentes cultures d'ici et d'ailleurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des comportements et des attitudes qui contribuent ou nuisent à la vie de groupe</li> <li>• Des valeurs et des normes qui balisent la vie de groupe</li> <li>• Des conditions qui assurent ou non le bien-être personnel de chaque membre</li> <li>• Des rôles et des responsabilités des membres d'un groupe</li> </ul>

### Des personnes membres de la société

Faire prendre conscience aux élèves des différences entre des membres d'une société et de l'influence que chacun exerce sur les autres.

Prendre appui sur le fait que les élèves construisent leur identité et apprennent à se connaître par leurs interactions avec les autres pour les amener à s'intéresser aux ressemblances et aux différences entre les personnes et à réaliser qu'elles peuvent être une source d'enrichissement aussi bien que de conflit. Les amener à porter un regard critique sur des effets que peuvent avoir des généralisations, des stéréotypes et des préjugés sur certains membres de la société. Les amener aussi à reconnaître que l'influence que chacun exerce sur les autres et celle qu'ils subissent ont un impact sur l'affirmation de soi.

- Le jeune, un membre de la société
- Des différences comme source d'enrichissement et de conflit dans la vie en société
- Des préjugés, des généralisations et des stéréotypes

### Des exigences de la vie en société

Faire saisir aux élèves les liens existant entre les droits et les responsabilités, et favoriser l'adoption d'une manière responsable et éclairée d'être et d'agir qui respecte la dignité humaine et favorise le vivre-ensemble.

Prendre appui sur le fait que les élèves sont régulièrement en présence de la diversité des façons de penser, d'être et d'agir pour les amener à reconnaître des situations acceptables et des situations inacceptables dans la société. Les amener à reconnaître des gestes et des attitudes qui contribuent à une gestion satisfaisante des tensions et des conflits entre les personnes. Leur faire explorer des valeurs, des normes et des droits qui régissent la vie en société ainsi que des repères pour interagir avec des personnes différentes.

- L'acceptable et l'inacceptable dans la société
- La gestion des tensions ou des conflits
- Des valeurs, des normes et des responsabilités qui balisent la vie en société

## ANNEXE C – CONTENU EN CULTURE RELIGIEUSE : THÈMES, INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTENU

Premier cycle du primaire	<p><b>Des célébrations en famille</b></p> <p>Faire découvrir aux élèves les fêtes et les rituels vécus en famille et les sensibiliser au fait que les événements importants y sont soulignés de diverses manières.</p> <p>Prendre appui sur le fait que les premiers contacts des enfants avec les fêtes se vivent généralement dans la famille pour amener chaque élève à en explorer l'expression dans sa propre cellule familiale et dans celle des autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des fêtes</li> <li>• Des rituels de naissance</li> </ul>	<p><b>Des récits marquants</b></p> <p>Faire connaître aux élèves des récits de diverses religions et des expressions du religieux qui s'y rattachent.</p> <p>Prendre appui sur le fait que les récits proposent une façon de comprendre les réalités qui nous entourent pour présenter aux élèves des histoires simples et diversifiées. Tenir compte du fait que ces histoires sont reliées tantôt à des fêtes religieuses ou à des personnages importants, tantôt à des récits de naissance ou à des récits fondateurs. Explorer des repères culturels qui se rattachent à ces récits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des récits qui ont une grande influence</li> <li>• Des récits de personnages importants</li> </ul>
Deuxième cycle du primaire	<p><b>Des pratiques religieuses en communauté</b></p> <p>Faire découvrir aux élèves les principales caractéristiques des célébrations vécues en communauté et le vocabulaire propre aux réalités religieuses observées.</p> <p>Prendre appui sur l'exploration de diverses pratiques religieuses adoptées dans différentes communautés pour amener les élèves à reconnaître des aspects importants des célébrations qui y sont vécues, les lieux de culte où elles se déroulent ainsi que des objets et des symboles liés à ces pratiques. Faire connaître des paroles et des écrits sacrés qui inspirent ces communautés, de même que leurs guides spirituels et leurs façons de prier et de méditer.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un temps pour des célébrations</li> <li>• Des lieux de culte, des objets et des symboles liés à des pratiques</li> <li>• Des guides spirituels qui accompagnent les croyants</li> <li>• Des paroles et des écrits liés aux traditions religieuses</li> <li>• Des pratiques de prière et de méditation</li> </ul>	<p><b>Des expressions du religieux dans l'environnement du jeune</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves du patrimoine religieux dans leur milieu et les amener à établir des liens simples entre des repères culturels et la religion à laquelle ceux-ci se rattachent.</p> <p>Prendre appui sur les nombreuses expressions du religieux dans l'environnement des élèves et dans les médias pour les amener à reconnaître des édifices, des monuments, la toponymie québécoise, des symboles de représentations de l'origine du monde, des œuvres artistiques et communautaires ainsi que des événements culturels influencés par le religieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement physique</li> <li>• Des expressions communautaires et culturelles</li> <li>• Des représentations de l'origine du monde</li> </ul>
Troisième cycle du primaire	<p><b>Les religions dans la société et dans le monde</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves que les traditions religieuses du Québec trouvent souvent leur origine ailleurs dans le monde et qu'elles ont été marquées par des personnages et des événements fondateurs.</p> <p>Prendre appui sur les traditions religieuses présentes dans la société québécoise pour amener les élèves à explorer la géographie et la démographie des grandes religions dans le monde de même que leur représentation du temps. Les amener à relier des expressions du religieux, telles que des fêtes, des objets ou des rituels, à l'histoire et à la mission de personnages marquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les religions dans le monde</li> <li>• Des fondateurs</li> <li>• Des représentations du temps</li> </ul>	<p><b>Des valeurs et des normes religieuses</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves que les religions proposent des valeurs et des normes qui dictent les comportements et les attitudes à adopter envers soi-même et envers autrui pour favoriser le vivre-ensemble.</p> <p>Prendre appui sur des exemples d'écrits importants, de pratiques alimentaires et vestimentaires ou de personnes modèles animées par leurs valeurs et leurs croyances pour amener les élèves à aborder la dimension morale des religions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des valeurs et des normes</li> <li>• Des personnes modèles et leurs œuvres</li> <li>• Des pratiques alimentaires et vestimentaires</li> </ul>

## ANNEXE D – CONTENU RELATIF À LA PRATIQUE DU DIALOGUE : INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTENU

	Des formes du dialogue et des conditions favorables <sup>4</sup>	Des moyens pour élaborer un point de vue	Des moyens pour interroger un point de vue
Premier cycle du primaire	<p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons de pratiquer le dialogue selon le sujet traité ou le contexte, et les amener à mettre en place des conditions favorables.</p> <p>Prendre appui sur la capacité des élèves à suivre une démarche et à émettre leurs idées pour les amener à se familiariser avec la conversation, la discussion, la narration et la délibération.</p> <p>Les élèves respectent des conditions favorables au dialogue établies par l'enseignant. Les sujets abordés sont concrets et simples. Ils permettent aux élèves de faire des liens avec des expériences proches de leur vécu.</p> <p><b>Formes de dialogue :</b> Conversation • Discussion • Narration • Délibération</p>	<p>Faire prendre conscience aux élèves qu'ils doivent utiliser différents moyens pour élaborer un point de vue afin de favoriser le dialogue.</p> <p>Prendre appui sur la capacité des élèves à nommer des caractéristiques propres à un objet pour leur permettre de se familiariser avec la description et la comparaison.</p> <p>Les élèves utilisent les pistes données par l'enseignant pour élaborer un point de vue pertinent.</p> <p><b>Moyens :</b> Description • Comparaison</p>	<p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différents moyens pour interroger des jugements qui permettent d'élaborer un point de vue.</p> <p>Prendre appui sur la capacité des élèves à interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription.</p> <p>Les élèves utilisent des pistes données par l'enseignant pour interroger un point de vue. Ils se familiarisent avec des procédés susceptibles d'entraver le dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.</p> <p><b>Types de jugements :</b> Jugement de préférence • Jugement de prescription</p> <p><b>Procédés susceptibles d'entraver le dialogue :</b> Généralisation abusive • Attaque personnelle</p>
Deuxième cycle du primaire	<p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons de pratiquer le dialogue selon le sujet traité ou le contexte, et les amener à mettre en place des conditions favorables.</p> <p>Prendre appui sur la capacité des élèves à suivre une démarche et à ordonner leurs idées à l'intérieur de la conversation, de la discussion, de la narration et de la délibération pour les amener à se familiariser avec l'entrevue.</p> <p>Les élèves respectent des conditions favorables au dialogue proposées par l'enseignant. Les sujets abordés sont concrets et simples. Ils permettent aux élèves d'explorer des réalités présentes dans leur environnement.</p> <p><b>Formes de dialogue :</b> Conversation • Discussion • Narration • Délibération • Entrevue</p>	<p>Faire prendre conscience aux élèves qu'ils doivent utiliser différents moyens pour élaborer un point de vue afin de favoriser le dialogue.</p> <p>Prendre appui sur la capacité des élèves à décrire et à comparer pour formuler des idées ou des raisons et se familiariser avec l'explication et la synthèse.</p> <p>Les élèves ont recours à des moyens et à des pistes proposés par l'enseignant pour élaborer un point de vue pertinent et cohérent. Ils utilisent un vocabulaire propre à l'objet du dialogue.</p> <p><b>Moyens :</b> Description • Comparaison • Synthèse • Explication</p>	<p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différents moyens pour interroger des jugements qui permettent d'élaborer un point de vue.</p> <p>Prendre appui sur la capacité des élèves à interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence, de prescription et de réalité.</p> <p>Les élèves utilisent des pistes proposées par l'enseignant pour interroger un point de vue et reconnaître des procédés susceptibles d'entraver le dialogue tels que l'appel au clan.</p> <p><b>Types de jugements :</b> Jugement de préférence • Jugement de prescription • Jugement de réalité</p> <p><b>Procédés susceptibles d'entraver le dialogue :</b> Généralisation abusive • Attaque personnelle • Appel au clan</p>

4. Pour les conditions favorables, se référer aux éléments de contenu relatifs aux conditions favorables au dialogue, à la page 333.

### Troisième cycle du primaire

Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons de pratiquer le dialogue selon le sujet traité ou le contexte, et les amener à mettre en place des conditions favorables.

Prendre appui sur la capacité des élèves à se donner une démarche et à ordonner leurs idées à l'intérieur de la conversation, de la discussion, de la narration, de la délibération et de l'entrevue pour les amener à se familiariser avec le débat.

Les élèves contribuent à établir des conditions favorables au dialogue. Les sujets abordés sont concrets et souvent nouveaux. Ils permettent aux élèves d'explorer des réalités sociales d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui.

**Formes de dialogue :** Conversation • Discussion  
• Narration • Délibération • Entrevue • Débat

Faire prendre conscience aux élèves qu'ils doivent utiliser différents moyens pour élaborer un point de vue afin de favoriser le dialogue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à décrire, à comparer et à expliquer pour les amener à formuler des idées ou des raisons et à se familiariser avec la justification.

Les élèves utilisent de manière appropriée les moyens proposés par l'enseignant pour élaborer un point de vue pertinent et cohérent. Ils recourent aux ressources ainsi qu'au vocabulaire propres à l'objet du dialogue.

**Moyens :** Description • Comparaison • Synthèse  
• Explication • Justification

Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différents moyens pour interroger des jugements qui permettent d'élaborer un point de vue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à interroger des idées et des raisons pour reconnaître des jugements de préférence, de prescription, de réalité et de valeur et à en reconnaître la pertinence.

Les élèves reconnaissent dans un jugement l'appel à la popularité, l'appel au préjugé, l'appel au stéréotype et l'argument d'autorité.

**Types de jugements :** Jugement de préférence  
• Jugement de prescription • Jugement de réalité  
• Jugement de valeur

**Procédés susceptibles d'entraver le dialogue :**  
Généralisation abusive • Attaque personnelle • Appel au clan • Appel à la popularité • Appel au préjugé • Appel au stéréotype • Argument d'autorité

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

ANGLAIS, LANGUE SECONDE (programmes de base et enrichi)

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

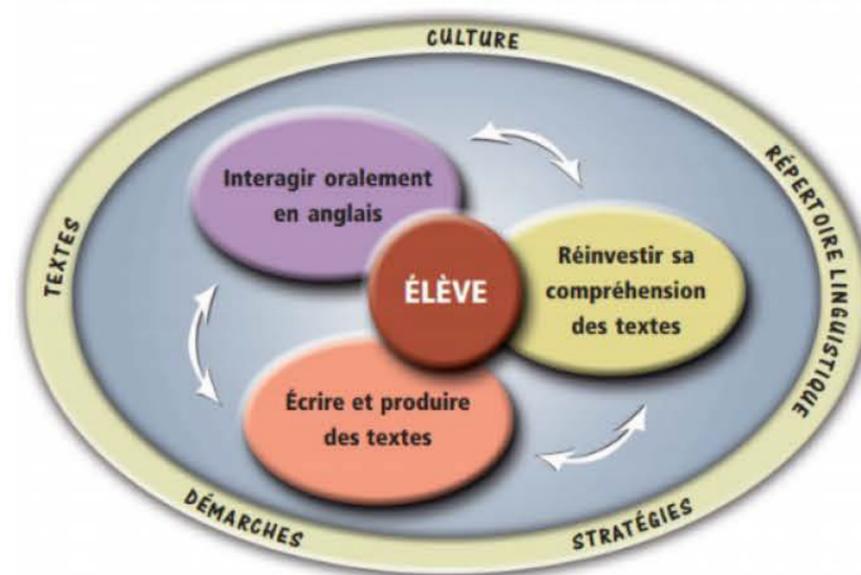
L'équipe des programmes d'études en anglais langue seconde de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-als@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-als@education.gouv.qc.ca)

Au premier et au deuxième cycle du secondaire (programmes de base et programmes enrichis), les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en synergie :

1. Interagir oralement en anglais;
2. Réinvestir sa compréhension de textes;
3. Écrire et produire des textes.

Les élèves **AMORCENT, ENTRETIENNENT ET METTENT FIN À DES ÉCHANGES** en anglais sur divers sujets. Ils **EXPLORENT UNE VARIÉTÉ DE TEXTES** (oraux, écrits ou visuels) et en **CONSTRUISENT LE SENS** de manière autonome et avec les autres. Ils **DÉMONTRENT LEUR COMPRÉHENSION** en partageant leurs réactions, en établissant des liens personnels avec les textes et en explorant les problématiques et les sujets présentés dans une perspective plus vaste. De plus, ils **RÉINVESTISSENT LE VOCABULAIRE, LES IDÉES ET LES INFORMATIONS** tirés de textes dans d'autres contextes et **ÉCRIVENT ET PRODUISENT DES TEXTES VARIÉS**.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

### Comment optimiser le temps d'enseignement?

Optez pour des tâches qui :

- visent le développement de **PLUS D'UNE COMPÉTENCE**;
- offrent des possibilités d'**INTERACTION ORALE**;
- nécessitent une **DÉMARCHE RÉFLEXIVE** (autorégulation);
- permettent le **TRANSFERT DES ACQUIS**;
- intègrent des éléments du **CONTENU DE FORMATION** :
  - la **CULTURE** : l'élève se familiarise avec les dimensions esthétiques, sociologiques et sociolinguistiques des **CULTURES ANGLOPHONES** d'ici et d'ailleurs;
  - le **RÉPERTOIRE LINGUISTIQUE** : l'élève élargit son répertoire linguistique personnel (**LANGAGE FONCTIONNEL, VOCABULAIRE** et **CONVENTIONS LINGUISTIQUES**) en utilisant des ressources variées;
  - les **STRATÉGIES** : l'élève élargit son répertoire de stratégies, choisit celles qui conviennent à la tâche à réaliser, sait comment les utiliser, analyse leur efficacité et apporte les modifications nécessaires;
  - les **DÉMARCHES** : l'élève se familiarise avec les démarches de **RÉPONSE**, d'**ÉCRITURE** et de **PRODUCTION**;
  - les **TEXTES** : l'élève explore une variété de **TEXTES AUTHENTIQUES** ainsi que leurs éléments constitutifs et caractéristiques.

Ainsi, vous optimiserez le temps d'apprentissage de vos élèves. N'oubliez pas que les contenus de formation seront **APPROFONDIS OU RÉINVESTIS AU COURS DES ANNÉES SUIVANTES**.



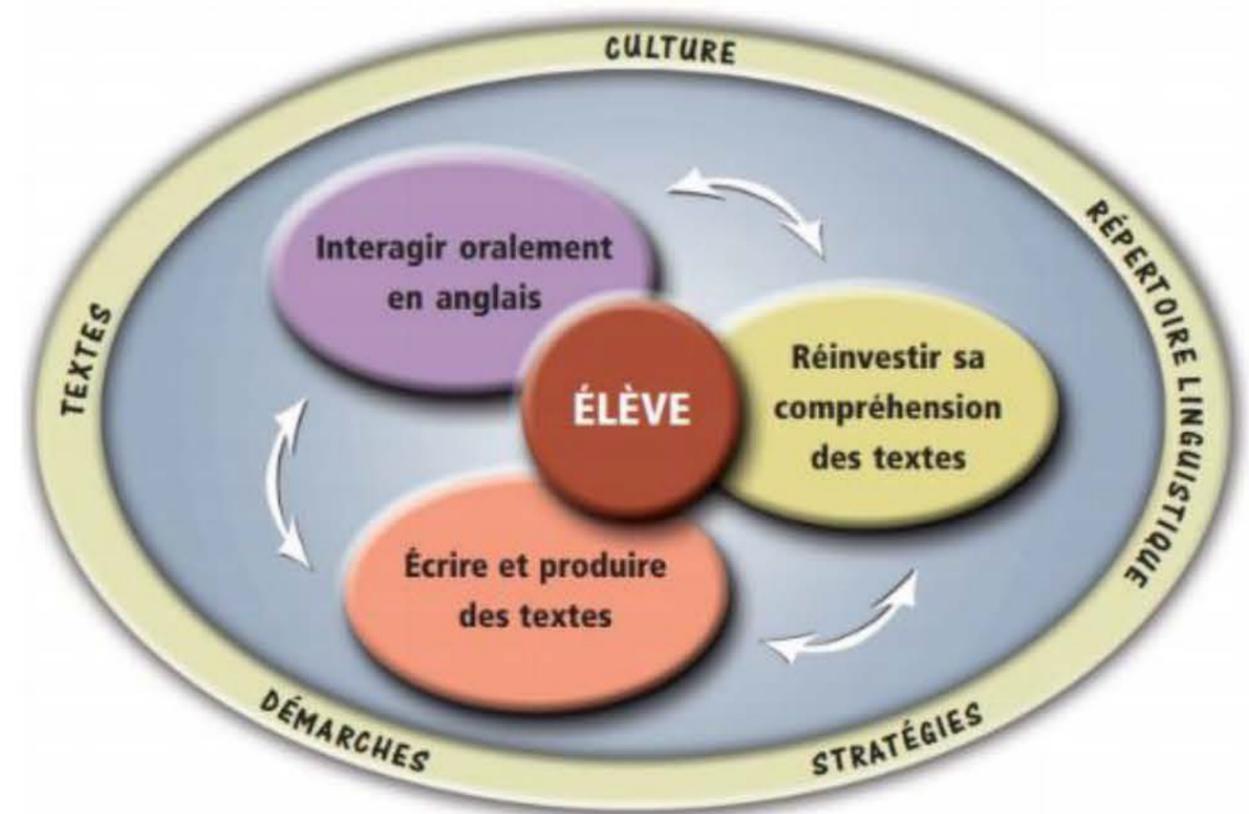
## A REVENIR AUX FONDEMENTS

Développer les COMPÉTENCES.

➔ Relire les composantes des compétences et les attentes de fin de cycle pour chacune des compétences des PROGRAMMES D'ÉTUDES.

Prévoir les ÉLÉMENTS DU CONTENU DE FORMATION que l'élève devra mobiliser pour développer ses compétences ainsi que le niveau d'aide à lui fournir.

➔ Se référer aux PROGRESSIONS DES APPRENTISSAGES pour planifier les apprentissages que les élèves doivent réaliser tout au long du cycle.



### **B** CERNER LES BESOINS DES ÉLÈVES

➔ Si possible, consulter les enseignants de l'année précédente pour obtenir de l'information sur les apprentissages effectués et les élèves eux-mêmes.

➔ Recueillir des informations pertinentes, suffisantes et signifiantes à l'aide de divers moyens et outils et interpréter ces informations pour obtenir un portrait des acquis des élèves qui permettra de déterminer par où commencer et comment optimiser les apprentissages.

#### Exemples de moyens de cerner les besoins des élèves

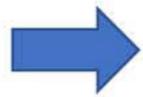
Pour déceler les besoins en **INTERACTION ORALE**, favoriser des interactions planifiées et observer les élèves en action afin de déterminer leurs acquis et leurs lacunes. Les interactions orales peuvent être liées aux textes lus, vus, entendus, écrits ou produits. Se baser sur les observations pour planifier l'enseignement.

Pour déceler les besoins en **COMPRÉHENSION DE TEXTES** ou en **RÉINVESTISSEMENT DE LA COMPRÉHENSION DE TEXTES**, faire lire, écouter ou visionner un ou plusieurs courts textes et proposer des tâches qui permettront d'observer l'utilisation efficace de stratégies ainsi que la capacité des élèves à décortiquer des textes, à utiliser la démarche de réponse et à réinvestir leur compréhension. Se baser sur les observations pour planifier l'enseignement.

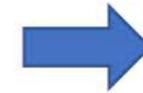
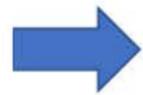
Pour déceler les besoins en **ÉCRITURE** ou en **PRODUCTION**, faire écrire ou produire aux élèves de courts textes dans lesquels ils pourront démontrer leurs acquis liés à leur répertoire linguistique, aux démarches d'écriture ou de production ou aux éléments constitutifs et aux caractéristiques des textes. Se baser sur les observations pour planifier l'enseignement.



### CIBLER, EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES, LES APPRENTISSAGES QUI FERONT L'OBJET D'UN ENSEIGNEMENT



Se référer aux PROGRAMMES D'ÉTUDES et aux PROGRESSIONS DES APPRENTISSAGES.  
S'assurer que les apprentissages ciblés sont majoritairement liés au niveau d'enseignement de l'année en cours.



Si la majorité des élèves manifestent des lacunes liées à des apprentissages de l'année ou du cycle précédents, prévoir du temps pour en faire un enseignement. Un enseignement à des sous-groupes d'élèves présentant les mêmes besoins peut être envisagé.

#### Exemples de moyens de cibler les apprentissages en fonction des besoins des élèves

Si la stratégie d'**AUTOÉVALUATION** n'est pas maîtrisée par l'ensemble du groupe, un enseignement systématique devra en être fait.

Cependant, si la majorité des élèves maîtrisent bien cette stratégie, une approche différenciée est à privilégier.

Si l'ensemble du groupe est en mesure de **TENIR COMPTE DE L'INTENTION DE COMMUNICATION ET DU DESTINATAIRE** lors de l'écriture ou de la production d'un texte, l'enseignant n'en fera pas un enseignement à toute la classe, mais plutôt à des sous-groupes d'élèves ayant les mêmes besoins.

D

PLANIFIER ET RÉALISER LES ACTIVITÉS ET LES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Combiner l'enseignement de notions complémentaires.

Communiquer clairement les attentes aux élèves.

Interrelier les compétences pour favoriser les liens entre les différents apprentissages et optimiser le temps d'enseignement.

**Exemple**  
Après avoir visionné une vidéo et lu un texte sur les insectes comestibles, les élèves repèrent ce qui attire leur attention (ex. : nouvelle information, quantité de personnes qui consomment des insectes, recettes à base d'insectes) et échangent leurs impressions en discutant avec des pairs. Ensuite, ils réfléchissent à leur propre expérience ou à celle d'un proche ayant déjà mangé des insectes, se questionnent sur la possibilité d'y goûter ou d'en goûter de nouveaux, puis sur l'éventuelle nécessité pour les Nord-Américains d'intégrer cette protéine à leur alimentation. Finalement, à l'aide de l'information contenue dans les textes explorés, ils produisent une vidéo pour sensibiliser la population nord-américaine à la consommation d'insectes dans l'avenir.

Réaliser les apprentissages dans plus d'un contexte pour qu'ils soient durables et transférables, en les jumelant à d'autres apprentissages.

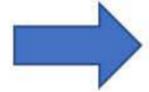
Répartir les apprentissages ciblés tout au long de l'année scolaire.

Effectuer un ou plusieurs retours sur les apprentissages pour vérifier les acquis.

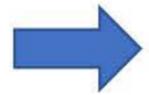
Donner des rétroactions fréquentes aux élèves.



## FAIRE PREUVE DE FLEXIBILITÉ



Varier les approches pédagogiques.



Varier les regroupements de travail lorsque cela est possible.



Offrir des choix aux élèves.



Favoriser le travail collaboratif à l'aide des technologies.

### Exemples de flexibilité pédagogique

#### Varier les approches pédagogiques

- Activer les connaissances antérieures des élèves de différentes façons (ex. : mur collaboratif, réseau conceptuel);
- Varier les activités pour mieux soutenir les élèves lors de la démarche de réponse (ex. : journal de réponse, arbre conceptuel, organisateur graphique, collage);
- Instaurer diverses routines de classe favorisant les échanges (ex. : « réfléchir-comparer-partager », ateliers, cercles littéraires).

#### Offrir des choix aux élèves

- Proposer une variété de textes sur un même thème;
- Proposer aux élèves divers thèmes pour leur permettre de choisir celui qu'ils souhaitent approfondir;
- Permettre aux élèves de réagir à un texte à l'oral ou à l'écrit;
- Offrir divers outils de prise de notes;
- Permettre aux élèves de choisir la forme que prendra leur production finale.

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES – 2<sup>e</sup> CYCLE

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en science et technologie de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-science@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-science@education.gouv.qc.ca)

Au deuxième cycle, les élèves développent en interaction deux compétences :

1. Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique;
2. Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques.

Le développement de ces compétences est indissociable des concepts, stratégies, techniques et attitudes privilégiés dans le programme.



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ D'ABORDER CHACUN DES UNIVERS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE** et, plus précisément, **CHACUN DES CONCEPTS GÉNÉRAUX** du programme :
  - **VEILLEZ À METTRE VOS ÉLÈVES EN CONTACT AVEC TOUS LES CONCEPTS GÉNÉRAUX** plutôt que de viser la maîtrise de l'ensemble des concepts prescrits.
- **OPTEZ POUR DES PROBLÉMATIQUES QUI PROPOSENT DES CONCEPTS UNIFICATEURS, CE QUI PERMET DE FAIRE DES LIENS ENTRE LES UNIVERS.** Vous optimiserez ainsi le temps d'apprentissage de vos élèves et couvrirez plus largement le programme d'études.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

## TABLEAU SYNTHÈSE DES CONCEPTS PRESCRITS (PREMIÈRE ANNÉE DU CYCLE)

Univers technologique	Univers vivant	Univers matériel
<p><b>LANGAGE DES LIGNES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Tracés géométriques</li> <li>– Formes de représentation (croquis, perspective, projection oblique)</li> <li>– Lignes de base</li> <li>– Échelles</li> <li>– Projections orthogonales (vues multiples, isométrie)</li> <li>– Projection axonométrique : vue éclatée (lecture)</li> <li>– Coupes et sections</li> <li>– Cotation et tolérances</li> <li>– Standards et représentations (schémas, symboles)</li> </ul> <p><b>INGÉNIERIE MÉCANIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Liaisons types des pièces mécaniques</li> <li>– Fonctions types</li> <li>– Fonction, composantes et utilisation des systèmes de transmission du mouvement (roues de friction, poulies et courroie, engrenage, roues dentées et chaîne, roue et vis sans fin)</li> <li>– Changements de vitesse</li> <li>– Fonction, composantes et utilisation des systèmes de transformation du mouvement (vis et écrou, cames, bielles, manivelles, coulisses et systèmes bielle et manivelle, pignon et crémaillère)</li> </ul> <p><b>INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction d'alimentation</li> <li>– Fonction de conduction, d'isolation et de protection</li> <li>– Fonction de commande (types : levier, poussoir, bascule, commande magnétique)</li> </ul>	<p><b>SYSTÈMES</b></p> <p><b>FONCTION DE NUTRITION</b></p> <p><b>SYSTÈME DIGESTIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Types d'aliments (eau, protides, glucides, lipides, vitamines, minéraux)</li> <li>– Valeur énergétique des aliments</li> <li>– Tube digestif (bouche, œsophage, estomac, intestin grêle, gros intestin, anus)</li> <li>– Transformation des aliments (mécanique, chimique)</li> <li>– Glandes digestives (glandes salivaires, glandes gastriques, pancréas, foie, glandes intestinales)</li> </ul> <p><b>SYSTÈMES CIRCULATOIRE ET RESPIRATOIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système respiratoire (fosses nasales, pharynx, trachée, bronches, poumons)</li> <li>– Fonctions des constituants du sang (plasma, éléments figurés)</li> <li>– Compatibilité des groupes sanguins</li> <li>– Système circulatoire (voies de circulation, types de vaisseaux)</li> <li>– Système lymphatique (lymphe, anticorps)</li> </ul> <p><b>SYSTÈME EXCRÉTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système urinaire (reins, uretères, vessie, urètre)</li> <li>– Composants de l'urine (eau, sels minéraux, urée)</li> <li>– Maintien de l'équilibre sanguin (reins, poumons, glandes sudoripares)</li> </ul>	<p><b>PROPRIÉTÉS DE LA MATIÈRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Propriétés physiques caractéristiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point de fusion</li> <li>• Point d'ébullition</li> <li>• Masse volumique</li> </ul> </li> <li>– Propriétés chimiques caractéristiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaction à des indicateurs</li> </ul> </li> <li>– Propriétés des solutions</li> </ul> <p><b>TRANSFORMATIONS DE LA MATIÈRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Transformations physiques</li> <li>– Transformations chimiques</li> <li>– Formes d'énergie</li> <li>– Modèle particulaire</li> </ul> <p><b>ORGANISATION DE LA MATIÈRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Substance pure (composé, élément)</li> <li>– Mélanges homogènes et hétérogènes</li> </ul> <p><b>FLUIDES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fluides compressible et incompressible</li> <li>– Pression</li> <li>– Relation entre pression et volume</li> </ul> <p><b>ONDES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fréquence</li> <li>– Longueur d'onde</li> <li>– Amplitude</li> <li>– Échelle des décibels</li> <li>– Spectre électromagnétique</li> <li>– Déviation des ondes lumineuses</li> <li>– Foyer d'une lentille</li> </ul>

## Univers technologique

### MATÉRIAUX

- Contraintes (traction, compression, torsion)
- Propriétés mécaniques
- Types et propriétés
  - Alliages à base de fer
  - Métaux et alliages non ferreux
  - Matières plastiques (thermoplastiques)
  - Bois et bois modifiés
- Cellule (composantes de la cellule, membrane cellulaire, noyau, chromosomes, gènes)

### FABRICATION

- Façonnage
  - Machines et outillage
- Fabrication
  - Ébauchage et finition
  - Caractéristiques du traçage
- Mesures
  - Mesure directe (règle)

### BIOTECHNOLOGIE

- Procédés
  - Pasteurisation
  - Fabrication du vaccin
  - Insémination artificielle
  - Culture cellulaire

## Univers vivant

### FONCTION DE RELATION

#### SYSTÈMES NERVEUX ET MUSCULOSQUELETTIQUE

- Système nerveux central (encéphale, moelle épinière)
- Système nerveux périphérique (nerfs)
  - Neurone (synapse, axone, dendrite)
  - Influx nerveux (acte volontaire, arc réflexe)
- Récepteurs sensoriels (œil, oreille, peau, langue, nez)
- Système musculosquelettique (os, articulations, muscles)
  - Fonctions des os, des articulations et des muscles
  - Types de muscles
  - Types de mouvements articulaires

### FONCTION DE REPRODUCTION

#### SYSTÈME REPRODUCTEUR

#### DIVISION CELLULAIRE

- Mitose
- Méiose
- Diversité génétique

#### RÉGULATION HORMONALE SOUS L'ANGLE DE LA REPRODUCTION CHEZ L'HUMAIN

- Puberté (fille et garçon)
- Régulation hormonale chez l'homme
  - Spermatogenèse
  - Érection
  - Éjaculation
- Régulation hormonale chez la femme
  - Ovogenèse
  - Cycle ovarien
  - Cycle menstruel

## Univers matériel

## TABLEAU SYNTHÈSE DES CONCEPTS PRESCRITS (DEUXIÈME ANNÉE DU CYCLE)

Univers technologique	Univers vivant	Univers matériel	Terre et espace
<p><b>LANGAGE DES LIGNES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Projection orthogonale à vues multiples (dessin d'ensemble)</li> <li>– Cotation fonctionnelle</li> <li>– Développements (prisme, cylindre, pyramide, cône)</li> <li>– Standards et représentations (schémas, symboles)</li> </ul> <p><b>INGÉNIERIE MÉCANIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Adhérence et frottement entre les pièces</li> <li>– Liaisons des pièces mécaniques (degré de liberté d'une pièce)</li> <li>– Fonction de guidage</li> <li>– Construction et particularités du mouvement des systèmes de transmission du mouvement (roues de friction, poulies et courroie, engrenage, roues dentées et chaîne, roue et vis sans fin)</li> <li>– Changements de vitesse, couple résistant, couple moteur</li> <li>– Construction et particularités du mouvement des systèmes de transformation du mouvement (vis et écrou, bielles, manivelles, coulisses, cames, excentriques et systèmes bielle et manivelle, pignon et crémaillère)</li> </ul> <p><b>INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction d'alimentation</li> <li>– Fonction de conduction, d'isolation et de protection (résistance et codification, circuit imprimé)</li> <li>– Fonction de commande (types : unipolaire, bipolaire, unidirectionnel, bidirectionnel)</li> <li>– Fonction de transformation de l'énergie (électricité et lumière, chaleur, vibration, magnétisme)</li> <li>– Autres fonctions (condensateur, diode, transistor, relais semi-conducteur)</li> </ul>	<p><b>DYNAMIQUE DES ÉCOSYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Perturbations</li> <li>– Relations trophiques</li> <li>– Productivité primaire</li> <li>– Flux de matière et d'énergie</li> <li>– Recyclage chimique</li> <li>– Facteurs influençant la distribution des biomes</li> <li>– Écosystèmes</li> </ul>	<p><b>TRANSFORMATIONS CHIMIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Combustion</li> <li>– Oxydation</li> </ul> <p><b>ÉLECTRICITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Charge électrique</li> <li>– Électricité statique</li> <li>– Loi d'Ohm</li> <li>– Circuits électriques</li> <li>– Relation entre puissance et énergie électrique</li> </ul> <p><b>ÉLECTROMAGNÉTISME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Forces d'attraction et de répulsion</li> <li>– Champ magnétique d'un fil parcouru par un courant</li> <li>– Champ magnétique d'un solénoïde</li> <li>– Induction électromagnétique</li> </ul> <p><b>TRANSFORMATION DE L'ÉNERGIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Loi de la conservation de l'énergie</li> <li>– Rendement énergétique</li> <li>– Distinction entre chaleur et température</li> </ul> <p><b>FLUIDES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Principe d'Archimède</li> <li>– Principe de Pascal</li> <li>– Principe de Bernoulli</li> </ul> <p><b>FORCES ET MOUVEMENTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Force</li> <li>– Types de forces</li> <li>– Équilibre de deux forces</li> <li>– Relation entre vitesse constante, distance et temps</li> <li>– Masse et poids</li> </ul>	<p><b>LITHOSPHERE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Minéraux</li> <li>– Ressources énergétiques</li> </ul> <p><b>HYDROSHERE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bassin versant</li> <li>– Ressources énergétiques</li> </ul> <p><b>ATMOSPHERE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Masse d'air</li> <li>– Cyclone et anticyclone</li> <li>– Ressources énergétiques</li> </ul> <p><b>ESPACE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Flux d'énergie émis par le Soleil</li> <li>– Système Terre-Lune (effet gravitationnel)</li> </ul>

## Univers technologique

## Univers vivant

## Univers matériel

## Terre et espace

### MATÉRIAUX

- Contraintes (flexion, cisaillement)
- Caractérisation des propriétés mécaniques
- Traitements thermiques
- Types et propriétés
  - Matières plastiques (thermoplastiques, thermodurcissables)
  - Céramiques
  - Matériaux composites
- Modification des propriétés (dégradation, protection)

### FABRICATION

- Fabrication
  - Caractéristiques du perçage, du taraudage, du filetage et du cambrage (pliage)
- Mesure et contrôle
  - Mesure directe (pied à coulisse)
  - Contrôle, forme et position (plan, section, angle)

## Démarches, stratégies, attitudes et techniques

Cette section porte sur les démarches, les stratégies, les attitudes et les techniques ciblées par le programme. Bien que distincts des concepts, ces éléments contribuent tout autant au développement des compétences et méritent une attention particulière.

### Démarches

Diverses démarches sont présentées, soit les démarches de modélisation, d'observation, expérimentale, empirique, d'analyse et de design, auxquelles s'ajoute la démarche industrielle, qui comprend la démarche technologique de conception et la démarche de production. Elles correspondent essentiellement aux façons de faire dans un contexte de résolution de problèmes en applications technologiques et scientifiques. Ces démarches ne doivent pas être mises en œuvre isolément, mais dans des situations d'apprentissage et d'évaluation qui font appel à plusieurs d'entre elles. Elles ne sont pas linéaires et supposent un va-et-vient entre les diverses étapes du processus d'investigation. Leur utilisation cohérente et leur articulation constituent une manifestation de compétence.

#### Démarche de modélisation

La démarche de modélisation consiste à construire une représentation destinée à concrétiser une situation abstraite, difficilement accessible ou carrément invisible. Le modèle élaboré peut prendre diverses formes : texte, dessin, formule mathématique, équation chimique, programme informatique ou maquette. Au fur et à mesure que progresse la démarche de modélisation, le modèle se raffine et se complexifie. Il peut être valide pendant un certain temps et dans un contexte spécifique, mais, dans plusieurs cas, il est appelé à être modifié ou rejeté. Il importe également de considérer le contexte dans lequel il a été construit. Il doit posséder certaines caractéristiques, entre autres celles de faciliter la compréhension de la réalité, d'expliquer certaines propriétés de ce qu'il vise à représenter et de prédire de nouveaux phénomènes observables.

#### Démarche d'observation

La démarche d'observation est un processus actif qui permet d'interpréter des faits selon des critères déterminés par l'observateur ainsi que par ce qui

fait consensus dans un cadre disciplinaire donné. À la lumière des informations recueillies, l'élève doit en arriver à une nouvelle compréhension des faits qui reste toutefois tributaire du contexte dans lequel s'effectue l'observation. Par sa manière d'interpréter et d'organiser les informations, l'observateur fait une relecture du monde physique en tenant compte de ses présupposés et des schémas conceptuels qui font partie intégrante de la grille qu'il applique aux faits observés. Ainsi, toute observation repose déjà sur l'établissement d'un modèle théorique provenant de celui qui observe.

#### Démarche expérimentale

La démarche expérimentale implique tout d'abord la formulation de premières explications. Elle permet d'amorcer une tentative de réponse et de définir le cadre dans lequel se fera l'expérimentation. L'élève doit ensuite s'engager dans l'élaboration d'un protocole expérimental dans lequel il reconnaîtra un certain nombre de variables en vue de les manipuler. Le but du protocole sera de faire émerger des éléments observables ou quantifiables, de les mettre en relation et de les confronter aux hypothèses. Les interactions entre les diverses phases de la démarche expérimentale permettent de soulever de nouveaux questionnements, de formuler de nouvelles hypothèses, d'apporter des ajustements à sa mise en œuvre et de prendre en compte les limites de l'expérimentation.

#### Démarche empirique

La démarche empirique est une recherche de terrain sans manipulation de variables. Cette absence de manipulation n'enlève rien à sa validité méthodologique; un sondage, par exemple, est une démarche empirique qui n'a rien d'aléatoire. Les modèles intuitifs sont bien souvent à l'origine de cette démarche. Elle peut se révéler adéquate dans certaines situations puisqu'elle permet d'explorer et de se représenter les éléments d'un problème. Souvent, elle génère plusieurs idées et permet d'émettre des hypothèses et de concevoir des théories provisoires. Elle permet également de mettre au point des techniques et d'explorer des avenues possibles pour d'autres recherches.

### Démarche technologique d'analyse

L'analyse d'un objet technique ou d'un système technologique implique la reconnaissance de sa fonction globale, de façon à cerner le besoin auquel il répond. L'examen des diverses composantes d'un objet technique ou d'un système technologique s'avère également nécessaire pour déterminer leurs fonctions respectives. L'un ou l'autre pourra éventuellement être démonté afin de mieux comprendre les principes mis en cause dans son fonctionnement et sa construction. Cette forme d'analyse permet de réaliser comment l'objet ou le système constitue l'assemblage concret et tangible des diverses solutions retenues pour répondre à un besoin.

### Démarche de design

La démarche de design est une activité créatrice qui permet, à partir d'un besoin exprimé, de conceptualiser et de matérialiser un univers de formes, de couleurs, de matières et de textures. Dans le travail d'élaboration et de réalisation d'un objet ou d'un système, cette démarche oblige à considérer non seulement les apparences extérieures, mais également les relations de structure et de fonction qui font d'un produit une unité cohérente où l'aspect fonctionnel et l'esthétique répondent à des impératifs de fabrication et d'utilisation. En design, les éléments fonctionnels, les solutions de construction, les matériaux, les dessins, les maquettes, les techniques et la fabrication s'appuient sur un contexte et des contraintes dont il faut tenir compte.

Les étapes qui caractérisent la démarche de design amènent l'élève tantôt à raisonner, tantôt à agir. Qu'il s'agisse de l'étude du cahier des charges, d'une recherche créative et du choix d'une solution, d'une mise en volume, de l'élaboration d'un prototype ou encore d'industrialisation et de commercialisation, la démarche de design accorde une place importante à l'autonomie de l'élève. Au regard d'une situation ou d'une question, elle doit lui permettre d'envisager une multiplicité de points de vue possibles, d'émettre des hypothèses et de faire des inférences.

### Démarche industrielle

La démarche industrielle est composée de la démarche technologique de conception et de la démarche de production.

### Démarche technologique de conception

La démarche de conception suppose d'abord la détermination d'un besoin. L'étude du problème technologique qui s'ensuit doit tenir compte des diverses conditions et contraintes à respecter (cahier des charges). S'amorce alors le travail véritable de conception : recherche de solutions au regard du fonctionnement et de la construction; précision des formes et des matériaux; et dessin des pièces.

La fabrication du prototype, les essais et la validation complètent l'exercice. C'est par un examen approfondi du prototype qu'il a conçu et sa mise à l'essai que l'élève peut évaluer la solution qu'il préconise et vérifier si elle est conforme aux exigences du cahier des charges. La démarche de conception, qui fait appel à la logique, à la rigueur, à l'abstraction et à l'exécution, permet à l'élève de passer du raisonnement à la pratique. Des retours réflexifs, en cours et en fin de processus, seront l'occasion d'analyser son cheminement, de valider ses choix et de proposer, le cas échéant, des améliorations à la solution retenue.

### Démarche de production

La validation (homologation) du prototype complète la phase relative à la conception. Normalement, l'étape suivante consiste à amorcer la démarche de production en effectuant une étude de fabrication qui comprend l'analyse des dessins de détail et d'ensemble de même que la lecture des gammes de fabrication et d'assemblage en vue d'organiser le processus de production : pièces à fabriquer, postes de travail, matériaux, gabarits, etc. Il ne reste ensuite qu'à exécuter chacune des opérations de fabrication.

Dans l'industrie, une fois la production terminée, les objets ou les systèmes fabriqués en série sont commercialisés. Ils sont alors utilisés individuellement ou collectivement. À la fin de son cycle de vie, un produit est soit recyclé, soit détruit.

Cette démarche fait appel à des savoirs qui requièrent abstraction, dextérité et organisation. Elle donne à l'élève une vision plus réaliste du monde de l'industrie tout en l'habituant à travailler en étroite collaboration avec ses pairs. Enfin, elle exige une exécution empreinte de logique, de rigueur et de précision.

## Stratégies

Certaines stratégies, mobilisées et utilisées dans le contexte de la science et de la technologie, soutiennent le développement des trois compétences de la discipline.

STRATÉGIES D'EXPLORATION	STRATÉGIES D'ANALYSE
<ul style="list-style-type: none"><li>– Inventorier le plus grand nombre possible d'informations scientifiques, technologiques et contextuelles éventuellement utiles pour cerner un problème ou prévoir des tendances</li><li>– Évoquer des problèmes similaires déjà résolus</li><li>– Généraliser à partir de plusieurs cas particuliers structurellement semblables</li><li>– Anticiper les résultats d'une démarche</li><li>– Élaborer divers scénarios possibles</li><li>– Explorer diverses pistes de solution</li><li>– Envisager divers points de vue liés aux problématiques scientifiques ou technologiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Déterminer les contraintes et les éléments importants pour la résolution d'un problème</li><li>– Diviser un problème complexe en sous-problèmes plus simples</li><li>– Faire appel à divers modes de raisonnement (ex. inférer, induire, déduire, comparer, classifier, sérier) pour traiter les informations</li><li>– Reasonner par analogie pour traiter des informations et adapter des connaissances scientifiques et technologiques</li><li>– Sélectionner des critères pertinents qui permettent de se situer au regard d'une problématique scientifique ou technologique</li></ul>

## Attitudes

L'adoption de diverses attitudes facilite l'engagement de l'élève dans les démarches utilisées et sa responsabilisation par rapport à lui-même et à la société. Les attitudes constituent ainsi un facteur important dans le développement des compétences.

ATTITUDES INTELLECTUELLES	ATTITUDES COMPORTEMENTALES
<ul style="list-style-type: none"><li>– Curiosité</li><li>– Sens de l'initiative</li><li>– Goût du risque intellectuel</li><li>– Intérêt pour la confrontation des idées</li><li>– Considération de solutions originales</li><li>– Rigueur intellectuelle</li><li>– Objectivité</li><li>– Sens du travail méthodique</li><li>– Souci d'une langue juste et précise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Discipline personnelle</li><li>– Autonomie</li><li>– Persévérance</li><li>– Sens du travail soigné</li><li>– Sens des responsabilités</li><li>– Sens de l'effort</li><li>– Coopération efficace</li><li>– Souci de la santé et de la sécurité</li><li>– Respect de la vie et de l'environnement</li><li>– Écoute</li><li>– Respect de soi et des autres</li><li>– Esprit d'équipe</li><li>– Solidarité internationale à l'égard des grands problèmes de l'heure</li></ul>

## Techniques

Souvent incontournables, les techniques renvoient à des procédés méthodiques qui balisent la mise en pratique de connaissances théoriques. Elles sont réparties en deux grandes catégories, selon qu'elles sont propres à la technologie ou à la science.

TECHNOLOGIE		SCIENCE
Langage graphique	Fabrication	
<p><b>Techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– utilisation d'échelles</li><li>– représentation graphique à l'aide d'instruments (projection orthogonale à vues multiples, isométrie, perspective)</li><li>– schématisation</li><li>– utilisation d'un logiciel de dessin vectoriel (deux dimensions et trois dimensions)</li></ul>	<p><b>Techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– utilisation sécuritaire des machines et des outils (scie à ruban, perceuse, ponceuse, marteau, tournevis, pinces, etc.)</li><li>– mesurage et traçage</li><li>– usinage (sciage, perçage, limage, dénudage et épissures, soudure à l'étain ou au plomb, etc.)</li><li>– finition</li><li>– vérification et contrôle</li><li>– montage et démontage</li><li>– fabrication d'une pièce</li></ul>	<p><b>Techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– utilisation sécuritaire du matériel de laboratoire</li><li>– utilisation d'instruments de mesure</li><li>– utilisation d'instruments d'observation</li><li>– préparation de solutions</li><li>– collecte d'échantillons</li></ul>

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

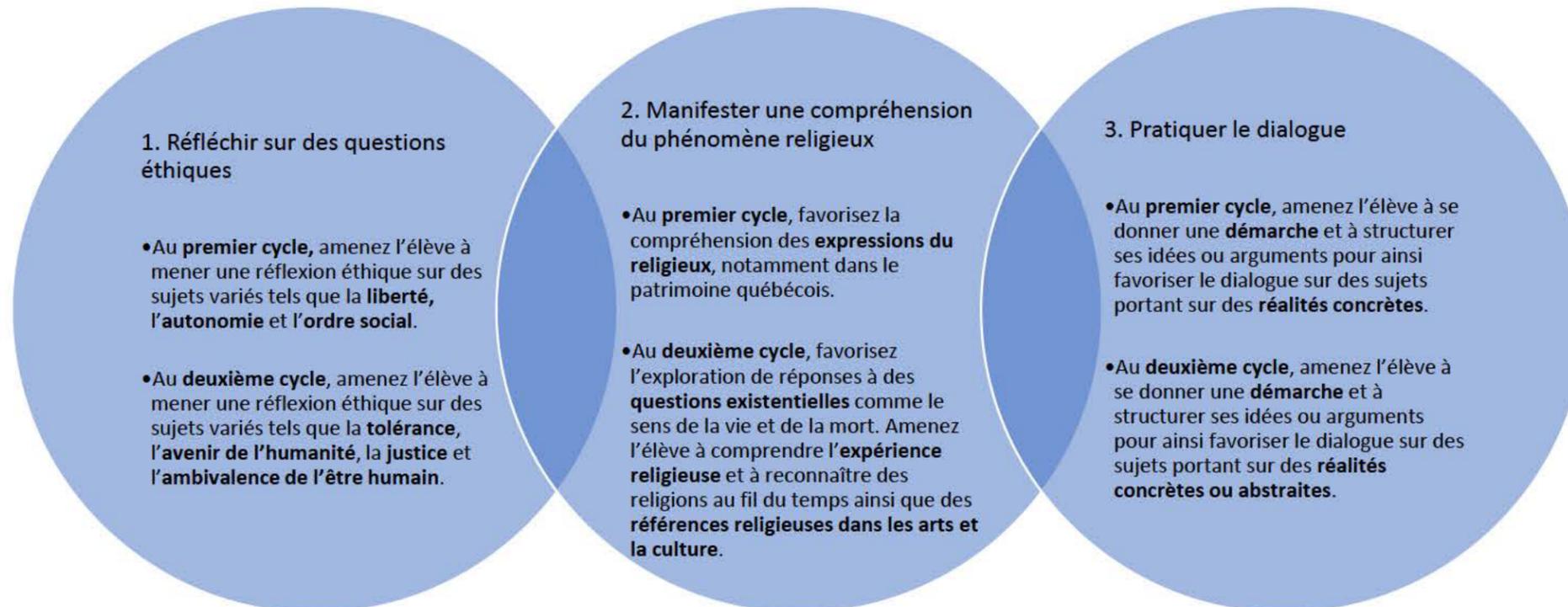
### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en éthique et culture religieuse de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en complémentarité les unes avec les autres :

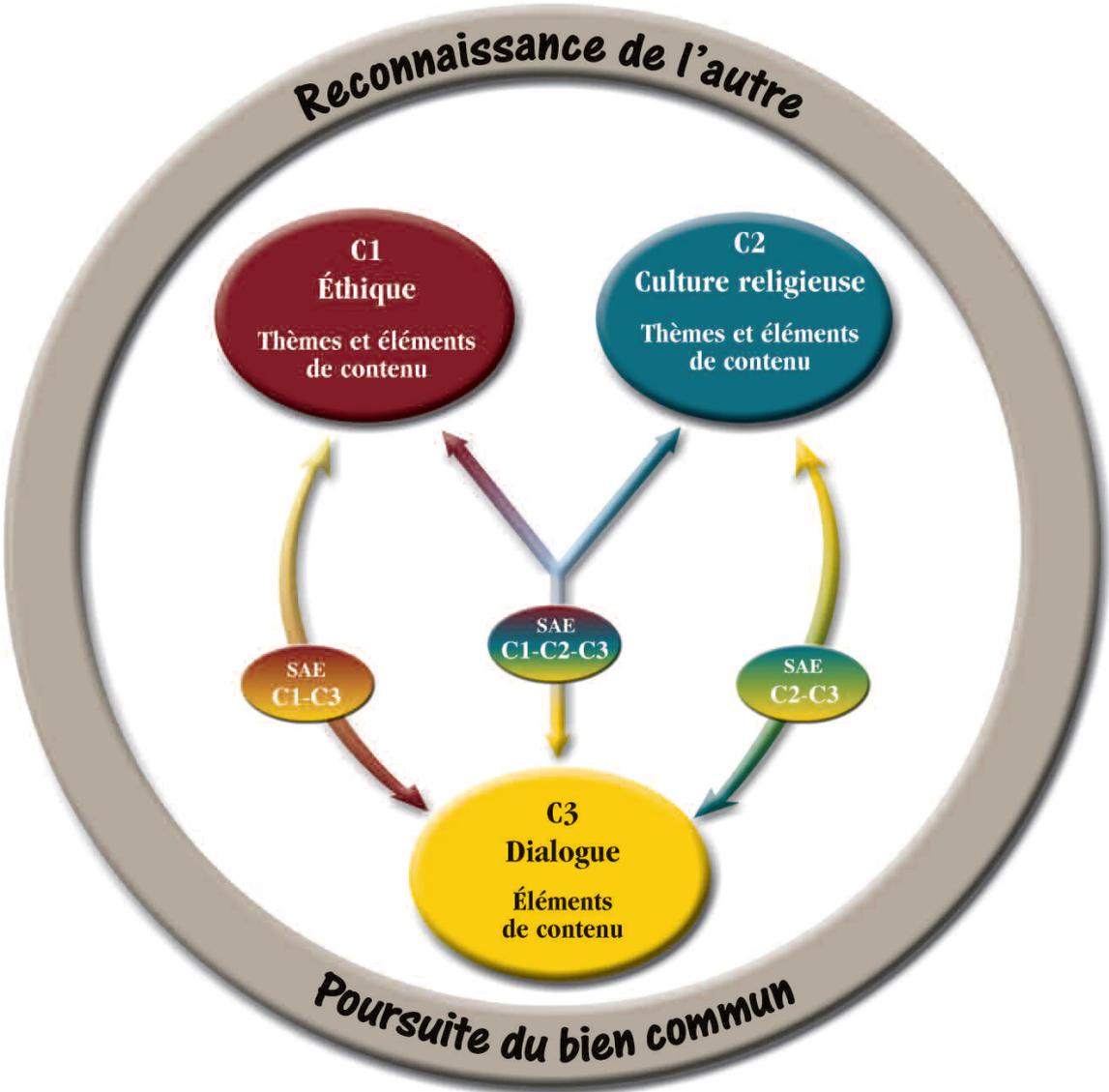


### Comment optimiser le temps d'enseignement?

Privilégiez des activités favorisant la **RECONNAISSANCE DE L'AUTRE** et la **POURSUITE DU BIEN COMMUN**, ce qui contribuera à promouvoir un meilleur vivre-ensemble et favorisera la construction d'une véritable culture publique commune.



Combinaison des thèmes et des éléments de contenu



# Contenu en éthique: thèmes, indications pédagogiques et éléments de contenu

<p><b>Premier cycle du secondaire</b></p>	<p><b>La liberté</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons d'envisager la liberté et que l'exercice de celle-ci implique des contraintes et des obligations.</p> <p>Prendre appui sur des situations dans lesquelles s'exerce la liberté pour amener les élèves à réfléchir aux différentes façons de l'aborder et de considérer ses implications dans la vie des individus ou des groupes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des réflexions sur la liberté</li> <li>• Des limites à la liberté</li> </ul>	<p><b>L'autonomie</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons de vivre l'autonomie et de se représenter ses exigences et les effets qu'elle produit sur des individus ou des groupes.</p> <p>Prendre appui sur des situations de dépendance ou d'autonomie pour amener les élèves à réfléchir aux conditions et aux tensions qui leur sont sous-jacentes. Les amener à comprendre comment l'autonomie et la dépendance se manifestent chez les individus ou dans la société.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dépendance et l'autonomie</li> <li>• Des individus et des groupes</li> </ul>	<p><b>L'ordre social</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe, selon les individus ou les groupes, différentes façons de comprendre l'ordre social et d'y réagir.</p> <p>Prendre appui sur des cas concrets pour amener les élèves à réfléchir à la raison d'être des lois et de l'ordre social. Les amener à considérer des valeurs qui peuvent inciter une personne ou un groupe à remettre en question ou à réaffirmer l'ordre social et les lois.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des groupes, des institutions et des organisations</li> <li>• Des formes d'obéissance et de désobéissance à la loi</li> <li>• La transformation des valeurs et des normes</li> </ul>	
<p><b>Deuxième cycle du secondaire</b></p>	<p><b>La tolérance</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons d'envisager la tolérance.</p> <p>Prendre appui sur des cas particuliers puisés dans la littérature et dans l'actualité pour amener les élèves à réfléchir sur l'indifférence, la tolérance et l'intolérance. Les amener à considérer diverses réponses individuelles et collectives apportées à l'égard de ces situations, notamment au Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'indifférence, la tolérance et l'intolérance</li> <li>• La tolérance au Québec</li> </ul>	<p><b>L'avenir de l'humanité</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves des différentes façons d'entrevoir l'avenir de l'humanité au regard des relations entre les êtres humains et l'environnement.</p> <p>Prendre appui sur diverses façons d'entrevoir l'avenir de l'humanité pour amener les élèves à examiner différentes situations contemporaines. Les amener à analyser des défis actuels et à envisager des actions ou des options possibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des façons d'entrevoir l'avenir de l'humanité</li> <li>• Des défis à relever</li> </ul>	<p><b>La justice</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe, selon les sociétés, différentes façons d'aborder la justice, les principes qui s'y rattachent et les questions qu'elle soulève.</p> <p>Prendre appui sur la littérature ou l'actualité pour amener les élèves à réfléchir à la nature de la justice, aux questions qu'elle soulève et à ses implications.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des façons de concevoir la justice</li> <li>• Des questions de justice</li> </ul>	<p><b>L'ambivalence de l'être humain</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves que chaque être humain est ambivalent dans ses sentiments, ses jugements ou ses comportements.</p> <p>Prendre appui sur des écrits, des faits historiques ou des cas de conscience pour amener l'élève à réfléchir sur la complexité de l'être humain et la cohérence, parfois difficile, entre ses actions, ses sentiments et ses idées dans certains contextes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des expressions de l'ambivalence</li> <li>• Des ambiguïtés de l'agir humain</li> </ul>

# Contenu en culture religieuse: thèmes, indications pédagogiques et éléments de contenu

<p><b>Premier cycle du secondaire</b></p>	<p><b>Le patrimoine religieux québécois</b> Faire prendre conscience aux élèves que le patrimoine religieux québécois est marqué par le catholicisme et le protestantisme ainsi que par l'apport d'autres religions.</p> <p>Prendre appui sur des personnages marquants, des œuvres patrimoniales ainsi que des valeurs et des normes issues des traditions religieuses au Québec pour amener les élèves à comprendre l'apport des religions à la société québécoise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des fondatrices et fondateurs, des personnages marquants et des institutions</li> <li>• Des influences sur les valeurs et sur les normes</li> <li>• Des œuvres patrimoniales</li> </ul>	<p><b>Des éléments fondamentaux des traditions religieuses</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves que les récits, les rites et les règles sont souvent indissociables et qu'ils constituent des éléments essentiels des traditions religieuses.</p> <p>Prendre appui sur diverses expressions du religieux, tels des symboles, des écrits, des événements ou des objets propres à une religion, pour amener les élèves à dégager l'origine, les caractéristiques et les fonctions des éléments fondamentaux des traditions religieuses.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des récits</li> <li>• Des rites</li> <li>• Des règles</li> </ul>	<p><b>Des représentations du divin et des êtres mythiques et surnaturels</b></p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe, selon les cultures et les traditions religieuses, de nombreuses façons de se représenter le divin ainsi que les êtres mythiques et surnaturels.</p> <p>Prendre appui sur diverses expressions du religieux, tels des symboles, des écrits ou des objets propres à une religion, pour amener les élèves à comprendre la diversité des représentations du divin ainsi que des êtres mythiques et surnaturels présentes dans la société et les religions dont elles sont issues.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des noms, des attributs et des symboles du divin</li> <li>• Des êtres mythiques et des êtres surnaturels</li> </ul>	
<p><b>Deuxième cycle du secondaire</b></p>	<p><b>Des religions au fil du temps</b> Faire prendre conscience aux élèves que, pour connaître une tradition religieuse, il importe d'en comprendre les principaux événements. Traiter plus particulièrement des événements associés au catholicisme et au protestantisme dans leurs spécificités et leurs points communs.</p> <p>Prendre appui sur l'histoire des traditions religieuses pour en dégager les événements marquants. Amener les élèves à en expliquer le sens et le rôle afin de situer ces événements dans leur contexte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des temps de fondation</li> <li>• Des temps de développement et de diffusion</li> <li>• Le renouveau religieux et des nouveaux mouvements religieux</li> </ul>	<p><b>Des questions existentielles</b> Faire prendre conscience aux élèves que, depuis toujours, l'être humain se pose des questions fondamentales telles que « Qui sommes-nous? », « D'où venons-nous? », « Où allons-nous? », et que diverses traditions religieuses ou courants de pensée y apportent des pistes de réponse.</p> <p>Prendre appui sur des textes sacrés ou philosophiques pour amener les élèves à comprendre diverses réponses concernant l'existence du divin, le sens de la vie et de la mort, et la nature de l'être humain.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence du divin</li> <li>• Le sens de la vie et de la mort</li> <li>• La nature de l'être humain</li> </ul>	<p><b>L'expérience religieuse</b> Faire prendre conscience aux élèves que l'expérience religieuse est une dimension essentielle pour des personnes ou des groupes liés à une religion.</p> <p>Prendre appui sur des types d'expériences religieuses relatées dans la littérature pour en démontrer la nature et des effets de celles-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nature de l'expérience religieuse</li> <li>• Des effets de l'expérience religieuse</li> </ul>	<p><b>Les références religieuses dans les arts et dans la culture</b> Faire prendre conscience aux élèves que les œuvres d'art à caractère religieux font référence notamment à des écrits, à des personnages et à des objets religieux, et qu'on retrouve parfois ceux-ci dans des œuvres d'art profane.</p> <p>Prendre appui sur des créations artistiques, tant religieuses que profanes, pour amener les élèves à en reconnaître la signification et à y interpréter le symbolisme religieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des œuvres d'art à caractère religieux</li> <li>• La présence du religieux dans l'art profane</li> </ul>

# Contenu relatif à la pratique du dialogue: indications pédagogiques et éléments de contenu

## Premier cycle du secondaire

Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons de pratiquer le dialogue selon le sujet traité ou le contexte, et les amener à mettre en place des conditions favorables au dialogue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à se donner une démarche et à structurer leurs idées ou leurs arguments en utilisant diverses formes de dialogue pour les amener à évaluer des conditions favorables au dialogue. Les élèves abordent des sujets qui s'appuient sur des réalités concrètes dont ils cherchent à en découvrir la complexité.

**Formes de dialogue :** Conversation • Discussion • Narration • Délibération • Entrevue • Débat • Table ronde

Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différentes façons de pratiquer le dialogue selon le sujet traité ou le contexte, et les amener à mettre en place des conditions favorables.

Prendre appui sur la capacité des élèves à planifier leur démarche et à structurer leurs idées ou leurs arguments pour les amener à maîtriser les diverses formes de dialogue et à évaluer des conditions qui en favorisent la pratique. Les élèves abordent des sujets qui portent sur des réalités complexes et souvent abstraites.

**Formes de dialogue :** Conversation • Discussion • Narration • Délibération • Entrevue • Débat • Table ronde

## Deuxième cycle du secondaire

Faire prendre conscience aux élèves qu'ils doivent utiliser différents moyens pour élaborer un point de vue et favoriser le dialogue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à organiser des idées ou des arguments pour les amener à choisir des moyens judicieux d'élaborer un point de vue. Les élèves distinguent dans les ressources ce qui est principal ou secondaire et explicite ou implicite pour élaborer un point de vue comportant des éléments pertinents, cohérents et suffisants. Ils sélectionnent des ressources appropriées et emploient un vocabulaire propre à l'objet du dialogue.

**Moyens :** Description • Comparaison • Synthèse • Explication • Justification

Faire prendre conscience aux élèves qu'ils doivent utiliser différents moyens pour élaborer un point de vue afin de favoriser le dialogue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à organiser des idées ou des arguments pour les amener à choisir les moyens judicieux d'élaborer un point de vue. Les élèves distinguent dans les ressources ce qui est principal ou secondaire et explicite ou implicite pour élaborer un point de vue comportant des éléments pertinents, cohérents et suffisants. Ils exploitent une diversité de ressources appropriées et emploient un vocabulaire propre à l'objet du dialogue.

**Moyens :** Description • Comparaison • Synthèse • Explication • Justification

Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différents moyens pour interroger un point de vue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à interroger divers points de vue pour examiner les différents types de jugements et des procédés susceptibles d'entraver le dialogue. Les amener à évaluer la pertinence, la cohérence et la suffisance des éléments qui constituent les points de vue. Les élèves reconnaissent pourquoi certains jugements énoncés entravent un dialogue ou font obstacle à l'élaboration d'un point de vue rigoureux.

**Types de jugements :** Jugement de préférence • Jugement de prescription • Jugement de réalité • Jugement de valeur

**Procédés susceptibles d'entraver le dialogue :** Généralisation abusive • Attaque personnelle • Appel au clan • Appel à la popularité • Appel au préjugé • Appel au stéréotype • Argument d'autorité • Double faute • Caricature • Faux dilemme • Fausse causalité • Fausse analogie • Pente fatale • Complot

Faire prendre conscience aux élèves qu'il existe différents moyens pour interroger un point de vue.

Prendre appui sur la capacité des élèves à interroger divers points de vue pour examiner les différents types de jugements et des procédés susceptibles d'entraver le dialogue. Les amener à évaluer la pertinence, la cohérence et la suffisance des éléments qui constituent les points de vue. Les élèves reconnaissent pourquoi certains jugements énoncés entravent un dialogue ou font obstacle à l'élaboration d'un point de vue rigoureux.

**Types de jugements :** Jugement de préférence • Jugement de prescription • Jugement de réalité • Jugement de valeur

**Procédés susceptibles d'entraver le dialogue :** Généralisation abusive • Attaque personnelle • Appel au clan • Appel à la popularité • Appel au préjugé • Appel au stéréotype • Argument d'autorité • Double faute • Caricature • Faux dilemme • Fausse causalité • Fausse analogie • Pente fatale • Complot

**Types de raisonnements :** Induction • Déduction • Analogie • Hypothèse

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

# SECONDARY

ENGLISH LANGUAGE ARTS

## IDEAS FOR PLANNING TEACHING AND SUPPORT TO BE OFFERED TO STUDENTS

1

Consult the program of study and the progression of learning in order to identify the learning that should be completed by the end of the current school year.

2

Determine where each of your students is in terms of what they have already learned in order to offer them support to meet their specific needs.

3

Target any content that is marked with a ☆ in the progression of learning.

4

Then, target the learning content marked with an ➔.

Your objective should be to ensure that, at the end of the current school year, your students:

- have had an opportunity to learn a variety of things that touch on all the learning content
- have had opportunities to develop each of the competencies targeted by the program of study

### Remember that:

- you have the **AUTHORITY** and **PROFESSIONAL SKILLS** required to:
  - determine your students' needs
  - select the means to set up appropriate strategies to meet their needs in the current context
- you are in the **BEST POSITION** to determine the content, apart from the learning already acquired, that you wish to consolidate, cover in greater depth or teach your students
- **DIFFERENTIATION** is an effective way to meet the specific needs of the students and the group.

The English Language Arts Programs team in the youth sector at the Ministère are available to answer your questions.

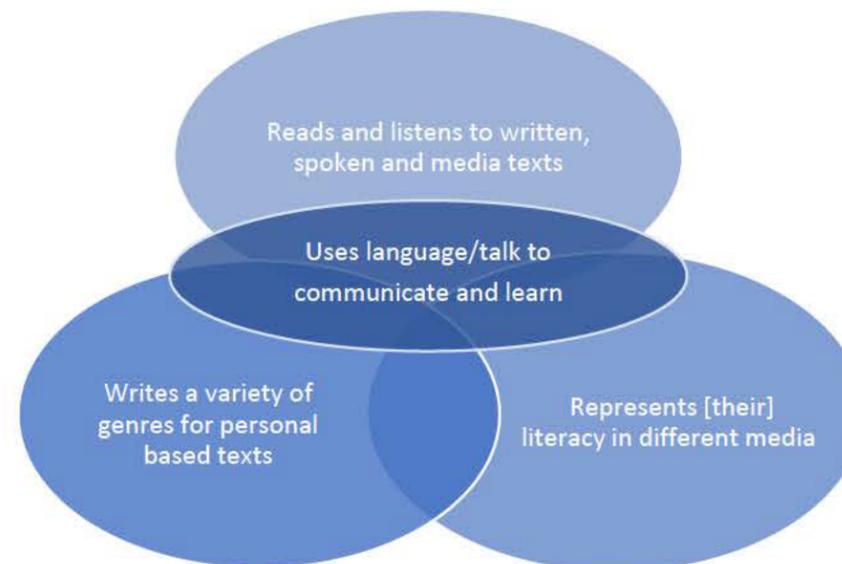
✉ [FGJ-ELA@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-ELA@education.gouv.qc.ca)

### The program

The Secondary English Language Arts ([SELA 1](#) and [SELA 2](#)) programs are first and foremost **LITERACY** programs, the focus of which is to provide students with opportunities to develop their language competencies.

Goals of a literacy program:

- To provide opportunities for students to experience the power of language as a way of making sense of their experience
- To develop language competencies in diverse situations
- To develop fluent readers and communicators



Above: Cycle One competencies

Note: Media is incorporated within the reading and writing competencies in Cycle Two.

### What to target

Students:

- interact with a variety of texts
- construct an understanding and interpretation of texts and draw on discussions with peers to share, extend, reshape and clarify their responses
- follow a production process to produce spoken, written and media texts and develop their own style as writers
- examine and consider the interplay of context, audience and purpose when both reading and producing text
- become familiar with genres and investigate their affordances
- interact collaboratively with peers and teachers to develop a repertoire of communication, thinking and learning strategies
- share points of view, solve problems and engage in collaborative inquiry
- develop an integrated ELA profile, reflect upon and self evaluate their competency development



Consult the programs of study and the progressions of learning:

[www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program](http://www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program)

## Identifying Essential Learning in English Language Arts

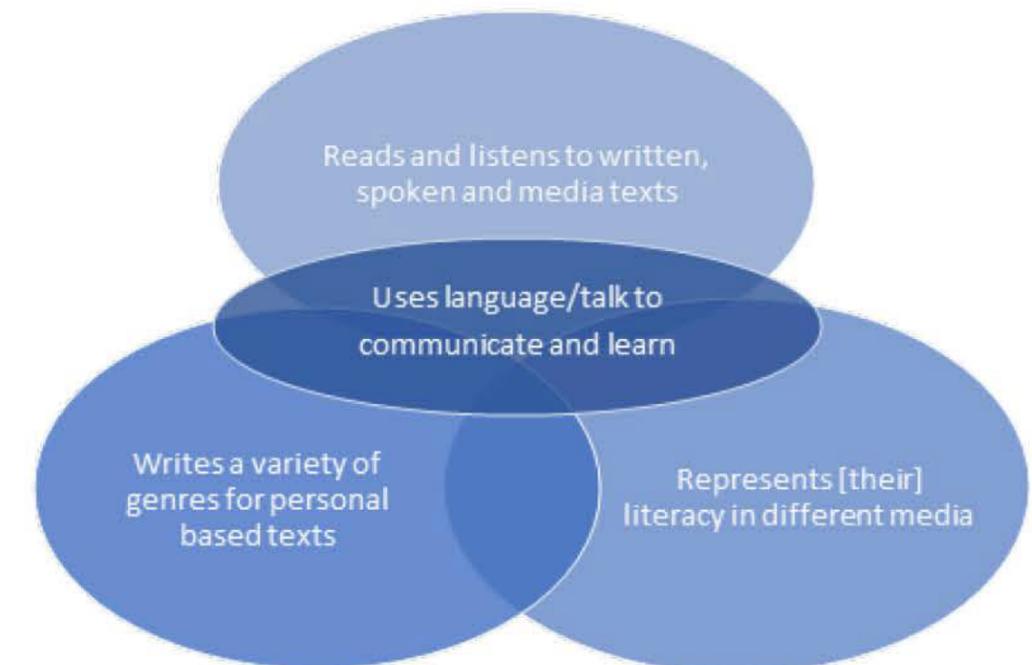


1

### BACK TO BASICS

➔ Re-read the key features and end-of-cycle outcomes for each of the curriculum competencies.

➔ Refer to the repertoire of texts and various production processes to plan and thus have a global vision of the learning that students must achieve ([Secondary Cycle 1](#) | [Secondary Cycle 2](#)).



Above: Cycle One competencies  
Note: Media is incorporated within the reading and writing competencies in Cycle Two.



Consult the programs of study and the progressions of learning:  
[www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program](http://www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program)

## Identifying Essential Learning in English Language Arts



### IDENTIFYING STUDENTS' NEEDS



Determine what students learned in the previous year by consulting the Program and the Progression of Learning.



Consult the previous year's teachers, if possible, for information, particularly on the learning that has taken place, but also on the students themselves.

### Examples to identify student needs

To identify needs in **READING AND INTERPRETING TEXTS**, read to students or have students read on their own. Use the [\*Reader Response Learning Continuum\*](#) in conjunction with exploratory talk and written response to ascertain a developmental view of the students level of competency.

To identify **WRITING** needs, have students write short texts in a variety of genres so they can demonstrate their knowledge of different structures, features, codes and conventions. Since this process is iterative, use your observations as a basis for planning instruction during the year.

To identify the need for **USING LANGUAGE TO COMMUNICATE AND TO LEARN**, encourage exploratory and presentational talk and identify the most common areas requiring improvement. Talk is central to the process of making meaning and interdependent and complementary to both the reading and writing competencies.

## Identifying Essential Learning in English Language Arts

### 3 TARGET LEARNING BASED ON STUDENTS' NEEDS

➔ Refer to the *Integrated Teaching-Learning-Evaluating (TLE) Context* in the relevant Program of Study.

➔ Refer to the *Progression of Learning*

➔ Ensure that targeted learning is mostly related to the current year's level of education.

➔ If the majority of students show gaps related to learning from the previous year, allow time for instruction. Consider teaching in sub-groups based on students' needs.

#### Examples for targeting learning based on students' needs

If most students struggle to identify an author's crafting choices, explicitly teach, discuss and have students practice familiar crafting choices in their own writing.

However, if most students understand an author's crafting choices, a differentiated approach may be considered.

4

### PLAN AND CARRY OUT LEARNING AND EVALUATION SITUATIONS

Combine the teaching of concepts that are complementary

Clearly communicate expectations to students

Interconnect skills to promote links between different learning and optimize teaching

Distribute targeted learning throughout the school year

**Example :**

A complex task that requires students to write an article on a given subject necessarily means that students have had multiple opportunities to read, discuss and dissect model texts. Students will also have had opportunities to practice using the required structure and features in related tasks. Feedback to students throughout the LES has been ongoing and the evaluation criteria are clear.

Provide multiple contexts for learning so that it is sustainable and transferable

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
  - 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
  - 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
  - 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.
- Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :
- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
  - aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

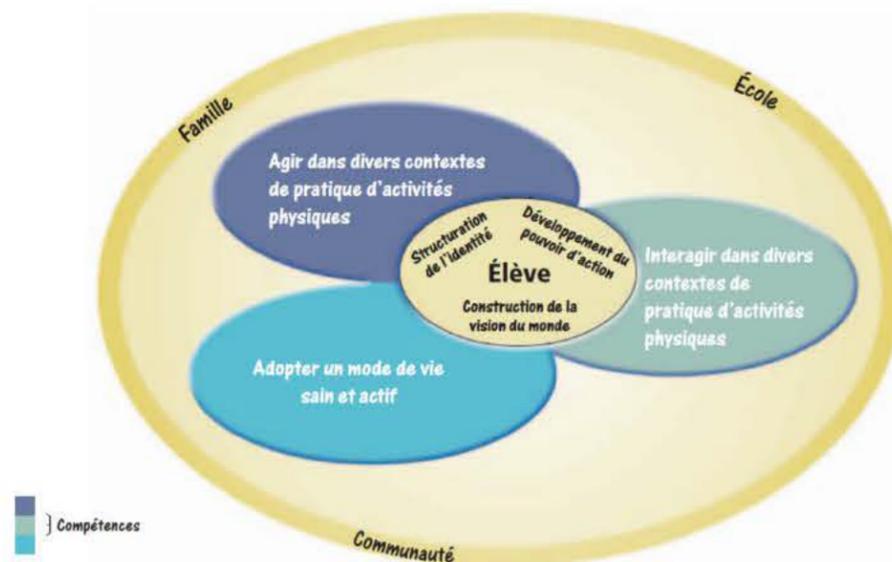
- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en éducation physique et à la santé de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-EPS@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-EPS@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en synergie :

1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
3. Adopter un mode de vie sain et actif.



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Ayez recours à **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR**. Celui-ci constitue une piste intéressante pour donner les cours d'éducation physique et à la santé.
- Faites preuve de **FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE**.
- Responsabilisez l'élève à l'égard de son **AGIR CORPOREL** et de sa **SANTÉ** en lui permettant de développer, dans une démarche par compétences :
  - un répertoire d'actions corporelles;
  - un répertoire de stratégies cognitives;
  - un bagage de connaissances propres à la discipline;
  - des comportements conformes aux règles de sécurité et d'éthique;
  - un sens critique, pour une gestion judicieuse de sa santé;
  - des attitudes positives dans ses relations avec les autres à l'occasion d'activités physiques.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



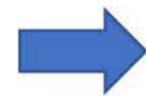
**FAITES PREUVE DE FLEXIBILITÉ**

- Variez les approches pédagogiques.
- Offrez des choix aux élèves.

## A

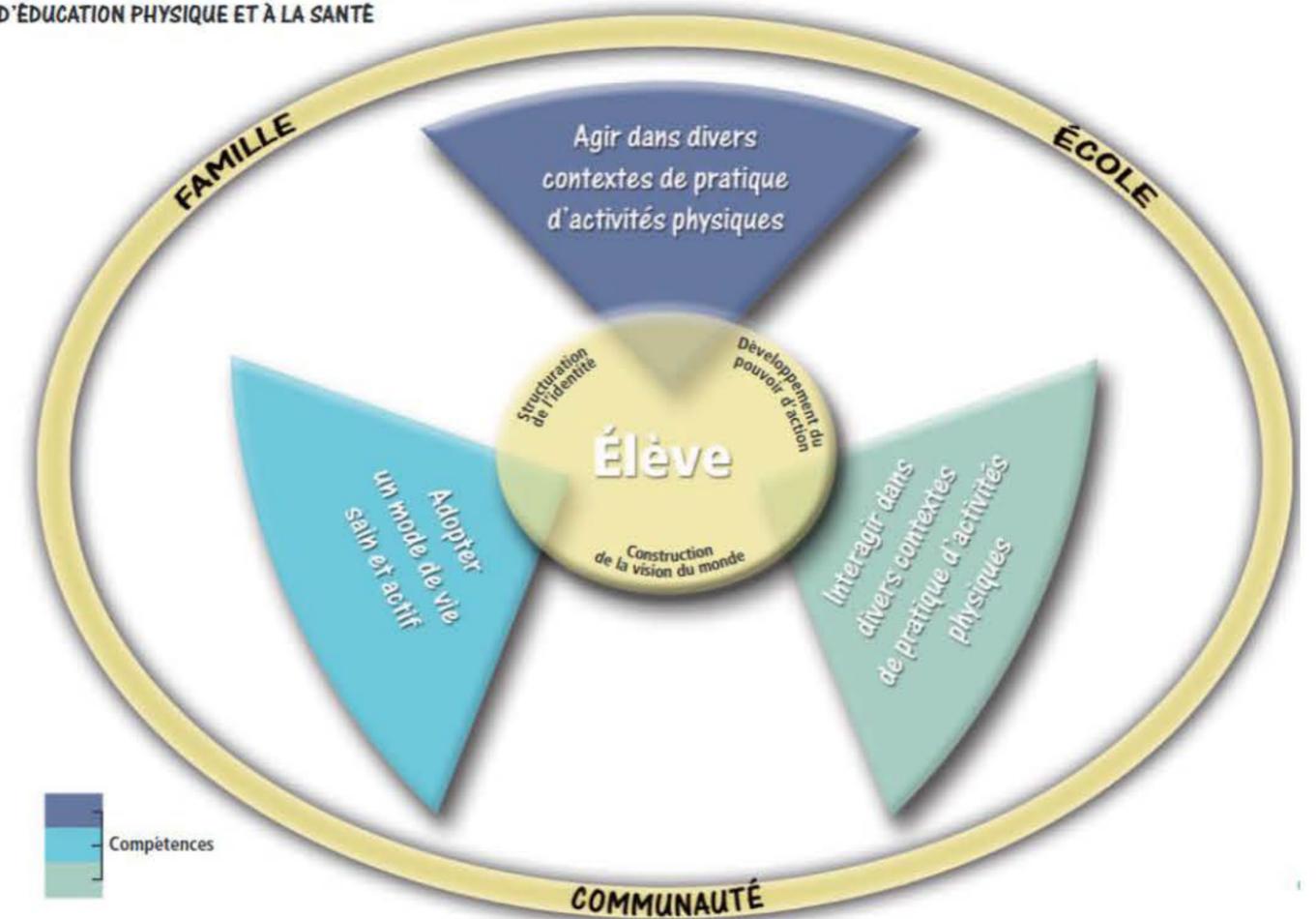
### REVENIR AUX FONDEMENTS

Se référer à la section Contexte pédagogique du Programme de formation de l'école québécoise pour avoir une vision globale du cadre dans lequel devrait se vivre le programme d'études en éducation physique et à la santé.

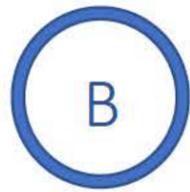


Relire les composantes de chacune des compétences des programmes d'études.

INTERRELATION DES COMPÉTENCES DU PROGRAMME D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ



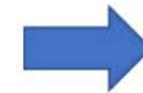
Compétences



### CERNER LES BESOINS DES ÉLÈVES



Se demander quels étaient les apprentissages à effectuer l'année précédente en consultant le programme et la progression des apprentissages.



Si possible, consulter les enseignants de l'année précédente pour obtenir de l'information sur les apprentissages effectués et les élèves eux-mêmes.

---

#### Exemples de moyens de cerner les besoins des élèves

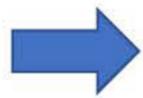
Pour déceler les besoins des élèves, offrir des ateliers d'apprentissage concernant notamment certains savoirs et savoir-faire qu'ils ont vus antérieurement. Les ateliers sont donnés dans une perspective de consolidation. Par ailleurs, ces savoirs et savoir-faire seront mobilisés ultérieurement dans une situation complexe.

Consigner des observations pendant ces ateliers pour cibler les éléments qui feront l'objet d'un enseignement avant d'en arriver à la situation d'apprentissage complexe.

## CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



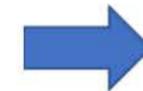
CIBLER, EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES, LES APPRENTISSAGES QUI FERONT L'OBJET D'UN ENSEIGNEMENT



Se référer aux tableaux des notions et concepts des programmes d'études.



S'assurer que les apprentissages ciblés sont majoritairement liés au niveau d'enseignement de l'année en cours.



Se référer à la progression des apprentissages.



Si la majorité des élèves manifestent des lacunes liées à des apprentissages de l'année précédente, prévoir du temps pour en faire un enseignement. Un enseignement en sous-groupe d'élèves présentant les mêmes besoins peut être envisagé.

### Exemples de moyens de cibler les apprentissages en fonction des besoins des élèves

Dans le cadre de la compétence *Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques*, utiliser un parcours à obstacles comme moyen d'action.

Des ateliers d'apprentissage pourraient être donnés en fonction des besoins :

- atelier de coordination;
- atelier d'équilibration;
- atelier de synchronisation;
- ateliers sur des actions de locomotion.

Dans le cadre de la compétence *Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques*, utiliser le soccer comme moyen d'action.

Des ateliers d'apprentissage pourraient être donnés en fonction des besoins :

- atelier de coordination;
- atelier de manipulation;
- atelier de synchronisation;
- ateliers sur des actions de locomotion;
- ateliers sur la mise en œuvre de stratégies défensives ou offensives.

### D PLANIFIER ET RÉALISER LES ACTIVITÉS ET LES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Combiner l'enseignement de notions complémentaires.

Communiquer clairement les attentes aux élèves.

Interrelier la compétence disciplinaire 3 avec les deux autres pour favoriser les liens entre les différents apprentissages et optimiser le temps d'enseignement.

#### Exemple

Dans le cadre d'une séquence d'apprentissage en handball, il est possible de promouvoir différents savoirs, savoir-faire et savoir-être du contenu de formation de la compétence disciplinaire *Adopter un mode de vie sain et actif*. Pendant la période, faire aux élèves des commentaires ponctuels concernant ces éléments, par exemple la pratique régulière d'activités physiques.

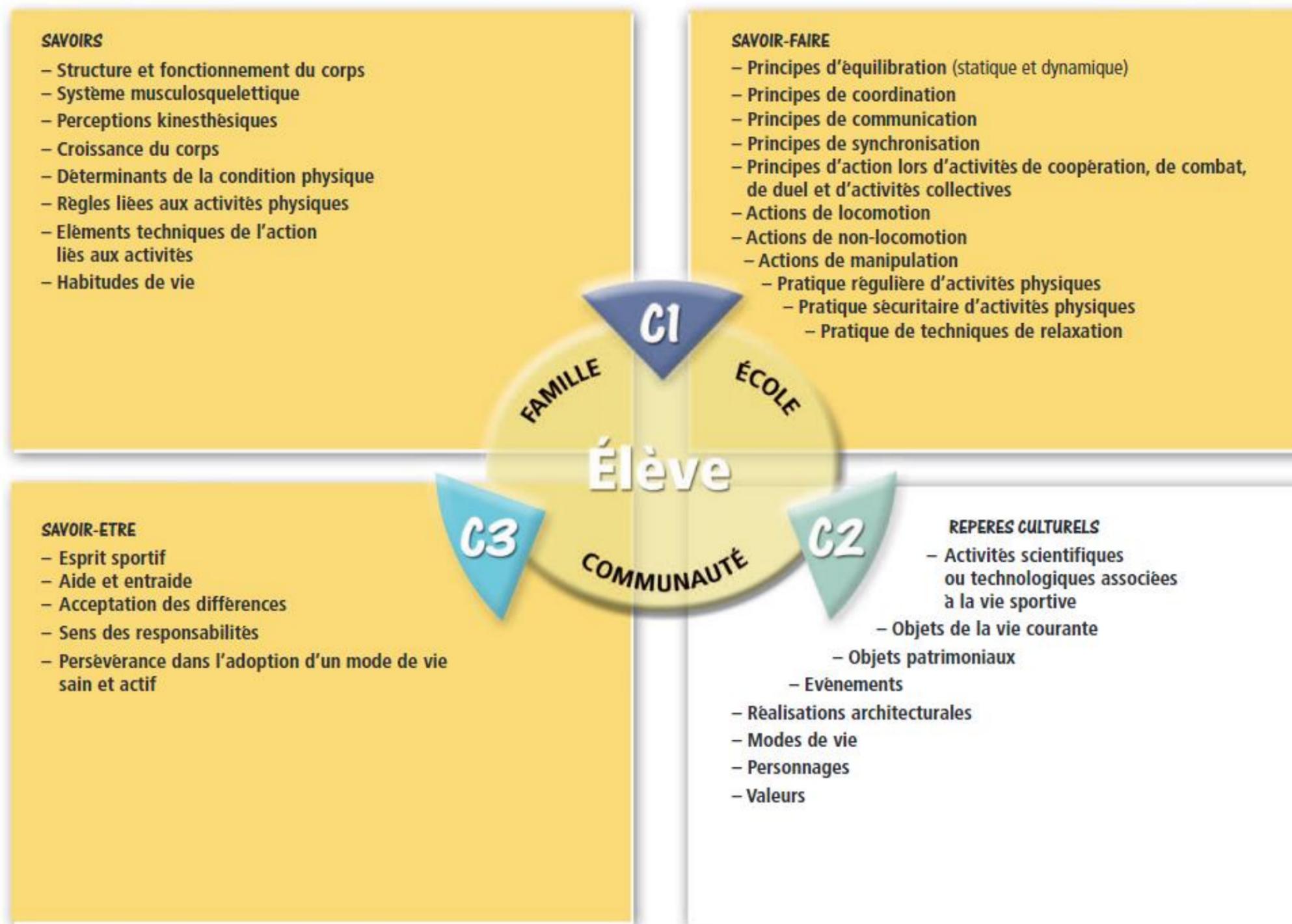
Tirer parti du fait que par sa nature, le programme se prête particulièrement bien à la flexibilité pédagogique.

Réaliser les apprentissages dans plus d'un contexte pour qu'ils soient durables et transférables, en les jumelant à d'autres apprentissages.

Répartir les apprentissages ciblés tout au long de l'année scolaire.

Effectuer un ou plusieurs retours sur les apprentissages pour vérifier les acquis.

## LES QUATRE CATÉGORIES DU CONTENU DE FORMATION



[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

# ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

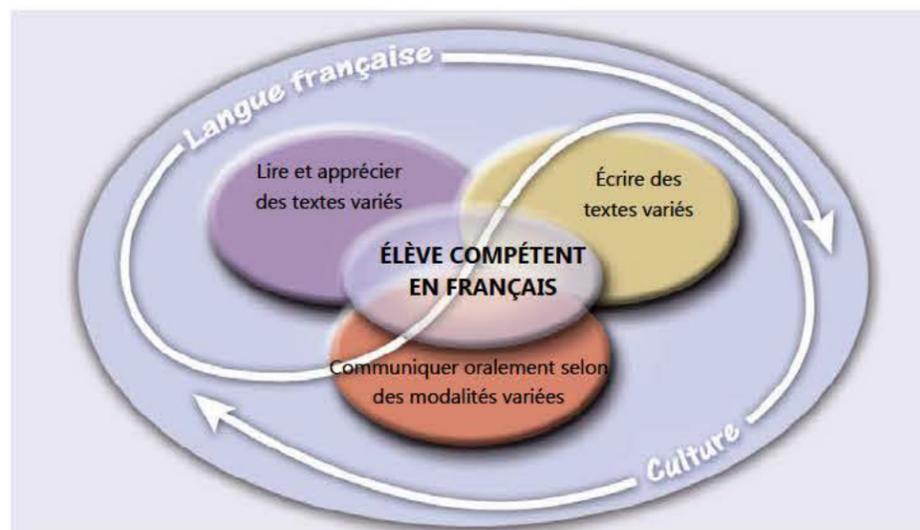
- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en français, langue d'enseignement, de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-FLE@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-FLE@education.gouv.qc.ca)

En français, langue d'enseignement, les élèves sont amenés à développer trois **COMPÉTENCES** de façon interreliée :

1. Lire et apprécier des textes variés;
2. Écrire des textes variés;
3. Communiquer oralement selon des modalités variées.



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ DE RECOURIR À DES CONTEXTES RICHES ET STIMULANTS**, qui prennent largement appui sur les textes authentiques, dont font partie la littérature jeunesse ainsi que les textes en ligne tirés de sources sûres.
- Visez le développement des compétences de façon contextualisée en offrant aux élèves du **MODELAGE** et un **ÉTAYAGE** adéquat.
- Les textes produits par les élèves doivent être variés et de longueurs différentes. Les textes courts permettent d'offrir une **RÉTROACTION RAPIDE** et efficace aux élèves, ce qui les aide à s'améliorer.



Consultez les documents officiels :  
[education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



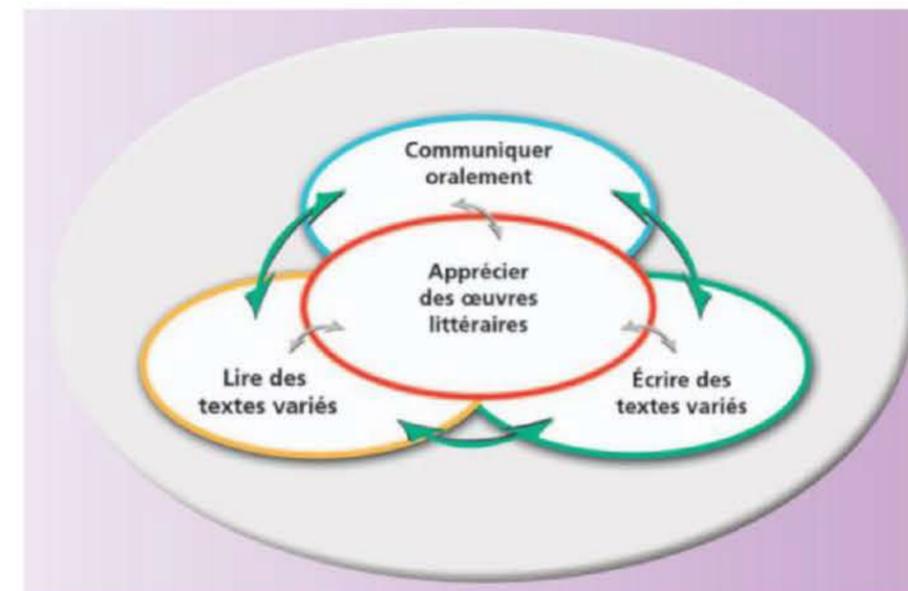
## A REVENIR AUX FONDEMENTS

➔ Relire les composantes des compétences et les attentes de fin de cycle pour chacune des compétences des programmes d'études.

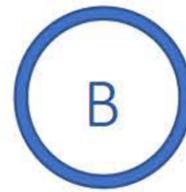
➔ Se référer aux familles de situations pour planifier les apprentissages que les élèves doivent réaliser et ainsi en avoir une vision globale.

### FAITES PREUVE DE FLEXIBILITÉ

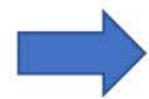
- Variez les approches pédagogiques.
- Variez les regroupements de travail lorsque cela est possible.
- Offrez des choix aux élèves.
- Favorisez le travail collaboratif à l'aide des technologies.



# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



## CERNER LES BESOINS DES ÉLÈVES



Vérifier quels étaient les apprentissages à effectuer l'année précédente en consultant le programme et la progression des apprentissages.



Si possible, consulter les enseignants de l'année précédente pour obtenir de l'information sur les apprentissages faits et les élèves eux-mêmes.

---

### Exemples de moyens de cerner les besoins des élèves

Pour déceler les besoins en **LECTURE** et en **APPRÉCIATION LITTÉRAIRE**, faire une lecture aux élèves et leur poser oralement des questions liées aux quatre dimensions de la lecture (compréhension, réaction, interprétation, appréciation) en vue de déterminer ce qui fera l'objet d'un enseignement.

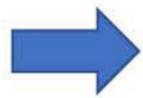
Pour déceler les besoins en **ÉCRITURE**, faire écrire aux élèves de courts textes qui leur permettront de démontrer leurs acquis liés aux différents modes de discours. Ce processus étant itératif, se baser sur ces observations pour planifier l'enseignement en cours d'année.

Pour déceler les besoins en **COMMUNICATION ORALE**, favoriser les interactions spontanées et planifiées et relever les erreurs les plus fréquemment commises par les élèves. Les interactions orales peuvent être liées à la lecture et à l'écriture.

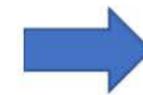
## CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



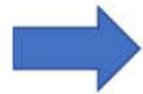
CIBLER, EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES, LES APPRENTISSAGES QUI FERONT L'OBJET D'UN ENSEIGNEMENT



Se référer aux tableaux des notions et concepts des programmes d'études.



Se référer à la progression des apprentissages.



S'assurer que les apprentissages ciblés sont majoritairement liés au niveau d'enseignement de l'année en cours.



Si la majorité des élèves manifestent des lacunes liées à des apprentissages de l'année précédente, prévoir du temps pour en faire un enseignement. Un enseignement à des sous-groupes d'élèves présentant les mêmes besoins peut être envisagé.

### Exemples de moyens de cibler les apprentissages en fonction des besoins des élèves

Si l'identification du **PRÉDICAT** n'est pas maîtrisée par l'ensemble du groupe, un enseignement systématique devra en être fait à l'aide des manipulations syntaxiques.

Cependant, si la majorité des élèves maîtrisent bien ce concept, son enseignement systématique ne sera pas à privilégier.

Si les **PROCÉDÉS EXPLICATIFS** sont maîtrisés par la majorité du groupe, l'enseignant n'en fera pas un enseignement à toute la classe, mais plutôt à un sous-groupe d'élèves en ayant besoin.

### D PLANIFIER ET RÉALISER LES ACTIVITÉS ET LES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Combiner l'enseignement de notions complémentaires.

Communiquer clairement les attentes aux élèves.

Interrelier les compétences pour favoriser les liens entre les différents apprentissages et optimiser le temps d'enseignement.

#### Exemple

À la suite de la lecture à voix haute d'un texte par l'enseignant, poser oralement aux élèves des questions liées aux quatre dimensions de la lecture, leur faire remarquer des éléments liés à la grammaire du texte ou de la phrase, leur faire écrire une appréciation critique du texte lu ou leur demander de rédiger un texte intégrant les notions relevées au cours de la lecture puis enseignées.

Répartir les apprentissages ciblés tout au long de l'année scolaire.

Effectuer un ou plusieurs retours sur les apprentissages pour vérifier les acquis.

Réaliser les apprentissages dans plus d'un contexte pour qu'ils soient durables et transférables, en les jumelant à d'autres apprentissages.

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (programmes de base et enrichi)

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

### Rappelez-vous que :

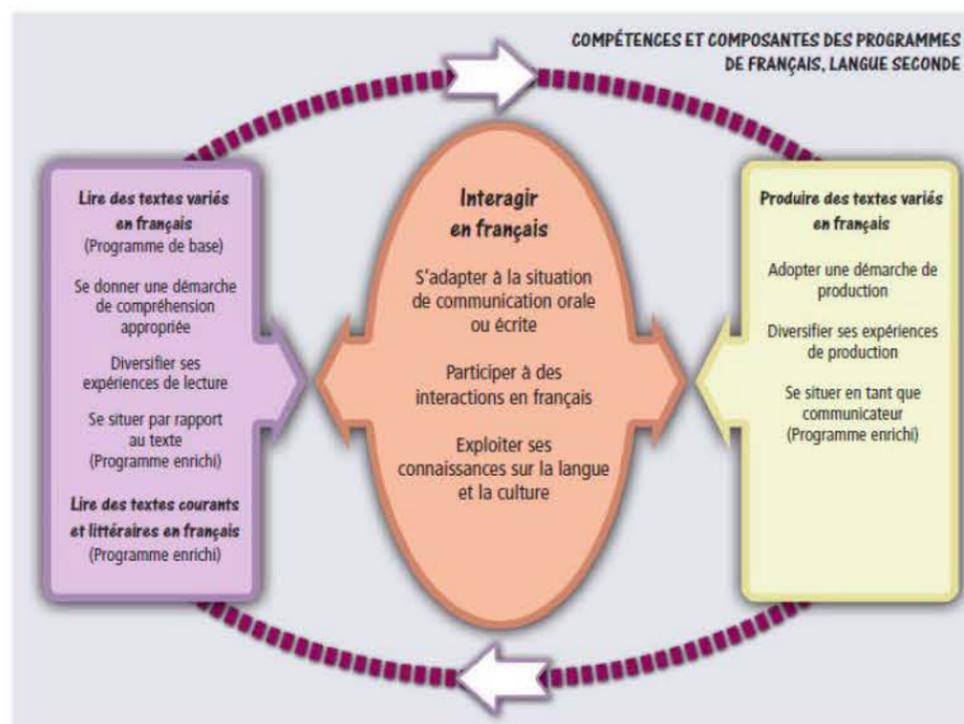
- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en français, langue seconde, de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-FLS@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-FLS@education.gouv.qc.ca)

En français, langue seconde, les élèves sont amenés à développer trois **COMPÉTENCES** de façon synergique :

1. Interagir en français;
2. Produire des textes variés en français;
3. Lire des textes variés en français (programme de base) ou lire des textes courants et littéraires en français (programme enrichi).



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Visez le développement des compétences de façon contextualisée en favorisant les **INTERACTIONS** et en offrant aux élèves du **MODELAGE** et un **ÉTAYAGE** adéquat;
- **TENTEZ DE RECOURIR À DES CONTEXTES RICHES ET STIMULANTS**, qui prennent largement appui sur les textes authentiques, dont fait partie la littérature jeunesse;
- Rappelez aux élèves que les **ERREURS FONT PARTIE DE L'ACQUISITION** d'une langue seconde et encouragez-les à s'appuyer sur leur **LANGUE MATERNELLE** pour favoriser le transfert.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



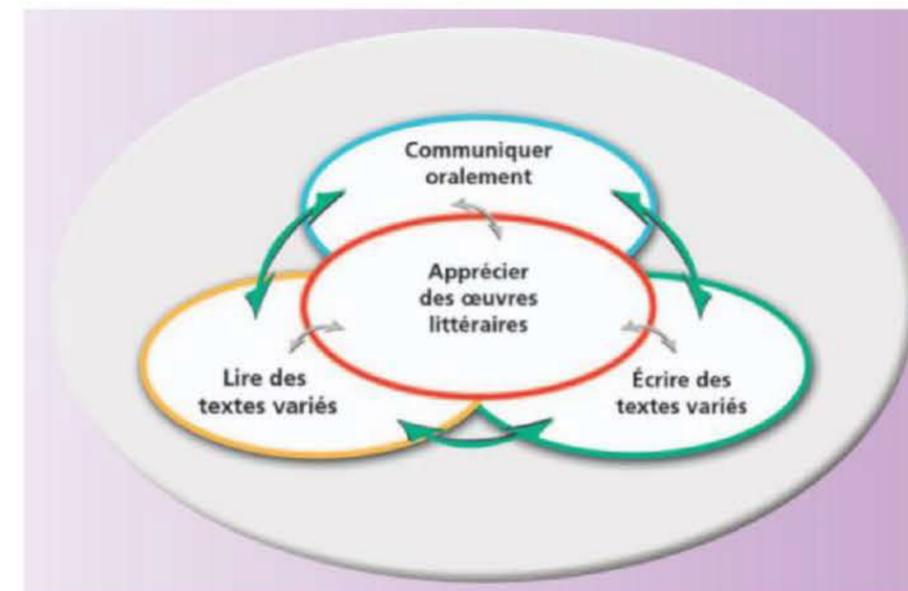
## A REVENIR AUX FONDEMENTS

➔ Relire les composantes des compétences et les attentes de fin de cycle pour chacune des compétences des programmes d'études.

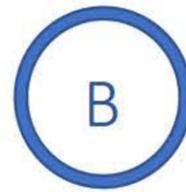
➔ Se référer aux familles de situations pour planifier les apprentissages que les élèves doivent réaliser et ainsi en avoir une vision globale.

### FAITES PREUVE DE FLEXIBILITÉ

- Variez les approches pédagogiques.
- Variez les regroupements de travail lorsque cela est possible.
- Offrez des choix aux élèves.
- Favorisez le travail collaboratif à l'aide des technologies.



# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



## CERNER LES BESOINS DES ÉLÈVES

➔ Vérifier quels étaient les apprentissages à effectuer l'année précédente en consultant le programme et la progression des apprentissages.

➔ Si possible, consulter les enseignants de l'année précédente pour obtenir de l'information sur les apprentissages faits et les élèves eux-mêmes.

---

### Exemples de moyens de cerner les besoins des élèves

Pour déceler les besoins en **LECTURE** et en **APPRÉCIATION LITTÉRAIRE**, faire une lecture aux élèves et leur poser oralement des questions liées aux quatre dimensions de la lecture (compréhension, réaction, interprétation, appréciation) en vue de déterminer ce qui fera l'objet d'un enseignement.

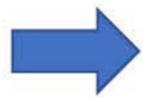
Pour déceler les besoins en **ÉCRITURE**, faire écrire aux élèves de courts textes qui leur permettront de démontrer leurs acquis liés aux différents modes de discours. Ce processus étant itératif, se baser sur ces observations pour planifier l'enseignement en cours d'année.

Pour déceler les besoins en **COMMUNICATION ORALE**, favoriser les interactions spontanées et planifiées et relever les erreurs les plus fréquemment commises par les élèves. Les interactions orales peuvent être liées à la lecture et à l'écriture.

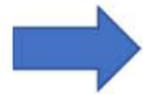
## CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS



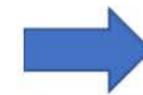
CIBLER, EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES, LES APPRENTISSAGES QUI FERONT L'OBJET D'UN ENSEIGNEMENT



Se référer aux tableaux des notions et concepts des programmes d'études.



S'assurer que les apprentissages ciblés sont majoritairement liés au niveau d'enseignement de l'année en cours.



Se référer à la progression des apprentissages.



Si la majorité des élèves manifestent des lacunes liées à des apprentissages de l'année précédente, prévoir du temps pour en faire un enseignement. Un enseignement à des sous-groupes d'élèves présentant les mêmes besoins peut être envisagé.

### Exemples de moyens de cibler les apprentissages en fonction des besoins des élèves

Si l'identification du **PRÉDICAT** n'est pas maîtrisée par l'ensemble du groupe, un enseignement systématique devra en être fait à l'aide des manipulations syntaxiques.

Cependant, si la majorité des élèves maîtrisent bien ce concept, son enseignement systématique ne sera pas à privilégier.

Si les **PROCÉDÉS EXPLICATIFS** sont maîtrisés par la majorité du groupe, l'enseignant n'en fera pas un enseignement à toute la classe, mais plutôt à un sous-groupe d'élèves en ayant besoin.

### D PLANIFIER ET RÉALISER LES ACTIVITÉS ET LES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Combiner l'enseignement de notions complémentaires.

Communiquer clairement les attentes aux élèves.

Interrelier les compétences pour favoriser les liens entre les différents apprentissages et optimiser le temps d'enseignement.

Répartir les apprentissages ciblés tout au long de l'année scolaire.

**Exemple**  
À la suite de la lecture à voix haute d'un texte par l'enseignant, poser oralement aux élèves des questions liées aux quatre dimensions de la lecture, leur faire remarquer des éléments liés à la grammaire du texte ou de la phrase, leur faire écrire une appréciation critique du texte lu ou leur demander de rédiger un texte intégrant les notions relevées au cours de la lecture puis enseignées.

Effectuer un ou plusieurs retours sur les apprentissages pour vérifier les acquis.

Réaliser les apprentissages dans plus d'un contexte pour qu'ils soient durables et transférables, en les jumelant à d'autres apprentissages.

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

# ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

MATHÉMATIQUE

# PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1
- 2
- 3
- 4

Pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés, consultez le programme d'études, dont des extraits suivent, et la progression des apprentissages.

Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.

Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

## Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - o cerner les besoins de vos élèves;
  - o choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en mathématique de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

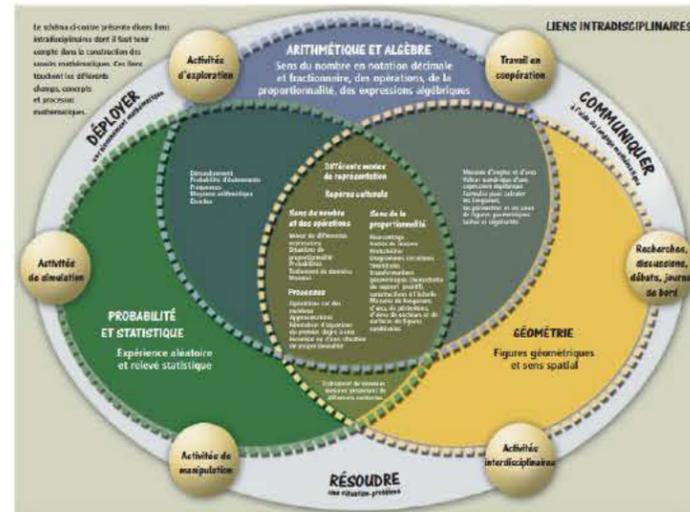
✉ [FGJ-math@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-math@education.gouv.qc.ca)

Les schémas ci-dessous présentent divers **LIENS INTRADISCIPLINAIRES** dont il faut tenir compte dans la construction des savoirs mathématiques et le développement des compétences. Ces liens touchent les différents champs, concepts et processus mathématiques **COMMUNS À TOUTES LES ANNÉES DU CYCLE**.

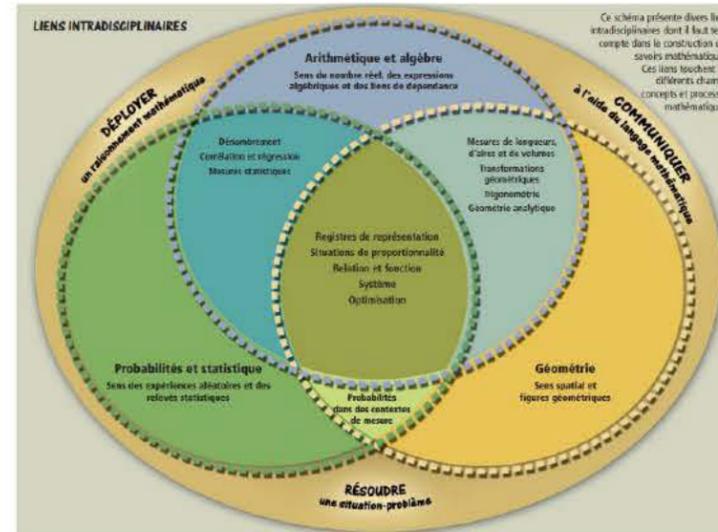
En mathématique, les élèves développent trois **COMPÉTENCES** :

1. Résoudre une situation-problème;
2. Déployer un raisonnement mathématique;
3. Communiquer à l'aide du langage mathématique.

La distinction entre les trois compétences est essentiellement une question d'accent mis sur différentes facettes de l'exercice de la pensée mathématique.



Tiré du PFEQ, Mathématique, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, p. 249.



Tiré du PFEQ, Mathématique, 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, p. 50.

Pour une vue d'ensemble complète de l'évolution des principaux concepts et processus de chaque champ mathématique au 2<sup>e</sup> cycle, selon les années et les **SÉQUENCES**, consultez les tableaux des pages 51 à 53.

## Comment optimiser le temps d'enseignement?

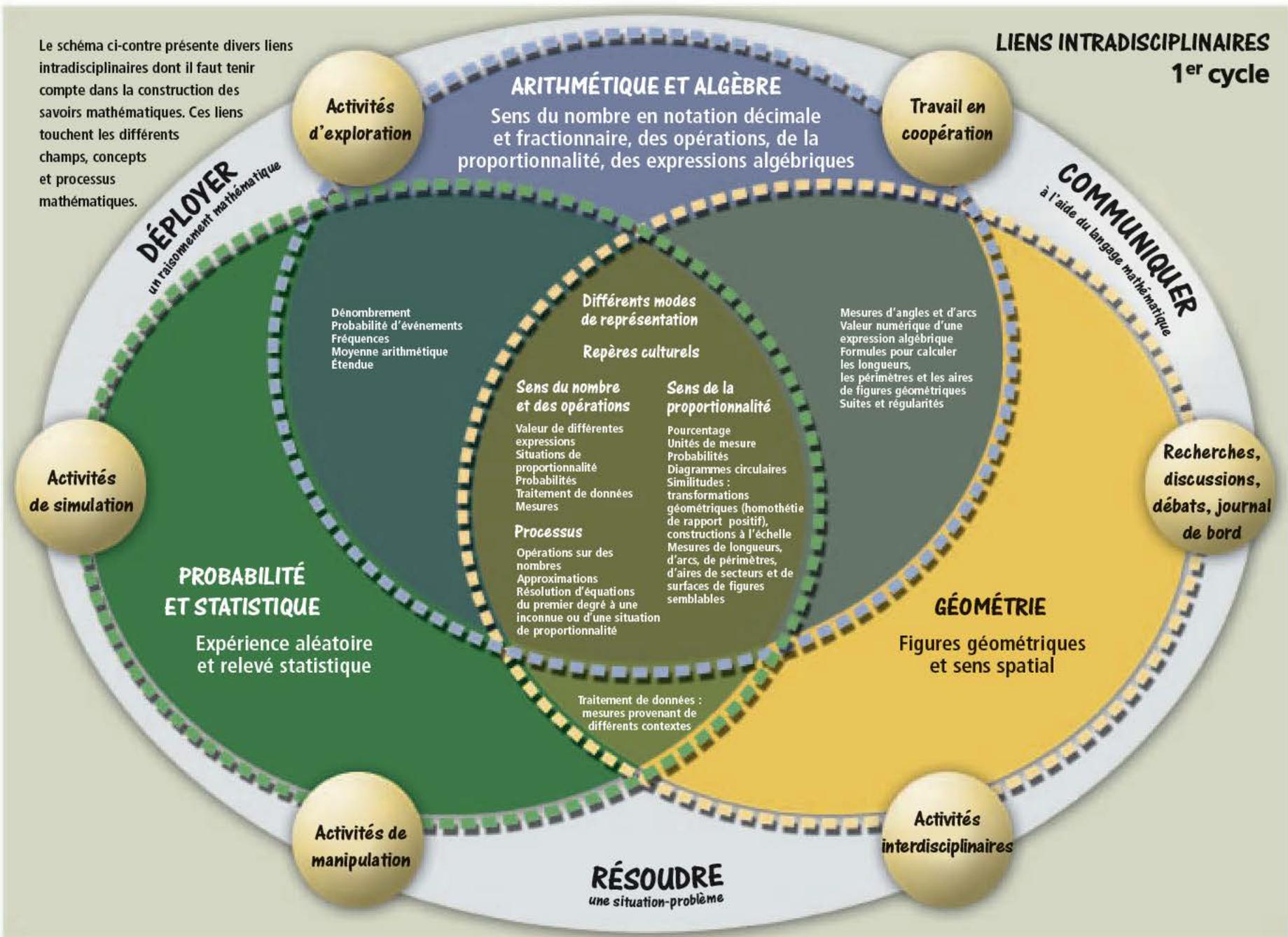
- **ABORDEZ CHACUN DES CHAMPS MATHÉMATIQUES** et, plus précisément, **CHACUN DES THÈMES** présentés dans le schéma du cycle visé (ainsi que dans les tableaux, pour le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire) :
  - o **VEILLEZ À METTRE VOS ÉLÈVES EN CONTACT AVEC TOUS LES THÈMES** plutôt que de viser la maîtrise de l'ensemble des concepts et processus mathématiques;
  - o Il ne faut pas oublier que la progression des apprentissages en mathématique prévoit que plusieurs concepts et processus seront **APPROFONDIS** ou **RÉINVESTIS AU COURS DES ANNÉES SUIVANTES**.
- **OPTEZ POUR DES TÂCHES QUI VISENT À LA FOIS UNE OU DES COMPÉTENCES ET PLUSIEURS CONCEPTS** d'un ou de plusieurs champs mathématiques. Vous optimiserez ainsi le temps d'apprentissage de vos élèves et couvrirez plus largement le programme d'études.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq)

Le schéma ci-contre présente divers liens intradisciplinaires dont il faut tenir compte dans la construction des savoirs mathématiques. Ces liens touchent les différents champs, concepts et processus mathématiques.

**LIENS INTRADISCIPLINAIRES**  
**1<sup>er</sup> cycle**



## ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE

### Arithmétique<sup>9</sup>

*Le Nombre est un témoin intellectuel qui n'appartient qu'à l'homme...*  
**Honoré de Balzac**

Au primaire, l'élève a développé son sens du nombre et des opérations sur les nombres naturels, les fractions et les nombres décimaux. Il est en mesure de passer de la notation fractionnaire à la notation décimale ou au pourcentage. Il a dégagé les relations entre les opérations ainsi que leurs propriétés. Il sait respecter les priorités des opérations dans des chaînes d'opérations simples. Il a été initié au concept de nombre entier. Il est capable d'effectuer, mentalement ou par écrit, des opérations avec des nombres naturels et des nombres décimaux<sup>10</sup>. Finalement, il a effectué certaines opérations<sup>11</sup> sur les fractions à l'aide d'un matériel concret et de schémas.

Au premier cycle du secondaire, il construit et s'approprie les concepts et les processus suivants :

#### Concepts

##### *Sens du nombre en notation décimale et fractionnaire et sens des opérations*

- Lecture, écriture, représentations variées, régularités, propriétés
- Notations fractionnaire, décimale, exponentielle (exposant entier); pourcentage, racine carrée
- Caractères de divisibilité (par 2, 3, 4, 5, 10)
- Règles des signes pour les nombres écrits en notation décimale
- Relation d'égalité : sens, propriétés et règles de transformation (principe de la balance)
- Opérations inverses : addition et soustraction, multiplication et division, carré et racine carrée
- Propriétés des opérations :
  - Commutativité et associativité
  - Distributivité de la multiplication sur l'addition ou la soustraction et mise en évidence simple
- Priorité des opérations et utilisation d'au plus deux niveaux de parenthèses dans différents contextes

#### Processus

##### *Différentes formes d'écriture et de représentation*

- Appréciation de l'ordre de grandeur
- Comparaison
- Utilisation de représentations variées (numérique, graphique, etc.)
- Reconnaissance et production d'écritures équivalentes :
  - Décomposition (additive, multiplicative, etc.)
  - Fractions équivalentes
  - Simplification et réduction
- Passage d'une forme d'écriture à une autre, d'une représentation à une autre
- Transformation d'égalités arithmétiques
- Repérage de nombres sur la droite numérique, abscisse d'un point

##### **Note**

On utilise les nombres positifs ou négatifs, en notation décimale ou fractionnaire dans le repérage sur un axe et dans un plan cartésien. Le passage d'une forme d'écriture à une autre se fait à l'aide de nombres positifs.

9. La proportionnalité est traitée à la suite de l'arithmétique.

10. Il existe certaines restrictions relatives à l'ordre de grandeur des nombres naturels et décimaux. À cet égard, on peut se référer au Programme de formation de l'école québécoise du primaire.

11. Pour les additions et les soustractions de fractions, le dénominateur de l'une est un multiple de l'autre. On multiplie une fraction par un nombre naturel seulement. La multiplication et la division de fractions ne sont pas au programme du primaire.

## Concepts (Suite)

### Note

Le programme vise essentiellement l'étude des nombres rationnels positifs et négatifs, écrits en notation décimale ou fractionnaire. L'étude systématique des ensembles de nombres n'est pas retenue pour le premier cycle, mais l'utilisation des termes justes qui ont été employés au primaire est toujours à privilégier (nombres naturels, entiers, décimaux).

Le sens des nombres, des opérations et de l'égalité doit être au cœur des apprentissages.

Selon le contexte ou les besoins, l'élève pourra aussi employer d'autres caractères de divisibilité tels que 6, 9, 12 ou 25.

La connaissance des propriétés des opérations permet d'envisager des écritures équivalentes qui simplifient les calculs et peut libérer d'une dépendance à l'égard de la calculatrice.

La connaissance des priorités des opérations permet de comprendre et d'apprécier l'efficacité de la technologie.

## Processus (Suite)

### Opérations sur des nombres en notation décimale et fractionnaire

- Estimation et arrondissement dans différents contextes
- Recherche d'expressions équivalentes
- Approximation du résultat d'une opération
- Simplification des termes d'une opération
- Calcul mental : les quatre opérations, particulièrement avec les nombres écrits en notation décimale en mettant à profit des écritures équivalentes et les propriétés des opérations
- Calcul écrit : les quatre opérations, avec des nombres facilement manipulables (y compris des grands nombres) et des chaînes d'opérations simples en respectant leur priorité (nombres écrits en notation décimale) et en mettant à profit des écritures équivalentes et les propriétés des opérations

Exemples (pour le calcul mental ou écrit) :

$$15 \times 102 = 15(100 + 2) = 15 \times 100 + 15 \times 2 = 1\,500 + 30 = 1\,530$$

$$2\frac{1}{4} \times 3\frac{1}{2} = 2 \times 3 + 2 \times \frac{1}{2} + \frac{1}{4} \times 3 + \frac{1}{4} \times \frac{1}{2} = 6 + 1 + \frac{3}{4} + \frac{1}{8} = 7\frac{7}{8}$$

$$3,5 \times 6 - 3,5 \times 4 = 3,5(6 - 4) = 7$$

- Utilisation d'une calculatrice : opérations et chaînes d'opérations en respectant leur priorité

### Note

Dans les opérations, l'utilisation des nombres négatifs se limite aux nombres écrits en notation décimale.

L'élève utilise un outil technologique pour les opérations dans lesquelles les diviseurs ou les multiplicateurs ont plus de deux chiffres.

Pour le calcul écrit, la compréhension et la maîtrise des processus doivent primer plutôt que la complexité des calculs. L'élève deviendra apte à utiliser la technologie au moment opportun.

## Éléments de méthode

La mathématisation de situations, l'anticipation de résultats numériques d'opérations et l'interprétation de résultats selon le contexte contribuent au développement du sens du nombre et des opérations.

L'élève visualise, au besoin, les opérations à l'aide de matériel concret, tel que des bandes de papier et des tuiles algébriques, ou de matériel semi-concret, comme la droite numérique. Il donne du sens aux opérations sur les nombres lorsqu'il les utilise régulièrement sous différentes formes : mentalement, par écrit ou à l'aide d'une calculatrice. Le sens des opérations s'acquiert également dans des contextes variés. Par exemple, l'addition et la soustraction peuvent s'utiliser dans des situations de réunion, de comparaison ou de transformation. La multiplication peut servir dans les cas de comparaison, de combinaison ou d'arrangement rectangulaire et la division, dans des situations de partage ou de contenance.

## Concepts

### Sens de la proportionnalité

- Rapport et taux
  - Rapports et taux équivalents
  - Taux unitaire
- Proportion
  - Égalité de rapports et de taux
  - Rapport et coefficient de proportionnalité
- Variation directe ou inverse

## Processus

### Traitement d'une situation de proportionnalité

- Comparaison de rapports et de taux
- Reconnaissance d'une situation de proportionnalité, notamment à l'aide du contexte, d'une table de valeurs ou d'un graphique
- Résolution d'une situation de proportionnalité
- Repérage de couples de nombres dans le plan cartésien (abscisse et ordonnée d'un point)

## Éléments de méthode

Le développement du raisonnement proportionnel est fondamental et ses applications sont nombreuses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline. Par exemple, l'élève utilise les pourcentages (calcul du tant pour cent et du cent pour cent) dans des situations relatives à la consommation, à la probabilité et à la statistique. Dans le contexte des représentations graphiques, il effectue, entre autres, des constructions à l'échelle et construit également des diagrammes circulaires. Il recherche des valeurs manquantes dans des situations algébriques ou géométriques telles que les similitudes, les longueurs d'arcs, les aires de secteurs et les transformations d'unités.

Le sens de la proportionnalité peut se développer chez l'élève lorsqu'il interprète des rapports ou des taux dans des contextes variés ou lorsqu'il les compare qualitativement ou quantitativement (ex.  $a$  est plus foncé que  $b$ ,  $c$  est moins concentré que  $d$ ) et décrit l'effet d'une modification d'un terme, d'un rapport ou d'un taux. Lorsque l'élève est en mesure de reconnaître une situation de proportionnalité, il peut la traduire à l'aide d'une proportion. Il la résout en ayant recours notamment à des stratégies multiplicatives qu'il a élaborées, telles que le retour à l'unité, la recherche d'un facteur de changement, la recherche du rapport ou du coefficient de proportionnalité, le procédé additif ou mixte, etc. Un minimum de trois couples est nécessaire pour analyser une situation de proportionnalité à partir d'une table de valeurs.

Exemples :

Quantité du produit A	2	4	6	10
Quantité du produit B	6	12	18	?

Retour à l'unité : Pour 1 unité du produit A, on a 3 unités du produit B ( $12 \div 4$ );  
pour 10 unités du produit A, on aura alors ( $10 \times 3$ ) unités du produit B.

Facteur de changement : Le facteur permettant le passage de 4 à 10 est 2,5; on applique ce facteur à 12.

Coefficient de proportionnalité : Le facteur permettant le passage de 4 à 12 est 3; on applique ce facteur à 10.

Procédé additif : Puisque  $4:12 = 6:18$ , alors  $\frac{4}{12} = \frac{6}{18} = \frac{4+6}{12+18} = \frac{10}{30}$

# Algèbre

*L'algèbre figure ici non pas comme une structure parmi d'autres mais comme l'instrument mathématique [...] auquel on ramène l'étude des problèmes de toutes sortes...*

*Seymour Papert*

Au primaire, par ses diverses activités mathématiques, l'élève a été initié, à son insu, à des préalables à l'algèbre. Mentionnons notamment la recherche de termes manquants par l'utilisation des propriétés des opérations et des relations entre elles, l'appropriation du sens des relations d'égalité et d'équivalence, l'utilisation des priorités des opérations et la recherche de régularités dans différents contextes.

Au premier cycle du secondaire, il construit et s'approprié les concepts et les processus suivants :

## Concepts

### *Sens des expressions algébriques*

- Expression algébrique
  - Variable
  - Coefficient
  - Degré
  - Terme, termes semblables
- Égalité, équation et inconnue
- Équation du premier degré à une inconnue se ramenant à la forme  $ax + b = cx + d$

## Processus

- Construction d'une expression algébrique
- Reconnaissance et recherche d'expressions algébriques équivalentes
- Évaluation numérique d'une expression algébrique
- Manipulation d'expressions algébriques
  - Addition et soustraction
  - Multiplication et division par une constante
  - Multiplication de monômes de degré 1
- Résolution d'équations du premier degré à une inconnue
  - Validation de la solution obtenue par substitution
- Représentation globale d'une situation par un graphique

### Note

Les coefficients et les termes constants des expressions algébriques sont des nombres écrits en notation décimale ou fractionnaire. Le choix de la notation dépend de la situation. Par exemple, les nombres en notation fractionnaire ayant un développement décimal périodique (ex.  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{2}{7}$ , ...) et ceux permettant des simplifications ne devraient pas être transformés en notation décimale.

## Éléments de méthode

Pour construire sa pensée algébrique, l'élève observe des régularités issues de situations diverses et représentées de différentes façons, comme des dessins, des tables de valeurs et des graphiques. Pour introduire les idées de variable, de dépendance entre des variables et de généralisation à l'aide d'une règle, l'utilisation de suites de nombres constitue un moyen privilégié. Par exemple, on peut utiliser les nombres polygonaux ou différentes situations géométriques pour généraliser à l'aide d'une ou de plusieurs règles équivalentes.

Exemples :



$$\frac{n \times (n+1)}{2}$$

L'expression correspond au nombre de points.

Note : Dans cet exemple, l'élève mobilise le concept d'aire et il n'a pas à développer cette expression.



$$1 + n \times 3$$

$$4 + (n-1) \times 3$$

Les expressions correspondent au nombre de segments.

$$n \times 4 - (n-1) \times 1$$

La traduction de l'énoncé d'un problème à l'aide d'une ou de plusieurs expressions algébriques ou équations est une action liée à la résolution de problèmes. L'élève doit être exposé à une très grande diversité de situations pour être habile à le faire. Inversement, le fait de produire un énoncé à partir d'une expression algébrique, ou un problème à partir d'une équation, lui permettra d'en saisir toutes les nuances. Pour faciliter sa compréhension, il peut également représenter une situation-problème à l'aide d'un dessin, d'une table de valeurs ou d'un graphique. Il est aussi en mesure d'observer et d'interpréter des représentations graphiques de situations concrètes.

Dans le cas des manipulations algébriques, l'élève utilise, au besoin, des dessins ou des arrangements rectangulaires, par exemple en ce qui concerne la multiplication de monômes. Il est amené à faire des liens intradisciplinaires et interdisciplinaires et à effectuer des transferts en manipulant des expressions algébriques dans des situations telles que la résolution d'une proportion, le calcul de périmètres ou d'aires ou encore l'utilisation de formules dans un tableur. Ces manipulations se font au moment de la substitution de valeurs numériques et de la résolution d'équations.

Lorsque l'élève substitue des valeurs numériques dans une expression algébrique pour calculer une valeur, ou dans une équation pour valider sa solution, il réinvestit les propriétés des opérations arithmétiques. De plus, lorsqu'il résout une équation, il choisit une méthode appropriée : essais et erreurs, dessins, méthodes arithmétiques (opérations inverses ou équivalentes), méthodes algébriques (principe de la balance, méthode du terme caché).

Les conjectures énumérées ci-dessous représentent des exemples que l'on peut proposer à l'élève pour qu'il exerce son raisonnement dans un contexte arithmétique et algébrique. Le but est de l'amener à justifier les étapes de son raisonnement lorsqu'il conclut que des conjectures sont vraies ou à produire un contre-exemple lorsqu'il juge qu'elles sont fausses.

- La somme de deux nombres naturels consécutifs est impaire.
- La somme d'une suite de nombres impairs consécutifs commençant par 1 est un nombre carré.
- La somme de deux nombres impairs consécutifs est divisible par 4.
- Un nombre carré est la somme de deux nombres triangulaires consécutifs.
- Soit trois nombres consécutifs, la différence entre le carré du deuxième et le produit du premier et du troisième est 1.
- Le produit de deux nombres strictement positifs est supérieur ou égal à chacun de ces deux nombres.
- Si un nombre entier est pair, alors il se termine par le chiffre 2.
- Si un nombre entier se termine par le chiffre 2, alors c'est un nombre pair.

## PROBABILITÉ ET STATISTIQUE

### Probabilité

*La vie est une école de probabilité.*

*Walter Bagehot*

Au primaire, l'élève a fait des expériences liées au concept de hasard. Il a prédit qualitativement des résultats en se familiarisant avec les concepts de résultat certain, de résultat possible, de résultat impossible, d'événement plus probable, d'événement également probable et d'événement moins probable. Il a dénombré les résultats d'une expérience aléatoire à l'aide de tableaux et de diagrammes en arbre et a comparé des résultats obtenus avec des résultats théoriques connus.

Au premier cycle du secondaire, il construit et s'approprie les concepts et les processus suivants :

#### Concepts

##### *Expérience aléatoire*

- Expérience aléatoire
  - Expériences aléatoires à une ou plusieurs étapes (avec ou sans remise, avec ou sans ordre)
  - Résultats d'une expérience aléatoire
  - Univers des résultats possibles
- Événement
  - Événement certain, probable, impossible, élémentaire
  - Événements complémentaires, compatibles, incompatibles, dépendants, indépendants
- Probabilité théorique et probabilité fréquentielle

#### Processus

##### *Traitement de données tirées d'expériences aléatoires*

- Dénombrement des possibilités par la mise à profit de différents modes de représentation : arbre, réseau, grille, etc.
- Calcul de la probabilité d'un événement

##### **Note**

Dans la construction de sa pensée probabiliste, l'élève est initié au langage ensembliste, que l'on considère comme un outil de compréhension et de communication.

### Éléments de méthode

L'étude de la probabilité est une occasion de varier les activités et de dynamiser l'apprentissage. Les expériences, les situations concrètes, les jeux et l'utilisation de diagrammes, de graphiques et de schémas facilitent, par leur apport visuel, l'apprentissage et la compréhension de phénomènes aléatoires. La répétition d'une expérience permet d'assimiler certains concepts liés aux phénomènes dans lesquels intervient le hasard. Ce n'est souvent que grâce à de nombreuses simulations que l'élève peut traiter des phénomènes non équiprobables, prendre conscience de la portée de certaines affirmations ou déceler un éventuel trucage dans les règlements d'un jeu, dans un pari ou dans le résultat d'un sondage.

L'élève développe sa pensée probabiliste par l'expérimentation. La vérification de la réalisation de ses prédictions l'intéresse. Il se pose un certain nombre de questions durant les activités de simulation et découvre des relations entre des faits jugés pertinents. La diversité des activités qu'on lui propose lui permet de discuter, de réajuster ses idées et de dégager lui-même des modèles. C'est en analysant et en interprétant des probabilités obtenues dans le but de prendre des décisions ou de faire des prédictions qu'il développe son esprit critique.

L'élève illustre et dénombre les différentes possibilités d'une expérience aléatoire, notamment à l'aide d'arbres, de réseaux ou de grilles. Ces différentes représentations lui permettent de déduire la règle de multiplication appropriée dans les cas où les possibilités sont trop nombreuses. De plus, les diagrammes en arbre l'aident à illustrer les probabilités des expériences aléatoires et à calculer celles de différents événements.

*Programme de formation de l'école québécoise*

## Statistique

*La statistique est le seul outil permettant d'effectuer une percée dans le formidable enchevêtrement de difficultés qui barre le passage à ceux qui sont en quête de la connaissance de l'Homme.*

*Sir Francis Galton*

Au primaire, l'élève a réalisé des sondages : il a appris à formuler des questions, à faire une collecte de données et à les organiser à l'aide de tableaux. Il a aussi interprété et représenté des données à l'aide de diagrammes à bandes, à pictogrammes et à ligne brisée. Il a interprété des diagrammes circulaires et a calculé la moyenne arithmétique d'une distribution.

Au premier cycle du secondaire, il construit et s'approprié les concepts et les processus suivants :

### Concepts

#### **Relevé statistique**

- Population, échantillon
  - Sondage, recensement
  - Échantillon représentatif
  - Méthodes d'échantillonnage : aléatoire simple, systématique
  - Sources de biais
- Données
  - Caractère qualitatif
  - Caractère quantitatif discret ou continu
- Tableau : caractères, effectifs, fréquences
- Lecture de représentations graphiques : diagramme à bandes, diagramme à ligne brisée, diagramme circulaire
- Moyenne arithmétique
- Étendue

### Processus

#### **Traitement de données tirées de relevés statistiques**

- Réalisation d'un sondage ou d'un recensement
  - Détermination de la population ou de l'échantillon
  - Collecte de données
- Organisation et choix de certains outils permettant de rendre compte des données recueillies
  - Construction de tableaux
  - Construction de représentations graphiques : diagramme à bandes, diagramme à ligne brisée, diagramme circulaire
  - Mise en évidence de certains aspects de l'information pouvant être dégagés d'un tableau ou d'une représentation graphique (ex. le minimum, le maximum, l'étendue, la moyenne)

## Éléments de méthode

La statistique contribue au développement du jugement critique de l'élève. Pour être en mesure de tirer des conclusions ou de prendre des décisions éclairées en s'appuyant sur les résultats d'une étude ou d'une recherche, l'élève doit connaître toutes les étapes de la réalisation d'un sondage. Pour ce faire, il peut s'exercer à appliquer chacune de ces étapes à partir d'une problématique qu'il a ciblée et qui est issue de contextes intradisciplinaires ou interdisciplinaires. Il conçoit un questionnaire et choisit un échantillon représentatif de la population étudiée. Il recueille des données, les organise à l'aide d'un tableau, les représente sous forme de diagrammes et en dégage des informations pour interpréter et analyser les résultats obtenus. Il choisit le ou les diagrammes qui permettent d'illustrer la situation d'une façon appropriée et compare, s'il y a lieu, des distributions.

## Repères culturels

Les situations où il faut dégager le concept de hasard, interpréter des probabilités ou comprendre des statistiques sont nombreuses et variées. Les activités d'apprentissage en mathématique peuvent être l'occasion d'une sensibilisation à l'origine et à l'évolution des expériences aléatoires, du calcul des probabilités et du développement de la statistique. Elles offrent aussi à l'élève la possibilité de s'intéresser aux mathématiciens ayant contribué à leur essor et de l'amener à faire une analyse critique des jeux de hasard. Elles peuvent enfin ouvrir sur l'évolution au fil du temps du rapport de l'homme aux événements reliés à ce champ.

# GÉOMÉTRIE

*La géométrie est une habileté des yeux, des mains et de l'esprit.*

*Jean Pedersen*

Au primaire, l'élève a repéré des nombres sur un axe et dans le plan cartésien. Il a construit et comparé différents solides (prisme, pyramide, boule, cylindre et cône), étudiant plus particulièrement les prismes et les pyramides. Il a reconnu le développement de polyèdres convexes et a expérimenté la relation d'Euler. Il a décrit et classifié des quadrilatères et des triangles. Il connaît les éléments relatifs au cercle (rayon, diamètre, circonférence, angle au centre). Il a observé et produit des frises et des dallages à l'aide de réflexions et de translations. Finalement, il a estimé et déterminé différentes mesures : longueur, angle, surface, volume, capacité, masse, temps et température.

Au premier cycle du secondaire, il construit et s'approprié les concepts et les processus suivants :

## Concepts

### *Figures géométriques<sup>12</sup> et sens spatial*

- Figures planes
  - Triangles, quadrilatères et polygones réguliers convexes
    - Segments et droites remarquables : bissectrice, médiatrice, médiane, hauteur
    - Base, hauteur
  - Cercle, disque et secteur
    - Rayon, diamètre, corde, arc
    - Angle au centre
  - Mesure
    - Angle et arc en degrés
    - Longueur
    - Périmètre, circonférence
    - Aire, aire latérale, aire totale
    - Choix de l'unité de mesure pour les longueurs ou les aires
    - Relations entre les unités de longueur du SI<sup>13</sup>
    - Relations entre les unités d'aire du SI
- Angles
  - Complémentaires, supplémentaires
  - Créés par deux droites sécantes : opposés par le sommet, adjacents
  - Créés par une droite sécante à deux autres droites : alternes-internes, alternes-externes, correspondants

## Processus

- Constructions géométriques
- Transformations géométriques
  - Translation, rotation, réflexion
  - Homothétie de rapport positif
- Recherche de mesures manquantes
  - Angles
    - Mesures manquantes dans différents contextes
  - Longueurs
    - Périmètre d'une figure plane
    - Circonférence d'un cercle et longueur d'un arc
    - Périmètre d'une figure provenant d'une similitude
    - Segments provenant d'une isométrie ou d'une similitude
    - Mesure manquante d'un segment d'une figure plane
  - Aires
    - Aire de polygones décomposables en triangles et en quadrilatères
    - Aire de disques et de secteurs
    - Aire de figures décomposables en disques, en triangles ou en quadrilatères
    - Aire latérale ou totale de prismes droits, de cylindres droits ou de pyramides droites
    - Aire latérale ou totale de solides décomposables en prismes droits, en cylindres droits ou en pyramides droites

12. Dans un espace géométrique dont la dimension est donnée (0, 1, 2 ou 3), une figure géométrique est un ensemble de points servant à représenter un objet géométrique tel qu'un point, une droite, une courbe, un polygone, un polyèdre.

13. Système international d'unités.

### Concepts (Suite)

- Solides<sup>14</sup>
  - Prismes droits, pyramides droites et cylindres droits
  - Développements possibles d'un solide
  - Solides décomposables
- Figures isométriques et semblables

### Processus (Suite)

#### Note

Les processus liés aux transformations et aux constructions géométriques servent à construire des concepts et à dégager des invariants et des propriétés afin de les réinvestir dans différents contextes et de développer le sens spatial. Elles peuvent être réalisées à l'aide d'instruments de géométrie ou de logiciels appropriés dans le plan euclidien. Les transformations géométriques dans le plan cartésien ne sont pas retenues au premier cycle.

Lors de la recherche de mesures manquantes, l'élève est occasionnellement invité à effectuer des transferts dans des problèmes plus complexes, c'est-à-dire ceux qui nécessitent la décomposition d'un problème en sous-problèmes, par exemple le calcul de l'aire de figures décomposables. De ce fait, il gère un problème qui comporte plusieurs étapes. Il met aussi à profit le développement d'un solide. De plus, il utilise des relations et des propriétés connues. Il met en œuvre des processus arithmétiques et algébriques ainsi qu'un raisonnement proportionnel.

14. Dans le présent programme, on approfondit le développement du sens spatial entrepris au primaire. À cet égard, on se réfère aux *processus* et aux *éléments de méthode*.

### Éléments de méthode : concepts

Les énoncés que l'on trouve à la fin de cette section sont indiqués à titre d'exemples; on peut les proposer à l'élève pour qu'il exerce son raisonnement dans un contexte géométrique. Les propriétés étudiées, sans pour autant qu'il les ait démontrées, doivent constituer des conclusions que l'élève est amené à établir à partir d'activités d'exploration qui sollicitent, entre autres, son sens spatial ainsi que sa connaissance des propriétés des transformations géométriques. Ces énoncés l'aident à justifier sa démarche lorsqu'il résout une situation-problème ou qu'il déploie un raisonnement mathématique. Afin de l'initier au raisonnement déductif, on lui montre comment déduire des propriétés à l'aide d'un raisonnement rigoureux et à partir de définitions ou de propriétés déjà établies. (Les énoncés 17, 19, 24 et 25 à la page 261 peuvent être utilisés à cette fin.)

L'utilisation des transformations du plan doit être considérée comme un moyen dynamique de construire des concepts géométriques et d'en dégager des propriétés et des relations qui pourront éventuellement être réinvesties. Les opérations faites par l'élève pour réaliser une construction favorisent l'acquisition des concepts fondamentaux de parallélisme, de perpendicularité et d'angle. Les nombreuses observations qu'il peut faire à partir d'une construction lui permettent également d'explorer les propriétés des transformations géométriques. Par exemple, les translations, les réflexions et les rotations introduisent l'idée d'isométrie et l'homothétie de rapport positif, l'idée de similitude. Les constructions de type « papier-crayon » et l'utilisation de matériel concret ou de logiciels de géométrie dynamique sont également des moyens de construire des concepts géométriques.

Pour développer son sens spatial en trois dimensions, un apprentissage qui nécessite du temps, l'élève représente des solides à l'aide d'un dessin à main levée. Il identifie des solides soit par leurs développements ou par leurs représentations dans le plan. Il reconnaît des figures planes obtenues en sectionnant un solide à l'aide d'un plan.

### Éléments de méthode : processus

Les formules nécessaires en mesure sont construites par l'élève à partir d'activités qui font appel à divers moyens tels que la construction de type « papier-crayon », l'utilisation de logiciels appropriés et la manipulation d'expressions algébriques.

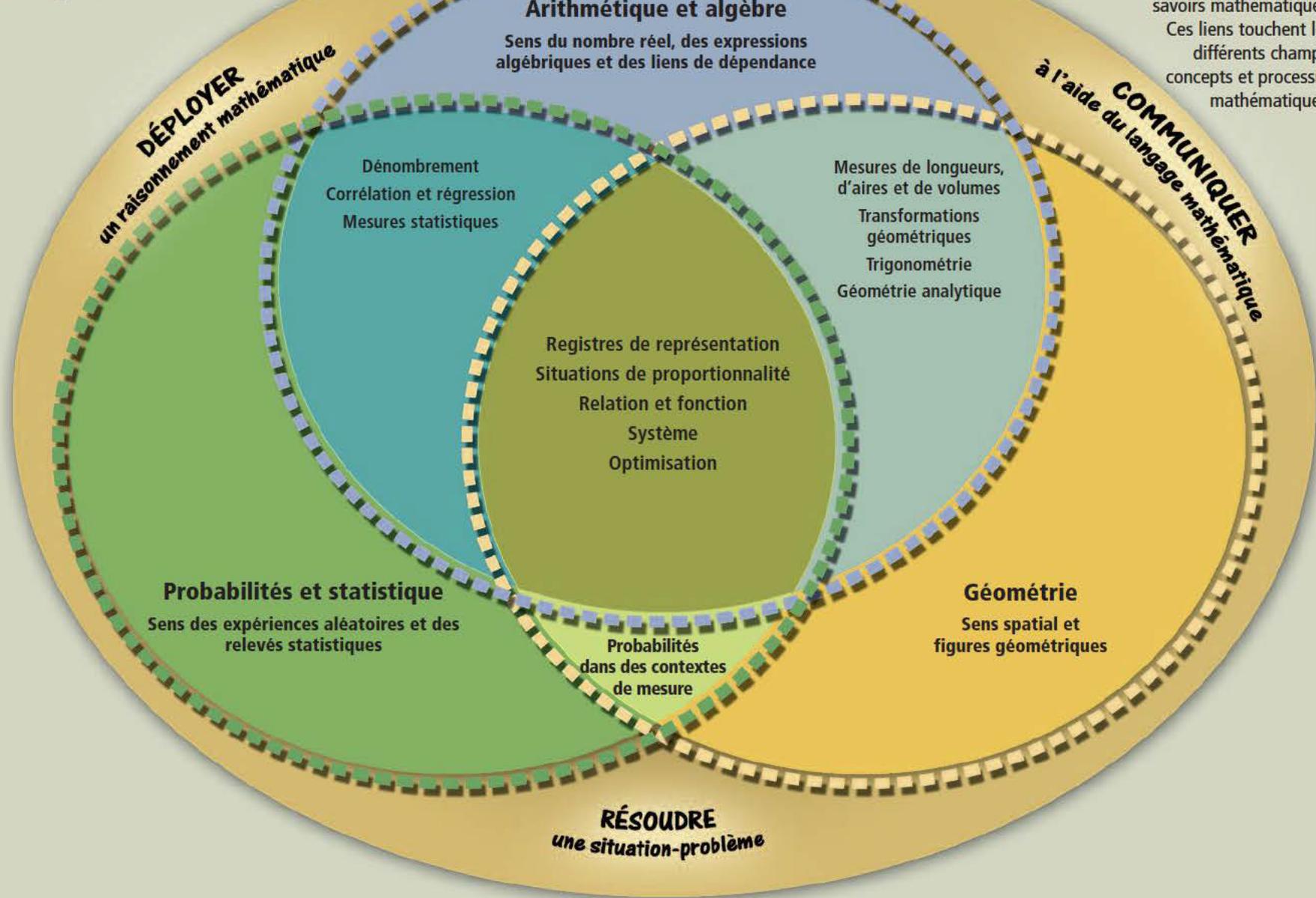
Dans le développement de son sens de la mesure, l'élève construit les concepts de périmètre et d'aire. Pour ce faire, il est amené à comparer des périmètres et des aires dans différents contextes. De plus, il peut émettre des conjectures sur l'effet de la modification d'un paramètre dans une formule, par exemple : « Qu'arrive-t-il au périmètre d'un rectangle si ses dimensions sont doublées? Qu'arrive-t-il à l'aire d'un disque si on double le rayon? Qu'arrive-t-il à l'aire d'un rectangle si la longueur de sa base est doublée, triplée ou diminuée de moitié? »

Afin de déterminer une mesure manquante et de justifier les étapes de sa démarche, l'élève s'appuie sur des définitions et des propriétés plutôt que sur le mesurage. Il met à profit des concepts et des processus liés à l'arithmétique, à l'algèbre et à la proportionnalité.

La richesse de la géométrie réside dans le fait qu'elle est réinvestie dans l'appropriation des concepts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline. Par exemple, l'élève se sert des concepts géométriques pour représenter des nombres, des opérations et des expressions algébriques. Les concepts de similitude et de proportionnalité sont mobilisés dans différentes représentations graphiques. De plus, le contexte géométrique, qui sollicite le concept d'aire, permet de créer des situations favorables au calcul de probabilités.

**LIENS INTRADISCIPLINAIRES**  
**2<sup>e</sup> cycle**

Ce schéma présente divers liens intradisciplinaires dont il faut tenir compte dans la construction des savoirs mathématiques. Ces liens touchent les différents champs, concepts et processus mathématiques.



Les tableaux qui suivent présentent, pour chaque champ mathématique, les concepts introduits à chacune des années du cycle.

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONCEPTS LIÉS À L'ARITHMÉTIQUE ET À L'ALGÈBRE AU 2<sup>e</sup> CYCLE

Au cours de sa formation, l'élève développe différents types de pensée. Il passe de la pensée arithmétique à la pensée algébrique. Par exemple, le statut du signe d'égalité évolue, dans son esprit, de l'annonce d'un résultat vers la relation d'équivalence. Il approfondit ainsi son sens du nombre, des opérations et de la proportionnalité, et il développe son habileté à modéliser des situations. Les contextes qui lui sont proposés sont sources d'images mentales permettant le développement de ces divers sens. Au fil des années, il améliore aussi sa capacité à évoquer une situation en faisant appel à plusieurs registres de représentation. Par exemple, les fonctions peuvent être représentées graphiquement ou sous forme de tableau ou de règle, et chacune de ces représentations est porteuse d'un point de vue qui lui est propre, complémentaire ou équivalente aux autres.

DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE			
1 <sup>re</sup> année	<p><b>Nombres réels : rationnels et irrationnels; cube et racine cubique</b></p> <p><b>Relation d'inégalité</b></p>	<p><b>Relation, fonction et réciproque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Variable dépendante et variable indépendante</li> <li>– Fonction polynomiale de degré 0 ou 1 et système d'équations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables de la forme <math>y = ax + b</math>, fonction rationnelle de la forme <math>f(x) = \frac{k}{x}</math> ou <math>xy = k</math></li> </ul>	
2 <sup>e</sup> année	<p><b>Séquence Culture, société et technique</b></p> <p><b>Relation, fonction et réciproque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction réelle : polynomiale de degré inférieur à 3, exponentielle, périodique, en escalier, définie par parties</li> </ul> <p><b>Système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système d'équations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> </ul>	<p><b>Séquence Technico-sciences</b></p> <p><b>Expressions arithmétique et algébrique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombres réels : radicaux, puissances de base 2 et 10</li> <li>– Inéquation du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> </ul> <p><b>Relation, fonction et réciproque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction réelle : polynomiale de degré 2 (forme canonique), exponentielle, partie entière, périodique, en escalier, définie par parties</li> <li>– Paramètre multiplicatif</li> </ul> <p><b>Système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système d'équations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> </ul>	<p><b>Séquence Sciences naturelles</b></p> <p><b>Expression algébrique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identité algébrique, équation et inéquation du 2<sup>e</sup> degré à une ou deux variables</li> </ul> <p><b>Fonction réelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction en escalier (partie entière); polynomiale de degré 2 (formes canonique, générale et factorisée)</li> <li>– Paramètre</li> </ul> <p><b>Système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système d'équations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> <li>– Système composé d'une équation du 1<sup>er</sup> degré et d'une équation du 2<sup>e</sup> degré à deux variables</li> </ul>
	3 <sup>e</sup> année	<p><b>Expression arithmétique et algébrique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Inéquation du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> <li>– Nombres réels : puissance et logarithme, définition et changement de base</li> </ul> <p><b>Mathématiques financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux d'intérêt, période d'intérêt, actualisation (valeur actuelle), capitalisation (valeur future)</li> </ul> <p><b>Système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système d'inéquations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> </ul>	<p><b>Relation, fonction et réciproque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction réelle : polynomiale de degré 2 (forme générale, canonique et factorisée), rationnelle, sinusoidale, tangente (ainsi que les fonctions introduites l'année précédente et leurs réciproques)</li> <li>– Paramètre additif</li> <li>– Opérations sur les fonctions</li> </ul> <p><b>Système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système d'inéquations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables</li> <li>– Système d'équations et d'inéquations faisant intervenir divers modèles fonctionnels</li> </ul>

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONCEPTS LIÉS AUX PROBABILITÉS ET À LA STATISTIQUE AU 2<sup>e</sup> CYCLE

Au cours de sa formation, l'élève développe sa pensée probabiliste et statistique. En ce qui concerne la compréhension des probabilités, il passe d'un raisonnement subjectif, souvent arbitraire, à un raisonnement basé sur différents calculs. Il s'approprie des outils pour traiter des données recueillies, en tirer des informations et exercer son jugement critique afin de découvrir d'éventuelles sources de biais. La statistique descriptive offre à l'élève une diversité de concepts lui permettant de s'initier aux inférences. À la fin du secondaire, il est conscient de la variabilité de l'échantillon ainsi que des limites et des contraintes associées à l'échantillonnage d'une population.

DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE			
<b>1<sup>re</sup> année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Variable aléatoire discrète et variable aléatoire continue</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Distribution à un caractère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Méthode d'échantillonnage : stratifié, par grappes</li> <li>– Représentation graphique : histogramme et diagramme de quartiles</li> <li>– Mesures de tendance centrale : mode, médiane, moyenne pondérée</li> <li>– Mesure de dispersion : étendue des quarts</li> </ul>		
<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>Séquence Culture, société et technique</b>	<b>Séquence Technico-sciences</b>	<b>Séquence Sciences naturelles</b>
	<p style="text-align: center;"><b>Distribution à un caractère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mesure de position : rang centile</li> <li>– Mesure de dispersion : écart moyen</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Distribution à deux caractères</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Corrélation linéaire : coefficient de corrélation et droite de régression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Probabilité conditionnelle</li> <li>– Équité : chance, espérance mathématique</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Distribution à un caractère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mesures de dispersion : écart moyen, écart type</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Distribution à deux caractères</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Corrélation linéaire et autre : coefficient de corrélation, droite de régression et courbes apparentées aux modèles fonctionnels à l'étude</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Distribution à deux caractères</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Corrélation linéaire : coefficient de corrélation et droite de régression</li> </ul>
<b>3<sup>e</sup> année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Probabilité subjective</li> <li>– Probabilité conditionnelle</li> <li>– Équité : chance, espérance mathématique</li> </ul>		

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONCEPTS LIÉS À LA GÉOMÉTRIE ET AUX GRAPHES AU 2<sup>e</sup> CYCLE

Au cours de sa formation, l'élève passe d'une géométrie intuitive, basée sur l'observation, à une géométrie déductive. C'est par les constructions et leur explicitation qu'il découvre les propriétés des figures. Petit à petit, il se dégage de la prise de mesures comme base de ses raisonnements pour recourir plutôt à la déduction. En s'appuyant sur des données, des hypothèses de départ ou des propriétés admises, il démontre des conjectures non évidentes qui servent, à leur tour, à en prouver de nouvelles.

DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE			
<b>1<sup>re</sup> année</b>	<p style="text-align: center;"><b>Solides</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développement, projection et perspective</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Volume; unités de volume du SI; relations entre elles</li> </ul>		
<b>2<sup>e</sup> année</b>	<p style="text-align: center;"><b>Séquence Culture, société et technique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Géométrie analytique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Accroissement : distance, pente, point de partage</li> <li>– Droite et demi-plan : droites parallèles et perpendiculaires</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Relations dans le triangle : sinus, cosinus, tangente, loi des sinus et formule de Héron</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Séquence Technico-sciences</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Géométrie analytique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Distance entre deux points</li> <li>– Coordonnées d'un point de partage</li> <li>– Droite : équation, pente, droites parallèles et perpendiculaires, médiatrices</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Relations métriques et trigonométriques dans le triangle rectangle</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Séquence Sciences naturelles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Figures équivalentes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Géométrie analytique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Droite et distance entre deux points</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Relations métriques et trigonométriques dans le triangle (sinus, cosinus, tangente, lois des sinus et des cosinus)</li> </ul>
<b>3<sup>e</sup> année</b>	<p style="text-align: center;"><b>Figures équivalentes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Relation dans le triangle : loi des cosinus</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Figures équivalentes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Géométrie analytique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Lieu géométrique, position relative : lieux plans et coniques</li> <li>– Cercle trigonométrique et identité trigonométrique</li> <li>– Vecteur (résultante et projection)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Relations métriques dans le cercle et trigonométriques dans le triangle : lois des sinus et des cosinus</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Géométrie analytique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cercle trigonométrique et identité trigonométrique</li> <li>– Vecteur</li> <li>– Conique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• parabole</li> <li>• cercle, ellipse et hyperbole centrés à l'origine</li> </ul> </li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Graphe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Degré, distance, chaîne, cycle</li> <li>– Graphe : orienté, valué (pondéré)</li> </ul>		

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

# ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

SCIENCE ET TECHNOLOGIE – 2<sup>e</sup> CYCLE

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une ➔.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en science et technologie de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-science@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-science@education.gouv.qc.ca)

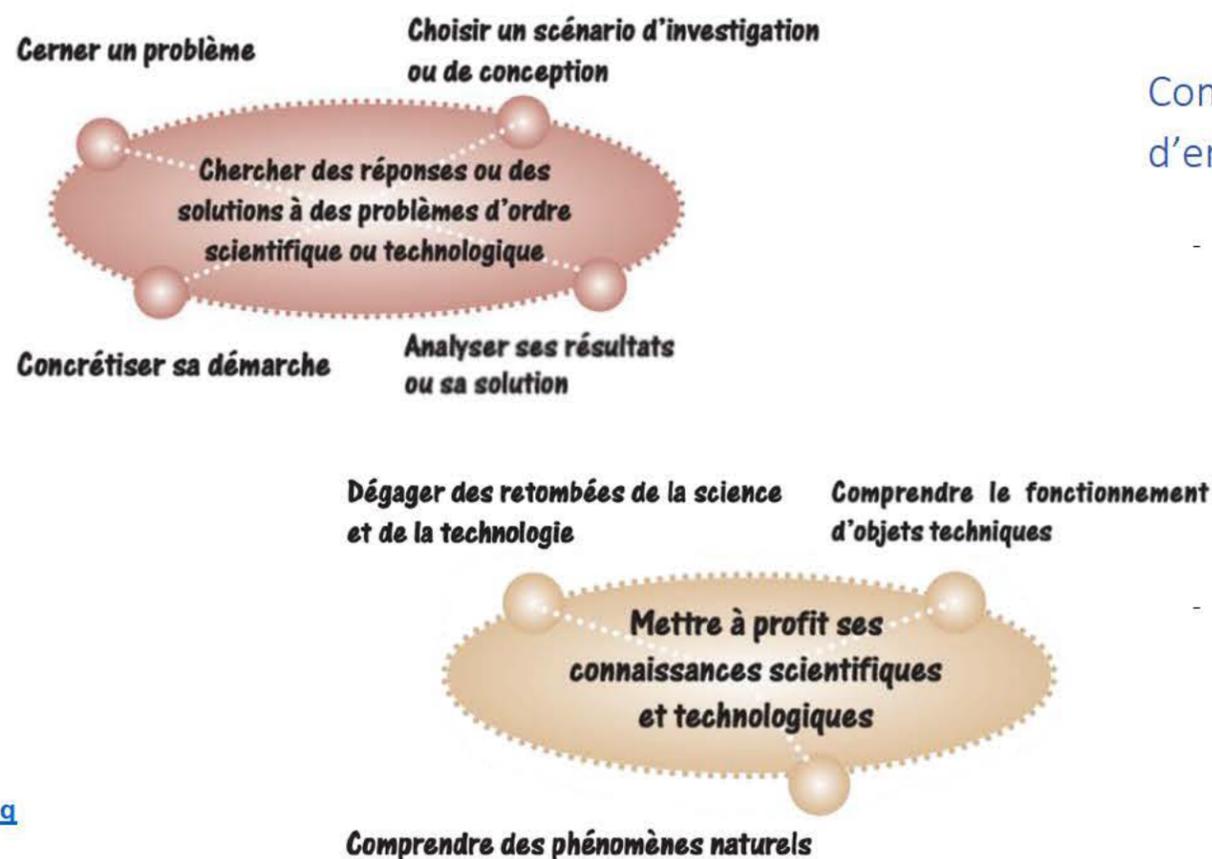
Au **deuxième cycle**, les élèves développent en interaction deux compétences :

1. Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique;
2. Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques.

Le développement de ces compétences est indissociable des concepts, stratégies, techniques et attitudes privilégiés dans le programme.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ D'ABORDER CHACUN DES UNIVERS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE** et, plus précisément, **CHACUN DES CONCEPTS GÉNÉRAUX** du programme :
  - **VEILLEZ À METTRE VOS ÉLÈVES EN CONTACT AVEC TOUS LES CONCEPTS GÉNÉRAUX** plutôt que de viser la maîtrise de l'ensemble des concepts prescrits.
- **OPTEZ POUR DES PROBLÉMATIQUES QUI PERMETTENT DE FAIRE DES LIENS ENTRE LES UNIVERS.** Vous optimiserez ainsi le temps d'apprentissage de vos élèves et couvrirez plus largement le programme d'études.

# RÉPARTITION DES CONCEPTS PRESCRITS DU PREMIER ET DU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE

## Parcours de formation générale UNIVERS MATÉRIEL

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
<b>Propriétés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Propriétés caractéristiques</li> <li>– Masse</li> <li>– Volume</li> <li>– Température</li> <li>– États de la matière</li> <li>– Acidité et basicité</li> </ul>	<b>Propriétés de la matière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Propriétés caractéristiques physiques                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point de fusion</li> <li>• Point d'ébullition</li> <li>• Masse volumique</li> <li>• Solubilité</li> </ul> </li> <li>– Propriétés caractéristiques chimiques                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaction à des indicateurs</li> </ul> </li> <li>– Propriétés des solutions                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concentration (% g/L)</li> <li>• Soluté</li> <li>• Solvant</li> </ul> </li> </ul>	<b>Propriétés physiques des solutions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Concentration (ppm)</li> <li>– Électrolytes</li> <li>– Échelle pH</li> <li>– Dissociation électrolytique</li> <li>– Ions</li> <li>– Conductibilité électrique</li> </ul>	<b>Propriétés physiques des solutions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Concentration (ppm, mole/L)</u></li> <li>– <u>Force des électrolytes</u></li> </ul>
<b>Transformations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Changement physique</li> <li>– Changement chimique</li> <li>– Conservation de la matière</li> <li>– Mélanges</li> <li>– Solutions</li> <li>– Séparation des mélanges</li> </ul>	<b>Transformations de la matière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Transformations physiques                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dissolution</li> <li>• Dilution</li> <li>• Changement de phase</li> </ul> </li> <li>– Transformations chimiques                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décomposition et synthèse</li> <li>• Oxydation</li> <li>• Précipitation</li> </ul> </li> <li>– Formes d'énergie (chimique, thermique, mécanique, rayonnante)</li> <li>– Modèle particulaire</li> </ul>	<b>Transformations chimiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Combustion</li> <li>– Photosynthèse et respiration</li> <li>– Réaction de neutralisation acido-basique</li> <li>– Balancement d'équations chimiques</li> <li>– Loi de la conservation de la masse</li> </ul>	<b>Transformations chimiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Formation des sels</u></li> <li>– <u>Stœchiométrie</u></li> <li>– <u>Nature de la liaison</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Covalente</li> <li>• Ionique</li> </ul> </li> <li>– <u>Réactions endothermique et exothermique</u></li> </ul>
			<b>Transformations nucléaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Stabilité nucléaire</u></li> <li>– <u>Radioactivité</u></li> <li>– <u>Fission et fusion</u></li> </ul>

## UNIVERS MATÉRIEL (SUITE)

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
<b>Organisation</b> – Atome – Élément – Tableau périodique – Molécule	<b>Organisation de la matière</b> – Substance pure (composé, élément) – Mélanges homogènes et hétérogènes		<b>Organisation de la matière</b> – Neutron – Modèle atomique simplifié – Règles de nomenclature et d'écriture – Ions polyatomiques – Notion de mole – Nombre d'Avogadro
			<b>Classification périodique</b> – Masse atomique relative – Numéro atomique – Périodicité des propriétés – Isotopes
	<b>Fluides</b> – Fluide compressible et incompressible – Pression – Relation entre pression et volume	<b>Électricité et électromagnétisme</b> <b>Électricité</b> – Charge électrique – Électricité statique – Loi d'Ohm – Circuits électriques – Relation entre la puissance et l'énergie électrique  <b>Électromagnétisme</b> – Forces d'attraction et de répulsion – Champ magnétique d'un fil parcouru par un courant électrique	<b>Électricité et électromagnétisme</b> <b>Électricité</b> – Lois de Kirchhoff – Champ électrique – Loi de Coulomb  <b>Électromagnétisme</b> – Champ magnétique d'un solénoïde
	<b>Transformations de l'énergie</b> – Loi de la conservation de l'énergie – Rendement énergétique – Distinction entre la chaleur et la température		<b>Transformations de l'énergie</b> – Capacité thermique massique – Relation entre le travail, la force et le déplacement – Force efficace – Relation entre le travail et l'énergie – Relation entre l'énergie potentielle, la masse, l'accélération et le déplacement – Masse et poids – Relation entre l'énergie cinétique, la masse et la vitesse

## UNIVERS MATÉRIEL (SUITE)

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
	<p><b>Ondes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fréquence</li> <li>– Longueur d'onde</li> <li>– Amplitude</li> <li>– Échelle des décibels</li> <li>– Spectre électromagnétique</li> <li>– Déviation des ondes lumineuses</li> <li>– Foyer d'une lentille</li> </ul>		

## UNIVERS VIVANT

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
<p><b>Diversité de la vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Habitat</li> <li>– Niche écologique</li> <li>– Espèce</li> <li>– Population</li> <li>– Adaptations physiques et comportementales</li> <li>– Évolution</li> <li>– Taxonomie</li> <li>– Gènes et chromosomes</li> </ul>	<p><b>Division cellulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– ADN</li> <li>– Mitose</li> <li>– Fonctions de la division cellulaire (reproduction, croissance, régénération)</li> <li>– Méiose et cycle de développement sexué (méiose-fécondation)</li> <li>– Diversité génétique</li> </ul>	<p><b>Écologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Étude des populations (densité, cycles biologiques)</li> <li>– Dynamique des communautés                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité</li> <li>• Perturbations</li> </ul> </li> <li>– Dynamique des écosystèmes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations trophiques</li> <li>• Productivité primaire</li> <li>• Flux de matière et d'énergie</li> <li>• Recyclage chimique</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Écologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Empreinte écologique</u></li> <li>– <u>Écotoxicologie</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Contaminant</u></li> <li>• <u>Bioconcentration</u></li> <li>• <u>Bioaccumulation</u></li> <li>• <u>Seuil de toxicité</u></li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Perpétuation des espèces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Reproduction asexuée ou sexuée</li> <li>– Modes de reproduction chez les végétaux</li> <li>– Modes de reproduction chez les animaux</li> <li>– Organes reproducteurs</li> <li>– Gamètes</li> <li>– Fécondation</li> <li>– Grossesse</li> <li>– Stades du développement humain</li> <li>– Contraception</li> <li>– Moyens empêchant la fixation du zygote dans l'utérus</li> <li>– Maladies transmises sexuellement</li> </ul>	<p><b>Tissus, organes et systèmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Tissus</li> <li>– Organes</li> <li>– Systèmes</li> </ul>		<p><b>Génétique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Hérédité</u></li> <li>– <u>Gène</u></li> <li>– <u>Allèle</u></li> <li>– <u>Caractère</u></li> <li>– <u>Génotype et phénotype</u></li> <li>– <u>Homozygote et hétérozygote</u></li> <li>– <u>Dominance et récessivité</u></li> <li>– <u>Synthèse des protéines</u></li> <li>– <u>Croisement</u></li> </ul>
<p><b>Maintien de la vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Caractéristiques du vivant</li> <li>– Cellules végétales et animales</li> <li>– Photosynthèse et respiration</li> <li>– Constituants cellulaires visibles au microscope</li> <li>– Intrants et extrants (énergie, nutriments, déchets)</li> <li>– Osmose et diffusion</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>SYSTÈMES FONCTION DE NUTRITION</b></p> <p><b>Système digestif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Types d'aliments (eau, protides, glucides, lipides, vitamines, minéraux)</li> <li>– Valeur énergétique des aliments</li> <li>– Tube digestif (bouche, œsophage, estomac, intestin grêle, gros intestin, anus)</li> <li>– Transformations des aliments (mécaniques, chimiques)</li> <li>– Glandes digestives (glandes salivaires, glandes gastriques, pancréas, foie, glandes intestinales)</li> </ul>		

## UNIVERS VIVANT (SUITE)

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
	<p><b>Systèmes circulatoire et respiratoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système respiratoire (fosses nasales, pharynx, trachée, bronches et poumons)</li> <li>– Fonctions des constituants du sang (plasma et éléments figurés)</li> <li>– Compatibilité des groupes sanguins</li> <li>– Système circulatoire (voies de circulation et types de vaisseaux)</li> <li>– Système lymphatique (lymphe, anticorps)</li> </ul> <p><b>Système excréteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système urinaire (reins, uretère, vessie, urètre)</li> <li>– Composants de l'urine (eau, sels minéraux, urée)</li> <li>– Maintien de l'équilibre sanguin (reins, poumons et glandes sudoripares)</li> </ul>		
	<p style="text-align: center;"><b>FONCTION DE RELATION</b></p> <p><b>Système nerveux et musculosquelettique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système nerveux central (encéphale, moelle épinière)</li> <li>– Système nerveux périphérique (nerfs)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neurone (synapse, axone, dendrites)</li> <li>• Influx nerveux (acte volontaire, arc réflexe)</li> </ul> </li> <li>– Récepteurs sensoriels (œil, oreille, peau, langue, nez)</li> </ul> <p><b>Système musculosquelettique (os, articulations, muscles)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction des os, articulations et muscles</li> <li>• Types de muscles</li> <li>• Types de mouvement articulaire</li> </ul>		
	<p style="text-align: center;"><b>FONCTION DE REPRODUCTION</b></p> <p><b>Système reproducteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Puberté (fille et garçon)</li> <li>– Régulation hormonale chez l'homme                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Spermatogenèse</li> <li>• Érection</li> <li>• Éjaculation</li> </ul> </li> <li>– Régulation hormonale chez la femme                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ovogenèse</li> <li>• Cycle ovarien</li> <li>• Cycle menstruel</li> </ul> </li> </ul>		

## TERRE ET ESPACE

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
<p><b>Caractéristiques générales de la Terre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Structure interne de la Terre</li> <li>– Lithosphère</li> <li>– Hydrosphère</li> <li>– Atmosphère</li> <li>– Types de roches (minéraux de base)</li> <li>– Couches de l'atmosphère</li> <li>– Eau (répartition)</li> <li>– Air (composition)</li> <li>– Types de sols</li> <li>– Relief</li> </ul>	<p><b>Science de la Terre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Échelle de temps géologiques</li> <li>– Grands épisodes de l'histoire du vivant</li> <li>– Extinctions d'espèces</li> <li>– Fossiles</li> <li>– Couches stratigraphiques</li> </ul>		<p><b>Science de la Terre</b></p> <p><b>Cycles biogéochimiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cycle du carbone</li> <li>– Cycle de l'azote</li> </ul>
			<p><b>Science de la Terre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Cycle du phosphore</u></li> </ul>
			<p><b>Régions climatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Facteurs influençant la distribution des biomes</li> <li>– Biomes aquatiques</li> <li>– Biomes terrestres</li> </ul>
<p><b>Phénomènes géologiques et géophysiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Plaque tectonique</li> <li>– Volcan</li> <li>– Tremblement de terre</li> <li>– Orogenèse</li> <li>– Érosion</li> <li>– Manifestations naturelles de l'énergie</li> <li>– Vents</li> <li>– Cycle de l'eau</li> <li>– Ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables</li> </ul>			<p><b>Lithosphère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Minéraux</li> <li>– Horizons du sol (profil)</li> <li>– Pergélisol</li> <li>– Ressources énergétiques</li> </ul>
			<p><b>Lithosphère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Épuisement des sols</u></li> <li>– <u>Capacité tampon du sol</u></li> <li>– <u>Contamination</u></li> </ul>
			<p><b>Hydrosphère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bassin versant</li> <li>– Circulation océanique</li> <li>– Glacier et banquise</li> <li>– Salinité</li> <li>– Ressources énergétiques</li> </ul>
			<p><b>Hydrosphère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Contamination</u></li> <li>– <u>Eutrophisation</u></li> </ul>
			<p><b>Atmosphère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Effet de serre</li> <li>– Circulation atmosphérique</li> <li>– Masse d'air</li> <li>– Cyclone et anticyclone</li> <li>– Ressources énergétiques</li> </ul>
			<p><b>Atmosphère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Circulation atmosphérique</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Vents dominants</u></li> </ul> </li> <li>– <u>Contamination</u></li> <li>– <u>Ozone</u></li> </ul>

## TERRE ET ESPACE (SUITE)

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
<p><b>Phénomènes astronomiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Gravitation universelle (étude qualitative)</li> <li>– Système solaire</li> <li>– Lumière (propriétés)</li> <li>– Cycle du jour et de la nuit</li> <li>– Phases de la Lune</li> <li>– Éclipses</li> <li>– Saisons</li> <li>– Comètes</li> <li>– Aurores boréales</li> <li>– Impacts météoritiques</li> </ul>	<p><b>Sciences de l'espace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Échelle de l'univers                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Unité astronomique</li> <li>• Année-lumière</li> <li>• Situation de la Terre dans l'univers</li> </ul> </li> <li>– Conditions favorables au développement de la vie</li> </ul>	<p><b>Espace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Flux d'énergie émis par le Soleil</li> <li>– Système Terre-Lune (effet gravitationnel)</li> </ul>	

## UNIVERS TECHNOLOGIQUE

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
	<b>Langage des lignes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Tracés géométriques</li> <li>– Formes de représentation (croquis, perspective et projection oblique)</li> <li>– Lignes de base</li> <li>– Échelles</li> <li>– Projections orthogonales (vues multiples et isométrie)</li> <li>– Coupes</li> <li>– Cotation</li> <li>– Standards et représentations (schémas et symboles)</li> </ul>		<b>Langage des lignes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Projection axonométrique : vue éclatée (lecture)</u></li> <li>– <u>Projection orthogonale à vues multiples (dessin d'ensemble)</u></li> <li>– <u>Tolérances dimensionnelles</u></li> </ul>
<b>Ingénierie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cahier des charges</li> <li>– Schéma de principe</li> <li>– Schéma de construction</li> <li>– Gamme de fabrication</li> <li>– Matière première</li> <li>– Matériau</li> <li>– Matériel</li> </ul>	<b>Ingénierie mécanique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Liaisons types des pièces mécaniques</li> <li>– Fonctions types</li> <li>– Fonction, composantes et utilisation des systèmes de transmission du mouvement (roues de friction, poulies et courroie, engrenage, roues dentées et chaîne, roue et vis sans fin)</li> <li>– Fonction, composantes et utilisation des systèmes de transformation du mouvement (vis et écrou, bielles, manivelles, coulisses et système bielle et manivelle, pignon et crémaillère, cames)</li> </ul>	<b>Ingénierie mécanique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Caractéristiques des liaisons des pièces mécaniques</li> <li>– Fonction de guidage</li> <li>– Construction et particularités du mouvement des systèmes de transmission du mouvement (roues de friction, poulies et courroie, engrenage, roues dentées et chaîne, roue et vis sans fin)</li> <li>– Changements de vitesse</li> <li>– Construction et particularités du mouvement des systèmes de transformation du mouvement (vis et écrou, bielles, manivelles, coulisses et système bielle et manivelle, pignon et crémaillère, cames)</li> </ul>	<b>Ingénierie mécanique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Adhérence et frottement entre les pièces</u></li> <li>– <u>Degré de liberté d'une pièce</u></li> <li>– Construction et particularités du mouvement des systèmes de transformation du mouvement (vis et écrou, bielles, manivelles, coulisses et système bielle et manivelle, pignon et crémaillère, cames, <u>excentriques</u>)</li> </ul>
<b>Systèmes technologiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système (fonction globale, intrants, procédés, extrants, contrôle)</li> <li>– Composantes d'un système</li> <li>– Fonctions mécaniques élémentaires (liaison, guidage)</li> <li>– Transformations de l'énergie</li> </ul>		<b>Ingénierie électrique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction d'alimentation</li> <li>– Fonction de conduction, d'isolation et de protection</li> <li>– Fonction de commande</li> <li>– Fonction de transformation de l'énergie (électricité et lumière, chaleur, vibration, magnétisme)</li> </ul>	<b>Ingénierie électrique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fonction conduction, isolation et protection (<u>résistance et codification, circuit imprimé</u>)</li> <li>– Fonction commande (<u>types : levier, poussoir, bascule, unipolaire, unidirectionnel, bidirectionnel</u>)</li> </ul>
<b>Forces et mouvements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Types de mouvements</li> <li>– Effets d'une force</li> <li>– Machines simples</li> <li>– Mécanismes de transmission du mouvement</li> <li>– Mécanismes de transformation du mouvement</li> </ul>	<b>Matériaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Contraintes (traction, compression, torsion)</li> <li>– Propriétés mécaniques</li> <li>– Types et propriétés                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliages à base de fer</li> <li>• Métaux et alliages non ferreux</li> <li>• Bois et bois modifiés</li> </ul> </li> </ul>	<b>Matériaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Contraintes (flexion et cisaillement)</li> <li>– Caractérisation des propriétés mécaniques</li> <li>– Types et propriétés                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matières plastiques (thermoplastiques, thermodurcissables)</li> <li>• Céramiques</li> <li>• Matériaux composites</li> </ul> </li> <li>– Modifications des propriétés (dégradation et protection)</li> </ul>	<b>Matériaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Traitements thermiques</u></li> </ul>

## UNIVERS TECHNOLOGIQUE (SUITE)

Premier cycle	Deuxième cycle (programme de base)		Deuxième cycle (programme optionnel)
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire
Science et technologie	Science et technologie		Science et technologie de l'environnement
			<p><b>Fabrication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Façonnage</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Machines et outillage</u></li> </ul> </li> <li>- <u>Fabrication</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Caractéristique du traçage, du perçage, du taraudage et du filetage</u></li> </ul> </li> <li>- <u>Mesure et contrôle</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Mesure directe (pied à coulisse)</u></li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>Biotechnologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Procédés</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Pasteurisation</u></li> <li>• <u>Fabrication du vaccin</u></li> <li>• <u>Procréation médicalement assistée</u></li> <li>• <u>Culture cellulaire</u></li> <li>• <u>Transformation génétique (OGM)</u></li> </ul> </li> </ul>		<p><b>Biotechnologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Clonage</u></li> <li>- <u>Traitement des eaux usées</u></li> <li>- <u>Biodégradation des polluants</u></li> </ul>

## Démarches, stratégies, attitudes et techniques

Cette section porte sur les démarches, les stratégies, les attitudes et les techniques ciblées par le programme. Bien que distincts des concepts, ces éléments contribuent tout autant au développement des compétences et méritent une attention particulière.

### Démarches

Quoique que distinctes des concepts, les démarches contribuent tout autant au développement des compétences et méritent une attention particulière. Elles ne doivent pas être mises en œuvre isolément, mais dans des situations d'apprentissage et d'évaluation qui font appel à plusieurs d'entre elles. L'utilisation cohérente de ces démarches et leur articulation constituent une manifestation de compétence.

Sept démarches sont présentées ici : les démarches de modélisation, d'observation, expérimentale, empirique, de construction d'opinion ainsi que les démarches technologiques de conception et d'analyse.

#### *Démarche de modélisation*

La démarche de modélisation consiste à construire une représentation destinée à concrétiser une situation abstraite, difficilement accessible ou carrément invisible. Le modèle élaboré peut prendre diverses formes : texte, dessin, formule mathématique, équation chimique, programme informatique ou maquette. Au fur et à mesure que progresse la démarche, le modèle se raffine et se complexifie. Il peut être valide pendant un certain temps et dans un contexte spécifique, mais, dans plusieurs cas, il est appelé à être modifié ou rejeté. Il importe également de considérer le contexte dans lequel il a été construit. Il doit posséder certaines caractéristiques, entre autres celles de faciliter la compréhension de la réalité, d'expliquer certaines propriétés de ce qu'il vise à représenter et de prédire de nouveaux phénomènes observables.

#### *Démarche d'observation*

La démarche d'observation est un processus actif qui permet d'interpréter des faits selon des critères déterminés par l'observateur ainsi que par ce qui fait consensus dans un cadre disciplinaire donné. À la lumière des informations recueillies, les élèves doivent en arriver à une nouvelle compréhension des faits qui reste toutefois tributaire du contexte dans lequel s'effectue l'observation. Par sa manière d'interpréter et d'organiser les informations, l'observateur fait une relecture du monde physique en tenant compte de ses présupposés et des schémas conceptuels qui font partie intégrante de la grille qu'il applique aux faits observés. Ainsi, toute observation repose déjà sur l'établissement d'un modèle théorique provenant de celui qui observe.

#### *Démarche expérimentale*

La démarche expérimentale implique tout d'abord la formulation de premières explications. Elle permet d'amorcer une tentative de réponse et de définir le cadre dans lequel se fera l'expérimentation. L'expérimentateur doit ensuite s'engager dans l'élaboration d'un protocole expérimental dans lequel il reconnaîtra un certain nombre de variables en vue de les manipuler. Le but du protocole sera de faire émerger des éléments observables ou quantifiables, de les mettre en relation et de les confronter aux hypothèses. Les interactions entre les diverses phases de la démarche expérimentale permettent de soulever de nouveaux questionnements, de formuler de nouvelles hypothèses, d'apporter des ajustements à sa mise en œuvre et de prendre en compte les limites de l'expérimentation.

### *Démarche empirique*

La démarche empirique est une recherche de terrain sans manipulation de variables. Cette absence de manipulation n'enlève rien à sa validité méthodologique; un sondage, par exemple, est une démarche empirique qui n'a rien d'aléatoire. Les modèles intuitifs sont bien souvent à l'origine de cette démarche. Elle peut se révéler adéquate dans certaines situations puisqu'elle permet d'explorer et de se représenter les éléments d'un problème. Souvent, elle génère plusieurs idées et permet d'émettre des hypothèses et de concevoir des théories provisoires. Elle permet également de mettre au point des techniques et d'explorer des avenues possibles pour d'autres recherches.

### *Démarche de construction d'opinion*

Lorsqu'ils sont appelés à construire leur opinion et à bâtir une argumentation relative à une problématique scientifique ou technologique, les élèves doivent d'abord prendre conscience de la façon dont leurs connaissances, leurs croyances et leurs valeurs peuvent influencer leur jugement. Il importe qu'ils réalisent aussi comment l'acquisition et l'utilisation de connaissances (disciplinaires, épistémologiques et contextuelles) et d'habiletés générales peuvent contribuer à la construction d'une opinion éclairée. Comme d'autres démarches, celle-ci fait appel à l'interprétation des informations, à leur mise en relation, à la reconnaissance des idées préconçues et des présupposés, à des modes de raisonnement analogique et à la prise en compte de faits apparemment contradictoires. Elle favorise la construction d'une argumentation solide et la justification d'une conclusion. Elle permet enfin de découvrir que la recherche de plusieurs sources d'information est déterminante, que la contradiction entre plusieurs sources d'information est fréquente et mérite d'être interprétée, et que le choix d'une solution peut dépendre de plusieurs facteurs.

### *Démarche technologique de conception*

La démarche de conception suppose d'abord la détermination d'un besoin. L'étude du problème technologique qui s'ensuit doit tenir compte des diverses conditions et contraintes à respecter (cahier des charges). S'amorce alors le travail véritable de conception : recherche de solutions au regard du fonctionnement et de la construction, précision des formes, des matériaux et dessin des pièces.

La fabrication du prototype, les essais et la validation complètent l'exercice. C'est par un examen approfondi du prototype qu'il a conçu et sa mise à l'essai que l'élève peut évaluer la solution qu'il préconise et vérifier si elle est conforme aux exigences du cahier des charges. La démarche de conception, qui fait appel à la logique, à la rigueur, à l'abstraction et à l'exécution, devrait lui permettre de passer du raisonnement à la pratique. Des retours réflexifs, en cours et en fin de processus, devraient lui fournir l'occasion d'analyser son cheminement, de valider ses choix et de proposer, le cas échéant, des améliorations à la solution retenue.

### *Démarche technologique d'analyse*

L'analyse d'un objet technique ou d'un système technologique implique la reconnaissance de sa fonction globale, de façon à cerner le besoin auquel il répond. L'examen des diverses composantes d'un objet ou d'un système s'avère également nécessaire pour déterminer leurs fonctions respectives. L'un ou l'autre pourra éventuellement être démonté pour mieux comprendre les principes mis en cause dans son fonctionnement et sa construction. Cette forme d'analyse permet de réaliser comment l'objet ou le système constitue l'assemblage concret et tangible des diverses solutions retenues pour répondre à un besoin.

## STRATÉGIES

Certaines stratégies, mobilisées et utilisées dans le contexte spécifique de la science et de la technologie, soutiennent le développement des trois compétences de la discipline.

STRATÉGIES D'EXPLORATION	STRATÉGIES D'ANALYSE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Inventorier le plus grand nombre possible d'informations scientifiques, technologiques et contextuelles éventuellement utiles pour cerner un problème ou prévoir des tendances</li><li>- Évoquer des problèmes similaires déjà résolus</li><li>- Généraliser à partir de plusieurs cas particuliers structurellement semblables</li><li>- Anticiper les résultats d'une démarche</li><li>- Élaborer divers scénarios possibles</li><li>- Explorer diverses pistes de solution</li><li>- Envisager divers points de vue liés aux problématiques scientifiques ou technologiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Déterminer les contraintes et les éléments importants pour la résolution d'un problème</li><li>- Diviser un problème complexe en sous-problèmes plus simples</li><li>- Faire appel à divers modes de raisonnement (ex. inférer, induire, déduire, comparer, classier, sérier) pour traiter les informations</li><li>- Reasonner par analogie pour traiter des informations et adapter ses connaissances scientifiques et technologiques</li><li>- Sélectionner des critères pertinents qui permettent de se situer au regard d'une problématique scientifique ou technologique</li></ul>

## ATTITUDES

L'adoption de diverses attitudes facilite l'engagement des élèves dans les démarches utilisées et leur responsabilisation par rapport à eux-mêmes et à la société. Les attitudes constituent ainsi un facteur important dans le développement des compétences.

ATTITUDES INTELLECTUELLES	ATTITUDES COMPORTEMENTALES
<ul style="list-style-type: none"><li>- Curiosité</li><li>- Sens de l'initiative</li><li>- Goût du risque intellectuel</li><li>- Intérêt pour la confrontation des idées</li><li>- Considération de solutions originales</li><li>- Rigueur intellectuelle</li><li>- Objectivité</li><li>- Sens du travail méthodique</li><li>- <u>Souci de précision dans la mesure</u></li><li>- Souci d'une langue juste et précise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Discipline personnelle</li><li>- Autonomie</li><li>- <u>Souci d'efficacité</u></li><li>- <u>Souci d'efficience</u></li><li>- Persévérance</li><li>- Sens du travail soigné</li><li>- Sens des responsabilités</li><li>- Sens de l'effort</li><li>- Coopération efficace</li><li>- Souci de la santé et de la sécurité</li><li>- Respect de la vie et de l'environnement</li><li>- Écoute</li><li>- Respect de soi et des autres</li><li>- Esprit d'équipe</li><li>- Solidarité internationale à l'égard des grands problèmes de l'heure</li></ul>

## TECHNIQUES

Souvent incontournables, les techniques renvoient à des procédés méthodiques qui balisent la mise en pratique de connaissances théoriques. Les techniques énumérées ci-dessous revêtent un caractère prescrit, au même titre que les concepts prescrits.

TECHNOLOGIE		SCIENCE
Langage graphique	Fabrication	Manipulations
<p><b>Techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'échelles</li> <li>- Représentation graphique à l'aide d'instruments (projection orthogonale à vues multiples, isométrie, perspective)</li> <li>- Schématisation</li> </ul>	<p><b>Techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation sécuritaire des machines et des outils (scie à ruban, perceuse, ponceuse, marteau, tournevis, pinces, etc.)</li> <li>- Mesurage et traçage</li> <li>- Usinage (sciage, perçage, limage, dénudage et épissures, soudure à l'étain ou au plomb, etc.)</li> <li>- Finition</li> <li>- Vérification et contrôle</li> <li>- Montage et démontage</li> <li>- Fabrication d'une pièce</li> </ul>	<p><b>Techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation sécuritaire du matériel de laboratoire</li> <li>- Utilisation d'instruments d'observation</li> <li>- Préparation de solutions</li> <li>- Collecte d'échantillons</li> </ul>
TECHNIQUES COMMUNES À LA SCIENCE ET À LA TECHNOLOGIE		
<p><b>Techniques de mesure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Vérification de la fidélité, de la justesse et de la sensibilité des instruments de mesure</u></li> <li>- <u>Utilisation des instruments de mesure</u></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Interprétation des résultats de la mesure (chiffres significatifs, erreurs liées aux mesures)</u></li> </ul>

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

# ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

SCIENCE ET TECHNOLOGIE – 1<sup>er</sup> CYCLE

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

- 1 Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.
- 2 Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- 3 Ciblez prioritairement les contenus accompagnés d'une ☆ dans la progression des apprentissages.
- 4 Ciblez ensuite les contenus qui sont accompagnés d'une →.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

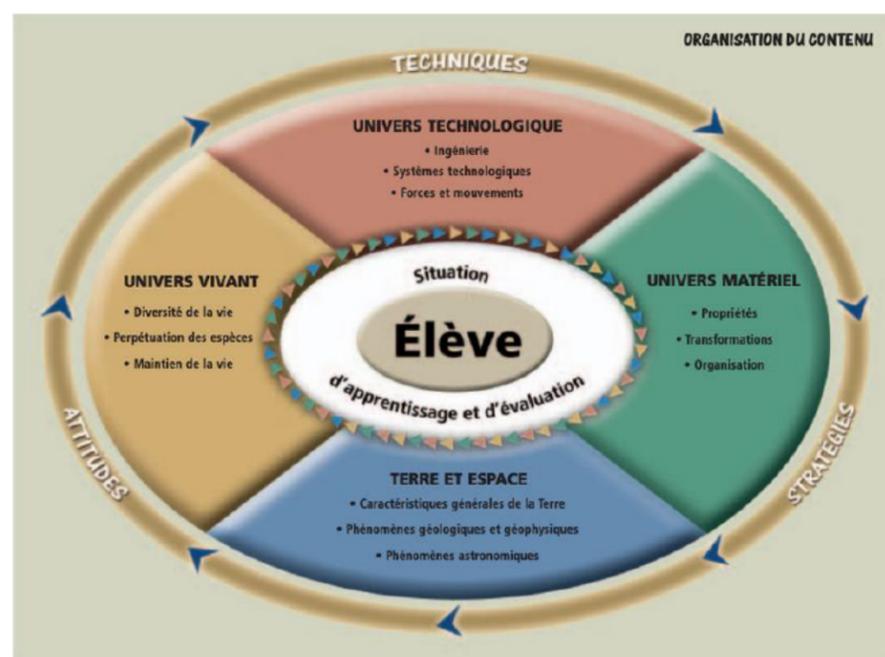
L'équipe des programmes d'études en science et technologie de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-science@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-science@education.gouv.qc.ca)

Au **premier cycle**, les élèves développent en interaction deux compétences :

1. Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique;
2. Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques.

Le développement de ces compétences est indissociable des concepts, stratégies, techniques et attitudes privilégiés dans le programme.



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- **TENTEZ D'ABORDER CHACUN DES UNIVERS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE** et, plus précisément, **CHACUN DES CONCEPTS GÉNÉRAUX** mentionnés dans le schéma de gauche :
  - **VEILLEZ À METTRE VOS ÉLÈVES EN CONTACT AVEC TOUS LES CONCEPTS GÉNÉRAUX** plutôt que de viser la maîtrise de l'ensemble des concepts prescrits.
- **OPTEZ POUR DES PROBLÉMATIQUES QUI PROPOSENT DES CONCEPTS UNIFICATEURS, CE QUI PERMET DE FAIRE DES LIENS ENTRE LES UNIVERS.** Vous optimiserez ainsi le temps d'apprentissage de vos élèves et couvrirez plus largement le programme d'études.



Consultez les documents officiels :  
[education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

## Univers matériel

La connaissance de l'univers matériel amène l'élève à porter un regard nouveau sur la matière présente dans son environnement. L'étude de ses propriétés, de ses transformations ainsi que de son organisation permet aussi d'envisager de nombreux usages ou procédés utiles.

Concepts généraux	Orientations	Concepts prescrits	Repères culturels possibles
<b>Propriétés</b>	<p>Dans le monde qui nous entoure, il existe une grande diversité de substances et de matériaux. Qu'ils soient naturels ou fabriqués, ils se distinguent les uns des autres par leurs propriétés caractéristiques. Ces dernières déterminent fréquemment l'usage qui peut en être fait et les problèmes qu'ils peuvent causer.</p> <p>Toutefois, d'autres propriétés, comme la masse ou le volume, ne permettent pas l'identification d'une substance, d'un groupe de substances ou d'un matériau. Ces propriétés sont, elles aussi, fondamentales pour le développement en science et technologie, car elles interviennent souvent dans des activités de mesure ou dans l'énoncé de lois.</p> <p>En général, les propriétés permettent des descriptions et conduisent à l'explication de certains phénomènes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétés caractéristiques</li> <li>• Masse</li> <li>• Volume</li> <li>• Température</li> <li>• États de la matière</li> <li>• Acidité/basicité</li> </ul>	<p><i>Environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologie de l'adaptation au climat</li> <li>• Pollution de l'eau</li> <li>• Traitement des eaux usées</li> <li>• Eaux potables</li> <li>• Gestion des déchets</li> <li>• Pluies acides</li> </ul> <p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution des instruments de mesure</li> <li>• Histoire de la découverte de nouvelles substances</li> </ul>
<b>Transformations</b>	<p>Sous l'influence de certains facteurs, les substances et les matériaux subissent des transformations. Certaines de ces transformations se produisent naturellement, mais il est aussi possible d'agir sur elles. Comme les bénéfiques que nous en retirons s'accompagnent aussi d'effets indésirables et nocifs, la compréhension de la nature de ces transformations s'avère indispensable.</p> <p>Les transformations sont qualifiées de « chimiques » ou de « physiques » selon que les molécules impliquées sont modifiées ou non. Au cours de chacune de ces transformations, la masse de la matière est conservée ainsi que le nombre d'atomes de chaque élément qui la compose.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement physique</li> <li>• Changement chimique</li> <li>• Conservation de la matière</li> <li>• Mélanges</li> <li>• Solutions</li> <li>• Séparation des mélanges</li> </ul>	<p><i>Environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution chimique et thermique</li> <li>• Recyclage</li> <li>• Conservation et restauration des biens</li> <li>• Exploitation des hydrocarbures</li> </ul> <p><i>Interventions humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation des aliments</li> <li>• Fabrication des produits domestiques</li> <li>• Textiles (teintures et fibres synthétiques)</li> <li>• Métallurgie (alumineries)</li> </ul> <p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Antoine Laurent de Lavoisier</li> </ul>
<b>Organisation</b>	<p>Au cours de l'histoire, différents modèles de structure de la matière ont été proposés pour expliquer ses propriétés et ses transformations.</p> <p>Au premier cycle du secondaire, les atomes sont présentés comme étant à la base de l'organisation de la matière. Le tableau périodique constitue un répertoire des atomes de tous les éléments connus. Dans certaines circonstances et selon leurs affinités, les atomes se combinent pour constituer des molécules.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atome</li> <li>• Élément</li> <li>• Tableau périodique</li> <li>• Molécule</li> </ul>	<p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démocrite et Aristote</li> <li>• John Dalton</li> <li>• Francis Bacon</li> <li>• Dmitri Ivanovitch Mendeleïev</li> </ul>

## Univers vivant

En observant les manifestations de la vie qui l'entoure, l'élève prend conscience de l'incroyable diversité chez les êtres vivants. Chaque forme de vie est le résultat de stratégies qui ont été couronnées de succès. Il réalise que la perpétuation des espèces est assurée par la fonction de reproduction. De plus, il est amené à découvrir que le maintien de la vie est étroitement lié aux fonctions cellulaires.

Concepts généraux	Orientations	Concepts prescrits	Repères culturels possibles
<p><i>Perpétuation des espèces</i></p>	<p>La perpétuation des espèces est assurée par la fonction de reproduction.</p> <p>L'étude de cette fonction chez différentes espèces révèle un large éventail de solutions originales et efficaces.</p> <p>Pour l'humanité dans son ensemble, la sexualité ne se limite pas à la reproduction et la régulation des naissances apparaît comme une question de survie collective. Dans la plupart des régions de la Terre, différentes méthodes de contrôle des naissances sont accessibles aux individus qui le souhaitent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reproduction asexuée ou sexuée</li> <li>• Modes de reproduction chez les végétaux</li> <li>• Modes de reproduction chez les animaux</li> <li>• Organes reproducteurs</li> <li>• Gamètes</li> <li>• Fécondation</li> <li>• Grossesse</li> <li>• Stades du développement humain</li> <li>• Contraception</li> <li>• Moyens empêchant la fixation du zygote dans l'utérus</li> <li>• Maladies transmises sexuellement</li> </ul>	<p><i>Populations humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dénatalité</li> <li>• Surpopulation</li> </ul> <p><i>Interventions humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologie de la reproduction</li> <li>• Clonage</li> <li>• Moyens de contraception</li> <li>• Horticulture</li> <li>• Agriculture</li> </ul> <p><i>Ressources du milieu</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Musées d'interprétation de la nature</li> <li>• Saisons de chasse et de pêche</li> </ul>
<p><i>Maintien de la vie</i></p>	<p>Au premier cycle du secondaire, on considère la cellule comme l'unité structurale et fonctionnelle de base de la vie.</p> <p>Malgré l'étonnante variété des formes que les cellules peuvent prendre, on réalise qu'elles assurent des fonctions vitales comparables.</p> <p>Ces fonctions vitales sont à la base du maintien de la vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques du vivant</li> <li>• Cellules végétales et animales</li> <li>• Photosynthèse et respiration</li> <li>• Constituants cellulaires visibles au microscope</li> <li>• Intrants et extrants (énergie, nutriments, déchets)</li> <li>• Osmose et diffusion</li> </ul>	<p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte du microscope</li> <li>• Histoire de la vaccination</li> </ul> <p><i>Santé physique et mentale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Drogues et poisons</li> </ul> <p><i>Interventions humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes génétiquement modifiés</li> </ul>

Concepts généraux	Orientations	Concepts prescrits	Repères culturels possibles
<i>Diversité de la vie</i>	<p>Sur la Terre, des millions d'êtres vivants sont répartis dans divers habitats. Leur étude révèle une foule de stratégies adaptatives ingénieuses et constitue une source constante d'émerveillement.</p> <p>Au fil du temps, à travers les processus de l'évolution et de la sélection naturelle, certains caractères des vivants se sont modifiés et de nouvelles espèces sont apparues. En effet, lorsque, au sein d'une même espèce, les variations permettent une meilleure adaptation, elles sont favorisées et transmises par les gènes aux générations suivantes.</p> <p>Grâce à l'observation des différences et des similitudes entre les diverses espèces, il a été possible d'établir un système de classification et de l'utiliser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat</li> <li>• Niche écologique</li> <li>• Espèce</li> <li>• Population</li> <li>• Adaptations physiques et comportementales</li> <li>• Évolution</li> <li>• Taxonomie</li> <li>• Gènes et chromosomes</li> </ul>	<p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Darwin et Lamarck</li> <li>• Linné</li> </ul> <p><i>Ressources du milieu</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faune et flore du Québec</li> <li>• Parc de Miguasha</li> <li>• Biodôme de Montréal</li> <li>• Jardins zoologiques</li> <li>• Jardins botaniques</li> <li>• Aquariums</li> <li>• Musées d'histoire naturelle</li> </ul> <p><i>Environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traités internationaux sur la protection de l'environnement</li> <li>• Gestion des ressources forestières</li> <li>• Aires protégées</li> <li>• Régions biogéographiques du Québec</li> </ul>

## Terre et espace

Les connaissances relatives à la Terre et à l'espace permettent à l'élève de prendre conscience de l'extraordinaire variété de l'architecture et de la composition de la planète. Celle-ci est présentée comme une entité complexe et dynamique dont l'étude permet de porter un regard global sur les grands enjeux de l'heure. De plus, par l'étude de la situation de la Terre dans l'espace, l'élève est en mesure d'interpréter certains phénomènes astronomiques et terrestres associés à cette situation.

Concepts généraux	Orientations	Concepts prescrits	Repères culturels possibles
<p><i>Caractéristiques générales de la Terre</i></p>	<p>La planète Terre n'est pas un bloc homogène et monolithique. Bien au contraire, il est possible de l'analyser et d'étudier sa structure. Depuis son centre jusqu'aux plus hautes couches de son atmosphère, la composition et la constitution de la Terre varient considérablement. L'étude de sa surface révèle également des différences importantes. Toutes ces spécificités ne sont pas sans effet sur les êtres vivants de la biosphère.</p> <p>L'observation, l'analyse et la modélisation de notre planète nous ont jusqu'ici permis de déterminer notre responsabilité à l'égard de certains changements observés. L'étude de ces changements devrait maintenant nous conduire vers une prise en charge collective de la santé de la planète.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure interne de la Terre</li> <li>• Lithosphère</li> <li>• Hydrosphère</li> <li>• Atmosphère</li> <li>• Types de roches (minéraux de base)</li> <li>• Couches de l'atmosphère</li> <li>• Eau (répartition)</li> <li>• Air (composition)</li> <li>• Types de sols</li> <li>• Relief</li> </ul>	<p><i>Environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'eau comme richesse (Saint-Laurent, lacs et rivières du Québec, Grands Lacs, etc.)</li> <li>• Ressources naturelles québécoises (mines, forêts)</li> <li>• Changements climatiques</li> <li>• Déforestation</li> <li>• Érosion des terres agricoles</li> </ul>
<p><i>Phénomènes géologiques et géophysiques</i></p>	<p>La Terre est un ensemble d'une complexité fascinante dont la dynamique interne, bien que peu sensible à l'échelle humaine, est à l'origine de nombreux phénomènes géologiques perceptibles.</p> <p>La Terre est également l'hôte de nombreuses manifestations naturelles de l'énergie, dont le Soleil est généralement l'origine et qui sont susceptibles d'être exploitées par l'humain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaque tectonique</li> <li>• Volcan</li> <li>• Tremblement de terre</li> <li>• Orogenèse</li> <li>• Érosion</li> <li>• Manifestations naturelles de l'énergie</li> <li>• Vents</li> <li>• Cycle de l'eau</li> <li>• Ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables</li> </ul>	<p><i>Interventions humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des ressources énergétiques québécoises</li> </ul> <p><i>Événements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise du verglas</li> <li>• « Déluge » du Saguenay</li> </ul> <p><i>Géographie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appalaches</li> <li>• Régions géologiques du Québec et relief québécois</li> </ul>

Concepts généraux	Orientations	Concepts prescrits	Repères culturels possibles
<p><i>Phénomènes astronomiques</i></p>	<p>Bien qu'à première vue il apparaisse à peu près statique, le ciel est le théâtre d'une activité peu commune. Cette activité est généralement gouvernée par la gravitation universelle, qui agit entre tous les astres, règle leurs mouvements et détermine la structure du système solaire.</p> <p>L'étude de ces mouvements ainsi que des propriétés de la lumière permet d'expliquer de nombreux phénomènes perceptibles sur notre planète, comme l'alternance du jour et de la nuit, les phases de la Lune, les éclipses, les saisons et les comètes.</p> <p>L'étude du système solaire permet aussi l'identification de certaines conditions essentielles à l'apparition et au maintien de la vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gravitation universelle (étude qualitative)</li> <li>• Système solaire</li> <li>• Lumière (propriétés)</li> <li>• Cycle du jour et de la nuit</li> <li>• Phases de la Lune</li> <li>• Éclipses</li> <li>• Saisons</li> <li>• Comètes</li> <li>• Aurores boréales</li> <li>• Impacts météoritiques</li> </ul>	<p><i>Ressources du milieu</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoires astronomiques</li> <li>• Planétarium</li> </ul> <p><i>Événements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cratères de Manicouagan</li> <li>• Astroblème de Charlevoix</li> </ul> <p><i>Interventions humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme spatial canadien</li> <li>• Satellites artificiels</li> <li>• Station spatiale internationale</li> </ul> <p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fuseaux horaires</li> <li>• Calendrier</li> <li>• Histoire de la navigation</li> <li>• Conquête de l'espace</li> <li>• Extinction des dinosaures</li> </ul>

## Univers technologique

En se familiarisant avec l'univers technologique, l'élève est amené à prendre conscience que la technologie fait partie intégrante du monde qui l'entoure. L'étude des concepts d'ingénierie vise à lui donner des outils lui permettant de concevoir et de fabriquer un prototype d'objet technique. Par l'étude des mécanismes sous l'angle des forces, des mouvements ou des transformations de l'énergie, l'élève peut comprendre le fonctionnement de certains systèmes technologiques.

Concepts généraux	Orientations	Concepts prescrits	Repères culturels possibles
<b>Ingénierie</b>	<p>La technologie a toujours fait partie de toutes les cultures humaines. Bien que simples, les premiers objets construits étaient ingénieux. Au fil du temps, ils ont vu leur structure se complexifier, ce qui impliquait un plus grand nombre de pièces en interaction.</p> <p>De nouvelles méthodes se sont donc avérées nécessaires pour consigner ou représenter les éléments pertinents d'une démarche de conception, de fabrication ou d'analyse.</p> <p>La découverte de nouveaux types de matériaux ou de nouvelles propriétés a permis la conception et la fabrication de nouveaux objets techniques dans diverses sphères d'activité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier des charges</li> <li>• Schéma de principe</li> <li>• Schéma de construction</li> <li>• Gamme de fabrication</li> <li>• Matière première</li> <li>• Matériau</li> <li>• Matériel</li> </ul>	<p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution des matériaux dans le domaine de la construction</li> <li>• Phénomène de l'automatisation en milieu de travail</li> <li>• Histoire de l'évolution des machines et des outils</li> <li>• Inventions</li> <li>• Denis Papin</li> <li>• Joseph-Armand Bombardier</li> <li>• Alexander Graham Bell</li> <li>• Reginald Fessenden</li> </ul> <p><i>Économie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)</li> </ul>
<b>Systèmes technologiques</b>	<p>Au quotidien, plusieurs systèmes sont utilisés pour augmenter notre confort, satisfaire nos besoins ou nous faciliter la tâche.</p> <p>Un système est un tout qui repose non seulement sur les éléments qui le composent, mais également sur les interactions de ses composantes.</p> <p>Pour fonctionner, tous les systèmes nécessitent des intrants et produisent des extrants qui sont de nature matérielle ou énergétique.</p> <p>Les systèmes technologiques sont une bonne occasion d'observer concrètement les manifestations et les transformations de l'énergie et de concevoir des systèmes dans une perspective de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système (fonction globale, intrants, procédés, extrants, contrôle)</li> <li>• Composantes d'un système</li> <li>• Fonctions mécaniques élémentaires (liaison, guidage)</li> <li>• Transformations de l'énergie</li> </ul>	<p><i>Interventions humaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Électroménagers</li> <li>• Système de chauffage domestique</li> <li>• Système électrique domestique</li> <li>• Système de plomberie domestique</li> </ul> <p><i>Production et transport d'énergie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes de production d'énergie (barrage, centrale thermique, éolienne)</li> <li>• Aqueducs, gazoducs et oléoducs</li> </ul>
<b>Forces et mouvements</b>	<p>L'analyse des objets techniques révèle des manifestations concrètes de la présence de forces et de mouvements. Les forces qui agissent sur les pièces d'un mécanisme sont susceptibles de modifier leurs mouvements et d'exercer des contraintes mécaniques pouvant parfois provoquer des déformations ou des ruptures.</p> <p>L'application du concept de force permet de mieux comprendre certaines machines simples et leur utilisation.</p> <p>L'étude des forces et des mouvements permet également de saisir le fonctionnement des mécanismes de transmission (engrenages, poulies, vis sans fin, etc.) et de transformation du mouvement (cames, bielles, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Types de mouvements</li> <li>• Effets d'une force</li> <li>• Machines simples</li> <li>• Mécanismes de transmission du mouvement</li> <li>• Mécanismes de transformation du mouvement</li> </ul>	<p><i>Transport</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponts</li> <li>• Aviation et aérospatiale</li> <li>• Technologie du transport</li> <li>• Vélo, planche à voile, planche à roulettes</li> </ul> <p><i>Histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révolution industrielle</li> </ul>

# Stratégies, techniques et attitudes

## Stratégies

Les stratégies propres à la science et à la technologie permettent de mener une démarche de résolution de problèmes ou d'explorer et d'étudier les éléments d'une situation. Elles favorisent également les échanges d'information. Elles offrent donc un soutien au développement des compétences et un appui à un travail scientifique et technologique bien organisé. On a choisi ici de regrouper ces stratégies en trois catégories.

### Stratégies d'exploration

- Diviser un problème complexe en sous-problèmes plus simples.
- Identifier les contraintes et les éléments importants pour la résolution du problème.
- Faire appel à divers modes de raisonnement (ex. induire, déduire, inférer, comparer, classifier).
- Explorer diverses pistes de solution.
- Anticiper les résultats de sa démarche.
- Vérifier la cohérence de sa démarche et effectuer les ajustements nécessaires.
- Évoquer des problèmes similaires déjà résolus.
- Réfléchir sur ses erreurs afin d'en déterminer la source.

### Stratégies d'instrumentation

- Recourir à des outils de consignation (ex. schéma, notes, graphique, protocole, journal de bord).
- Sélectionner des techniques ou des outils d'observation.

### Stratégies de communication

- Recourir à des outils permettant de représenter des données sous forme de tableaux et de graphiques ou de tracer des diagrammes.
- Recourir à des modes de communication variés (ex. exposé, texte, page Web).

## Techniques

Les techniques propres à la science et à la technologie assurent la bonne marche de nombreuses activités relatives à la discipline. Elles renvoient à des procédés méthodiques qui balisent l'application efficace de connaissances théoriques. Ces procédés de travail, qui s'inscrivent dans le déroulement des situations d'apprentissage et d'évaluation, se divisent en deux grandes catégories.

### Technologie

#### Communication graphique

Techniques de :

- Dessin
- Lecture de plans
- Schématisation
- Utilisation d'échelles
- Utilisation d'instruments de dessin

#### Fabrication

Techniques de :

- Mesurage et traçage
- Usinage et formage
- Finition
- Assemblage
- Montage et démontage

### Science

Techniques de :

- Séparation des mélanges
- Utilisation sécuritaire du matériel de laboratoire
- Utilisation d'instruments de mesure
- Utilisation d'instruments d'observation
- Conception et fabrication d'environnements (terrariums, aquariums, milieux de compostage, etc.)

## Attitudes

Le programme de science et technologie vise le développement d'attitudes qui facilitent l'engagement de l'élève dans les démarches utilisées et sa responsabilisation par rapport à lui-même et à la société. Les attitudes constituent ainsi un facteur important dans le développement des compétences.

On peut présenter ces attitudes dans deux catégories : les attitudes d'ouverture, qui permettent à l'élève de se montrer réceptif à la diversité des connaissances, des points de vue et des approches possibles en science et technologie; et les attitudes de rigueur, qui guident la conduite de l'élève et qui sont nécessaires à la bonne marche de l'activité scientifique ou technologique. Ces deux types d'attitudes sont complémentaires et indissociables.

### Attitudes d'ouverture

- Curiosité
- Écoute
- Sens de l'initiative
- Goût du risque intellectuel
- Esprit d'équipe
- Intérêt pour la confrontation de ses idées à celles de son entourage
- Considération de solutions originales
- Solidarité internationale à l'égard des grands problèmes de l'heure

### Attitudes de rigueur

- Discipline personnelle
- Rigueur intellectuelle
- Objectivité
- Autonomie
- Persévérance
- Sens du travail méthodique
- Sens du travail soigné
- Sens des responsabilités
- Sens de l'effort
- Coopération efficace
- Souci d'une langue juste
- Souci de la santé et de la sécurité
- Respect de la vie et de l'environnement

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Soutien dans l'identification des apprentissages essentiels

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

1

Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.

2

Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

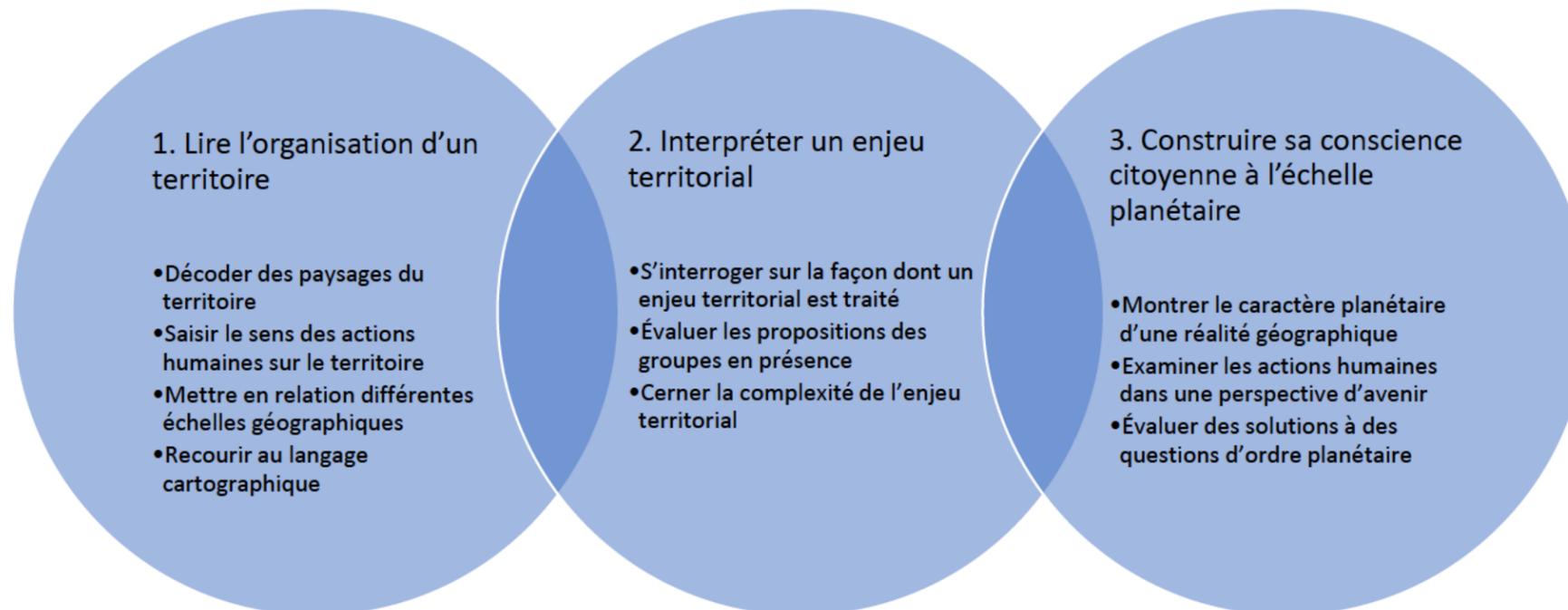
Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en univers social de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-US@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-US@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** de façon dynamique :



Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Privilégiez des activités visant à :
  - amener les élèves à **RAISONNER DE MANIÈRE GÉOGRAPHIQUE**;
  - amener les élèves à **DÉVELOPPER LES HABILITÉS** propres à la géographie.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Géographie, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

Les programmes d'études du domaine de l'univers social sont unis par la volonté de permettre, par l'exercice des compétences, le développement de savoir-faire et d'habiletés intellectuelles, notamment la conceptualisation, la mise en relation, l'analyse, la confrontation de différents points de vue et interprétations, la comparaison et la synthèse.

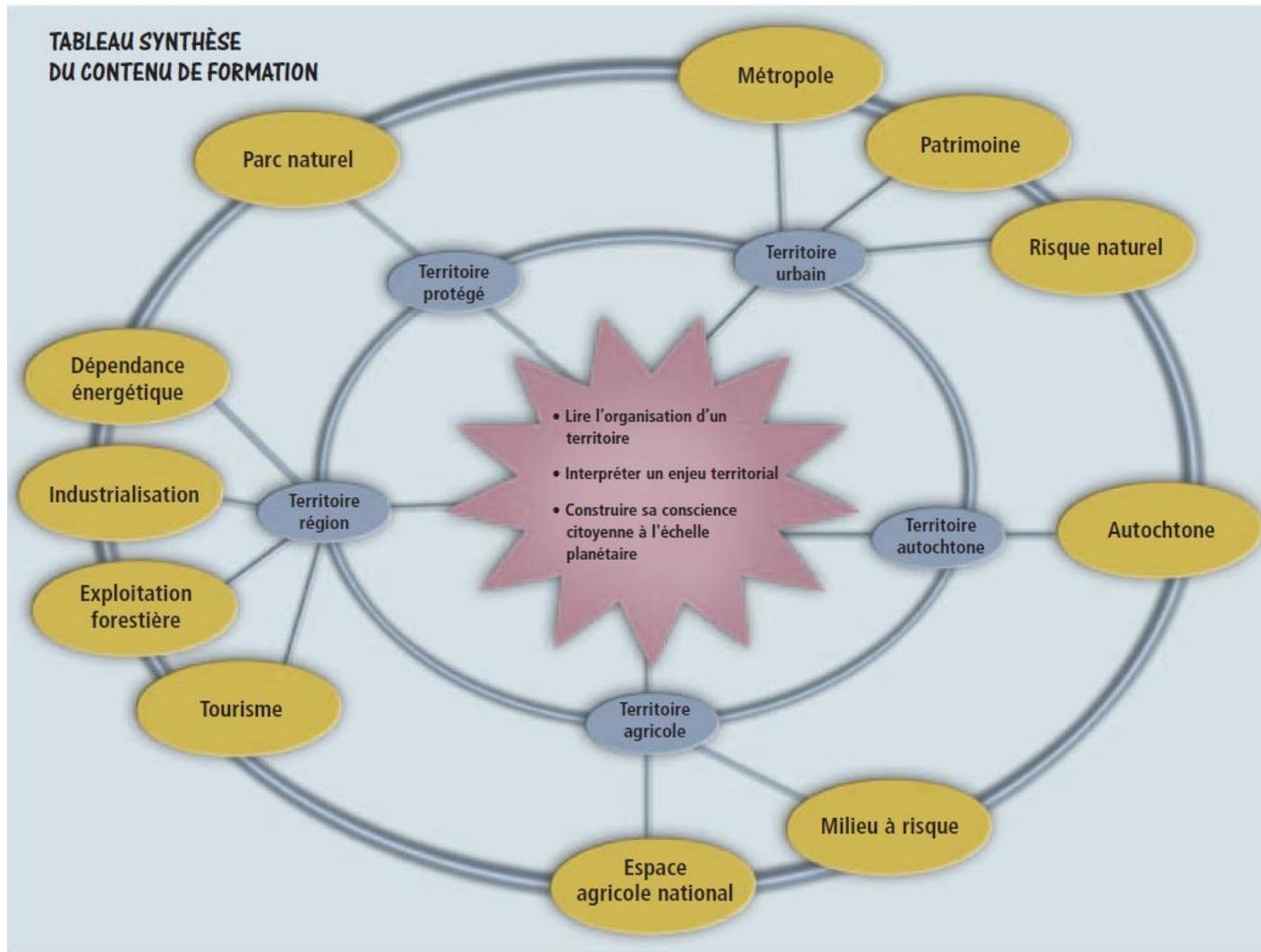
La familiarisation avec une **DÉMARCHE DE RECHERCHE** et l'utilisation des **SOURCES ÉCRITES, ICONOGRAPHIQUES, MATÉRIELLES** et **AUDIOVISUELLES** est aussi valorisée dans les programmes d'études.

En géographie, au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, les élèves étudient comment les humains utilisent l'**ESPACE**, l'occupent, se l'approprient et le transforment en **TERRITOIRE**. Ils apprennent à lire l'organisation de territoires et à interpréter des enjeux qui s'y rattachent.

Les **connaissances**, pour chaque territoire, se rapportent à sa **LOCALISATION**, à ses **CARACTÉRISTIQUES**, à son **AMÉNAGEMENT** et aux **ENJEUX** qui s'y posent.

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Types de territoires du Québec, du Canada et du monde à l'étude



Chaque territoire appelle la construction d'un ensemble de concepts qui contribuent de manière significative à l'instrumentation intellectuelle des élèves.

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Concepts prescrits

Territoire type	Concepts communs	Concept central selon l'angle d'entrée	Concepts particuliers
Urbain	Aménagement Banlieue Concentration Densité Étalement urbain Urbanisation	Métropole	Bidonville, croissance, déséquilibre, multiethnicité
		Risque naturel	Environnement, instabilité, niveau de développement, prévention
		Patrimoine	Changement, conservation, continuité, restauration, site
Région	Aménagement Commercialisation Mondialisation Multinationale Ressource	Tourisme	Acculturation, flux touristique, foyer touristique
		Exploration forestière	Déforestation, récréotourisme, sylviculture
		Dépendance énergétique	Autonomie, effet de serre, réchauffement, source d'énergie
		Industrialisation	Concentration, délocalisation, développement, pays atelier
		Espace agricole national	Distribution, équité, exploitation
Agricole	Environnement Mise en marché Mode de culture Productivité Ruralité	Milieu à risque	Catastrophe naturelle, dégradation, risque naturel, risque artificiel
		Autochtone	Bande, convention, culture, droits ancestraux, nation, nordicité, revendication
Protégé	—	Parc naturel	Aménagement, conservation, environnement, patrimoine naturel, réglementation

Comme les concepts, les connaissances sont au cœur du développement des compétences disciplinaires. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice et le développement des compétences entraînent l'acquisition de connaissances.

Les progressions ou précisions des apprentissages ou des connaissances consistent en une liste du contenu notionnel sans référence aux savoir-faire ou aux habiletés dont l'exercice des compétences suggère le développement.

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

1

Consultez le programme d'études et la progression des apprentissages pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.

2

Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

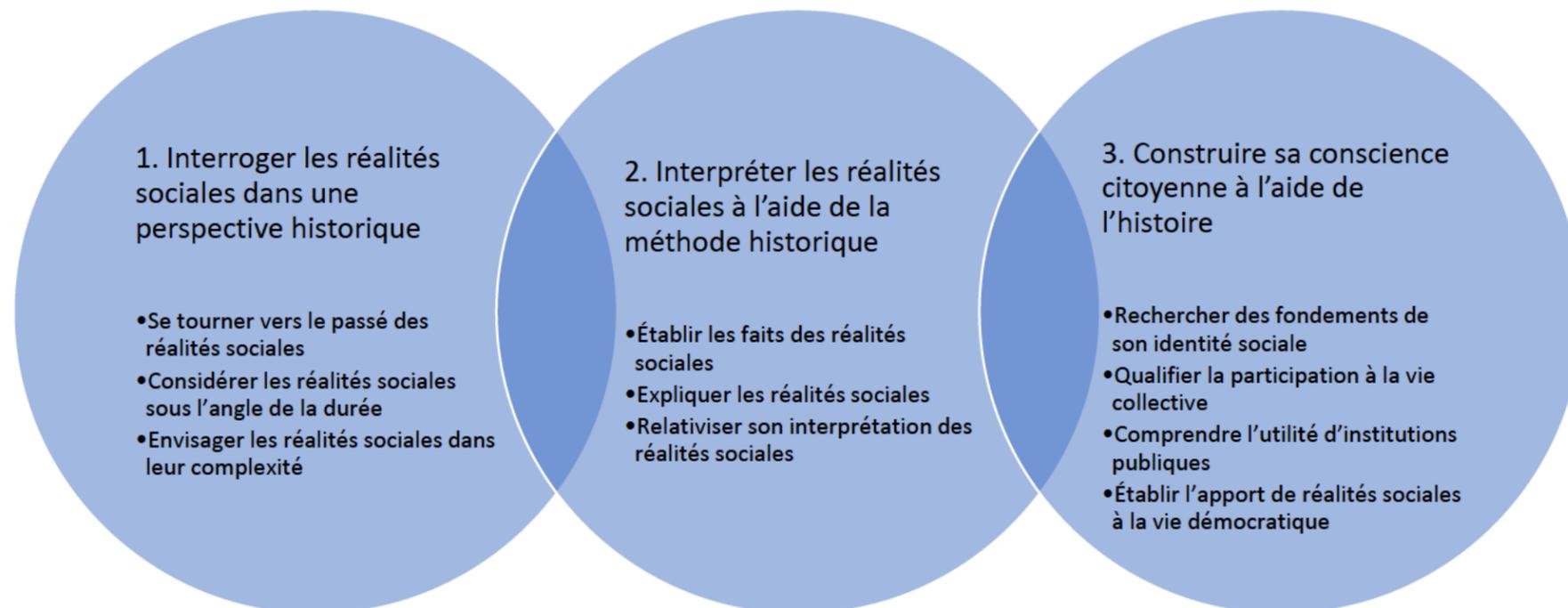
### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en univers social de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-US@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-US@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** de façon dynamique :



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Privilégiez des activités visant à :
  - amener les élèves à **DÉVELOPPER LEUR COMPRÉHENSION DU PRÉSENT À LA LUMIÈRE DU PASSÉ**;
  - amener les élèves à **PARTICIPER DE FAÇON ÉCLAIRÉE À LA VIE SOCIALE**, dans une société démocratique, pluraliste et ouverte sur un monde complexe.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Histoire et éducation à la citoyenneté, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

Les programmes d'études du domaine de l'univers social sont unis par la volonté de permettre, par l'exercice des compétences, le développement de savoir-faire et d'habiletés intellectuelles, notamment la conceptualisation, la mise en relation, l'analyse, la confrontation de différents points de vue et interprétations, la comparaison et la synthèse.

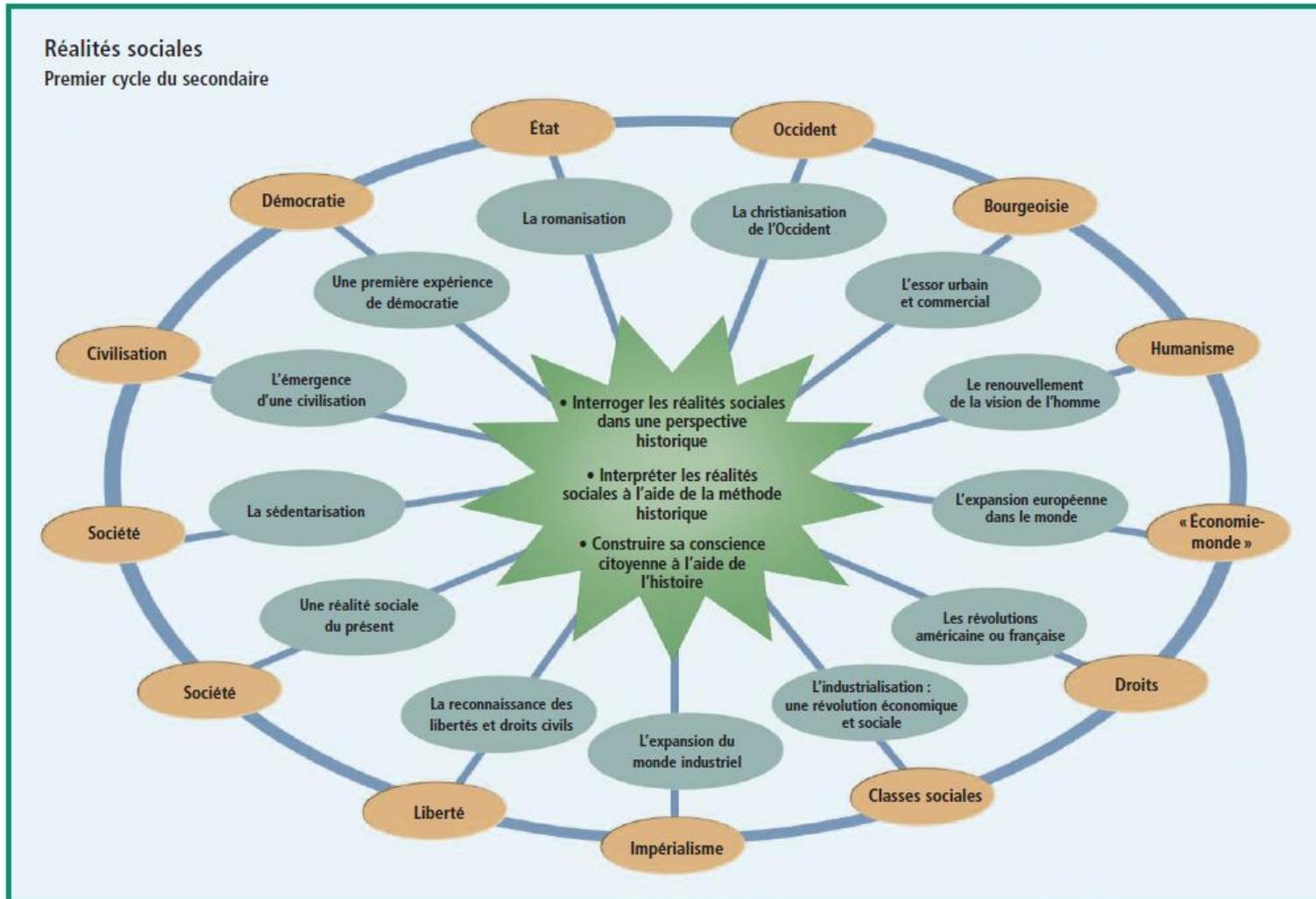
La familiarisation avec une **DÉMARCHE DE RECHERCHE** et l'utilisation des **SOURCES ÉCRITES, ICONOGRAPHIQUES, MATÉRIELLES** et **AUDIOVISUELLES** est aussi valorisée dans les programmes d'études.

En histoire et éducation à la citoyenneté, au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, les élèves sont amenés à **S'OUVRIR SUR LE MONDE**. Ils interrogent et interprètent, à l'aide de la **MÉTHODE HISTORIQUE**, des réalités sociales qui correspondent à d'importants moments de changement dans l'histoire du monde occidental, de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Ils prennent conscience de l'importance de l'**ACTION HUMAINE** dans le changement social.

Les connaissances se rapportent aux **SOCIÉTÉS ACTUELLES**, à l'interprétation des **RÉALITÉS SOCIALES DU PASSÉ** et à la participation à la **VIE COLLECTIVE** et aux **INSTITUTIONS PUBLIQUES** d'aujourd'hui.

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Réalités sociales à l'étude



Chaque réalité sociale appelle la construction d'un ensemble de concepts qui contribuent de manière significative à l'instrumentation intellectuelle des élèves.

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Concepts prescrits

La sédentarisation	L'émergence d'une civilisation	Une première expérience de démocratie	La romanisation	La christianisation de l'Occident	L'essor urbain et commercial	
Société Division du travail Échange Hiérarchie sociale Pouvoir Production Propriété Territoire	Civilisation Communication Échange Justice Pouvoir Religion	Démocratie Cité-État Citoyen Éducation Espace privé Espace public Institution Philosophie Pouvoir Régime politique	État Citoyen Culture Droit Empire Infrastructure Institution Peuple Territoire	Occident Chrétienté Croisade Culture Éducation Église Féodalité Pouvoir Science	Bourgeoisie Bourg Capital Charte Droit Grand commerce Hiérarchie sociale Institution Urbanisation	
Le renouvellement de la vision de l'homme	L'expansion européenne dans le monde	Les révolutions américaine ou française	L'industrialisation : une révolution économique et sociale	L'expansion du monde industriel	La reconnaissance des libertés et des droits civils	Une réalité sociale du présent
Humanisme Art Critique Individu Liberté Philosophie <i>Réforme</i> <i>Renaissance</i> Responsabilité Science	« Économie-monde » Colonisation Commerce Culture Empire Enjeu Esclavage <i>Grandes découvertes</i> Technologie Territoire	Droits Citoyen Démocratie Hiérarchie sociale Justice Philosophie Régime politique Révolution Séparation des pouvoirs <i>Siècle des Lumières</i>	Classes sociales Capitalisme Législation Libéralisme Mode de production Révolution Socialisme Syndicalisme Urbanisation	Impérialisme Acculturation Colonisation Discrimination Métropole Nationalisme	Liberté Censure Démocratisation Discrimination Dissidence Droits Égalité Répression Ségrégation	Société Changement Continuité Démocratie Diversité Enjeu Territoire

Comme les concepts, les connaissances sont au cœur du développement des compétences disciplinaires. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice et le développement des compétences entraînent l'acquisition de connaissances.

Les progressions ou précisions des apprentissages ou des connaissances du domaine de l'univers social consistent en une liste du contenu notionnel sans référence aux savoir-faire ou aux habiletés dont l'exercice des compétences suggère le développement.

## PISTES DE RÉFLEXION POUR PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT ET LE SOUTIEN À OFFRIR AUX ÉLÈVES

Une formation en trois volets est disponible sur la chaîne YouTube du Ministère : [bit.ly/3h3T3dd](https://bit.ly/3h3T3dd)

1

Consultez le programme d'études pour relever les apprentissages qui doivent être réalisés.

2

Déterminez où en sont chacun et chacune de vos élèves au regard des apprentissages déjà réalisés afin de leur offrir du soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de l'année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études dans des contextes signifiants.

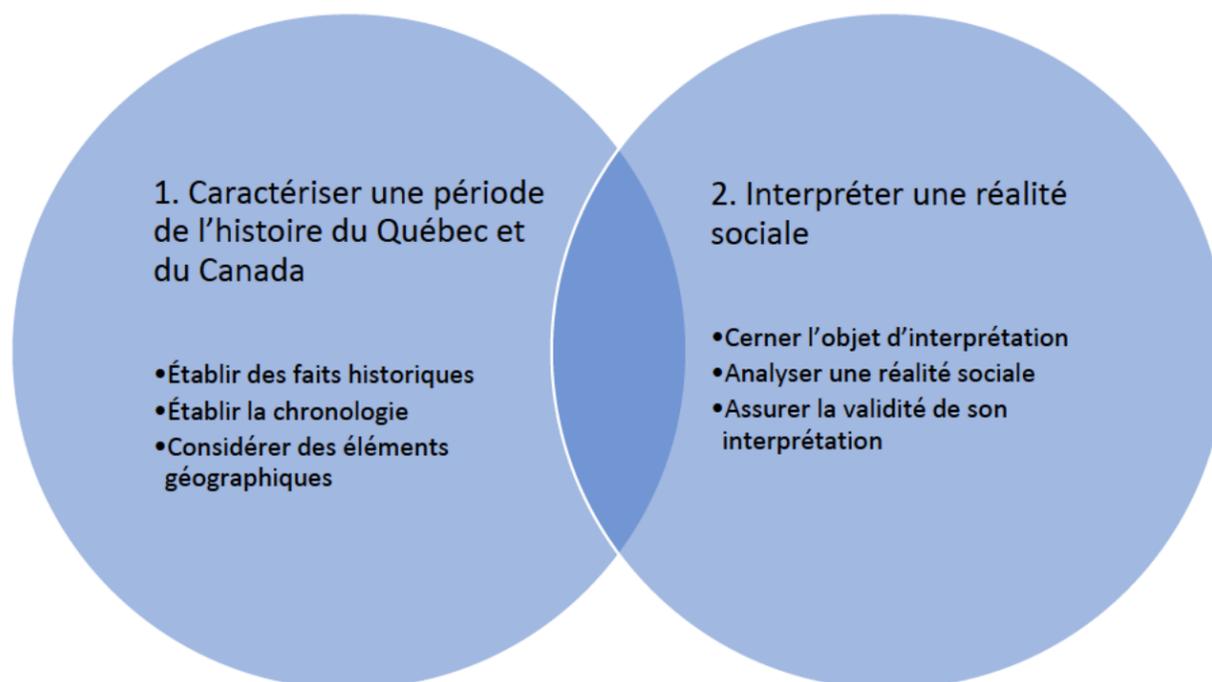
### Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
  - cerner les besoins de vos élèves;
  - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir, selon ce qui est prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise;
- la **DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE** est un moyen efficace pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du groupe.

L'équipe des programmes d'études en univers social de la formation générale des jeunes du Ministère est disponible pour répondre à vos questions.

✉ [FGJ-US@education.gouv.qc.ca](mailto:FGJ-US@education.gouv.qc.ca)

Les élèves développent deux **COMPÉTENCES** de façon dynamique :



### Comment optimiser le temps d'enseignement?

- Privilégiez des activités visant à :
  - amener les élèves à **ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES** sur l'histoire du Québec et du Canada;
  - amener les élèves à **DÉVELOPPER LES HABILITÉS INTELLECTUELLES** liées à l'étude de l'histoire;
  - amener les élèves à **DÉVELOPPER LES APTITUDES CRITIQUES ET DÉLIBÉRATIVES** favorables à la participation sociale.



Consultez les documents officiels : [education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg](https://education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeg)

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Histoire du Québec et du Canada

Les programmes d'études du domaine de l'univers social sont unis par la volonté de permettre, par l'exercice des compétences, le développement de savoir-faire et d'habiletés intellectuelles, notamment la conceptualisation, la mise en relation, l'analyse, la confrontation de différents points de vue et interprétations, la comparaison et la synthèse.

La familiarisation avec une **DÉMARCHE DE RECHERCHE** et l'utilisation des **SOURCES ÉCRITES, ICONOGRAPHIQUES, MATÉRIELLES** et **AUDIOVISUELLES** est aussi valorisée dans les programmes d'études.

En histoire de Québec et du Canada, les élèves développent leur capacité à décrire les **CARACTÉRISTIQUES** des différentes périodes de l'histoire du Québec et du Canada et à expliquer les **CAUSES** et les **CONSÉQUENCES** qui permettent de comprendre ce qui a changé ou non dans la culture, l'économie, la société, la politique ou sur le territoire.

L'étude de l'histoire appelle la construction d'un ensemble de concepts qui contribuent de manière significative à l'**INSTRUMENTATION INTELLECTUELLE** des élèves.

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Synthèse du contenu de formation – 3<sup>e</sup> secondaire

LES PÉRIODES DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA			
Des origines à 1608	1608-1760	1760-1791	1791-1840
LES RÉALITÉS SOCIALES			
L'expérience des Autochtones et le projet de colonie	L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française	La Conquête et le changement d'empire	Les revendications et les luttes nationales
Les problématiques que suggèrent les formulations des réalités sociales			
Expliquer comment les relations entre les peuples autochtones et leur connaissance du territoire ont contribué à l'exploitation de ses ressources par les Français ainsi qu'à leurs tentatives d'établissement.	Expliquer les relations entre la société coloniale et la France.	Expliquer comment le changement d'empire a marqué la société coloniale.	Expliquer la montée du nationalisme dans une colonie en quête d'autonomie politique.
LES CONNAISSANCES HISTORIQUES			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premiers occupants du territoire</li> <li>• Rapports sociaux chez les Autochtones</li> <li>• Prise de décision chez les Autochtones</li> <li>• Réseaux d'échange autochtones</li> <li>• Alliances et rivalités au sein des Premières Nations</li> <li>• Premiers contacts</li> <li>• Exploration et occupation du territoire par les Français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monopole des compagnies</li> <li>• Gouvernement royal</li> <li>• Territoire français en Amérique</li> <li>• Guerre et diplomatie chez les Premières Nations</li> <li>• Commerce des fourrures</li> <li>• Église catholique</li> <li>• Croissance de la population</li> <li>• Villes du Canada</li> <li>• Régime seigneurial</li> <li>• Diversification économique</li> <li>• Adaptation des colons</li> <li>• Populations autochtones</li> <li>• Guerres intercoloniales</li> <li>• Guerre de la Conquête</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime militaire</li> <li>• Proclamation royale</li> <li>• Statut des Indiens</li> <li>• Instructions au gouverneur Murray</li> <li>• Mouvements de revendication</li> <li>• Acte de Québec</li> <li>• Invasion américaine</li> <li>• Loyalistes</li> <li>• Économie coloniale</li> <li>• Situation sociodémographique</li> <li>• Église catholique</li> <li>• Église anglicane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte constitutionnel</li> <li>• Débats parlementaires</li> <li>• Nationalismes</li> <li>• Idées libérales et républicaines</li> <li>• Population</li> <li>• Soulèvements de 1837-1838</li> <li>• Capitaux et infrastructures</li> <li>• Agriculture</li> <li>• Commerce des fourrures</li> <li>• Commerce du bois</li> <li>• Mouvements migratoires</li> <li>• Guerre anglo-américaine de 1812</li> <li>• Église anglicane</li> <li>• Rapport Durham</li> </ul>
LES CONCEPTS PARTICULIERS			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance</li> <li>• Échange</li> <li>• Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation</li> <li>• Évangélisation</li> <li>• Mercantilisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allégeance</li> <li>• Assimilation</li> <li>• Constitution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourgeoisie</li> <li>• Nationalisme</li> <li>• Parlementarisme</li> </ul>
LES CONCEPTS COMMUNS			
Culture • Économie • Pouvoir • Société • Territoire			

# CERNER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

## Synthèse du contenu de formation – 4<sup>e</sup> secondaire

LES PÉRIODES DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA			
1840-1896	1896-1945	1945-1980	De 1980 à nos jours
<b>LES RÉALITÉS SOCIALES</b>			
La formation du régime fédéral canadien	Les nationalismes et l'autonomie du Canada	La modernisation du Québec et la Révolution tranquille	Les choix de société dans le Québec contemporain
<b>Les problématiques que suggèrent les formulations des réalités sociales</b>			
Expliquer la mise en place d'un cadre politique dans une période de bouleversements sociodémographiques et économiques.	Expliquer le maintien des particularités linguistiques et culturelles du Québec alors que se redéfinit l'autonomie politique, économique et socioculturelle du Canada.	Expliquer l'évolution des mœurs des Québécois au rythme de la transformation des institutions du Québec et du rôle de l'État.	Expliquer les circonstances culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales qui ont amené, qui amènent ou qui amèneront les Québécois à faire d'importants choix démographiques, environnementaux, technologiques, etc.
<b>LES CONNAISSANCES HISTORIQUES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte d'Union</li> <li>• Économie coloniale</li> <li>• Gouvernement responsable</li> <li>• Affaires indiennes</li> <li>• Acte de l'Amérique du Nord britannique</li> <li>• Relations fédérales-provinciales</li> <li>• Politique nationale</li> <li>• Migrations</li> <li>• Rôle des femmes</li> <li>• Présence de l'Église catholique</li> <li>• Manifestations socioculturelles</li> <li>• Première phase d'industrialisation</li> <li>• Industrie forestière</li> <li>• Exploitations agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statut du Canada dans l'Empire britannique</li> <li>• Clérico-nationalisme</li> <li>• Politique intérieure canadienne</li> <li>• Deuxième phase d'industrialisation</li> <li>• Milieux urbains</li> <li>• Culture de masse</li> <li>• Luttes des femmes</li> <li>• Mouvement syndical</li> <li>• Église catholique</li> <li>• Éducation et formation technique</li> <li>• Flux migratoires</li> <li>• Première Guerre mondiale</li> <li>• Grande dépression</li> <li>• Remise en question du capitalisme</li> <li>• Seconde Guerre mondiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de force en Occident</li> <li>• Agglomération urbaine</li> <li>• Accroissement naturel</li> <li>• Nouveaux arrivants</li> <li>• Développement régional</li> <li>• Fédération canadienne</li> <li>• Pensionnats indiens au Québec</li> <li>• Société de consommation</li> <li>• Période duplessiste</li> <li>• Néonationalisme</li> <li>• Révolution tranquille</li> <li>• Féminisme</li> <li>• Effervescence socioculturelle</li> <li>• Affirmation des nations autochtones</li> <li>• Relations patronales-syndicales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redéfinition du rôle de l'État</li> <li>• Droits des Autochtones</li> <li>• Mondialisation de l'économie</li> <li>• Statut politique du Québec</li> <li>• Évolution sociodémographique</li> <li>• Égalité hommes-femmes</li> <li>• Industrie culturelle</li> <li>• Question linguistique</li> <li>• Préoccupations environnementales</li> <li>• Dévitalisation de localités</li> <li>• Relations internationales</li> <li>• Ère de l'information</li> </ul>
<b>LES CONCEPTS PARTICULIERS</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédéralisme</li> <li>• Industrialisation</li> <li>• Migration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impérialisme</li> <li>• Libéralisme</li> <li>• Urbanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État-providence</li> <li>• Féminisme</li> <li>• Laïcisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Néolibéralisme</li> <li>• Société civile</li> <li>• Souverainisme</li> </ul>
<b>LES CONCEPTS COMMUNS</b>			
Culture • Économie • Pouvoir • Société • Territoire			

Comme les concepts, les connaissances sont au cœur du développement des compétences disciplinaires. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice et le développement des compétences entraînent l'acquisition de connaissances.

Les progressions ou précisions des apprentissages ou des connaissances du domaine de l'univers social consistent en une liste du contenu notionnel sans référence aux savoir-faire ou aux habiletés dont l'exercice des compétences suggère le développement.

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

Québec, le 10 août 2020

**À L'INTENTION DES PARENTS DES ÉLÈVES DE L'ÉDUCATION  
PRÉSCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Chers parents,

Tout d'abord, permettez-nous de saluer, encore une fois, les efforts que vous avez déployés au cours des derniers mois afin de permettre à vos enfants de poursuivre leurs apprentissages, malgré la pandémie. Alors que nos établissements scolaires étaient fermés, vous avez été le lien essentiel entre les élèves et l'école.

Nous espérons que la période estivale qui s'achève aura été l'occasion pour vous de passer du temps de qualité en compagnie de vos enfants et de celles et ceux que vous aimez et de prendre un repos bien mérité.

Déjà, la rentrée scolaire approche à grands pas. Tout l'été, avec le réseau scolaire, nous avons travaillé très fort afin de tout mettre en place pour accueillir vos enfants en toute sécurité cet automne. Ces efforts se poursuivent d'ailleurs en ce moment même.

À l'aube de la rentrée scolaire, nous tenions à faire une mise à jour des conditions qui prévaudront à la rentrée scolaire. Celles-ci demanderont certaines adaptations de la part de vos enfants et de la vôtre également.

Ainsi, comme vous le savez, tous les établissements primaires et secondaires ouvriront leurs portes cet automne. Les élèves du préscolaire, du primaire et de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire seront de retour à temps plein dans les établissements, selon les rapports maître-élèves habituels et sur la base de groupes stables. Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, une option est envisageable si la présence à temps complet n'est pas possible. Une formule en alternance un jour sur deux en classe, incluant des apprentissages en ligne et des travaux à la maison, pourrait être retenue dans certaines écoles en fonction des contraintes sanitaires et logistiques.

... 2

Les élèves faisant partie d'un même groupe n'auront pas à respecter de règles de distanciation sociale entre eux. Toutefois, ils devront respecter la distance de 2 mètres avec le personnel scolaire, à l'exception des élèves du préscolaire. Ils devront également conserver une distanciation de 1 mètre avec les élèves qui ne font pas partie de leur classe.

Vous recevrez prochainement des communications de l'établissement scolaire de votre enfant détaillant les modalités précises de la rentrée scolaire qui vous concernent.

Dans tous les cas, les strictes mesures sanitaires déterminées par la Direction générale de la santé publique, comme le lavage régulier des mains et la désinfection fréquente des locaux, seront respectées pour prévenir toute propagation éventuelle. Vos enfants pourront donc poursuivre leurs apprentissages, et ce, en toute sécurité.

### **Groupe-classes stables**

Les connaissances actuelles quant aux facteurs de transmission et de prévention de la COVID-19 chez les jeunes de moins de 16 ans permettent maintenant à la Direction générale de la santé publique d'assouplir certaines règles applicables aux élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire en n'obligeant pas les enseignants à subdiviser leurs élèves en sous-groupes.

Ainsi, les précisions suivantes sont importantes :

- l'élimination de la nécessité d'avoir des bulles de 5 à 6 élèves à l'intérieur d'une même classe;
- la distanciation sociale entre les élèves de ce groupe n'est pas requise;
- le maintien de la distanciation de 2 mètres entre le personnel scolaire et les élèves. Cette distanciation, bien que recommandée, n'est toutefois pas prescrite pour le personnel du préscolaire. Celui-ci devra en conséquence porter un couvre-visage en tout temps, y compris à l'intérieur de la salle de classe.

### **Port du couvre-visage**

Au regard de l'évolution des connaissances sur la COVID-19, et notamment sur les facteurs de transmission chez les jeunes de moins de 16 ans, la Direction générale de la santé publique a émis de nouvelles recommandations relatives au port du couvre-visage dans le réseau scolaire.

### ***Préscolaire, primaire et secondaire***

Le port du couvre-visage ne sera pas obligatoire pour les élèves de l'éducation préscolaire jusqu'à la 4<sup>e</sup> année inclusivement, incluant dans le transport scolaire. Pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et du secondaire, le port du couvre-visage sera requis dans les aires communes en présence d'autres groupes-classes et dans le transport scolaire, sauf pour les élèves ayant une condition médicale particulière les en empêchant. Le couvre-visage fera donc son apparition sur leur liste d'effets à se procurer en vue de la rentrée scolaire. Il sera donc de votre responsabilité d'en fournir un à votre enfant.

Le couvre-visage n'est pas requis en classe et à la cafétéria, lors de la prise des repas. Pour les élèves du préscolaire jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année, le port du masque à l'école ou dans le transport en commun n'est pas obligatoire. Il est cependant recommandé.

Il est important de rappeler que le port du couvre-visage obligatoire pour certains élèves du primaire et pour ceux du secondaire ne vient en aucun cas remplacer ou diminuer la nécessité de continuer à observer les autres consignes des autorités de santé publique visant à réduire la transmission de la COVID-19. Nous comptons donc sur vous pour vous assurer que votre enfant lave ses mains avant de partir pour l'école ainsi qu'à son retour à la maison et pour surveiller toute apparition de symptômes liés à la COVID-19.

Nous sommes conscients que ces mesures sanitaires peuvent demander des ajustements à votre quotidien, mais ce sont elles qui nous permettent de garantir à votre enfant un environnement où il pourra apprendre et s'épanouir en toute sécurité. Leur respect est donc crucial et nous savons que nous pouvons compter sur vous.

### **Élèves ayant une condition médicale particulière**

Comme vous le savez, les autorités de santé publique ne recommandent pas le retour en classe physique des élèves ayant une condition médicale particulière les rendant vulnérables à la COVID-19 et validée par un médecin. Dans le but de garantir la poursuite des apprentissages de ces élèves, un service d'enseignement à distance de qualité a été mis sur pied par votre centre de services scolaires. Celui-ci devrait vous informer de ces modalités au cours des prochains jours.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une recommandation des autorités de la santé publique, et pour que tous puissent aborder la rentrée scolaire à venir en toute sérénité, l'accès à ce service sera élargi aux élèves ayant un parent ou un proche ayant une condition médicale particulière habitant à la même adresse, sur présentation d'un billet du médecin. Nous vous invitons toutefois fortement à privilégier un retour en classe physique si cela est possible : après avoir été isolés si longtemps, vos enfants ont besoin de revoir leurs amis et de recréer un lien direct avec un enseignant, qui pourra leur transmettre passion et apprentissages.

### **Précisions advenant une nouvelle fermeture d'établissements scolaires**

Par ailleurs, bien que personne ne le souhaite, nous devons malgré tout prévoir les services à déployer en cas de deuxième vague. Ainsi, advenant une nouvelle fermeture des établissements d'enseignement, les élèves continueront de recevoir tout l'encadrement nécessaire au développement de leur plein potentiel, notamment par des cours à distance offerts par leurs enseignants, dont la prestation de travail se poursuivra, et des suivis réguliers effectués par l'école. Un seuil minimal d'heures de cours à distance a d'ailleurs été fixé pour permettre de nous en assurer. Votre centre de services scolaire ou commission scolaire, ou encore votre établissement d'enseignement, vous informera des modalités de son protocole d'urgence sous peu. Ainsi, tous seront prêts à basculer rapidement vers un enseignement à distance de qualité si la situation devait malheureusement l'exiger.

### **Une marche à suivre claire en cas d'éclosion**

Afin d'être en mesure de réagir rapidement en cas d'éclosion, nous avons également mis sur pied une marche à suivre claire destinée aux écoles si un élève présente des symptômes, si un élève obtient un test positif à un test COVID-19 ou si plusieurs cas sont détectés au sein d'une même classe ou de plusieurs classes. Les indications générales à ce sujet sont déjà disponibles sur [Québec.ca/renree](https://quebec.ca/renree), comme toutes les autres informations nécessaires en vue de la prochaine rentrée scolaire.

Si un cas positif devait être confirmé à l'école de vos enfants, vous en serez informés dans les meilleurs délais, tout comme vous serez mis au fait des mesures déployées à la suite de la déclaration de ce cas. Nous faisons le pari de la transparence.

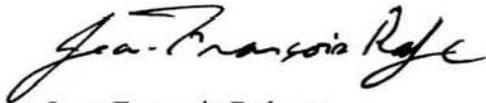
Une version adaptée du *Guide autosoins pour la maladie à coronavirus* a également été élaborée pour permettre à tous les parents de prendre les meilleures décisions possibles durant la pandémie. Ce guide permet notamment de connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand contacter la ligne info coronavirus. Le document sera envoyé aux parents avant la rentrée et sera disponible à la fois en français et en anglais sur la page Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

En conclusion, nous aimerions vous remercier de la confiance que vous nous témoignez, malgré les circonstances exceptionnelles que nous vivons. Moi-même père de deux filles, je sais que nos enfants sont ce que nous avons de plus précieux. Nous voulons les protéger contre tous les dangers. En ce sens, soyez assurés que nous mettrons tout en place pour garantir à vos enfants des milieux dans lesquels ils pourront socialiser, se développer et réussir, et ce, en toute sécurité. La rentrée scolaire du printemps dernier, qui a permis à des milliers d'élèves de revenir en classe sans relancer la pandémie, nous prouve d'ailleurs que c'est possible.

Grâce à votre soutien continu et aux efforts soutenus du personnel scolaire, nous pourrons ensemble assurer une rentrée scolaire innovante, stimulante et sécuritaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-François Roberge

p. j.

# L'ABC D'UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE



CHAQUE ANNÉE, LA RENTRÉE EST PLEINE DE NOUVEAUTÉS.  
ET ENCORE PLUS CETTE ANNÉE, MAIS ENSEMBLE, CHERS PARENTS, NOUS SAURONS NOUS ADAPTER.

## EN ROUTE



### On réduit les risques dans les autobus scolaires



- Maximum de deux élèves par banquette.
- Fratries assises sur une même banquette lorsque possible.
- Constance des places des élèves d'un jour à l'autre.
- Gel antiseptique à la disposition des élèves à l'entrée du véhicule.
- Port du couvre-visage obligatoire pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années et recommandé pour les élèves de 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année qui utilisent le transport scolaire.

## À L'ARRIVÉE

- On vous accueille avec le sourire sous nos couvre-visages, alors que vous porterez aussi le vôtre, chers parents.

## À L'ÉCOLE



### On respecte les mesures sanitaires pour des milieux sécuritaires

- Les élèves d'un même groupe-classe demeurent dans le même local. Ce sont les enseignants qui se déplacent.
- Distanciation de 2 mètres avec le personnel scolaire.
- Distanciation de 1 m avec les élèves de groupes-classes différents.
- Accès aux aires communes dans le respect des mesures sanitaires.
- Lavage de mains fréquent obligatoire.
- Respect de l'hygiène respiratoire (on tousse dans son coude et on jette ses mouchoirs immédiatement après utilisation).
- Utilisation du matériel de votre enfant par lui-même uniquement.
- Nettoyage des surfaces, équipements et salles de bain.
- Les élèves et le personnel apportent le moins possible d'objets de la maison.



### On agit rapidement en cas de symptômes

- Si des symptômes de la COVID-19 sont détectés à l'école, votre enfant sera pris en charge par un membre du personnel et sera mis en isolement jusqu'à ce qu'il quitte l'école.
- Vous serez avisés et vous devrez venir chercher votre enfant dans les meilleurs délais.
- Ensuite, vous devrez composer le **1 877 644-4545** dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui vous seront données.
- Votre enfant devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez les directives de la santé publique.



ON SE PROTÈGE  
ET ON PROTÈGE  
LES AUTRES

### Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années doivent obligatoirement porter le couvre-visage :

- en route vers l'école lorsqu'ils utilisent le transport scolaire;
- en présence d'élèves de groupes-classes différents;
- à la cafétéria ou au café étudiant, en absence de consommation de nourriture ou de boissons;
- dans les aires communes (hall d'entrée, corridors, casiers, bibliothèque...).

Le port du couvre-visage est recommandé pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année dans le transport scolaire et dans les aires communes de l'école.



### On offre du soutien pédagogique

- Mise à niveau des apprentissages lors de la rentrée avant les nouveaux apprentissages.
- Accompagnement accru pour les élèves plus vulnérables.
- Suivi avec les élèves qui auraient à respecter une période d'isolement.



# SERVICE DE GARDE

## On s'occupe de vos enfants tout en se protégeant

- Reprise des activités habituelles des services de garde scolaire avec réglementation et tarification en vigueur ainsi que de la surveillance du midi.
- Mise en application des règles de la santé publique avec une attention particulière lors de l'organisation des repas.



## On collabore pour la réussite de votre enfant

Voici des petits gestes qui pourront permettre à votre enfant de s'épanouir à l'école et qui faciliteront le travail des adultes qui le côtoient :

- soutenez votre enfant dans ses apprentissages;
- surveillez son état de santé et avisez l'école en cas de symptômes s'apparentant à la COVID-19;
- rappelez à votre enfant l'importance d'une bonne hygiène (laver ses mains fréquemment, tousser dans son coude, jeter les mouchoirs après utilisation).

## À LA MAISON



## On reste vigilant

Gardez l'œil ouvert et avisez l'école si votre enfant présente ces symptômes :

- fièvre (chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus / température rectale);
- apparition ou aggravation d'une toux;
- difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat;
- sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût.

## S'il présente ces symptômes :

- avisez rapidement l'école;
- gardez votre enfant à la maison;
- composez le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de santé publique qui vous seront transmises. Votre enfant devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez de nouvelles directives de santé publique.



## On se fait rassurant pour les petits et les grands

La rentrée scolaire occasionne toujours un lot de questionnements et cette année n'y échappe pas. Pour répondre aux questions de votre enfant, consultez le document :



[Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie, comment le soutenir?](#)

## Pour plus de détails

[QUÉBEC.CA/RENTRÉE](https://www.quebec.ca/rentrée)



## On minimise les risques

- La présence à l'école n'est pas recommandée pour votre enfant s'il présente une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, etc.).
- Un soutien pédagogique sera offert aux enfants qui doivent poursuivre leurs apprentissages à la maison.

# L'ABC D'UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE AU SECONDAIRE



CHAQUE ANNÉE, LA RENTRÉE EST PLEINE DE NOUVEAUTÉS.  
ET ENCORE PLUS CETTE ANNÉE, MAIS ENSEMBLE, CHERS PARENTS, NOUS SAURONS NOUS ADAPTER.

## EN ROUTE



### On réduit les risques dans les autobus scolaires

- Port du couvre-visage obligatoire.
- Maximum de deux élèves par banquette.
- Fratries sur un même banc lorsque possible.
- Constance des places des élèves d'un jour à l'autre.
- Gel antiseptique mis à la disposition des élèves à l'entrée du véhicule.

## À L'ARRIVÉE

- On vous accueille avec le sourire sous nos couvre-visages, alors que vous porterez aussi le vôtre, chers parents et élèves!

## À L'ÉCOLE



### On respecte les mesures sanitaires pour des milieux sécuritaires

- Les élèves d'un même groupe-classe demeurent dans le même local. Ce sont les enseignants qui se déplacent.
- Port du couvre-visage obligatoire en présence d'élèves d'autres groupes-classes, dans les aires communes et à la cafétéria.
- Distanciation de 1 m avec les élèves de groupes-classes différents.
- Distanciation de 2 m avec le personnel scolaire.
- Accès aux aires communes dans le respect des mesures sanitaires.
- Lavage de mains fréquent obligatoire.
- Respect de l'hygiène respiratoire (on tousse dans son coude et on jette ses mouchoirs immédiatement après utilisation).
- Utilisation du matériel de votre enfant par lui-même uniquement.
- Nettoyage des surfaces, équipements et salles de bain.
- Les élèves et le personnel apportent le moins possible d'objets de la maison.



### On agit rapidement en cas de symptômes

- Si des symptômes de la COVID-19 sont détectés à l'école, votre enfant sera pris en charge par un membre du personnel et sera mis en isolement jusqu'à ce qu'il quitte l'école.
- Vous serez avisés et vous devrez venir chercher votre enfant dans les meilleurs délais.
- Ensuite, vous devrez composer le **1 877 644-4545** dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui vous seront données.
- Votre enfant devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez les directives de la santé publique.



### On offre du soutien pédagogique

- Les besoins des élèves seront identifiés et la mise à niveau des apprentissages sera faite dès la rentrée et pendant l'année scolaire pour les élèves présentant des besoins.
- Accompagnement accru pour les élèves plus vulnérables.
- Suivi avec les élèves qui auraient à respecter une période d'isolement.



## À LA MAISON



### ON SE PROTÈGE ET ON PROTÈGE LES AUTRES

#### Les élèves du secondaire doivent obligatoirement porter le couvre-visage :

- en route vers l'école, que ce soit en transport scolaire ou en transport en commun;
- en présence d'élèves de groupes-classes différents;
- à la cafétéria ou au café étudiant, en absence de consommation de nourriture ou de boissons;
- dans les aires communes (hall d'entrée, corridors, casiers, bibliothèque...).



#### On collabore pour la réussite de votre enfant

Voici des petits gestes qui pourront permettre à votre enfant de s'épanouir à l'école et qui faciliteront le travail des adultes qui le côtoient :

- soutenez votre enfant dans ses apprentissages;
- surveillez son état de santé et avisez l'école en cas de symptômes s'apparentant à la COVID-19;
- rappelez à votre enfant l'importance d'une bonne hygiène (laver ses mains fréquemment, tousser dans son coude, jeter les mouchoirs après utilisation).



#### On reste vigilant

Gardez l'œil ouvert et avisez l'école si votre enfant présente ces symptômes :

- fièvre (chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus / température rectale);
- apparition ou aggravation d'une toux;
- difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat;
- sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût.

#### S'il présente ces symptômes :

- avisez rapidement l'école;
- gardez votre enfant à la maison;
- composez le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de santé publique qui vous seront transmises. Votre enfant devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez de nouvelles directives de santé publique.



#### On se fait rassurant pour les petits et les grands

La rentrée scolaire occasionne toujours un lot de questionnements et cette année n'y échappe pas. Pour répondre aux questions de votre enfant, consultez le document :



[Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie, comment le soutenir?](#)

#### Pour plus de détails

[QUÉBEC.CA/RENTRÉE](https://www.quebec.ca/rentrée)



#### On minimise les risques

- La présence à l'école n'est pas recommandée pour votre enfant s'il présente une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, etc.).
- Un soutien pédagogique sera offert aux enfants qui doivent poursuivre leurs apprentissages à la maison.



# Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire

## 1 Si un élève présente des symptômes<sup>1</sup> en classe :

- Il est automatiquement isolé.
- Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève en attendant qu'un parent vienne le chercher.
- Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire (masques, lunettes, gants, etc.).
- La pièce est ventilée, nettoyée et désinfectée après le départ de l'élève.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.
- Un soutien pédagogique à distance est offert à l'élève.

## 2 Si un élève présente des symptômes<sup>1</sup> à la maison :

- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises.
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.

## 3 Si un élève obtient un résultat positif à un test de COVID-19 :

- Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par l'établissement scolaire lorsqu'un cas de COVID-19 sera diagnostiqué dans l'école.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

## 4 S'il y a plusieurs cas de COVID dans une même classe ou si l'éclosion concerne plusieurs classes :

- Les responsables régionaux de la santé publique donnent des consignes détaillées à l'école qui aura la responsabilité d'informer tous les parents et le personnel de l'école.
- En collaboration avec la direction de l'école, les responsables régionaux de santé publique font les recommandations s'il est nécessaire de fermer une classe ou une école, en fonction de la situation.
- Avec l'aide de la direction, des enseignants et du personnel de l'école, de l'élève concerné ou de ses parents, la direction de santé publique identifie les contacts étroits survenus à l'école.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

\* Un rehaussement des mesures d'intervention (fermeture d'une classe, fermeture d'une école, etc.) est possible après analyse par les autorités de santé publique du niveau de transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région.

1 Les symptômes à surveiller sont : fièvre, toux, difficulté à respirer, mal de gorge, perte de goût et d'odorat, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées, vomissements, diarrhée. Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Il est donc important de demeurer vigilant et de consulter [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) ou de contacter le 1 877 644-4545 pour plus d'information.

# RETOUR À L'ÉCOLE ET COVID-19

## ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes composer le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de la santé publique qui vous seront données. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la santé publique.

LES SYMPTÔMES À SURVEILLER SONT :	
<b>Fièvre</b>	<b>Symptômes généraux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 38 °C (100,4 °F) et plus : température <b>rectale</b> chez l'enfant de moins de 5 ans <b>OU</b> température <b>buccale</b> chez l'enfant de plus de 5 ans et l'adulte</li><li>• ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle de la personne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grande fatigue</li><li>• Perte d'appétit importante</li><li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)</li></ul>
<b>Symptômes respiratoires</b>	<b>Symptômes gastro-intestinaux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Toux (nouvelle ou aggravée)</li><li>• Essoufflement, difficulté à respirer</li><li>• Mal de gorge</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vomissements</li><li>• Diarrhée</li></ul>

Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Toutefois, avant d'avoir obtenu les directives de la santé publique, il est recommandé de garder votre enfant à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes.

### ATTENTION

Si votre enfant a :

- de la fièvre avec diminution de l'état général ou un symptôme d'allure grippale (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, de fatigue, de courbatures ou de fatigue intense)
- une perte de goût ou d'odorat

Gardez-le à la maison et **composez sans tarder le 1 877 644-4545**.

De plus, ne laissez pas votre enfant à l'école et au service de garde scolaire :

- si vous avez reçu la consigne de votre direction de santé publique de vous isoler à la maison (votre enfant de même que ses contacts) ;
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19 ;
- si vous êtes en quarantaine après un séjour hors du Canada.

**En cas de doute, contactez le 1 877 644-4545.**

En l'absence de COVID-19, les personnes (enfants et adultes) qui présentent des symptômes d'allure grippale pourront réintégrer leurs activités lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies :

- 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments) ; **et**
- 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.

**Pour toute autre condition, les critères de santé habituels s'appliquent pour la présence à l'école et au service de garde scolaire.** Par conséquent, les enfants qui présentent un bon état général (capacité d'effectuer les activités habituelles) peuvent fréquenter leur école et leur service de garde scolaire (en particulier, pas d'exclusion pour un rhume).

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020

## RÉOUVERTURE DE TOUTES LES ÉCOLES DU QUÉBEC

### Pour les élèves du préscolaire et du primaire jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Maintien de groupes fermés formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif.

### Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

**Option 1 : Si le maintien de groupes fermés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif est possible :**

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Déplacement du personnel pour l'enseignement des matières.

**Au besoin :**

- réaménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option afin de respecter le principe des groupes fermés.

**Option 2 : Si le maintien de groupes fermés et formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif n'est pas possible :**

- Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à option.
- Présence des élèves dans les établissements le plus souvent possible, avec un plancher de 50 % du temps habituel, selon des modalités à définir localement et en fonction des spécificités de chaque milieu.
- Respect des règles de distanciation physique en vigueur.
- Apprentissages en ligne, travaux à la maison et activités pédagogiques à l'extérieur des locaux habituels des écoles.

La coexistence des options 1 et 2 est possible dans la même école.

## Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes

- Enseignement en classe privilégié si le contexte le permet.
- Apprentissages théoriques à distance au besoin.
- Examens en classe.
- Présence en classe des élèves vivant une situation particulière (ex. : insertion sociale, francisation, etc.).

## On protège la santé des élèves et du personnel

- Mesures d'hygiène accrues et balises claires sur le port du couvre-visage (voir détails à la page suivante).
- Aucune distance à respecter entre les élèves d'un même groupe-classe, à l'exception des élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.
- Distance d'un mètre entre les élèves de groupes-classes différents
- Distance de deux mètres entre le personnel et les élèves.
- Distanciation physique de 1 mètre dans le transport scolaire.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.
- Élèves dans la même classe et déplacement des enseignants d'une classe à l'autre.
- Interventions rapprochées possibles avec le matériel de protection adéquat.

## On soutient les élèves qui ont besoin d'accompagnement

- Protocole d'accueil des élèves vulnérables et de leurs familles afin d'assurer un lien personnalisé.
- Attention particulière portée aux effets négatifs de la pause due à la pandémie, dont le retard accumulé, l'anxiété ou la solitude.
- Mise à jour des plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- Encadrement et suivis continus.

À la rentrée 2020,  
le réseau scolaire  
sera prêt à soutenir  
le développement  
du plein potentiel  
des élèves québécois.

	Élèves du primaire Préscolaire, 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année <sup>1</sup>	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années	Élèves du secondaire	Élèves FP et FGA	Personnel scolaire <sup>2</sup>	Visiteurs
 Salle de classe				 Lorsqu'assis à 1,5 m de distance des autres élèves.	 Si distanciation de 2 m maintenue avec les élèves.	
	 Lorsque la personne consomme de la nourriture ou un breuvage.					
 Cafétéria et cafés étudiants		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents			
	 Lorsqu'une activité ne peut être pratiquée avec un couvre-visage (ex. : activités sportives)					
 Lieu sportif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Palestre</li> <li>• Gymnase</li> <li>• Piscine</li> </ul>		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.			
 Salle de spectacle et auditorium <p>Lorsque bien installé à sa place comme spectateur</p>		 Lorsqu'assis à une distance de 1,5 m des autres spectateurs <sup>4</sup> .				
 Autres aires communes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hall d'entrée</li> <li>• Corridors</li> <li>• Ascenseurs</li> <li>• Déplacements dans l'école</li> </ul>						
 Transport scolaire et transport en commun						

1 Port du couvre-visage non obligatoire pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année, mais recommandé, dans le transport scolaire et dans les lieux communs de l'école.

2 Le gouvernement fournira des masques pour les employés des réseaux. L'approvisionnement se fera localement par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés. Le personnel scolaire est soumis aux règles applicables en matière de santé et sécurité du travail. À noter que les enseignants du préscolaire (maternelle 4 et 5 ans) n'ont pas de distanciation à respecter avec leurs élèves. Par contre, ils doivent porter obligatoirement un équipement de protection individuelle.

3 Les enseignants d'éducation physique à la santé ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'il enseignent dans les installations sportives de l'école et qu'une distanciation de 2 m est respectée avec les élèves.

4 Le port du couvre-visage n'est pas requis si la distance de 1,5 m est respectée ou s'il s'agit d'occupants d'une même résidence ou s'il s'agit d'une personne qui lui fournit un service ou un soutien.

Québec, le 10 août 2020

## À L'INTENTION DES MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE

Chers membres du personnel scolaire,

À l'aube de la rentrée, nous souhaitons nous adresser à vous. Tout d'abord, nous vous remercions encore une fois des efforts incroyables que vous avez déployés pour nos élèves depuis le début de la pandémie. Nous savons que cette situation sans précédent a provoqué de nouvelles problématiques, auxquelles vous avez rapidement su vous adapter. En ces temps de grandes incertitudes, vous avez été des piliers pour nos élèves.

J'espère que la période estivale aura été l'occasion pour vous de passer du temps de qualité avec votre famille et vos amis et de prendre un peu de repos très mérité.

Dorénavant forts d'une certaine expérience en la matière, nous sommes persuadés qu'ensemble, nous serons en mesure de mettre en place les conditions nécessaires pour assurer à tous les enfants du Québec une rentrée scolaire 2020-2021 à la fois riche, stimulante et sécuritaire. À cet égard, nous voulons également vous faire part des dernières précisions relatives au Plan de la rentrée qui viennent tout juste d'être annoncées.

Le 16 juin dernier, après plusieurs rencontres avec les partenaires du réseau scolaire et les autorités de la santé publique, nous présentions le Plan en vue de la rentrée scolaire 2020-2021. Ce plan a permis de réitérer l'obligation de fréquentation scolaire en personne, et ce, pour tous les élèves du Québec.

Ainsi, ce plan prévoit que tous les élèves du préscolaire, du primaire et de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire soient présents à 100 % dans les établissements, selon les rapports maître-élèves habituels, sur la base de groupes stables et dans le respect des mesures sanitaires déterminées par les autorités de santé publique. Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, rappelons qu'une option est envisageable si la présence complète n'était pas possible pour des raisons logistiques et sanitaires, soit une formule en alternance un jour sur deux en classe, incluant des apprentissages en ligne et des travaux à la maison.

... 2

Certains élèves présentant une condition de vulnérabilité pour la santé pourraient être exemptés de la présence à l'école, sur présentation d'un billet médical. Les élèves vivant sous le même toit qu'un proche ayant une vulnérabilité sur le plan de la santé pourront également être considérés pour une telle exemption. Le personnel enseignant et professionnel de l'école assurera le lien avec ces élèves afin qu'ils puissent tout de même bénéficier des services éducatifs à distance, vu leur condition médicale particulière dûment documentée.

## **Nouvelles mesures prévues pour la rentrée scolaire 2020-2021**

### **Port du couvre-visage**

Les **dispositions concernant l'obligation du port du couvre-visage** nécessitent certaines clarifications pour le milieu scolaire selon différentes modalités et en fonction du type d'établissement.

#### **Personnel scolaire**

Dans tous les établissements préscolaires, primaires et secondaires, de formation générale aux adultes (FGA) et de formation professionnelle (FP), le port du couvre-visage est requis pour tout membre du personnel, sauf lorsqu'il est en classe, en présence des élèves. Au préscolaire, les intervenants porteront l'équipement de protection en classe puisque la distanciation n'est pas possible avec les élèves. De plus, rappelons que le personnel est soumis aux règles applicables en matière de santé et de sécurité du travail.

#### ***Établissements d'enseignement préscolaire et primaire***

Dans une école primaire, les élèves de l'éducation préscolaire jusqu'à la 4<sup>e</sup> année du primaire inclusivement sont exemptés de l'obligation du port du couvre-visage. Il leur est toutefois recommandé d'en porter un. Cela s'applique aussi dans le transport scolaire<sup>1</sup>.

Pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années), le port du couvre-visage est requis pour tout élève, sauf lorsqu'il n'est en présence que des élèves de son groupe-classe ou de membres du personnel de l'établissement. Il est donc requis lorsque l'élève est en déplacement dans les aires communes et qu'il utilise le transport scolaire ou public<sup>[1]</sup>.

... 3

---

<sup>1</sup> Toutefois, la norme de 12 ans et plus demeure les transports publics.

### ***Établissements d'enseignement secondaire***

Dans une école secondaire, le port du couvre-visage est requis pour tout élève, sauf lorsqu'il n'est en présence que des élèves de son groupe-classe ou de membres du personnel de l'établissement. Il est donc requis lorsque l'élève est en déplacement dans les aires communes et qu'il utilise le transport scolaire ou public<sup>1</sup>.

Il sera de la responsabilité des parents de fournir le couvre-visage à leur enfant. Nous vous demandons donc d'ajouter cet article d'usage personnel non visé par la gratuité scolaire aux listes d'effets à acheter pour la rentrée.

### ***Centres de formation générale des adultes), centres de formation professionnelle et établissements d'enseignement privés offrant ces services***

Les élèves de la FGA et de la FP doivent porter un couvre-visage, sauf lorsqu'ils sont assis dans une salle de classe et qu'ils sont à 1,5 mètre de distance les uns des autres<sup>2</sup>. Le couvre-visage est également obligatoire pour accéder à un hall d'entrée, à une aire d'accueil ou à un ascenseur, et ce, pour toute personne de 10 ans ou plus.

### ***Centres administratifs***

Le personnel est également soumis aux règles applicables en matière de santé et de sécurité du travail. Le couvre-visage est donc obligatoire pour accéder à un hall d'entrée, une aire d'accueil ou un ascenseur, et ce, pour toute personne de 10 ans ou plus et tout visiteur est tenu de porter le couvre-visage, en tout temps.

### ***Visiteurs dans tous les établissements scolaires et centres administratifs***

Tout visiteur, incluant les parents, est tenu de porter le couvre-visage en tout temps, sauf lorsqu'il consomme nourriture ou boissons. Les visiteurs ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène (ex. : un auditorium) et qu'une distance de 1,5 mètre est maintenue<sup>3</sup> entre les personnes présentes. Toute personne qui fréquente un établissement scolaire en soirée ou la fin de semaine, notamment pour y pratiquer une activité physique, devra porter un couvre-visage, mais pourra l'enlever si la pratique de l'activité le requiert pour la durée de cette activité.

Pour plus d'information, nous vous invitons à vous référer au tableau Obligation du port du couvre-visage dans les établissements scolaires, joint à la présente lettre.

<sup>2</sup> À moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence ou que l'une des personnes reçoive d'une autre personne un service ou son soutien.

<sup>3</sup> Sauf avec toute autre personne qui n'est ni un occupant d'une même résidence ni une personne qui lui fournit un service ou un soutien.

### **Autres précisions importantes**

- On entend par « couvre-visage » un masque ou un tissu bien ajusté qui couvre le nez et la bouche.
- Le couvre-visage n'est pas couvert par la gratuité scolaire. Il fait partie du matériel d'usage personnel que doit se procurer l'élève. Des masques de procédure pourront cependant être fournis aux élèves qui n'auraient pas leur couvre-visage, pour les dépanner de manière exceptionnelle.
- Des couvre-visages seront fournis aux membres du personnel.
- Les enfants du préscolaire, du premier et du deuxième cycle du primaire et les personnes dont la condition médicale particulière empêche le port du masque ne sont pas visées par l'obligation de porter le couvre-visage.

Lorsque le port du masque de procédure est requis pour le personnel scolaire, il est de la responsabilité de l'employeur de fournir l'équipement de protection nécessaire à ses employés. Les règles applicables au réseau scolaire en matière de santé et de sécurité au travail sont précisées dans le Guide CNESST-secteur scolaire.

Enfin, il est important de rappeler que ces orientations ne viennent en aucun cas remplacer ou diminuer la nécessité de continuer à observer les autres consignes des autorités de santé publique visant à réduire la transmission de la COVID-19.

Nous sommes conscients que ces consignes sanitaires bousculent le rythme de vie habituel des écoles, et qu'elles pourront, à l'occasion, représenter un défi dans votre quotidien. Sachez qu'elles sont mises en place avant tout pour protéger votre santé et celle des élèves, et ainsi vous assurer un environnement de travail sécuritaire.

### **Précisions advenant une nouvelle fermeture d'établissements scolaires**

Au cours de l'été, votre centre de services scolaire a préparé un protocole d'urgence pour être en mesure de basculer rapidement vers l'enseignement à distance en cas de fermeture partielle ou totale d'établissements scolaires.

Dans les premiers jours de votre retour au travail, les détails de ce protocole vous seront présentés, et celui-ci sera bien souvent bonifié en fonction des commentaires que vous émettrez.

Nous tenons toutefois à vous transmettre certaines informations générales à ce sujet. Advenant une nouvelle fermeture des établissements d'enseignement, il est prévu que le personnel poursuive son travail et que les élèves continuent de recevoir tout l'encadrement nécessaire au développement de leur plein potentiel, notamment par la prestation de cours à distance et de suivis pédagogiques à distance, et ce, dans une optique de poursuite des apprentissages. Un document donnant des balises claires en ce sens a été acheminé au réseau.

Des services de garde d'urgence seront rapidement déployés et mis à votre disposition si des fermetures d'écoles devaient survenir, et du matériel informatique sera mis à votre disposition, si besoin est.

### **Une marche à suivre claire en cas d'éclosion**

Pour être en mesure de réagir rapidement en cas d'éclosion, nous avons également mis sur pied une marche à suivre claire destinée aux écoles si un élève présente des symptômes, si un élève obtient un test positif à un test COVID-19 ou si plusieurs cas sont détectés au sein d'une même classe ou de plusieurs classes. Les indications générales à ce sujet sont déjà disponibles sur [Québec.ca/renree](https://quebec.ca/renree), tout comme plusieurs autres informations pertinentes en vue de la prochaine rentrée scolaire.

En cas de cas positif confirmé à votre école, vous serez informés dans les meilleurs délais, tout comme vous serez mis au fait des mesures déployées à la suite de la déclaration de ce cas. Nous faisons le pari de la transparence.

Une version adaptée du *Guide autosoins pour la maladie à coronavirus* a également été élaborée pour permettre aux parents et au personnel scolaire de prendre les meilleures décisions possibles durant la pandémie. Ce guide permet notamment de connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand contacter la ligne info coronavirus. Il sera envoyé aux parents avant la rentrée et sera disponible à la fois en français et en anglais sur la page Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

En terminant, j'aimerais vous remercier une fois de plus des efforts que vous déploierez au cours des prochaines semaines afin d'assurer le succès de cette rentrée scolaire très spéciale.

Nos élèves, vous le savez, ont besoin de retourner en classe, après de trop longs mois confinés à la maison. Au-delà de la transmission des apprentissages, que vous assurez avec succès, la relation que vous construisez au contact de vos élèves les éveille et joue un rôle essentiel dans leur développement et leur réussite. Ils ont besoin de vous.

Nous ne ferons pour autant aucun compromis sur votre santé. Nous vous assurons que nous mettrons tout en place pour que vous puissiez transmettre votre passion à vos élèves, comme vous le faites chaque année, et ce, en toute sécurité. La rentrée scolaire du printemps, qui a permis à des milliers d'élèves de retourner en classe sans relancer la pandémie, nous a d'ailleurs prouvé que c'était possible.

En définitive, l'année scolaire qui nous attend comportera certainement son lot de défis et d'imprévus. En effet, si la situation s'est grandement améliorée depuis mars dernier, la pandémie n'est pas terminée. Nous sommes cependant confiants que tous ensemble, et grâce à votre dévouement et à votre grande compétence, nous réussirons cette rentrée, au bénéfice de nos élèves.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-François Roberge

p. j.

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020

## RÉOUVERTURE DE TOUTES LES ÉCOLES DU QUÉBEC

### Pour les élèves du préscolaire et du primaire jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Maintien de groupes fermés formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif.

### Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

**Option 1 : Si le maintien de groupes fermés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif est possible :**

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Déplacement du personnel pour l'enseignement des matières.

**Au besoin :**

- réaménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option afin de respecter le principe des groupes fermés.

**Option 2 : Si le maintien de groupes fermés et formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif n'est pas possible :**

- Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à option.
- Présence des élèves dans les établissements le plus souvent possible, avec un plancher de 50 % du temps habituel, selon des modalités à définir localement et en fonction des spécificités de chaque milieu.
- Respect des règles de distanciation physique en vigueur.
- Apprentissages en ligne, travaux à la maison et activités pédagogiques à l'extérieur des locaux habituels des écoles.

La coexistence des options 1 et 2 est possible dans la même école.

## Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes

- Enseignement en classe privilégié si le contexte le permet.
- Apprentissages théoriques à distance au besoin.
- Examens en classe.
- Présence en classe des élèves vivant une situation particulière (ex. : insertion sociale, francisation, etc.).

## On protège la santé des élèves et du personnel

- Mesures d'hygiène accrues et balises claires sur le port du couvre-visage (voir détails à la page suivante).
- Aucune distance à respecter entre les élèves d'un même groupe-classe, à l'exception des élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.
- Distance d'un mètre entre les élèves de groupes-classes différents
- Distance de deux mètres entre le personnel et les élèves.
- Distanciation physique de 1 mètre dans le transport scolaire.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.
- Élèves dans la même classe et déplacement des enseignants d'une classe à l'autre.
- Interventions rapprochées possibles avec le matériel de protection adéquat.

## On soutient les élèves qui ont besoin d'accompagnement

- Protocole d'accueil des élèves vulnérables et de leurs familles afin d'assurer un lien personnalisé.
- Attention particulière portée aux effets négatifs de la pause due à la pandémie, dont le retard accumulé, l'anxiété ou la solitude.
- Mise à jour des plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- Encadrement et suivis continus.

À la rentrée 2020,  
le réseau scolaire  
sera prêt à soutenir  
le développement  
du plein potentiel  
des élèves québécois.

	Élèves du primaire Préscolaire, 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année <sup>1</sup>	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années	Élèves du secondaire	Élèves FP et FGA	Personnel scolaire <sup>2</sup>	Visiteurs	
 Salle de classe				 Lorsqu'assis à 1,5 m de distance des autres élèves.	 Si distanciation de 2 m maintenue avec les élèves.		
 Cafétéria et cafés étudiants		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents				
 Lieu sportif <ul style="list-style-type: none"><li>• Palestre</li><li>• Gymnase</li><li>• Piscine</li></ul>		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.				
 Salle de spectacle et auditorium Lorsque bien installé à sa place comme spectateur		 Lorsqu'assis à une distance de 1,5 m des autres spectateurs <sup>4</sup> .					
 Autres aires communes <ul style="list-style-type: none"><li>• Hall d'entrée</li><li>• Corridors</li><li>• Ascenseurs</li><li>• Déplacements dans l'école</li></ul>							
 Transport scolaire et transport en commun							

1 Port du couvre-visage non obligatoire pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année, mais recommandé, dans le transport scolaire et dans les lieux communs de l'école.

2 Le gouvernement fournira des masques pour les employés des réseaux. L'approvisionnement se fera localement par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés. Le personnel scolaire est soumis aux règles applicables en matière de santé et sécurité du travail. À noter que les enseignants du préscolaire (maternelle 4 et 5 ans) n'ont pas de distanciation à respecter avec leurs élèves. Par contre, ils doivent porter obligatoirement un équipement de protection individuelle.

3 Les enseignants d'éducation physique à la santé ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'il enseigne dans les installations sportives de l'école et qu'une distanciation de 2 m est respectée avec les élèves.

4 Le port du couvre-visage n'est pas requis si la distance de 1,5 m est respectée ou s'il s'agit d'occupants d'une même résidence ou s'il s'agit d'une personne qui lui fournit un service ou un soutien.



# Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire

## 1 Si un élève présente des symptômes<sup>1</sup> en classe :

- Il est automatiquement isolé.
- Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève en attendant qu'un parent vienne le chercher.
- Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire (masques, lunettes, gants, etc.).
- La pièce est ventilée, nettoyée et désinfectée après le départ de l'élève.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.
- Un soutien pédagogique à distance est offert à l'élève.

## 2 Si un élève présente des symptômes<sup>1</sup> à la maison :

- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises.
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.

## 3 Si un élève obtient un résultat positif à un test de COVID-19 :

- Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par l'établissement scolaire lorsqu'un cas de COVID-19 sera diagnostiqué dans l'école.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

## 4 S'il y a plusieurs cas de COVID dans une même classe ou si l'éclosion concerne plusieurs classes :

- Les responsables régionaux de la santé publique donnent des consignes détaillées à l'école qui aura la responsabilité d'informer tous les parents et le personnel de l'école.
- En collaboration avec la direction de l'école, les responsables régionaux de santé publique font les recommandations s'il est nécessaire de fermer une classe ou une école, en fonction de la situation.
- Avec l'aide de la direction, des enseignants et du personnel de l'école, de l'élève concerné ou de ses parents, la direction de santé publique identifie les contacts étroits survenus à l'école.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

\* Un rehaussement des mesures d'intervention (fermeture d'une classe, fermeture d'une école, etc.) est possible après analyse par les autorités de santé publique du niveau de transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région.

1 Les symptômes à surveiller sont : fièvre, toux, difficulté à respirer, mal de gorge, perte de goût et d'odorat, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées, vomissements, diarrhée. Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Il est donc important de demeurer vigilant et de consulter [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) ou de contacter le 1 877 644-4545 pour plus d'information.

Québec, le 10 août 2020

**À L'INTENTION DES DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DES DIRECTEURS  
GÉNÉRAUX DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES, DES  
COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS**

Madame,  
Monsieur,

Tout d'abord, nous vous remercions sincèrement pour les énergies déployées cet été afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, et nous souhaitons que malgré cela vos équipes et vous avez pu prendre du temps pour vous reposer et passer des moments de qualité avec famille et amis.

Le 16 juin dernier, après plusieurs rencontres avec les partenaires du réseau scolaire et la Santé publique, nous présentons le Plan en vue de la rentrée scolaire 2020-2021. Ce plan a permis de réitérer l'obligation de fréquentation scolaire en personne, et ce, pour tous les élèves du Québec.

Ainsi, ce plan prévoit que tous les élèves du préscolaire, du primaire et de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire soient présents à 100 % dans les établissements, selon les ratios habituels, sur la base de groupes stables, dans le respect des consignes de la santé publique. Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, rappelons qu'une alternative est envisageable si la présence complète n'est pas possible, soit une formule en alternance un jour sur deux en classe, incluant des apprentissages en ligne et des travaux à la maison.

**Groupes-classes**

Comme vous le savez, la situation liée à la COVID-19 amène le gouvernement du Québec à ajuster les mesures visant à protéger la population, et ce, au fur et à mesure de son évolution.

... 2

Ainsi, les connaissances actuelles quant aux facteurs de transmission et de prévention de la COVID-19 chez les jeunes de moins de 16 ans permettent maintenant à la Direction nationale de la santé publique d'assouplir certaines règles applicables aux élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire. Les élèves faisant partie d'un même groupe sont dorénavant considérés comme une même unité, pour laquelle aucune distanciation sociale n'est requise entre les élèves.

Ainsi, les ajustements suivants s'appliquent :

- L'élimination de la nécessité d'avoir des bulles de 5-6 élèves à l'intérieur d'une même classe;
- La distanciation physique entre les élèves du groupe-classe n'est plus requise;
- Le maintien de la distanciation de 2 m entre le personnel scolaire et les élèves;
- Au préscolaire, les membres du personnel portent de l'équipement de protection puisque la distanciation physique entre les élèves et les adultes n'est pas possible.

### **Port du couvre-visage**

Les dispositions mises de l'avant concernant l'obligation du port du couvre-visage nécessitent également certaines clarifications pour le milieu scolaire, selon différentes modalités et en fonction du type d'établissement.

#### ***Préscolaire jusqu'à la 4<sup>e</sup> année du primaire inclusivement***

Dans une école primaire, l'élève du préscolaire, du premier et du deuxième cycle, quel que soit son âge, est exempté de l'obligation du port du couvre-visage. Il lui est toutefois recommandé d'en porter un. Cela s'applique aussi pour le transport, scolaire ou public<sup>1</sup>.

#### ***Troisième cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) et secondaire***

Le port du couvre-visage est requis pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire et les élèves du secondaire, sauf lorsqu'ils sont en présence des élèves de leur groupe-classe uniquement. Il est donc requis lorsque l'élève est en déplacement dans les aires communes et qu'il utilise le transport scolaire ou public.

### ***Visiteurs***

Par ailleurs, tout visiteur, y compris les parents, est tenu de porter le couvre-visage en tout temps, sauf lorsqu'il consomme nourriture ou boisson. Les visiteurs ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène (p. ex. un auditorium) et qu'une distance de 1,5 m est maintenue entre les personnes présentes. Toute personne qui fréquente un établissement scolaire en soirée ou la fin de semaine, notamment pour y pratiquer une activité physique, devra porter un couvre-visage, mais pourra l'enlever si la pratique de l'activité le requiert, pour la durée de cette activité.

### ***Personnel scolaire***

Dans tous les établissements scolaires, le port du couvre-visage est requis pour tout membre du personnel, sauf lorsqu'il est en classe, en présence des élèves, à l'exception du personnel enseignant au préscolaire (maternelle 4 ans et 5 ans) où le port d'équipement de protection individuelle (masque de procédure et visière au besoin en cas de contacts très rapprochés avec les enfants) est requis en classe puisque la distanciation n'est pas possible avec les élèves.

De plus, rappelons que le personnel est soumis aux règles applicables en matière de santé et de sécurité du travail.

### ***Centres de formation générale des adultes (FGA) et Centres de formation professionnelle (FP)***

Ces centres sont également visés par l'obligation générale du port du couvre-visage. Ainsi, les directives suivantes s'appliquent :

- Les élèves de la FGA et de la FP devront porter un couvre-visage, sauf lorsqu'ils seront assis dans une salle de classe et qu'ils seront à 1,5 m de distance<sup>2</sup>.
- Le couvre-visage est également obligatoire pour accéder à un hall d'entrée, une aire d'accueil ou un ascenseur, et ce, pour toute personne de 12 ans ou plus (élèves, personnel et visiteurs).
- Le port du masque est requis pour tout membre du personnel, sauf lorsqu'il est en classe, en présence des élèves. De plus, le personnel est soumis aux règles applicables en matière de santé et de sécurité du travail.
- Lorsqu'une personne est visée par l'obligation du port du couvre-visage dans ces établissements, elle n'est pas tenue de le porter quand elle se trouve dans une salle utilisée à des fins de restauration, comme dans une cafétéria ou un café étudiant, et qu'elle consomme de la nourriture ou une boisson.

---

<sup>2</sup> À moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence ou que l'une des personnes reçoive d'une autre personne un service ou son soutien.

- Les visiteurs ne sont pas tenus de le porter lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène (p. ex. un auditorium) mais une distance de 1,5 m doit être maintenue<sup>3</sup>.
- La personne qui fréquente un établissement scolaire en soirée ou la fin de semaine, notamment pour y pratiquer une activité physique, devra porter un couvre-visage, mais pourra l'enlever si la pratique de l'activité le requiert, pour la durée de cette activité.

### **Centres administratifs**

Les directives suivantes s'appliquent dans les centres administratifs :

- Le personnel est soumis aux règles applicables en matière de santé et de sécurité du travail.
- Le couvre-visage est obligatoire pour accéder à un hall d'entrée, une aire d'accueil ou un ascenseur, et ce, pour toute personne de 12 ans ou plus.
- Tout visiteur est tenu de porter le couvre-visage, en tout temps.

### **Autres précisions importantes**

- On entend par « couvre-visage » un masque ou un tissu bien ajusté qui couvre le nez et la bouche.
- On entend par « masque de procédure » un masque jetable qui couvre le nez et la bouche.
- Le couvre-visage n'est pas couvert par la gratuité scolaire. Il fait partie du matériel d'usage personnel que doit se procurer l'élève. Des masques de procédure pourront cependant être fournis aux élèves qui n'auraient pas leur couvre-visage, afin de les dépanner de manière exceptionnelle.
- Les enfants du préscolaire, du premier et du deuxième cycle du primaire et les personnes dont la condition médicale particulière empêche le port du masque ne sont pas visés par l'obligation de porter le couvre-visage.

Lorsque le port du masque de procédure est requis pour le personnel scolaire, il est de la responsabilité de l'employeur de fournir l'équipement de protection nécessaire à ses employés. Les règles applicables au réseau scolaire en matière de santé et de sécurité du travail sont précisées dans le Guide CNESST-secteur scolaire.

---

<sup>3</sup> Ibid

- L'employeur a l'obligation de fournir gratuitement au travailleur tous les moyens et équipements de protection individuelle ou collective déterminés par règlement et de s'assurer que le travailleur, à l'occasion de son travail, utilise ces moyens et équipements<sup>4</sup>. Les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés devront donc s'assurer d'avoir en nombre suffisant les équipements requis.
- Les centres de services scolaires, commissions scolaires et établissements d'enseignement privés devront fournir un couvre-visage aux membres du personnel.
- Afin de sécuriser l'approvisionnement des établissements scolaires pour certains équipements de protection individuelle (EPI) pour lesquels le risque de pénurie pose actuellement un défi, l'approvisionnement sera réalisé centralement par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ). L'EPI en risque de pénurie constitue les masques de procédure, les visières, les gants et les blouses jetables ou réutilisables.

Enfin, il est important de rappeler que ces orientations ne viennent en aucun cas remplacer ou diminuer la nécessité de continuer à observer les autres consignes des autorités de santé publique visant à réduire la transmission de la COVID-19.

Vous trouvez, joint à cette lettre, un tableau résumant les modalités d'application de l'obligation du port du couvre-visage dans les établissements scolaires.

### **Élèves qui ont des proches ayant une condition médicale particulière**

Comme vous le savez, la Direction de la santé publique ne recommande pas le retour en classe physique pour les élèves ayant une condition médicale particulière les rendant vulnérables à la COVID-19. Afin que ces élèves puissent malgré tout être en mesure de s'acquitter de leur obligation de fréquentation scolaire, il vous a été demandé de mettre sur pied un service d'enseignement à distance.

Bien que les autorités de santé publique n'aient pas formulé de recommandation en ce sens, et afin que tous puissent aborder la rentrée scolaire à venir avec sérénité, je vous invite à élargir l'accès à ce service aux élèves ayant un proche aux prises avec une condition médicale particulière le rendant vulnérable à la COVID-19, sur demande de leurs parents et sur présentation d'un billet du médecin.

---

<sup>4</sup> En vertu de l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, ch. S-2.1)

### **Rappel – Protocole d’urgence à produire pour l’offre de services éducatifs**

En complément des consignes sanitaires qui doivent orienter les actions des établissements scolaires, il vous est aussi demandé de préparer un protocole d’urgence. Comme nous vous l’avons présenté le 17 juin dernier, ce protocole constitue un outil essentiel pour le réseau de l’éducation en vue de se préparer à faire face rapidement aux changements pouvant découler d’un nouveau contexte d’urgence, voire de l’arrivée d’une deuxième vague de pandémie COVID-19. À cet égard, le protocole permet de disposer d’une liste d’éléments à considérer et de planifier les actions à réaliser pour l’organisation scolaire, en sus des mesures découlant des consignes sanitaires données par la Santé publique. Il vise aussi à s’assurer que les élèves du Québec pourront poursuivre leurs apprentissages en cas de fermeture totale ou partielle des établissements scolaires.

Ainsi, le Ministère souhaite rappeler que tous les CSS, les CS et les établissements privés doivent se doter d’un protocole d’urgence en fonction de leurs réalités et de leurs besoins, au bénéfice des élèves. Le Ministère prendra connaissance de l’ensemble des protocoles qui lui seront transmis. À cette fin, nous vous avons transmis en juin dernier un aide-mémoire des gestes à poser pour vous soutenir dans l’élaboration de votre protocole d’urgence. Le Ministère est disponible pour vous offrir un soutien dans le cadre de la réalisation de cet exercice et a mis en place une équipe dédiée à cette fin. À cet effet, n’hésitez pas à nous contacter à : [protocoleurgence@education.gouv.qc.ca](mailto:protocoleurgence@education.gouv.qc.ca) pour toute question ou tout cas particulier à nous souligner, et nous pourrions vous accompagner.

L’aide-mémoire fourni par le Ministère comprend six dimensions essentielles que vos plans doivent nécessairement couvrir : la gestion, les communications, les services éducatifs, le soutien aux élèves HDAA et aux élèves ayant des besoins particuliers, le soutien en santé mentale et bien-être de même que les ressources matérielles et informationnelles.

Concernant plus précisément cette dernière dimension, il est impératif de s’assurer que tous les élèves auront accès à un outil, technologique ou autre, leur permettant de poursuivre les services éducatifs à distance advenant une nouvelle fermeture prolongée des établissements d’enseignement. À cet égard, tous les CSS et les CS ont été recontactés cet été pour prendre connaissance des besoins et recevoir un appui du Ministère, le cas échéant. Dans l’éventualité où vous feriez face à des difficultés de diverses natures, il serait important de nous le signaler le plus rapidement possible. Nous tenons à vous rappeler que le principe d’équité sous-tend cet accès aux outils technologiques.

Le même principe prévaut quant à l'accès aux mêmes services et au même soutien dans les apprentissages pour tous les élèves, qu'ils soient à la maison en raison de la maladie, ou de membres de la famille potentiellement touchés, qu'ils soient présents en classe ou encore qu'ils bénéficient d'un apprentissage hybride. Le Ministère rappelle donc qu'il est essentiel de s'assurer que tous les élèves du Québec ont accès à des services similaires, dont un suivi pédagogique. Tous les acteurs du réseau de l'éducation partagent d'ailleurs la responsabilité de soutenir la réussite de chacun et d'offrir des services de qualité.

Par ailleurs, nous profitons de cette communication pour souligner deux aspects de l'aide-mémoire qui ont été modifiés depuis l'envoi de juin (nouvelle version jointe en annexe) :

- La planification d'un déploiement rapide des services de garde d'urgence pour le personnel des réseaux de la santé et de l'éducation, à l'instar de ce qui s'est fait au printemps dernier.
- La planification de la formation, des activités et du matériel pour un nombre minimal d'heures de services éducatifs à distance (primaire et secondaire). Les balises à cet égard seront fournies ultérieurement.

Advenant une nouvelle fermeture des établissements d'enseignement, il est prévu que le personnel poursuive son travail et que les élèves continuent de recevoir tout l'encadrement nécessaire au développement de leur plein potentiel, notamment par un suivi soutenu de leurs apprentissages. Dans ce contexte, le Ministère a défini des seuils minimaux de services éducatifs à distance que le réseau devra respecter hebdomadairement dans l'éventualité où ces services ne pourraient être rendus en présence. Ces seuils qui touchent l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire prévoient du temps d'enseignement à distance, du temps de travail autonome de la part des élèves et du temps de disponibilité des enseignants pour répondre aux besoins de ceux-ci. Ces seuils minimaux s'adresseront aux élèves :

- qui présentent des raisons médicales permanentes (avec un billet de médecin);
- dont la classe ou l'école serait fermée en raison d'une écloison.

Un document présentant les lignes directrices quant à la prestation de ces seuils minimaux de services éducatifs sera d'ailleurs fourni à l'ensemble du réseau scolaire pour faire connaître ces nouvelles balises.

Toutefois, prenez note que ces seuils minimaux ne s'appliqueront pas aux élèves qui sont retirés de leur milieu scolaire de manière préventive en raison de symptômes.

Lors de la réception des protocoles d'urgence en septembre, le Ministère s'assurera que chaque CSS et chaque CS disposent de ce qu'il faut pour offrir une prestation de services respectant les encadrements en vigueur en fonction du contexte particulier de pandémie. La production de ce protocole et de l'aide-mémoire le soutenant s'inscrit dans un ensemble d'actions posées par le Ministère en vue de soutenir le réseau de l'éducation, comme la facilitation de l'accès aux ressources technologiques, aux trousse de protection individuelle ainsi qu'à des activités pédagogiques.

Comme il a été convenu, afin que vous puissiez présenter votre protocole à votre personnel scolaire, qui jouera un rôle crucial dans son éventuelle application, et de le bonifier au regard des commentaires reçus, ces protocoles d'urgence devront avoir été soumis au plus tard le 15 septembre. À noter toutefois que, malgré cette date, votre protocole d'urgence doit être à un stade assez avancé pour être déployé dès les premiers jours de la rentrée scolaire, si besoin était. Votre protocole doit être transmis au Ministère à l'adresse suivante : [protocoleurgence@education.gouv.qc.ca](mailto:protocoleurgence@education.gouv.qc.ca).

En terminant, j'aimerais vous remercier, une fois de plus, pour les efforts que vous continuerez de déployer, avec votre personnel, encore cette année, afin que nos élèves puissent avoir accès à une éducation de qualité.

Bien que nous nous rapprochions d'une certaine normalité, l'année scolaire à venir sera tout sauf normale, j'en suis bien conscient. En fait, elle constituera un des plus importants défis auxquels aura fait face le réseau scolaire au cours des dernières années. Sachez que vous pourrez compter sur nous pour vous soutenir tout au long de l'année.

Ensemble, nous avons le devoir de réussir. Nos élèves, leurs parents et le personnel scolaire le méritent.

Et j'ai confiance que tous ensemble, nous y parviendrons.

Le ministre de l'Éducation,



Jean-François Roberge

p. j.



# Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire

## 1 Si un élève présente des symptômes<sup>1</sup> en classe :

- Il est automatiquement isolé.
- Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève en attendant qu'un parent vienne le chercher.
- Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire (masques, lunettes, gants, etc.).
- La pièce est ventilée, nettoyée et désinfectée après le départ de l'élève.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.
- Un soutien pédagogique à distance est offert à l'élève.

## 2 Si un élève présente des symptômes<sup>1</sup> à la maison :

- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises.
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.

## 3 Si un élève obtient un résultat positif à un test de COVID-19 :

- Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par l'établissement scolaire lorsqu'un cas de COVID-19 sera diagnostiqué dans l'école.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

## 4 S'il y a plusieurs cas de COVID dans une même classe ou si l'éclosion concerne plusieurs classes :

- Les responsables régionaux de la santé publique donnent des consignes détaillées à l'école qui aura la responsabilité d'informer tous les parents et le personnel de l'école.
- En collaboration avec la direction de l'école, les responsables régionaux de santé publique font les recommandations s'il est nécessaire de fermer une classe ou une école, en fonction de la situation.
- Avec l'aide de la direction, des enseignants et du personnel de l'école, de l'élève concerné ou de ses parents, la direction de santé publique identifie les contacts étroits survenus à l'école.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

\* Un rehaussement des mesures d'intervention (fermeture d'une classe, fermeture d'une école, etc.) est possible après analyse par les autorités de santé publique du niveau de transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région.

1 Les symptômes à surveiller sont : fièvre, toux, difficulté à respirer, mal de gorge, perte de goût et d'odorat, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées, vomissements, diarrhée. Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Il est donc important de demeurer vigilant et de consulter [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) ou de contacter le 1 877 644-4545 pour plus d'information.

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020

## RÉOUVERTURE DE TOUTES LES ÉCOLES DU QUÉBEC

### Pour les élèves du préscolaire et du primaire jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Maintien de groupes fermés formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif.

### Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

**Option 1 : Si le maintien de groupes fermés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif est possible :**

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Déplacement du personnel pour l'enseignement des matières.

**Au besoin :**

- réaménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option afin de respecter le principe des groupes fermés.

**Option 2 : Si le maintien de groupes fermés et formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif n'est pas possible :**

- Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à option.
- Présence des élèves dans les établissements le plus souvent possible, avec un plancher de 50 % du temps habituel, selon des modalités à définir localement et en fonction des spécificités de chaque milieu.
- Respect des règles de distanciation physique en vigueur.
- Apprentissages en ligne, travaux à la maison et activités pédagogiques à l'extérieur des locaux habituels des écoles.

La coexistence des options 1 et 2 est possible dans la même école.

## Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes

- Enseignement en classe privilégié si le contexte le permet.
- Apprentissages théoriques à distance au besoin.
- Examens en classe.
- Présence en classe des élèves vivant une situation particulière (ex. : insertion sociale, francisation, etc.).

## On protège la santé des élèves et du personnel

- Mesures d'hygiène accrues et balises claires sur le port du couvre-visage (voir détails à la page suivante).
- Aucune distance à respecter entre les élèves d'un même groupe-classe, à l'exception des élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.
- Distance d'un mètre entre les élèves de groupes-classes différents
- Distance de deux mètres entre le personnel et les élèves.
- Distanciation physique de 1 mètre dans le transport scolaire.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.
- Élèves dans la même classe et déplacement des enseignants d'une classe à l'autre.
- Interventions rapprochées possibles avec le matériel de protection adéquat.

## On soutient les élèves qui ont besoin d'accompagnement

- Protocole d'accueil des élèves vulnérables et de leurs familles afin d'assurer un lien personnalisé.
- Attention particulière portée aux effets négatifs de la pause due à la pandémie, dont le retard accumulé, l'anxiété ou la solitude.
- Mise à jour des plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- Encadrement et suivis continus.

À la rentrée 2020,  
le réseau scolaire  
sera prêt à soutenir  
le développement  
du plein potentiel  
des élèves québécois.

	Élèves du primaire Préscolaire, 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année <sup>1</sup>	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années	Élèves du secondaire	Élèves FP et FGA	Personnel scolaire <sup>2</sup>	Visiteurs
 Salle de classe				 Lorsqu'assis à 1,5 m de distance des autres élèves.	 Si distanciation de 2 m maintenue avec les élèves.	
	 Lorsque la personne consomme de la nourriture ou un breuvage.					
 Cafétéria et cafés étudiants		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents			
	 Lorsqu'une activité ne peut être pratiquée avec un couvre-visage (ex. : activités sportives)					
 Lieu sportif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Palestre</li> <li>• Gymnase</li> <li>• Piscine</li> </ul>		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.			
 Salle de spectacle et auditorium <p>Lorsque bien installé à sa place comme spectateur</p>		 Lorsqu'assis à une distance de 1,5 m des autres spectateurs <sup>4</sup> .				
 Autres aires communes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hall d'entrée</li> <li>• Corridors</li> <li>• Ascenseurs</li> <li>• Déplacements dans l'école</li> </ul>						
 Transport scolaire et transport en commun						

1 Port du couvre-visage non obligatoire pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année, mais recommandé, dans le transport scolaire et dans les lieux communs de l'école.

2 Le gouvernement fournira des masques pour les employés des réseaux. L'approvisionnement se fera localement par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés. Le personnel scolaire est soumis aux règles applicables en matière de santé et sécurité du travail. À noter que les enseignants du préscolaire (maternelle 4 et 5 ans) n'ont pas de distanciation à respecter avec leurs élèves. Par contre, ils doivent porter obligatoirement un équipement de protection individuelle.

3 Les enseignants d'éducation physique à la santé ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'il enseigne dans les installations sportives de l'école et qu'une distanciation de 2 m est respectée avec les élèves.

4 Le port du couvre-visage n'est pas requis si la distance de 1,5 m est respectée ou s'il s'agit d'occupants d'une même résidence ou s'il s'agit d'une personne qui lui fournit un service ou un soutien.



**Coordination et rédaction**

Ministère de l'Éducation

**Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :**

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone: 418 643-7095

Ligne sans frais: 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère:

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 2020

## Table des matières

Protocole d'urgence	4
Centres de services scolaires et établissements d'enseignement — Actions à entreprendre	5
Gestion	5
Communication	6
Ressources matérielles et informationnelles	7
Services éducatifs	8
Soutien aux EHDAA et aux élèves ayant des besoins particuliers	10
Soutien en santé mentale et bien-être	10
Ministère de l'Éducation — Actions à entreprendre	11
Gestion	11
Communication	11
Ressources matérielles et informationnelles	12
Services éducatifs	13
Soutien aux EHDAA et aux élèves ayant des besoins particuliers	13
Soutien en santé mentale et bien-être	14
Annexe — Responsabilités des enseignants durant la période de fermeture des écoles	15
Préambule	15
Responsabilités découlant des ententes nationales	15
Responsabilités découlant des directives du Ministère	15

## Protocole d'urgence

En raison des probabilités d'une deuxième vague de COVID-19 qui entraînerait la nécessité de fermer à nouveau certains établissements d'enseignement, certaines régions ou encore l'ensemble des établissements d'enseignement, il est nécessaire de prévoir un plan de contingence permettant de faire face, le cas échéant, à ces situations.

Ce plan a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de l'éducation de disposer d'une liste d'éléments à prendre en compte en vue de faire face rapidement aux changements qui pourraient découler d'un nouveau contexte d'urgence. Il permet de planifier les actions à réaliser en sus des mesures déjà mises en place pour respecter les consignes sanitaires. Il est à noter qu'en certains endroits, il est possible qu'un élément listé ne s'applique qu'à un seul ordre d'enseignement ou que des éléments additionnels vous semblent nécessaires en fonction de vos réalités si, par exemple, votre établissement n'offre que de la formation générale aux adultes. N'hésitez pas à ajouter ces éléments, l'important étant que chacun dispose d'un protocole couvrant les dimensions principales et répondant à ses besoins spécifiques.

Le présent document se veut donc un « aide-mémoire » pour vous accompagner dans la rédaction ou la bonification d'un tel document pour votre centre de services scolaire ou votre établissement. En plus des consignes sanitaires données par les autorités de santé publique, votre protocole d'urgence devrait permettre de couvrir toutes les actions importantes à mettre en œuvre ou les éléments à prendre en compte de manière à assurer efficacement la continuité des apprentissages auprès de tous les élèves.

En annexe se trouvent des précisions en lien avec la tâche enseignante pour le réseau scolaire public.

# Centres de services scolaires et établissements d'enseignement

## — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Gestion	<ul style="list-style-type: none"><li>• Créer une cellule de crise (dirigeante ou dirigeant, transport, RH, RI, RM, etc.)</li><li>• Déterminer une procédure de récupération du matériel scolaire et des effets personnels pour les élèves et les membres du personnel. Au besoin, prévoir l'acquisition de celui-ci par les élèves</li><li>• Prévoir la répartition des tâches entre les directions du CSS</li><li>• Prévoir la répartition des tâches entre les membres du personnel de l'établissement</li><li>• Établir un point de contact et un processus de communication avec la Direction régionale de la santé publique</li><li>• Prévoir les opérations de traçage des contacts d'un individu potentiellement infecté, par exemple en tenant un registre des élèves et des membres du personnel ayant fréquenté l'établissement pour fournir les données nécessaires à la Direction régionale de santé publique concernée en cas d'éclosion</li><li>• Développer des outils pour recueillir des données auprès des élèves et des membres du corps enseignant (fréquentation, absences pour maladie, etc.)</li><li>• Prévoir un protocole spécifique aux résidences, le cas échéant</li><li>• Déterminer des mécanismes de reddition de comptes au bénéfice de tous</li><li>• Prévoir l'offre de services de garde d'urgence pour le personnel des réseaux de la santé et de l'éducation comme au printemps</li><li>• Prévoir le maintien des activités des instances de gouvernance des CSS (CÉ, CA)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les élèves et le personnel quittent l'établissement avec tous leurs effets personnels et scolaires</li><li>• Mettre en application la procédure de récupération du matériel et des effets personnels pour les élèves et les membres du personnel</li><li>• Mettre en application le protocole sanitaire prévu pour le déroulement des activités qui se tiendront dans les établissements</li><li>• Recenser les déplacements prévus à l'étranger par les membres du personnel et les élèves dans le cadre de voyages scolaires</li><li>• Tenir un registre des membres du personnel, des élèves qui peuvent accéder à l'établissement pour la poursuite des activités devant se faire en présence</li><li>• Mettre en place le protocole prévu pour les résidences au secondaire, lorsque cela s'applique</li><li>• Déployer rapidement des services de garde d'urgence (SDGU) et appliquer les consignes de la DGSP pour les garderies, le cas échéant</li></ul>

# Centres de services scolaires et établissements d'enseignement

## — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Communication	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir des listes de personnes répondantes avec leur numéro de téléphone (bureau, cellulaire, résidence) et leur courriel (Ministère, réseaux)</li><li>• Prévoir des modalités de communication régulières (Ministère, réseaux, personnel, parents/élèves)</li><li>• Prévoir une chaîne téléphonique de communication</li><li>• S'assurer d'avoir un point de contact en continu pour recevoir les questions et les situations problématiques</li><li>• Prévoir un plan de communication en situation de crise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer les parents et élèves rapidement</li><li>• S'assurer de produire ou de disposer de documents et outils de communication accessibles (visuels et dans plusieurs langues autres que le français pour les familles ou les élèves non francophones<sup>1</sup>)</li><li>• Faire le point sur la situation à l'aide des données venant des intervenants</li><li>• Faire un suivi de la communication et de la collaboration école-famille</li><li>• Centraliser les communications de l'établissement en un seul canal</li><li>• Mettre en ligne une page Web et une FAQ pour sa clientèle</li><li>• Mettre en place une ligne d'aide/ressource pour les parents</li></ul>

1 Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, [Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal](#), 2018.

# Centres de services scolaires et établissements d'enseignement

## — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Ressources matérielles et informationnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir en nombre suffisant les équipements de protection individuelle et le matériel sanitaire nécessaire</li><li>• Déterminer les besoins de connectivité Internet, d'équipements technologiques, de plateformes numériques et de services éducatifs pour assurer la continuité pédagogique pour les élèves et le personnel</li><li>• S'assurer d'avoir tous les moyens disponibles pour faire l'acquisition des équipements technologiques et des ressources éducatives numériques</li><li>• Poursuivre l'acquisition et le déploiement des TI et accélérer le virage numérique pour assurer la disponibilité des équipements technologiques aux élèves et leur connectivité</li><li>• S'assurer que les élèves et le personnel disposent d'un accès au matériel scolaire en tout temps, que ce soit en format imprimé ou numérique</li><li>• S'assurer que la capacité de la bande passante est suffisante</li><li>• Identifier les élèves et le personnel pouvant éprouver des problèmes d'accès à Internet</li><li>• S'assurer que la démarche de déploiement des solutions respecte la politique de cybersécurité et la protection des renseignements personnels</li><li>• S'assurer de l'accès de tous les élèves qui s'inscrivent aux outils technologiques requis pour l'apprentissage à distance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir de l'équipement de protection individuelle aux élèves et aux membres du personnel qui doivent se rendre dans l'établissement</li><li>• Déployer la plateforme d'apprentissage à distance</li><li>• Offrir un soutien technique au personnel, aux élèves et à leurs parents dans la transition vers une offre d'activités d'enseignement à distance</li><li>• Nettoyer les lieux fréquentés par un individu potentiellement infecté</li></ul>

# Centres de services scolaires et établissements d'enseignement — Actions à entreprendre

## THÈMES

## PRÉPARATION DU PROTOCOLE

## MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE

### Services éducatifs

	Heures d'enseignement ou d'activités de formation et d'éveil par semaine	Heures de travail autonome fourni par l'enseignant par semaine par élève	Heures de disponibilité de l'enseignant par jour ou par semaine pour répondre aux besoins des élèves
<b>Préscolaire</b>	11,5 heures d'activités de formation et d'éveil en groupe  11,5 heures d'activités de formation et d'éveil personnalisées	2 heures	S.O.
<b>1<sup>er</sup> cycle primaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)</b>	10,5 heures d'enseignement	3 heures	2,5 heures par jour
<b>2<sup>e</sup> cycle primaire (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)</b>	13 heures d'enseignement	5 heures	2 heures par jour
<b>3<sup>e</sup> cycle primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)</b>	13 heures d'enseignement	7,5 heures	2 heures par jour
<b>1<sup>er</sup> cycle secondaire (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire)</b>	15 heures d'enseignement	7,5 heures	5 heures par semaine
<b>2<sup>e</sup> cycle secondaire (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire)</b>	15 heures d'enseignement	7,5 heures	5 heures par semaine

- Déterminer les activités d'apprentissage nécessitant des adaptations pour être tenues à distance
- Prévoir la formation, les activités et le matériel en fonction du nombre minimal d'heures de services éducatifs à distance prévu par le Ministère pour les élèves, et ce, en fonction de leur niveau
- Déterminer les modalités de travail à distance pour les membres du personnel et prévoir un mode alternatif d'apprentissage à distance (télévision, papier, etc.)

# Centres de services scolaires et établissements d'enseignement

## — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Services éducatifs (suite)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir des modalités alternatives d'évaluation des apprentissages des élèves si celles prévues initialement ne peuvent plus s'appliquer</li><li>• Prévoir un suivi auprès des élèves à la FP et à la FGA sur le déroulement de la formation et des évaluations et cibler, si cela s'applique, les activités qui pourraient se poursuivre en présentiel dans le strict respect des règles sanitaires, le cas échéant</li><li>• Assigner un enseignant titulaire à chaque élève</li><li>• Développer la compétence numérique des membres du corps enseignant, des élèves et de leurs parents, particulièrement au regard des outils d'enseignement à distance et de la cybersécurité</li><li>• Déployer des activités de développement professionnel en lien avec l'enseignement et l'évaluation à distance</li><li>• S'assurer que le corps enseignant et les directions d'établissement d'enseignement savent utiliser la plateforme d'enseignement à distance</li><li>• S'assurer que les élèves et leurs parents savent utiliser la ou les plateformes d'enseignement à distance et les outils pédagogiques</li><li>• Établir un calendrier de production et d'envoi de matériel pédagogique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déposer du matériel pédagogique sur des plateformes d'apprentissage à distance</li><li>• Offrir la formation, les activités et le matériel qui respectent le nombre minimal d'heures de services éducatifs à distance</li><li>• Offrir du soutien technique et techno-pédagogique aux élèves et aux parents</li><li>• Prévoir des rencontres virtuelles fréquentes avec les élèves en vue d'assurer un accompagnement pédagogique</li><li>• Favoriser les occasions de collaboration entre enseignants (partage de stratégies, ressources, réflexion collective)</li><li>• Évaluer les éventuelles pertes d'apprentissage de certains élèves et intervenir pour les combler</li><li>• Évaluer, au cas par cas selon la situation qui prévaut dans chacun des milieux de stage, quelles activités de stage peuvent se poursuivre et, pour ces dernières, quelles modifications doivent être apportées</li></ul>

# Centres de services scolaires et établissements d'enseignement

## — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Soutien aux EHDAA et aux élèves ayant des besoins particuliers	<ul style="list-style-type: none"><li>• Constituer une liste des élèves vulnérables afin de leur assurer un suivi serré à distance et maintenir l'accès à des services complémentaires</li><li>• Déterminer les balises de services pour les EHDAA et les élèves ayant des besoins particuliers</li><li>• Déterminer les services de soutien ne pouvant se poursuivre à distance et prévoir des mesures alternatives au plan d'intervention des élèves</li><li>• Assigner un intervenant pivot pour les élèves ayant des besoins particuliers</li><li>• Prévoir une liste de responsables des liens avec la Direction de la protection de la jeunesse dans chaque CSS afin de poursuivre les démarches d'évaluation en cours</li><li>• Assurer le déploiement immédiat de l'aide alimentaire aux élèves dans leur milieu de vie en collaboration notamment avec le Club des petits déjeuners, les moissons, organismes communautaires faisant l'intermédiaire, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer les élèves et leurs parents des modifications qui seront apportées aux services de soutien</li><li>• Mettre en application les mesures de soutien prévues au plan d'intervention de chaque élève vulnérable, en difficulté d'apprentissage ou ayant des problèmes de santé</li><li>• Appliquer les balises pour les EHDAA ou les élèves ayant des besoins particuliers</li><li>• Mettre en place un système de rendez-vous pour éviter que les personnes se croisent lorsqu'elles se rendent dans l'établissement pour bénéficier de certains services</li><li>• Déployer autrement que dans les écoles les mesures d'aide alimentaire avec les partenaires</li></ul>
Soutien en santé mentale et bien-être	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir l'offre de services et de soutien en santé mentale et bien-être pour les élèves et pour le personnel</li><li>• Établir un protocole de collaboration avec le réseau de la santé (déploiement des ressources de soutien, etc.)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir des services et du soutien en santé mentale pour les élèves et pour les membres du personnel</li><li>• Assurer une vigilance auprès des parents en matière de bien-être et de santé mentale et les diriger vers les ressources pertinentes au besoin</li></ul>

# Ministère de l'Éducation — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Gestion	<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyser les mesures mises en place lors de la première vague et apporter les ajustements nécessaires</li><li>• Fournir des balises claires aux établissements d'enseignement et leur accorder de la flexibilité dans la mise en œuvre</li><li>• Coordonner la mise en place de services de garde d'urgence (SDGU) et déterminer une liste des bénéficiaires prioritaires de ces services</li><li>• Déterminer les enveloppes budgétaires pour répondre à la crise</li><li>• Concevoir des mécanismes de reddition de comptes uniformes à proposer aux établissements</li><li>• Nouvelle description de tâche des enseignants</li><li>• Plan pour les enseignants (prestation, suivis, etc.)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lancer les opérations précédentes en fonction des besoins des milieux en laissant souplesse et subsidiarité dans la mise en œuvre locale</li><li>• Accompagner les établissements d'enseignement dans la mise en place de leur protocole d'urgence et répondre rapidement aux enjeux auxquels ces derniers pourraient faire face (enjeux financiers, achat d'équipements, etc.)</li></ul>
Communication	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer le point de contact dans chaque CSS et chaque établissement d'enseignement privé</li><li>• Définir des canaux de communication avec les partenaires des réseaux et les réunir en comité pour les informer rapidement et fréquemment des mesures à mettre en place, et discuter des étapes subséquentes quant au déroulement de l'année scolaire</li><li>• Déterminer la séquence hiérarchique de diffusion de l'information au réseau</li><li>• Prévoir une chaîne téléphonique de communication</li><li>• S'assurer d'avoir un point de contact en continu pour recevoir les questions et les situations problématiques et en faire les suivis</li><li>• Concevoir une page Web et une FAQ sur le site du Ministère</li><li>• Prévoir du matériel de communication sur le rappel des mesures d'hygiène (laver les mains, tousser dans le coude, etc.) pour tous les ordres d'enseignement (accessibilité visuelle et linguistique)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir la communication avec chaque point de contact</li><li>• Déployer les canaux de communication</li><li>• Faire le suivi des directives ministérielles</li><li>• Lancer la page Web avec des informations à jour</li><li>• Distribuer le matériel de communication</li></ul>

## Ministère de l'Éducation — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Ressources matérielles et informationnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la solidité de la chaîne d'approvisionnement</li><li>• Proposer des services d'achats regroupés de produits sanitaires et d'équipements de protection individuelle aux partenaires</li><li>• Mettre à profit les mesures du Plan d'action numérique en éducation</li><li>• Élaborer une plateforme de partage de pratiques enseignantes pour l'éducation</li><li>• Superviser l'évaluation des besoins de connectivité Internet, d'équipements technologiques, de plateformes numériques et de services éducatifs pour assurer la continuité pédagogique dans l'ensemble du réseau de l'éducation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procéder aux achats de matériel sanitaire et en assurer la distribution</li><li>• Déployer les mesures pertinentes du Plan d'action numérique</li><li>• S'assurer que les besoins informatiques sont comblés</li></ul>

# Ministère de l'Éducation — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Services éducatifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des lignes directrices quant à l'offre de services aux élèves (suivis, cours en ligne, plan de travail hebdomadaire)</li><li>• Distinguer, au besoin, les responsabilités des établissements et du Ministère à l'égard des services éducatifs</li><li>• Évaluer la possibilité de mettre en place des groupes de travail ponctuels, composés d'enseignants, dans les disciplines scolaires jugées prioritaires afin d'élaborer des contenus d'appui ou de sélectionner les contenus incontournables si des demandes émergent en ce sens</li><li>• Prévoir, le cas échéant, les ajustements nécessaires au curriculum ou aux divers programmes pour développer les compétences jugées essentielles</li><li>• Revoir les exigences des régimes pédagogiques en réévaluant le temps consacré aux apprentissages</li><li>• Pour la FP, redéfinir les modalités d'apprentissage, d'évaluation selon les programmes d'études, au besoin</li><li>• Préparer du matériel pédagogique à être versé sur des plateformes d'apprentissage à distance, au besoin</li><li>• Créer un climat favorable aux innovations sociales et technopédagogiques</li><li>• Opérationnaliser le cadre de référence de la compétence numérique dans tous les milieux scolaires</li><li>• Prévoir les modalités de sanction des études à distance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer un suivi sur l'offre de services éducatifs</li><li>• Mettre en place, au besoin, des comités de travail</li><li>• Voir aux ajustements au curriculum ou aux divers programmes</li><li>• Définir les nouvelles exigences aux régimes pédagogiques</li><li>• Définir, avec les partenaires, des modalités d'apprentissage, d'évaluation selon les programmes d'études pour la FP</li><li>• Verser du matériel pédagogique sur des plateformes d'apprentissage</li><li>• Soutenir et diffuser les innovations</li><li>• Soutenir la diffusion du cadre de référence de la compétence numérique</li></ul>
Soutien aux EHDAA et aux élèves ayant des besoins particuliers	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir les balises des services à offrir, au besoin</li><li>• Prévoir les modalités d'action des CSS et des établissements d'enseignement avec les services sociaux</li><li>• S'assurer du maintien des programmes alimentaires scolaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire un suivi des services offerts</li><li>• Coordonner l'action des CSS et des établissements d'enseignement avec les services sociaux</li><li>• Soutenir les programmes alimentaires scolaires</li></ul>

## Ministère de l'Éducation — Actions à entreprendre

THÈMES	PRÉPARATION DU PROTOCOLE	MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
Soutien en santé mentale et bien-être	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir le soutien d'organismes communautaires comme Alloprof, Tel-jeunes, etc., qui seront volontaires pour contribuer</li><li>• S'assurer du maintien des programmes alimentaires scolaires</li><li>• Élaborer des ressources à l'intention des élèves, des parents et des enseignants, en soutien à la réussite, à la résilience et au bien-être</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire appel aux organismes communautaires</li><li>• Faire connaître l'importance du rôle des parents, les habiletés des élèves à contribuer à leur propre parcours, etc.</li></ul>

# Annexe — Responsabilités des enseignants durant la période de fermeture des écoles

## Préambule

Les conventions collectives du personnel scolaire sont venues à échéance le 31 mars dernier et font actuellement l'objet de négociations. En conséquence, certaines clauses (obligations et responsabilités) sont sujettes à des modifications.

## Responsabilités découlant des ententes nationales

Une enseignante ou un enseignant peut être assigné à un lieu de travail autre que l'école pour s'acquitter d'autres fonctions qui peuvent généralement être attribuées à du personnel enseignant afin de permettre la prestation de travail en télétravail et la formation à distance.

Il est recommandé que tous les enseignantes et enseignants suivent la formation offerte par la TÉLUQ sur l'enseignement à distance ou une formation équivalente, pour développer leur compétence numérique, particulièrement au regard des outils d'enseignement à distance et de la cybersécurité.

À cet égard, cette formation ou autre formation pertinente pourrait être assignée à une enseignante ou à un enseignant par la direction.

Une enseignante ou un enseignant a une marge de manœuvre pour mettre en place différentes initiatives pour ses élèves (devoirs, travaux à réaliser, etc.).

## Responsabilités découlant des directives du Ministère

Une prestation de travail complète en télétravail sera exigée pour tout le personnel scolaire (sauf exception).

Le personnel enseignant pourra organiser sa classe en mode visioconférence en utilisant la caméra d'un ordinateur pour offrir des cours en direct aux élèves. À cet effet, il faudra alors aviser les familles de l'horaire prévu en utilisant les trousseaux pédagogiques et les plans de travail envoyés chaque semaine.

Comme c'était le cas au printemps 2020, le personnel enseignant devra assurer des contacts fréquents et un suivi hebdomadaire personnalisé (à distance) auprès de l'ensemble de ses élèves. Ces suivis doivent être personnalisés et peuvent être répartis auprès de l'ensemble des membres de l'équipe-école en tenant compte de la relation de confiance déjà existante entre l'enseignant et l'élève. Un contact direct avec l'élève est à privilégier.

Le personnel enseignant devra collaborer avec l'équipe-école à l'adaptation des trousseaux pédagogiques en fonction des besoins des élèves, et une fréquence sera à déterminer.

Le personnel enseignant devra préparer un plan de travail à envoyer hebdomadairement à ses élèves en vue de maximiser les apprentissages. À cet effet, il serait souhaitable que le personnel enseignant se rende disponible selon certaines plages horaires si les élèves et/ou leurs parents souhaitent communiquer avec eux.

[QUÉBEC.CA/RENTÉE](https://quebec.ca/renree)



**Coordination et rédaction**

Ministère de l'Éducation

**Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :**

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone: 418 643-7095

Ligne sans frais: 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 2020

## Table des matières

Conditions de santé publique permettant la mise en œuvre du plan	4
Principes directeurs	4
<b>1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	<b>5</b>
Description générale	5
Calendrier, horaire, pauses et récréations	6
Services éducatifs et évaluation des apprentissages	7
Mesures de rattrapage (mise à niveau et soutien scolaire)	7
Clientèles vulnérables, incluant les élèves HDAA	8
Programmes pédagogiques particuliers et	8
Activités parascolaires	8
Organisation des repas	9
Déplacements dans les aires communes et lieux de détente	9
Services de garde	9
Gestion du personnel	10
Conciergerie et mesures sanitaires	10
Port du masque de procédure pour le personnel	10
Port du couvre-visage pour les élèves	11
Port du couvre-visage pour le personnel	11
Port du couvre-visage pour les visiteurs	11
Gestion des installations scolaires	11
Transport scolaire	12
Technologies de l'information	12
Protocole d'urgence	13
<b>2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES</b>	<b>14</b>
Considérations générales	14
Élèves internationaux	15
Soutien en santé mentale et bien-être	15

## CONDITIONS DE SANTÉ PUBLIQUE permettant la mise en œuvre du plan :

- Accès optimal aux tests
- R0 inférieur ou égal à 1
- Limitation de l'exposition des personnes vulnérables au virus
- Nombre de nouveaux cas stable ou à la baisse
- Nombre d'hospitalisations stable ou à la baisse

## PRINCIPES DIRECTEURS

- Bienveillance et prudence
- Directives ministérielles claires
- Souplesse dans le choix des moyens et subsidiarité dans la mise en œuvre locale
- Équité
- Concertation dans les décisions
- Planification de toutes les éventualités

### Rappel des principales mesures énoncées par les autorités sanitaires

- Lorsqu'une personne présente des symptômes de la COVID :
  - Prévoir une trousse d'urgence prête à être utilisée contenant des gants, des masques, des sacs refermables, des survêtements, de même qu'une solution hydroalcoolique
  - Isoler la personne dans une pièce prévue à cet effet
  - Désinfecter cette pièce et les objets et surfaces touchées par la personne
  - Se référer aux consignes de la santé publique pour la gestion des cas et des contacts par la suite. Les écoles primaires peuvent quant à elles se référer au guide suivant : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3014-gestion-cas-contacts-milieu-scolaire-covid19>.
- Limiter l'accès aux locaux aux personnes venant conduire les élèves
- Porter une attention particulière aux espaces agissants comme goulot d'étranglement
- Dans le cadre des pauses, des repas et des collations, privilégier une distance de 2 mètres entre les enfants et le personnel

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## THÈMES

### PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1<sup>RE</sup>, 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE

(port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)

### 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE

(port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)

## Description générale

#### • 100 % des élèves en personne à l'école à temps plein

- Organisation scolaire qui prévoit que les élèves restent à l'intérieur de groupes-classes stables dans un même local, sans besoin de mesures de distanciation particulières entre les élèves d'un même groupe.
- Distance de 2 mètres entre les élèves et les adultes. Les enseignants au préscolaire n'ont pas de distanciation à respecter avec leurs élèves.
- Le personnel se déplace pour l'enseignement des matières.
- Au primaire, accès aux aires communes et locaux spécialisés (gymnase, locaux de musique, cafétéria, bibliothèque, etc.) en respectant les mesures de distanciation et de désinfection.
- Du troisième cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) au secondaire, port du couvre-visage par les élèves lorsqu'en déplacement hors des locaux de classe et en présence d'élèves de groupes-classes différents. Le couvre-visage peut être retiré une fois rendu dans les locaux spécialisés (gymnase, locaux de musique, cafétéria, bibliothèque, etc.).

Choix de deux options, selon les milieux – option 1 à privilégier le plus possible:

#### Option 1 : 100 % des élèves en personne à l'école à temps plein

- Organisation scolaire qui prévoit que les élèves restent à l'intérieur de groupes-classes stables dans un même local. Le personnel se déplace pour l'enseignement des matières.
- Port du couvre-visage par les élèves lorsqu'en déplacement hors des locaux de classe et en présence d'élèves de groupes-classes différents. Le couvre-visage peut être retiré une fois assis dans les locaux spécialisés (gymnase, locaux de musique, cafétéria, bibliothèque, etc.).
- Si nécessaire, aménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option pour respecter le principe des groupes-classes, chaque élève restant avec son groupe, peu importe les cours suivis.

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## THÈMES

### PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1<sup>RE</sup>, 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE

(port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)

### 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE

(port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)

- Si nécessaire, aménagement des horaires et des projets particuliers pour respecter le principe des groupes-classes, chaque élève restant avec son groupe, peu importe les cours suivis.

#### **Option 2 : Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à option**

- Si la fréquentation d'un ou de plusieurs groupes autres que le groupe-classe s'avérait nécessaire.
- Pour les élèves fréquentant ces cours à option ou dans les groupes des projets particuliers visés.
- Présence des élèves dans les établissements le plus souvent possible, selon une formule en alternance un jour sur deux en classe, avec un plancher de 50 % du temps habituellement prescrit, selon des modalités à définir localement et en fonction des spécificités locales.
- Travaux à la maison à prévoir.
- Ressources d'apprentissage en ligne et activités pédagogiques à l'extérieur des locaux habituels des écoles à privilégier.
- La coexistence des options 1 et 2 est possible dans la même école. Soutien psychosocial à prévoir pour les élèves présentant des facteurs de vulnérabilité.

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

THÈMES	PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1 <sup>RE</sup> , 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)	4 <sup>E</sup> ET 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)
Calendrier, horaire, pauses et récréations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Calendrier scolaire habituel.</li><li>• Nombre d'heures de services éducatifs habituel.</li><li>• Horaire à déterminer localement pour tenir compte des particularités des écoles et des besoins des élèves.</li><li>• Flexibilité quant à la modulation des horaires (plusieurs plages horaires, groupes en alternance) et des activités permises.</li><li>• L'horaire des pauses, des récréations et des déplacements de chaque groupe vers son local de classe est ajusté pour limiter les contacts avec les autres groupes.</li></ul>	<p><b>Option 1 : même qu'en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire</b></p> <p><b>Option 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Horaire ou calendrier adaptés avec plancher de présence de 50 % du temps habituellement prescrit.</li><li>• Calendrier alterné : jour 1/jour 1 ; jour 2/jour 2, etc. ; la journée où l'élève poursuit ses apprentissages à la maison doit être considérée comme une journée de fréquentation scolaire à distance.</li><li>• L'horaire des pauses, des récréations et des déplacements vers les locaux de classe est ajusté pour limiter les contacts avec les autres groupes.</li></ul>
Services éducatifs et évaluation des apprentissages	<p><b>Respect de l'ensemble des dispositions habituelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Enseignement de l'ensemble des matières selon les programmes officiels et les services éducatifs complémentaires, dont les contenus obligatoires, bulletin unique habituel, administration des épreuves locales et ministérielles, application des règles de sanction des études.</li><li>• Pour les cours de musique, d'éducation physique et autres activités « spécialisées », maintien des mêmes règles concernant les groupes, mais possibilité d'utiliser les locaux consacrés à ces activités (local de musique, gymnase, laboratoire, etc.), sous réserve que les équipements soient désinfectés entre les groupes avant l'arrivée d'autres groupes d'élèves. L'accès aux installations sportives est autorisé.</li></ul>	
Mesures de rattrapage (mise à niveau et soutien scolaire)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Période de consolidation des apprentissages à prévoir en début et tout au long de l'année. Prévoir une mise à niveau importante avant d'entreprendre de nouveaux apprentissages (réduire les écarts possibles), selon des modalités déterminées localement (aide aux devoirs, tutorat, mentorat, etc.).</li><li>• Des mesures de consolidation et de mise à jour des apprentissages devront être mises en place pour les élèves qui étaient dans un programme d'anglais intensif n'ayant pas pu couvrir le contenu prévu aux matières inscrites au Régime pédagogique.</li><li>• Importance d'accorder un suivi et un soutien auprès des élèves en transition (6<sup>e</sup> année).</li><li>• Miser sur les savoirs essentiels pour les mesures de consolidation des apprentissages.</li></ul>	

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

THÈMES	PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1 <sup>RE</sup> , 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)	4 <sup>E</sup> ET 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)
<b>Clientèles vulnérables, incluant les élèves HDAA</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir le déploiement d'un protocole d'accueil des élèves vulnérables et de leurs familles en vue d'assurer un lien personnalisé avec ces familles.</li><li>• Accorder une attention particulière aux effets négatifs de la pause due à la pandémie (retard accumulé, anxiété, solitude, etc.), notamment en ce qui concerne l'orthopédagogie et les services psychosociaux, avec le retour de 100 % des élèves.</li><li>• Prévoir les services éducatifs et complémentaires destinés aux élèves qui ne pourront fréquenter l'école (conditions médicales ou autres) et s'assurer du suivi et de la poursuite de leurs apprentissages.</li><li>• Pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), une mise à jour des plans d'intervention sera requise dans le but de les ajuster à la nouvelle réalité de ces élèves.</li></ul> <p><b>Services éducatifs complémentaires à déployer pour tous les élèves incluant les élèves HDAA et ceux présentant des facteurs de vulnérabilité, notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le rattrapage adapté à leurs besoins.</li><li>• Les services d'orthopédagogie et la priorisation des besoins, avec si possible le recours à des étudiants stagiaires ou autres.</li><li>• Les services de psychologie et de psychoéducation pour accompagner, dépister et évaluer des élèves qui le nécessitent.</li><li>• Pour les EHDAA, une mise à jour des plans d'intervention sera requise dans le but de les ajuster à la nouvelle réalité de ces élèves; s'assurer des services du réseau de la santé et des services sociaux et de la nécessaire collaboration des deux réseaux par le biais de l'Entente de complémentarité MSSS-MEQ.</li></ul>	
<b>Programmes pédagogiques particuliers et activités parascolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les programmes pédagogiques particuliers et les activités parascolaires peuvent reprendre avec une organisation scolaire adaptée.</li><li>• Consulter les partenaires impliqués (ex. : fédérations sportives).</li><li>• L'accès aux installations sportives est autorisé.</li><li>• La semestrialisation (ex. : pour l'anglais intensif) est à éviter pour ne pas pénaliser des élèves si un autre confinement devait avoir lieu.</li><li>• Application dans les écoles des mêmes consignes pour la pratique du sport que celles destinées aux fédérations sportives.</li><li>• Favoriser le regroupement d'élèves de même programmes pédagogiques particuliers au sein de groupes-classes.</li></ul>	

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

THÈMES	PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1 <sup>RE</sup> , 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)	4 <sup>E</sup> ET 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)
Organisation des repas	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation locale, dans le respect des règles de santé publique.</li><li>• Ouverture des cafétérias, dans le respect des mesures sanitaires.</li><li>• Possibilité de faire affaire avec des services de traiteurs ou les services d'organismes communautaires spécialisés en services de repas.</li><li>• Limiter la mixité des groupes d'élèves autant que possible à la cafétéria.</li><li>• L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle et réutilisable est recommandée.</li></ul>	
Déplacements dans les aires communes et lieux de détente	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au troisième cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) et dans les écoles secondaires, le port du couvre-visage est requis lors des déplacements dans les aires communes, comme le gymnase, la cafétéria, la bibliothèque, les corridors, le hall d'entrée, l'auditorium, etc.</li><li>• Le port du couvre-visage n'est pas obligatoire, mais il est recommandé pour les élèves des premier et deuxième cycles (1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année) et permis pour les élèves du préscolaire (maternelle 4 et 5 ans).</li><li>• Le personnel scolaire doit, quant à lui, porter le masque de procédure lorsque la distance de 2 mètres avec les élèves ne peut être respectée (tant au primaire qu'au secondaire) et porter le couvre visage lors des déplacements.</li></ul>	
Services de garde	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reprise des activités habituelles des services de garde scolaire avec réglementation et tarification en vigueur (incluant les ratios habituels 1 pour 20).</li><li>• Mise en application des règles de la santé publique.</li><li>• Privilégier, lorsque possible, le regroupement des élèves selon les groupes-classes, et assurer une stabilité du personnel du service de garde pour chaque groupe, en vue de limiter les contacts entre les élèves et les éducateurs/éducatrices des différents groupes. L'utilisation des aires communes est possible en s'assurant de l'hygiène et de la désinfection des lieux avant l'utilisation du local par d'autres groupes d'élèves.</li><li>• Le recours aux aires extérieures est également à privilégier.</li><li>• Ces consignes doivent être adaptées en fonction de la réalité de chacun des milieux.</li><li>• En prévision d'un éventuel contexte d'urgence de santé publique, chaque milieu devra planifier le déploiement rapide de services de garde d'urgence pour le personnel des réseaux de la santé et de l'éducation, et possiblement pour du personnel assurant des services essentiels si requis.</li></ul>	

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

THÈMES	PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1 <sup>RE</sup> , 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)	4 <sup>E</sup> ET 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)
Gestion du personnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Affectation du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire en fonction des ratios habituellement prévus selon l'Entente nationale du personnel enseignant. Pour l'ensemble du personnel, tenir compte des différents critères d'exemption de la santé publique.</li><li>• Respect de la tâche de l'enseignant.</li><li>• Flexibilité de l'emploi du temps de l'enseignant (tâche complémentaire, tâche de nature personnelle, journées pédagogiques).</li><li>• L'enseignant maintient dans la mesure du possible une distance de 2 mètres entre lui et ses élèves.</li><li>• Prévoir l'affectation de personnel dédié à l'enseignement à distance aux élèves ne pouvant se présenter sur les lieux pour raisons médicales (avec billet de médecin) et aux élèves momentanément en retrait pour quelques jours ou semaines parce qu'ils présenteront des symptômes.</li></ul>	
Conciergerie et mesures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'une routine d'hygiène pour les élèves et les employés selon les recommandations de la CNESST.</li><li>• Une attention particulière doit être portée aux surfaces fréquemment touchées par les élèves tels les micro-ondes et les machines distributrices.</li><li>• Les fontaines d'eau doivent être désinfectées régulièrement et leur utilisation est recommandée pour le remplissage des gourdes personnelles seulement.</li></ul>	
Port du masque de procédure pour le personnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le personnel, le port du masque de procédure n'est pas requis, sauf pour :</li><li>• Les enseignants et le personnel du préscolaire;</li><li>• Les enseignants de la FP (selon la nature de la tâche et la proximité requise);</li><li>• Le personnel intervenant auprès d'élèves lourdement handicapés;</li><li>• Les adultes ayant à se rapprocher temporairement d'un élève;</li><li>• Les chauffeurs d'autobus, en l'absence de barrière physique ou lorsqu'à moins de 2 mètres des élèves.</li></ul>	

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

THÈMES	PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1 <sup>RE</sup> , 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)	4 <sup>E</sup> ET 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)
Port du couvre-visage pour les élèves	<p><b>Pour les élèves de l'éducation préscolaire (maternelle 4 et 5 ans) et du primaire (1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année) :</b> Pour les élèves des premier et deuxième cycles du primaire, le port du couvre-visage n'est pas obligatoire, mais il est recommandé dans les aires communes et le transport scolaire. Pour les élèves de l'éducation préscolaire, le port du couvre-visage n'est pas obligatoire ni à l'école ni dans le transport scolaire. Il est toutefois permis.</p> <p><b>Pour les élèves du troisième cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) et du secondaire :</b> Le port du couvre-visage est obligatoire lors des déplacements dans les aires communes (couloirs, casiers, escaliers, etc.), en présence d'élèves de groupes-classes différents et dans le transport scolaire. Le couvre-visage peut être retiré lorsque l'élève est en classe ou assis dans un local spécialisé (bibliothèque, ou cafétéria, etc.).</p>	
Port du couvre-visage pour le personnel	<p><b>Pour tout le personnel du préscolaire, primaire et secondaire :</b></p> <p>Le port du couvre-visage est requis lors des déplacements puisque la distanciation n'est pas possible.</p>	
Port du couvre-visage pour les visiteurs	<p>Tout visiteur, y compris les parents, est tenu de porter le couvre-visage en tout temps, sauf lorsqu'il est assis pour consommer nourriture ou boisson. Les visiteurs ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène (ex. : un auditorium) et qu'une distance de 1,5 m doit être maintenue<sup>[1]</sup> entre les personnes présentes.</p> <p>Toute personne qui fréquente un établissement scolaire en soirée ou la fin de semaine, notamment pour y pratiquer une activité physique, devra porter un couvre-visage, mais pourra l'enlever si la pratique de l'activité le requiert (pour la durée de cette activité).</p>	
Gestion des installations scolaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Permettre l'utilisation des installations scolaires à d'autres fins que pour les services éducatifs tout en respectant les mesures de santé publique en vigueur.</li><li>• Réaménager les locaux disponibles pour augmenter l'espace et ainsi favoriser la distanciation selon les règles de la santé publique</li><li>• Repenser l'organisation des casiers :<ul style="list-style-type: none"><li>• partage possible pour les élèves d'un même groupe-classe;</li><li>• casiers individuels pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (option 2).</li></ul></li></ul>	

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

THÈMES	PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1 <sup>RE</sup> , 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)	4 <sup>E</sup> ET 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)
Transport scolaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Actualisation des consignes de distanciation et de nettoyage:<ul style="list-style-type: none"><li>• Placer au maximum deux élèves par banquette, soit un maximum de 48 élèves dans un véhicule régulier;</li><li>• Privilégier les fratries sur une même banquette;</li><li>• Autant que possible, favoriser la constance des places des élèves d'un jour à l'autre;</li><li>• Port du couvre-visage obligatoire pour les élèves du troisième cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) et de l'enseignement secondaire.</li><li>• Port du couvre-visage recommandé pour les élèves des deuxième et troisième cycles et permis pour les élèves du préscolaire.</li><li>• Du gel antiseptique doit être mis à la disposition des élèves à l'entrée du véhicule.</li></ul></li><li>• Un nettoyage complet du véhicule est requis quotidiennement. Dans le cas où un véhicule serait utilisé successivement pour plus d'un circuit de transport en matinée ou en fin de journée, la désinfection sommaire des aires les plus fréquemment touchées par les élèves est requise (dessus des dossiers des sièges et rampe par exemple).</li><li>• Dans le but de réduire les risques de contagion, promouvoir les moyens de transport autres:<ul style="list-style-type: none"><li>• Demander aux parents qui le peuvent de transporter leurs enfants;</li><li>• Privilégier le recours à des solutions autres que le transport scolaire (par exemple: Trottibus ou corridors scolaires).</li><li>• Modifications par les CSS et les CS de la distance de marche et prévoir des corridors scolaires ou d'autres modèles de solutions possibles pour se rendre à l'école en toute sécurité.</li></ul></li></ul> <p>Le CSS ou la CS doit s'assurer auprès de ses transporteurs qu'ils mettent en œuvre les recommandations de la CNESST en matière de transport scolaire; ils doivent notamment veiller à la mise en place de mesures de protection pour leurs conducteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ces mesures peuvent inclure l'installation de barrières physiques de type plexiglas de distanciation entre le conducteur et les élèves ou des équipements de protection nécessaires, soit le masque de procédure et la protection oculaire (lunettes de protection ou visière).</li><li>• Le conducteur doit porter les équipements de protection appropriés (masque de procédure et protection oculaire (lunettes de protection ou visière)) si les tâches nécessitent d'être à moins de 2 mètres d'un élève, et ce, en l'absence de barrières physiques, en respect des directives de la CNESST.</li></ul>	
Technologies de l'information	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuite accentuée des développements en cours concernant la formation, la disponibilité des contenus, des infrastructures et des équipements.</li></ul>	

# 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## THÈMES

### PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET 1<sup>RE</sup>, 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE

(port du couvre-visage dans les déplacements des élèves du troisième cycle du primaire au secondaire)

### 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE

(port du couvre-visage dans les déplacements des élèves)

## Protocole d'urgence

- Chaque centre de services scolaire, commission scolaire et établissement d'enseignement privé doit préparer un protocole d'urgence en respectant l'aide-mémoire établi à cette fin par le MEQ et en précisant ce qui devra être prévu en cas de fermeture des établissements.
- Même en cas de fermeture d'établissement, le personnel poursuivra son travail et les élèves devront continuer de recevoir tout l'encadrement nécessaire à la poursuite des cours.
- Activités de sensibilisation des élèves et des parents à prévoir, comprenant des informations sur les symptômes à surveiller en cas de COVID et les mesures mises de l'avant pour assurer la communication en cas d'éclosion, sur la base des recommandations de la santé publique et de l'Institut national de santé publique.
- Des balises nationales y seront ajoutées afin de préciser un nombre hebdomadaire minimal d'heures de formation en visioconférence pour chaque élève, assurant ainsi une équité de services entre les élèves des différentes écoles et le respect du principe de subsidiarité.
- Les élèves retirés de leur milieu scolaire de manière préventive en raison de symptômes n'auront quant à eux pas droit aux seuils minimaux de services éducatifs à distance. Toutefois, ils garderont contact avec leur classe d'appartenance et recevront des services pédagogiques ainsi que des travaux des mêmes enseignants et professionnels que s'ils étaient à l'école.
- Les seuils minimaux de services éducatifs sont :

	Heures d'enseignement ou d'activités de formation et d'éveil par semaine	Heures de travail autonome fourni par l'enseignant par semaine par élève	Heures de disponibilité de l'enseignant par jour ou par semaine pour répondre aux besoins des élèves
Préscolaire	11,5 heures d'activités de formation et d'éveil en groupe 11,5 heures d'activités de formation et d'éveil personnalisées	2 heures	S.O.
1 <sup>er</sup> cycle primaire (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année)	10,5 heures d'enseignement	3 heures	2,5 heures par jour
2 <sup>e</sup> cycle primaire (3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année)	13 heures d'enseignement	5 heures	2 heures par jour
3 <sup>e</sup> cycle primaire (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année)	13 heures d'enseignement	7,5 heures	2 heures par jour
1 <sup>er</sup> cycle secondaire (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> secondaire)	15 heures d'enseignement	7,5 heures	5 heures par semaine
2 <sup>e</sup> cycle secondaire (4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire)	15 heures d'enseignement	7,5 heures	5 heures par semaine

Pour FP et FGA, voir page suivante svp.

## 2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

THÈMES	FORMATION PROFESSIONNELLE	FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES
Considérations générales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enseignement en personne à privilégier.</li><li>• Formation à distance demeure possible pour certains contenus théoriques selon les contextes (nombre d'élèves, zones chaudes ou froides).</li><li>• Présence des élèves pour les apprentissages pratiques et les examens.</li><li>• Dans les salles de classe: distance de 1,5 mètre entre les élèves.</li><li>• Dans les laboratoires, cafétérias, bibliothèques: distance de 2 mètres.</li><li>• Port d'équipement pour certains programmes où la distanciation est impossible.</li><li>• Mise en place de mesures sanitaires différentes dans certains programmes.</li><li>• Les élèves de la FP devront porter un couvre-visage, sauf lorsqu'ils sont assis dans une salle de classe et qu'ils sont à 1,5 m de distance<sup>1</sup>. Comme pour l'ordre d'enseignement secondaire, le couvre-visage est requis pour les élèves, le personnel et les visiteurs lors de circulation dans les aires communes, tels un hall d'entrée, une aire d'accueil, un couloir ou un ascenseur.</li></ul> <hr/> <p><sup>1</sup> À moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence ou que l'une des personnes reçoive d'une autre personne un service ou son soutien.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enseignement en personne à privilégier surtout pour des catégories particulières d'élèves (ex.: insertion sociale, francisation).</li><li>• Formation à distance demeure possible pour certains contenus théoriques selon les contextes (nombre d'élèves, zones chaudes ou froides).</li><li>• Présence des élèves pour les examens et laboratoires de sciences.</li><li>• Dans les salles de classe: distance de 1,5 mètre entre les élèves.</li><li>• Dans les laboratoires, cafétérias et bibliothèques: distance de 2 mètres.</li><li>• Port d'équipement pour certains programmes où la distanciation est impossible.</li><li>• Mise en place de mesures sanitaires différentes dans certains programmes.</li><li>• Les élèves de la FGA devront porter un couvre-visage, sauf lorsqu'ils sont assis dans une salle de classe et qu'ils sont à 1,5 m de distance<sup>1</sup>.</li><li>• Comme pour l'ordre d'enseignement secondaire, le couvre-visage est requis pour les élèves, le personnel et les visiteurs lors de circulation dans les aires communes, tels un hall d'entrée, une aire d'accueil, un couloir ou un ascenseur.</li></ul> <hr/> <p><sup>1</sup> À moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence ou que l'une des personnes reçoive d'une autre personne un service ou son soutien.</p>

## 2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

### THÈMES

### FORMATION PROFESSIONNELLE

### FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

#### Élèves internationaux

- **Pour les élèves internationaux ayant obtenu leur permis d'études émis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada avant le 18 mars 2020 :**
  - Ils sont autorisés à entrer au Canada, mais devront être en isolement pendant 14 jours dès leur arrivée.
  - Ils devront être en mesure de présenter un plan de quarantaine sérieux et crédible aux représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada ainsi qu'à ceux de l'Agence de santé publique du Canada lors de leur arrivée au pays afin d'être autorisés à y entrer.
  - Le réseau doit transmettre l'information nécessaire afin que l'élève puisse être sensibilisé quant à l'importance d'assurer sa propre sécurité et celle des autres. Cette information doit être facilement accessible afin que l'élève puisse s'y référer en tout temps.
- **Pour les autres élèves internationaux, dont la demande de permis d'études est encore en attente ou dont la réponse est venue après le 18 mars 2020 :**
  - Les frontières canadiennes demeurent fermées, pour l'instant, jusqu'au 21 août pour les ressortissants des États-Unis et jusqu'au 31 août pour les autres provenances, selon les décisions du gouvernement fédéral.
  - Les procédures normales, notamment auprès d'IRCC et du MIFI, doivent toutefois suivre leur cours, puisque ces élèves devront être en possession d'autorisations valides pour entrer au Canada afin de poursuivre leur formation en présentiel, le moment venu.
  - Pour certaines situations particulières, la formation à distance peut être possible dans l'intervalle.

Les établissements d'enseignement ont la responsabilité d'appliquer toute mesure sanitaire préconisée par les autorités québécoises afin d'assurer une atténuation des risques et la sécurité de tous les élèves, y compris les élèves internationaux.

#### Soutien en santé mentale et bien-être

- Prévoir le soutien d'organismes communautaires comme Alloprof, Tel-jeunes, etc., qui seront volontaires pour contribuer.
- S'assurer du maintien des programmes alimentaires scolaires.
- Élaborer des ressources à l'intention des élèves, des parents et des enseignants, en soutien à la réussite, à la résilience et au bien-être.
- Faire appel aux organismes communautaires.
- Faire connaître l'importance du rôle des parents, les habiletés des élèves à contribuer à leur propre parcours, etc.

[QUÉBEC.CA/RENTÉE](https://quebec.ca/renree)

CORONAVIRUS  
(Covid-19)

## FORMATION

# Mise en œuvre des programmes d'études et reprise des apprentissages scolaires

Rentrée scolaire 2020-2021

## Formation générale des jeunes (<https://bit.ly/3h3T3dd>)

	Titre	Description
0	La mise en œuvre des programmes d'études et la reprise des apprentissages scolaires (introduction)	<p>Cette formation permet de réinterpréter des principes, concepts, processus, démarches et stratégies se rapportant à l'exercice de la profession enseignante et de nourrir les réflexions pour la préparation et le déroulement de l'année scolaire. La formation se décline en trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études</li> <li>II. Cerner les besoins des élèves pour réguler la planification de l'enseignement</li> <li>III. La différenciation pédagogique à travers la flexibilité pédagogique : une réponse à l'hétérogénéité des groupes d'élèves</li> </ul>
<b>Volet 1</b>		
		Ce volet de formation se veut un rappel des principes essentiels au regard de l'apprentissage des élèves ainsi que des liens entre ces principes et les programmes d'études.
1	Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études (1 de 6)	L'apprentissage au sens large, l'apprentissage comme processus.
2	Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études (2 de 6)	Les apprentissages et les apprentissages essentiels.

3	Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études (3 de 6)	Les compétences : que sont-elles et pourquoi les développer?
4	Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études (4 de 6)	Les compétences : comment favoriser leur développement à long terme?
5	Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études (5 de 6)	Les leviers pour former le citoyen de demain.
6	Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études (6 de 6)	Les rôles des enseignants dans le processus d'apprentissage.
<b>Volet 2</b>		
1	Cerner les besoins des élèves pour réguler la planification de l'enseignement	Ce volet s'intéresse à la planification de l'enseignement et à sa régulation par la prise en compte des besoins des élèves.
<b>Volet 3</b>		
1	La différenciation pédagogique à travers la flexibilité pédagogique	Ce volet met en lumière les façons dont la flexibilité pédagogique permet de répondre aux besoins variés des élèves tout en considérant le groupe.

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)

Québec, le 21 août 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires, des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

Le 10 août 2020, le ministre de l'Éducation dévoilait la mise à jour du plan de la rentrée scolaire, lequel a ensuite été transmis le 16 juin dernier. Comme vous avez pu le constater, cette actualisation confirme la plupart des balises émises au mois de juin. Elle apporte principalement des modifications aux deux aspects suivants : le port du couvre-visage en milieu scolaire et la levée de l'exigence des sous-bulles (ou îlots), le groupe-classe stable devenant la bulle de référence. Ces modifications, comme l'ensemble du plan, ont été déterminées par les autorités nationales de la Santé publique après consultation des porte-paroles des partenaires du réseau afin d'assurer une rentrée scolaire saine et sécuritaire pour tous les élèves des réseaux public et privé de l'éducation. D'emblée, nous tenons d'ailleurs à souligner l'accueil favorable que vous avez réservé à l'annonce de ce plan et saluons votre collaboration à le déployer dans le respect des orientations qui sont les nôtres.

Ces quelques précisions témoignent du caractère exceptionnel de la rentrée scolaire 2020. Du jamais vu, à tous les points. Vos questions sont accueillies en grand nombre tous les jours et nous sommes nombreux à collaborer afin de vous répondre rapidement et de faire de cette rentrée inédite, un grand succès. Pour les élèves surtout.

D'ailleurs, pour vous soutenir encore davantage, vous trouverez ci-joint des réponses aux questions les plus fréquentes. Vous constaterez que la question du port du masque et du couvre-visage a fait l'objet de plusieurs interrogations au sein du réseau.

Il sera par ailleurs possible, pour les gestionnaires, administrateurs et partenaires de nos réseaux, d'obtenir plus rapidement des précisions quant aux différentes conditions qui devront être mises en œuvre pour assurer le succès de la rentrée. Une équipe dédiée est mandatée pour fournir, en continu, les informations complémentaires requises à une mise en œuvre éclairée du plan de rentrée. Vous pouvez entrer en communication avec l'équipe en écrivant à [protocoleurgence@education.gouv.qc.ca](mailto:protocoleurgence@education.gouv.qc.ca).

... 2

**Québec**

1035, rue De La Chevrotière, 15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-3810  
Télécopieur : 418 644-4591  
[www.education.gouv.qc.ca](http://www.education.gouv.qc.ca)

**Montréal**

600, rue Fullum, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4L1  
Téléphone : 514 873-3788  
Télécopieur : 514 873-1082

Au cours des prochains jours ainsi que des prochaines semaines, nous continuerons à vous appuyer et à vous outiller afin que vous puissiez relever tous les nouveaux défis qui se présenteront au quotidien. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le ministère de l'Éducation vous transmet aujourd'hui des aide-mémoires qui visent à alimenter les réflexions des enseignants et des conseillers pédagogiques dans l'identification des apprentissages essentiels pour cette rentrée scolaire toute particulière.

Ces documents proposent une démarche à privilégier pour cerner les besoins des élèves et de quelle façon, à partir de ces besoins, il est possible de soutenir les élèves dans les apprentissages qu'ils devront réaliser tout au long de l'année scolaire 2020-2021. Ces documents présentent par ailleurs les savoirs essentiels tirés des programmes d'études.

Toujours avec le même objectif de soutenir les acteurs du réseau lors de cette rentrée scolaire, le Ministère met à la disposition des enseignants et des conseillers pédagogiques une formation portant sur la mise en œuvre des programmes d'études et la reprise des apprentissages scolaires, et ce, en trois volets :

- Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études;
- Cerner les besoins des élèves pour réguler la planification de l'enseignement;
- La différenciation pédagogique à travers la flexibilité pédagogique : une réponse à l'hétérogénéité des groupes d'élèves.

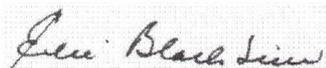
En même temps que nous réinventons l'école, il est impératif d'assurer la continuité d'autres opérations essentielles pour assurer la pérennité de nos organisations, la continuité de nos services, la qualité de nos environnements et de nos infrastructures. À cet égard, et tout particulièrement dans le contexte sanitaire actuel, nous vous rappelons qu'il est important d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur dans les bâtiments scolaires pour garantir la sécurité des usagers, et ce, en ventilant adéquatement les espaces occupés. À ce titre, nous vous rappelons que les établissements doivent se conformer aux consignes du document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires du Québec ainsi qu'à celles énoncées dans le *Guide d'entretien des systèmes de ventilation en milieu scolaire, responsabilités et bonnes pratiques*. Le Ministère procède d'ailleurs à une mise à jour de ces documents, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Enfin, nous vous invitons à suivre les directives et recommandations émises par l'INSPQ et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail en matière de ventilation.

Plus généralement, nous vous interpellons au cours des prochaines semaines relativement à certaines activités administratives pour lesquelles des actions devront être prises.

Nous vous souhaitons enfin une excellente rentrée scolaire, d'abord à vous tout particulièrement, mais aussi à tous ceux qui vous accompagnent au quotidien pour assurer le plus grand succès de tous nos élèves. Et rappelez-vous que tout ce que vous faites peut faire la différence.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Eric Blackburn". The signature is written in a cursive style and is positioned above a rectangular area with a light gray grid pattern.

Eric Blackburn

# COVID-19 : FOIRE AUX QUESTIONS

20 AOÛT 2020

## Table des matières

Protocole d'urgence	2
Mesures de distanciation	2
Transport scolaire	4
Activité physique	5
Récréations	5
Laboratoires	5
Organisation scolaire	6
EHDA	8
Services de garde	8
Formation professionnelle	8
Formation à distance	8
Relations de travail	9
Réseau anglophone	12
Établissements privés	12

# Protocole d'urgence

## 1. Est-ce qu'il faut transmettre au Ministère un protocole d'urgence par établissement ou un seul par organisation scolaire?

Un seul plan par CSS ou CS est requis. Il est toutefois attendu que chaque école soit en mesure de mettre en place les balises et les mesures requises en cas de reconfinement pour assurer la continuité des apprentissages. Les établissements privés doivent, pour leur part, élaborer un protocole par établissement.

# Mesures de distanciation

## 2. Qu'en est-il de la présence des parents dans l'école, plus particulièrement en ce qui a trait à leur participation dans le cadre du volet Parents de la maternelle 4 ans et lors des activités du programme Passe-Partout?

Dans le contexte du volet Parents de la maternelle 4 ans et du programme Passe-Partout, la présence des parents en classe devrait se faire de façon telle que les mesures de distanciation puissent être respectées entre les adultes (2 mètres) et entre les adultes et les enfants (2 mètres) ne formant pas une famille. Les dimensions de la classe ou du local doivent donc permettre le respect de ces mesures. Les parents, comme tous les visiteurs, doivent porter le masque à l'école (en classe, dans les aires communes, lors des déplacements, etc.).

## 3. Est-ce que les assemblées générales annuelles peuvent avoir lieu en présence ou si elles devront obligatoirement se faire à distance?

Bien que ce soit recommandé, il n'y a pas d'obligation de tenir les assemblées générales annuelles à distance. Les écoles devront toutefois s'assurer de respecter les règles sanitaires en vigueur. La version à jour de ces directives est disponible sur le site de Québec.ca (adresse précise : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/rassemblements-evenements-covid19/#c62731>)

## PORT DU MASQUE

## 4. Une organisation scolaire peut-elle imposer le port du masque dans des conditions différentes de celles prescrites par les autorités de santé publique?

Les organisations scolaires, publiques et privées, n'ont pas de pouvoirs légaux en matière de santé publique et ne pourraient obliger certains élèves à porter un masque à l'école.

## 5. Qui a l'obligation de fournir les masques?

En ce qui concerne les élèves, le masque n'est pas couvert par la gratuité scolaire. Il fait partie du matériel d'usage personnel que doit se procurer l'élève. Il est toutefois précisé que des masques de procédure pourront être fournis aux élèves qui n'auraient pas leur masque, pour les dépanner de manière exceptionnelle.

Les centres de services scolaires doivent informer les parents des différentes ressources communautaires fournissant des couvre-visages.

En ce qui concerne le personnel scolaire, le gouvernement payera des couvre-visages. L'employeur a l'obligation de les fournir.

## 6. Les parents et les visiteurs peuvent-ils entrer dans l'école en portant un masque?

Oui. Tout visiteur, incluant les parents, est tenu de porter le masque en tout temps, sauf lorsqu'il consomme de la nourriture ou des boissons une fois assis. Les visiteurs ne sont pas tenus de porter le masque lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène et qu'une distance de 1,5 mètre est maintenue.

## 7. Devons-nous respecter des mesures de distanciation lors des déplacements, même si les élèves portent un masque?

Lors des déplacements dans l'école, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire, les élèves du secondaire et le personnel scolaire se doivent de porter le masque. Les mesures de distanciation physique (1 m entre les élèves et 2 m avec le personnel scolaire) doivent néanmoins être respectées, dans la mesure du possible.

## 8. Quelles sont les clientèles qui ne sont pas visées par l'obligation de porter un couvre-visage?

Les personnes qui se trouvent dans les situations suivantes ne sont pas visées par l'obligation de porter un masque ou un couvre-visage :

- les enfants scolarisés au préscolaire ainsi qu'au premier et au deuxième cycle du primaire;
- les personnes dont la condition médicale particulière empêche le port du masque ou du couvre-visage :
  - les personnes qui sont incapables de le mettre ou de le retirer par elles-mêmes en raison d'une incapacité physique;
  - les personnes qui présentent une déformation faciale;
  - les personnes qui, en raison d'un trouble cognitif, d'une déficience intellectuelle, d'un trouble du spectre de l'autisme, d'un problème de toxicomanie ou d'un problème de santé mentale sévère, ne sont pas en mesure de comprendre l'obligation ou pour lesquelles le port du masque ou du couvre-visage entraîne une désorganisation ou une détresse significative;
  - les personnes qui présentent une affection cutanée sévère au niveau du visage ou des oreilles qui est aggravée significativement en raison du port du masque ou du couvre-visage.

## 9. Est-ce qu'un parent qui déclare avoir une condition médicale l'empêchant de porter un masque peut entrer dans l'école sans porter celui-ci?

Les personnes dont une condition médicale particulière empêche le port du masque ne sont pas visées par l'obligation de porter le masque. Toutefois, ces personnes devraient demeurer chez elles et éviter de se présenter en milieu scolaire, à moins que cela ne soit absolument nécessaire.

## 10. Pour un enfant qui a une condition médicale qui l'empêche de porter un masque, est-ce que c'est possible d'avoir tout de même ses cours en classe ou il doit obligatoirement faire l'école à distance?

Les personnes dont une condition médicale particulière empêche le port du masque ne sont pas visées par l'obligation de porter le masque. Les enfants visés par cette exclusion font pour la majorité partie d'une clientèle pour laquelle il est demandé aux professeurs de porter un équipement de protection individuelle (ex. : EHDAA) ou pour laquelle les risques documentés sont moindres (ex. : enfant de moins de 10 ans). Pour les autres, l'enfant devrait être sensibilisé à l'importance de conserver une distance de 2 mètres en tout temps avec les autres personnes de son environnement scolaire (adultes et enfants). Puisque ces enfants sont ceux qui profiteraient le plus du port du masque, l'enseignement à distance peut aussi être une avenue intéressante.

## MATÉRIEL SCOLAIRE ET DÉSINFECTION

### 11. Peut-on utiliser du matériel en musique et en éducation physique? Si oui, doit-il être désinfecté entre chaque période?

Oui. Comme on en sait encore peu quant au potentiel de transmission par contact avec les surfaces contaminées, il est recommandé d'agir avec prudence. Les instructions générales suivantes visent le nettoyage et la désinfection des lieux en l'absence de personnes infectées. D'autres instructions doivent être suivies si des personnes sont infectées. Se référer à cette publication:

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3054-nettoyage-desinfection-surfaces-covid19.pdf>).

Les mesures de prévention habituelles (lavage fréquent des mains, application de l'étiquette respiratoire, etc.) doivent être observées. Par ailleurs, les surfaces les plus fréquemment touchées (ex. : objets utilisés dans le cadre des cours d'EPS, robinets d'eau, toilettes, etc.) sont plus susceptibles d'être contaminées et une attention particulière doit donc être portée à la fréquence et à l'efficacité de leur nettoyage et de leur désinfection. Ainsi, elles doivent être nettoyées fréquemment. Elles devraient aussi être nettoyées et désinfectées dès qu'elles sont visiblement souillées.

En milieu extérieur, le risque de transmission de la COVID-19, par le biais du mobilier urbain extérieur (ex. : bancs de parc, rampes, etc.) est vraisemblablement faible. Les procédures de nettoyage habituelles doivent néanmoins être maintenues, mais une désinfection n'est habituellement pas nécessaire. Cependant, une désinfection ciblée et sécuritaire des surfaces fréquemment touchées peut être effectuée.

Au regard des opérations de nettoyage découlant des activités récréatives intérieures et extérieures, il est possible de se référer aux directives ou recommandations formulées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-loisir-sport-plein-air.aspx#:~:text=Un%20guide%20de%20normes%20sanitaires,sant%C3%A9%20des%20travailleurs%20et%20des.>

#### **12. Est-ce que les élèves d'un groupe-classe peuvent se partager le matériel (ballon, corde à sauter, tablette numérique) et les équipements (mur de traverse, poutre, TNI)?**

Oui. Les mesures de prévention habituelles (lavage fréquent des mains, application de l'étiquette respiratoire, etc.) doivent être respectées. Les surfaces les plus fréquemment touchées (ex. : objets utilisés dans le cadre des cours d'EPS, robinets d'eau, toilettes, etc.) sont plus susceptibles d'être contaminées et une attention particulière doit donc être portée à la fréquence et à l'efficacité de leur nettoyage et désinfection. Ainsi, elles doivent être nettoyées fréquemment.

Il est ainsi recommandé que les objets ou les équipements partagés soient désinfectés entre chaque utilisateur. Les établissements pourraient permettre l'utilisation d'équipements ou d'objets qui nécessitent peu de manipulation avec les mains et d'échanges avec les pairs. Il est toutefois possible que ces normes évoluent, selon les recommandations de la Santé publique (Quebec.ca).

#### **13. Est-ce que le nettoyage des surfaces doit se faire à chaque bloc d'heures?**

Oui. Dès qu'un changement de groupe survient dans un local, un laboratoire ou un atelier, le nettoyage des surfaces et des équipements doit être effectué.

#### **14. Les enseignants peuvent-ils distribuer du matériel et le récupérer pour évaluation?**

Oui, À l'intérieur d'un même groupe-classe seulement, en réduisant le nombre de manipulations et en se lavant les mains régulièrement.

#### **15. Est-ce que le matériel peut circuler entre l'école et la maison?**

Oui. Par contre, dans l'ABC d'une rentrée sécuritaire, il est précisé que les élèves et le personnel apportent le moins possible d'objets de la maison.

## Transport scolaire

#### **16. Est-ce que le transport scolaire sera offert aux deux adresses pour un enfant qui vit en garde partagée?**

Il appartient aux centres de services scolaires d'organiser un service de transport, matin et soir, pour les élèves fréquentant leurs établissements et nécessitant ce service.

Chaque centre de services scolaire établit ses critères d'admissibilité au transport scolaire. Ils doivent le faire dans le respect de la santé et de la sécurité des élèves.

Dans le cadre des consignes édictées par la Direction générale de la santé publique, dans le contexte de la pandémie actuelle, les organisations scolaires ont dû revoir leurs critères en matière de transport scolaire, dont celui de considérer un nombre moins important d'enfants par autobus scolaire pour respecter la distanciation.

## Activité physique

### 17. Est-ce que le port du masque est obligatoire pour les enseignants en éducation physique et à la santé?

Les enseignants d'éducation physique et à la santé ne sont pas tenus de porter le masque lorsqu'ils enseignent dans les installations sportives de l'école et qu'une distanciation de 2 mètres est respectée avec les élèves. Le masque est toutefois obligatoire en tout temps pour le personnel lors des déplacements hors des salles de classe dans les écoles primaires et secondaires.

### 18. Combien de groupes est-il possible d'avoir à la fois dans le gymnase?

Il est possible d'avoir plusieurs groupes à la fois dans le gymnase. Cependant les groupes doivent être distincts. C'est à dire que les groupes ne doivent pas entrer en contact et une distance de 1 mètre doit être maintenue entre les groupes. Dans le but de respecter la distanciation de 1 mètre, il est préférable de fermer le rideau diviseur ou d'installer des cônes pour délimiter l'espace entre les deux groupes.

Dans les situations de co-enseignement, si le gymnase est trop petit, privilégier l'enseignement à l'extérieur pour au moins un des groupes.

### 19. Peut-on utiliser les vestiaires?

Oui. Toutefois, les vestiaires doivent être désinfectés entre chaque groupe.

### 20. En cas d'assistance à un élève blessé, est-ce que l'enseignant doit porter le masque?

Le port du masque de procédure est requis pour les adultes ayant à se rapprocher temporairement d'un élève. Si les tâches nécessitent d'être à moins de 2 mètres d'un élève, l'enseignant doit porter les équipements de protection appropriés. L'absence de tel matériel ne doit toutefois pas empêcher de porter assistance à un élève blessé ou en détresse.

## Récréations

### 21. Quelles sont les consignes à respecter lors des récréations?

Selon les consignes en vigueur de la Santé publique, les rassemblements extérieurs sont limités à 250 personnes, dans la mesure où la distanciation sociale est respectée. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de consigne différente s'appliquant aux milieux scolaires.

Ainsi, le nombre de personnes présentes en même temps dans la cour de récréation ne doit pas dépasser 250, et les autres consignes liées à la distanciation doivent être respectées. Le plan de la rentrée 2020 prévoit notamment que l'horaire des pauses et des récréations doit être modifié pour limiter les contacts entre les groupes.

De plus, il est précisé sur le site [Quebec.ca](http://Quebec.ca) que la mesure de distanciation physique deux mètres avec les adultes doit être respectée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

## Laboratoires

### 22. Est-ce que les élèves pourront faire des laboratoires en équipes?

Oui, puisqu'aucune distanciation physique n'est pas requise entre les élèves d'un même groupe-classe.

### 23. Les élèves devront-ils porter un masque pendant les laboratoires?

Non. Au secondaire, le port du masque est obligatoire pour les élèves lors des déplacements hors des salles de classe, lorsqu'ils se trouvent dans les aires communes et en présence d'élèves n'appartenant pas à leur groupe-classe.

### 24. Lors des laboratoires, est-ce que les élèves d'une équipe pourront manipuler le même matériel?

Oui, puisqu'aucune distanciation physique n'est requise entre les élèves d'un même groupe-classe. Toutefois, le matériel devra être désinfecté après chaque utilisation d'un groupe classe.

## Organisation scolaire

### 25. Est-il possible de former un nouveau groupe avec deux sous-groupes d'élèves provenant de groupes-classes différents?

Les élèves doivent être regroupés sur la base de groupes-classes stables (c'est-à-dire que les mêmes élèves resteront toujours ensemble), dans le respect des consignes de distanciation déterminées par les autorités de santé publique. On ne peut donc pas former un nouveau groupe formé de sous-groupes d'élèves provenant de classes différentes.

### 26. Dans le cas d'une absence prolongée d'un élève (ex. : fracture d'une jambe), recevra-t-il un service d'enseignement à domicile (un enseignant qui se déplace chez l'élève) comme c'est le cas en pareilles circonstances?

Oui, ce service est toujours valable. De plus, pour des raisons médicales qui justifieraient une absence prolongée d'un élève, il est précisé sur le site de Québec.ca, qu'il bénéficierait de services éducatifs à distance. Un billet du médecin serait requis.

### 27. Quels sont les services aux élèves qui ne peuvent retourner à l'école pour une longue période pour des raisons médicales particulières?

Il appartiendra aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires d'organiser les services dans le meilleur intérêt de l'élève tout en assurant les seuils minimaux des services. Des services éducatifs à distance mis sur pied par les centres de services scolaires seront offerts aux élèves qui ne peuvent retourner à l'école pour des raisons médicales particulières tel qu'indiqué dans la lettre Rentrée Parents. L'accès à ce service sera élargi aux élèves ayant un parent ou un proche ayant une condition médicale particulière habitant à la même adresse, sur présentation d'un billet du médecin. Ces obligations concernent également les établissements d'enseignement privé.

### 28. Lorsqu'un élève est retiré de la classe pour être investigué, est-ce le titulaire qui fournit du travail ou est-ce possible que ce soit un groupe d'enseignants centralement? Les seuils minimaux s'appliquent-ils?

Si un élève était testé positif, il ne serait pas visé par les seuils minimaux de services éducatifs à distance, au même titre qu'un enfant qui aurait la gastroentérite ou une maladie qui demanderait un retrait de courte durée. Cependant, le temps de sa quatorzaine, il garderait contact avec sa classe d'appartenance et recevrait des services pédagogiques et des travaux des mêmes enseignants et professionnels que s'il était à l'école.

### 29. Qu'est-ce qui sera fait pour les élèves qui devront faire du rattrapage?

Des mesures de consolidation et de mise à jour des apprentissages seront mises en place selon les besoins des élèves. Les enseignants, au regard des besoins et de leur planification, seront en mesure de faire de la consolidation ou de la mise à jour des apprentissages tout au long de l'année scolaire.

### 30. Quand sera la première communication pour le premier bulletin?

La première communication est définie localement. Elle vise à informer les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement au moyen d'une communication

écrite autre qu'un bulletin au plus tard le 15 octobre. Il s'agit d'une première rétroaction aux parents qui peut prendre la forme déterminée par l'école.

### 31. Quel soutien sera offert aux élèves à la suite d'un reconfinement?

Les centres de services scolaires doivent élaborer un protocole d'urgence respectant les balises ministérielles et leur permettant de basculer rapidement vers un enseignement à distance de qualité. Celui-ci doit être acheminé au Ministère au plus tard le 15 septembre. Les seuils minimaux à respecter par tous les établissements ont été définis et les établissements doivent prévoir l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour offrir ceux-ci. Un soutien technique et technopédagogique doit aussi être prévu à l'intention des élèves et des parents par les CSS. Des rencontres virtuelles fréquentes devraient être offertes aux élèves.

\*Tableau des seuils minimaux

#### SORTIES SCOLAIRES, COURS À OPTION ET PPP

### 32. Est-il possible de déroger à la grille-matières pour faciliter l'organisation des cours pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire, plus particulièrement en ce qui concerne l'option 2?

Comme indiqué dans le Plan de la rentrée, l'idéal pour ces élèves est de leur assurer une présence à 100 % dans des groupes-classes stables, à l'école. Si l'option 1 ne peut être mise en œuvre, l'option 2 permet à certaines périodes de la semaine que des élèves puissent suivre un cours à distance tout en s'assurant qu'ils soient présents à l'école au minimum à 50 % du temps prescrit. Cette seconde option n'autorise toutefois d'aucune manière à déroger à la grille-matières prévue au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

### 33. Dans le contexte des cours à option, des programmes Sport-études, Art-études ou autres, est-ce que des élèves de niveaux scolaires différents et appartenant ainsi à des groupes-classes différents, peuvent être réunis pour la pratique de leurs cours ou de leurs activités?

Cette mesure exceptionnelle ne pourrait être permise que pour des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et dans le respect des balises précédemment fixées. Il faut se référer dans ce cas, aux pages 5, 6 et 8 du Plan de rentrée scolaire, pour déterminer si cette organisation est possible et si la présence à l'école des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire peut se faire à temps partiel (options A et B).

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/plan-rentree-2020.pdf?1597860080>

Des élèves de groupes-classes stables différents peuvent être réunis dans des nouveaux groupes-stables pour une portion spécifique de leur programme pédagogique particulier ou de leurs cours à option s'ils s'agit d'élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et s'ils ne fréquentent pas l'école tous en même temps. Ces groupes-stables doivent toujours être les mêmes.

Page 5 du Plan : « Si nécessaire, aménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option pour respecter le principe des groupes-classes, chaque élève restant avec son groupe, peu importe les cours suivis. »

Page 6 du Plan (option 2, à temps partiel) : « Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à option. Si la fréquentation d'un ou de plusieurs groupes autres que le groupe-classe s'avérait nécessaire. Pour les élèves fréquentant ces cours à option ou dans les groupes des projets particuliers visés. »

Page 8 du Plan : « Favoriser le regroupement d'élèves de même programmes pédagogiques particuliers au sein de groupes-classes. »

### 34. Est-ce que les écoles pourront offrir des sorties éducatives?

Les sorties éducatives telles que les sorties culturelles sont possibles, dans la mesure où les consignes sanitaires à mettre en place sont respectées.

### 35. Peut-on accueillir des organismes pour animer des activités dans les classes ou les écoles?

Oui. Les visiteurs ou les organismes (artistes à l'école, conférenciers, etc.) invités à animer des activités seront tenus de porter le masque en tout temps, sauf lorsqu'ils sont

assis pour consommer nourriture ou boissons ou lorsqu'ils sont assis dans une salle et qu'une distance de 1,5 mètre peut être maintenue entre les personnes présentes. Si ces visiteurs sont en présence d'élèves, une distance de 2 mètres doit être maintenue

## EHDAA

### 36. Pour les élèves qui seront retirés pour une longue période, comment les seuils minimaux pourront-ils être atteints dans le contexte de l'enseignement à distance aux TSA lourds ainsi que pour les élèves ayant des troubles graves du comportement?

L'analyse des besoins de l'élève, dans la mise en place de la démarche du plan d'intervention que le CSS et la CS doivent évaluer les différentes interventions à mettre en place pour répondre aux besoins des élèves qui sont dans l'impossibilité de suivre les seuils minimaux d'enseignement à distance.

## Services de garde

### 37. Au service de garde, doit-on toujours conserver les mêmes groupes tout au long de la journée (incluant les journées pédagogiques et les activités parascolaires en service de garde)?

Il faut se référer, pour cette question, à la page 9 du Plan de rentrée scolaire. Ainsi, en service de garde, il faut privilégier, lorsque possible, le regroupement des élèves selon les groupes-classes. Si cela s'avère impossible, il faut alors privilégier une organisation avec des groupes stables au sein du service de garde, et ce, chaque jour et tout au long de la journée (incluant les journées pédagogiques), tant au niveau des enfants que du personnel qui y est rattaché. Il en est de même des activités organisées dans le cadre des services de garde.

## Formation professionnelle

### 38. Est-ce que les seuils minimaux s'appliquent en FP?

Les seuils minimaux d'apprentissage ne s'appliquent pas en FP puisqu'il s'agit de compétences à maîtriser pour l'exercice d'un métier. Par conséquent, l'ensemble des compétences doit être maîtrisé.

## Formation à distance

### 39. Dans le cas du retrait d'un élève testé positif, recevra-t-il, si sa condition le permet, un service d'enseignement à distance?

Non. Si un élève était testé positif, il ne serait pas visé par les seuils minimaux de services éducatifs à distance, au même titre qu'un enfant qui aurait la gastroentérite ou une maladie qui demande un retrait de courte durée. Cependant, le temps de sa quatorzaine, il garderait contact avec sa classe d'appartenance et recevrait des services pédagogiques et des travaux des mêmes enseignants et professionnels que s'il était à l'école.

### 40. Est-ce qu'il y a une forme normalisée pour le billet du médecin qu'un élève doit obtenir pour recourir à l'enseignement à distance? Quelles sont les normes en la matière?

Les élèves présentant une condition de vulnérabilité pour la santé pourront être exemptés de la présence à l'école, sur présentation d'un billet médical. Les médecins sont informés par les autorités de santé publique des conditions pouvant justifier une absence de l'école. Les élèves vivant sous le même toit qu'un proche ayant une vulnérabilité sur le plan de la santé pourraient également être exemptés.

#### 41. En cas de reconfinement, ou pour ceux qui ne pourront pas rentrer en classe, quels seront les outils de travail des élèves?

Comme cela a été précisé lors de l'annonce du ministre de l'Éducation du 16 juin dernier (voir : <http://www.education.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/detail/article/le-gouvernement-du-quebec-devoile-son-plan-de-match-pour-la-prochaine-annee-scolaire/>) : « Dans le but d'être prêts à toute éventualité, les centres de services scolaires devront se doter d'un protocole d'urgence avant la rentrée de l'automne. Celui-ci devra leur permettre de basculer rapidement vers la formation à distance si la situation devait l'exiger. Ce protocole devra notamment prévoir des mécanismes pour la distribution rapide de tablettes et d'ordinateurs portables aux élèves qui en auraient besoin, des processus établis pour l'utilisation de plateformes numériques en vue de poursuivre les apprentissages et de maintenir la communication, de la formation pour le personnel, les élèves et leurs parents quant à leur utilisation, ainsi que des mesures de reddition de comptes sur les services rendus aux élèves. »

#### 42. Une réserve d'équipement technologique de 30 000 appareils a été annoncée. Comment sera-t-elle accessible aux CSS et CS?

La réserve est gérée conjointement par le Ministère et l'OPEQ. Alors que le Ministère est responsable du processus de gestion, de la traçabilité de l'inventaire et du suivi comptable, l'OPEQ est responsable de la réception et de l'entreposage des équipements, de la gestion des stocks et, enfin, de la livraison et du suivi des équipements aux CSS et CS. Ces derniers seront responsables de les configurer et les déployer auprès des élèves qui en ont besoin.

Une plateforme de commande d'équipement a été mise à la disposition des CSS et CS. La commande passée est acheminée simultanément au Ministère et à l'OPEQ pour un gain de temps. Alors que le Ministère établit la documentation nécessaire, l'OPEQ prépare la commande pour l'expédier à l'établissement demandeur. Le CSS ou la CS reçoit les équipements et en confirme la réception pour les configurer et les distribuer aux écoles ou aux élèves identifiés.

Rappelons que ceux-ci sont des élèves qui : n'ont pas accès à de l'équipement informatique; n'ont pas accès à de l'équipement informatique de façon exclusive; sont en 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire selon la formule de fréquentation scolaire en alternance; sont à risque; sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Un suivi de l'état des demandes est réalisé par le Ministère pour respecter les objectifs fixés de délai de traitement. Enfin, le Ministère s'assurera de l'état de préparation des CSS et CS avec la mise à jour en continu d'un tableau de bord alimenté par les établissements du réseau.

#### 43. Quelle formation sera offerte aux élèves et aux parents pour pouvoir continuer les apprentissages à distance?

L'aide-mémoire en vue de produire un protocole d'urgence en cas de reconfinement prévoit que les CSS et les établissements d'enseignement offrent un soutien technique au personnel, aux élèves et à leurs parents dans la transition vers une offre d'activités d'enseignement à distance. Des informations sont aussi disponibles sur le site [ecoleouverte.ca](http://ecoleouverte.ca).

## Relations de travail

#### 44. Des mesures particulières doivent-elles être prises pour le personnel en mouvement d'une école à une autre?

Les centres de services scolaires et les commissions scolaires sont responsables de la santé et de la sécurité de l'ensemble du personnel. Ils doivent donc mettre en place les mesures de santé et de sécurité recommandées par le *Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le milieu scolaire – COVID-19*, produit par la CNEEST. Il est à noter qu'actuellement, selon les directives émises par les autorités de santé publique, il n'y a pas de contre-indication selon laquelle une personne salariée ne peut pas travailler à plusieurs endroits.

#### 45. S'il y a pénurie de main-d'œuvre dans certains milieux, pouvons-nous affecter des orthopédagogues et des conseillers pédagogiques dans les classes?

L'arrêté ministériel 2020-008 permet aux organismes scolaires de redéployer leur personnel à l'endroit et au moment où les besoins le justifient. Toutefois, dans le contexte actuel, les professionnels doivent, dans la mesure du possible, se consacrer à leur tâche première, soit soutenir les élèves les plus vulnérables. Si toutes les autres solutions alternatives ont été épuisées (recours à la banque de suppléance, à des finissants dans les programmes d'enseignement, etc.), un professionnel pourra se voir assigner une tâche d'enseignement.

#### 46. Les DRH craignent que la tâche des enseignants comporte plus de temps pour la surveillance et moins de temps pour l'enseignement.

La gestion du personnel doit se faire dans le respect des mesures de santé et de sécurité recommandées par le *Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le milieu scolaire – COVID-19* et de la tâche des enseignants, incluant le respect des heures prévues à la tâche éducative. La flexibilité dans la gestion de l'emploi du temps de l'enseignant précisé au Plan de rentrée se concrétise davantage dans les composantes autres que la tâche éducative (tâche complémentaire, TNP et journées pédagogiques). Il est du devoir des établissements de maximiser l'application de la souplesse déjà prévue aux Ententes. Il est également à noter que la surveillance et certaines mesures de rattrapage n'ont pas à être offertes obligatoirement par le titulaire du groupe. Ces tâches pourraient être déléguées à d'autres enseignants ou, le cas échéant, à d'autres membres du personnel selon les modalités déterminées localement (aide aux devoirs, tutorat, mentorat, etc.).

#### 47. Outre leur temps de présence auprès des élèves, est-ce que les enseignants peuvent s'acquitter de leurs autres tâches à la maison? Est-ce que les « autres tâches » des enseignants pourraient être faites à la maison?

Oui, sur approbation de la direction. Dans la mesure du possible et sans nuire à la concertation des équipes, il est souhaitable de travailler de la maison pour compléter les « autres tâches » ne nécessitant pas de présence élèves.

#### 48. Dans le contexte de la rentrée scolaire, le réseau peut-il autoriser son personnel à dépasser sa tâche et à être rémunéré en ce sens? Quelles sont les conditions qui doivent être réunies à cette fin?

Oui. Le réseau peut autoriser son personnel à dépasser sa tâche selon les modalités prévues aux conventions collectives applicables.

**Enseignants :** Si pour des raisons particulières, le centre de services ou la commission assigne à une enseignante ou un enseignant une tâche éducative d'une durée supérieure à celle prévue, elle ou il a droit à une compensation monétaire égale à 1/1000 du traitement annuel.

**Professionnels :** La professionnelle ou le professionnel qui effectue du travail supplémentaire obtient pour le nombre d'heures effectuées un congé compensatoire ou reçoit la rémunération sous forme de remise en argent, et ce, à taux simple.

**Soutien :** Toutes les conventions collectives du personnel de soutien prévoient la possibilité de faire du temps supplémentaire.

#### 49. Est-ce que le personnel résidant aux États-Unis peut traverser la frontière afin d'offrir sa prestation de travail?

Les employés du réseau scolaire peuvent traverser la frontière afin d'offrir leur prestation de travail s'ils ne présentent aucun symptôme de la COVID-19.

Lorsque ces employés traverseront la frontière, ils devront répondre à des questions relatives à leur état de santé en lien avec les symptômes de la COVID-19. S'ils n'ont aucun symptôme, ils pourront entrer au Canada pour aller travailler. Il ne leur sera pas demandé de se mettre en isolement lors du retour à la maison. Les services frontaliers leur donneront certaines informations, notamment sur la surveillance de l'apparition de symptômes.

## 50. Que faire si des employés âgés de 70 ans ou plus manifestent le désir de travailler malgré le critère d'exemption émis par les autorités de santé publique?

Selon les directives de santé publique, les risques de complications associées à la COVID-19 augmentent progressivement avec l'âge et pour certaines conditions médicales. Bien que les connaissances scientifiques évoluent rapidement, il apparaît que les risques de complication sont significativement accrus après l'âge de 70 ans. Ces personnes doivent être informées du risque.

Néanmoins, et considérant que les facteurs de risque peuvent varier et se combiner entre eux, chaque situation doit être évaluée au cas par cas. À cet effet, l'organisme scolaire doit évaluer le risque pour le travailleur, l'impact sur les services essentiels pour la population et s'il est possible d'assurer la protection du travailleur.

## 51. Quelles sont les règles d'exemption applicables pour le personnel scolaire?

La présence à l'école n'est pas recommandée pour les membres du personnel qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, grossesse). Ces personnes pourront se faire assigner d'autres tâches que celles qui leur sont habituellement confiées.

Les membres du personnel ciblés sont notamment ceux ayant :

- Une ou plusieurs des maladies chroniques suivantes :
  - troubles cardiaques ou pulmonaires chroniques « non contrôlés » ou « compliqués » et donc assez graves pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
  - diabète « non contrôlé » ou « compliqué » et donc assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
  - troubles hépatiques (incluant une cirrhose) et maladies rénales chroniques « compliquées » et donc assez graves pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
  - hypertension artérielle « non contrôlée » ou « compliquée » et donc assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers.
- Une obésité importante (à titre indicatif, IMC  $\geq$  40).
- Une condition médicale entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration (ex. : un trouble cognitif, une lésion médullaire, un trouble convulsif, des troubles neuromusculaires).

Cette liste des maladies à risque de complications de la COVID-19 est tirée des recommandations intérimaires publiées par l'INSPQ. À cet effet, nous vous référons aux deux liens suivants :

- [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2967\\_protection\\_travailleurs\\_sante\\_maladies\\_chroniques.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2967_protection_travailleurs_sante_maladies_chroniques.pdf)
- <https://www.inspq.qc.ca/publications/2914-protection-travailleurs-immunosupprimes-covid19>

Concernant le critère basé sur l'âge, les risques de complication sont significatifs après l'âge de 70 ans. Pour tous les autres cas présentant des risques, ils devront être évalués au cas par cas. Voici la directive des autorités de santé publique sur la question :

- Les risques de complications associées à la COVID-19 augmentent progressivement avec l'âge et pour certaines conditions médicales. Bien que les connaissances scientifiques évoluent rapidement, il apparaît clairement que les risques de complication sont significativement accrus après l'âge de 70 ans. Ces personnes doivent être informées du risque.

Néanmoins, et considérant que les facteurs de risque peuvent varier et se combiner entre eux, chaque situation devra être évaluée au cas par cas et être validée par un médecin. Dans certains cas, les personnes pourraient avoir accès à des équipements de protection additionnels ou être affectées à d'autres tâches.

## 52. Est-ce que les femmes enceintes doivent être automatiquement retirées du milieu de travail?

Non. Nous vous référons au document COVID-19 (SRAS-CoV-2) : Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention en milieux de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent (<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2919-recommandations-prevention-travailleuses-enceintes-allaitent-covid19.pdf>).

Donc, il faut absolument s'assurer qu'il y ait une distanciation physique minimale de 2 mètres et une barrière physique adéquate. Les équipements de protection physique, tels que le masque, les lunettes ou la visière) ne sont pas considérés comme une barrière physique suffisante.

## 53. Est-ce que le personnel qui offrait une prestation de travail en télétravail au printemps aura la possibilité de poursuivre le télétravail à l'automne 2020?

Il appartiendra aux organismes scolaires d'évaluer chaque situation particulière en fonction des circonstances qui lui sont propres.

## 54. Est-ce qu'un employé qui a été redéployé dans le réseau de la santé et des services sociaux, doit respecter une période d'isolement de 14 jours avant de retourner dans le réseau scolaire? Le cas échéant, quelle sera sa rémunération et qui sera responsable de la verser?

Les travailleurs qui ont été mobilisés dans les CHSLD ne sont pas tenus de s'isoler pour 14 jours à moins d'avoir eu des contacts à risque modéré ou sévère avec un cas de COVID-19. Ainsi, tout contact d'un travailleur avec une personne souffrant de la COVID-19 dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes chez cette personne jusqu'à la levée de l'isolement du cas doit être évalué.

Les contacts à risque modéré à élevé qui nécessitent un isolement de 14 jours sont les suivants :

- le fait de prodiguer des soins corporels sans masque ni aucune autre forme de protection à un cas confirmé;
- le fait d'être un contact direct avec des liquides biologiques infectieux (avoir reçu des crachats ou des expectorations dans le visage lors de toux ou d'éternuements, s'être touché le visage après avoir touché à main nue un mouchoir rempli de sécrétions sans s'être lavé les mains, etc.);
- avoir un contact prolongé (au moins 15 minutes) à moins de 2 mètres avec un cas en ne portant pas d'équipement de protection (masque de procédure, blouse, gants, visière).

Voir la fiche suivante pour toute information supplémentaire sur les contacts et l'isolement : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2902-gestion-cas-contacts-communaute-covid19.pdf>.

En ce qui concerne la rémunération, voir le tableau associé à la question sur la rémunération du personnel.

# Réseau anglophone

## 55. Quelles sont les ressources mises à la disposition du réseau anglophone?

Le Ministère doit poursuivre sa collaboration avec ses partenaires du réseau anglophone pour s'assurer d'une offre bonifiée de ressources s'adressant aux organismes scolaires de langue anglaise.

# Établissements privés

## 56. Qu'en est-il des établissements d'enseignements privés?

Les modalités et exigences prévues dans le Plan de la rentrée scolaire 2020 s'appliquent de la même manière et sans exception pour le réseau des établissements d'enseignement privé.

Le Ministère n'étant pas partie aux contrats qui lient les parents aux établissements d'enseignement privés, il revient donc à chaque établissement de discuter avec les parents et d'établir avec eux des modalités répondant aux circonstances exceptionnelles actuelles.

En ce sens, l'établissement pourrait établir une entente de service particulière avec les parents pour couvrir, par exemple, les frais supplémentaires associés à de nouvelles modalités de service.

Les modalités qui pourraient être établies doivent cependant respecter les règles de santé publique applicables.

**57. Les établissements d'enseignement privés ont-ils l'obligation d'offrir la formation à distance aux élèves présentant une condition de vulnérabilité?**

Oui. À partir de septembre, la présence physique à l'école redevient obligatoire pour tous les élèves. Les élèves présentant une condition de vulnérabilité pour la santé pourront être exemptés de la présence à l'école, sur présentation d'un billet médical. Les médecins sont informés par les autorités de santé publique des conditions pouvant justifier une absence de l'école. Les élèves vivant sous le même toit qu'un proche ayant une vulnérabilité sur le plan de la santé pourront également être exemptés.

Il est prévu que des seuils minimaux de services éducatifs soient dispensés à distance par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire de la formation générale des jeunes dont l'état de santé ou celui d'une personne avec qui ils résident les met à risque de complications graves s'ils contractent la COVID-19, lorsqu'un médecin recommande que ces élèves ne fréquentent pas un établissement scolaire.

Les établissements d'enseignement privés sont alors tenus de dispenser des services éducatifs à distance. L'établissement pourrait toutefois établir une entente de service particulière avec les parents pour couvrir, par exemple, les frais supplémentaires associés à de nouvelles modalités de service. Si une telle entente ne pouvait être conclue, l'établissement ne pourrait décider de ne pas offrir ce service puisqu'il s'agit ici d'une question de santé publique prise en vertu de l'article 123 de la *Loi sur la santé publique* pour protéger la santé de la population.

**58. Un établissement d'enseignement privé peut-il briser un contrat de services éducatifs s'il se déclare incapable d'offrir les services requis dans le cas, par exemple, d'une deuxième vague de confinement ou d'une demande d'exemption de fréquentation scolaire?**

L'établissement doit prendre tous les moyens possibles pour honorer son contrat. En ce sens, il pourrait établir une entente de service particulière avec les parents pour couvrir, par exemple, les frais supplémentaires associés à de nouvelles modalités de service.

Cependant, en cas d'impossibilité majeure pour l'établissement d'offrir des services éducatifs à distance dus aux circonstances exceptionnelles et en dernier recours, une résiliation de contrat pourrait être envisagée. En vertu de l'article 38 de la LEP, dans un tel cas, l'établissement informera la commission scolaire de qui relève l'élève assujetti à l'obligation de fréquentation scolaire de la résiliation du contrat de services éducatifs.

chapitre A-2.1

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**14.** Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

**34.** Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

**37.** Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

**38.** Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui en relève ou qu'il a fait à un autre organisme public, jusqu'à ce que la décision finale sur la matière faisant l'objet de l'avis ou de la recommandation ait été rendue publique par l'autorité compétente.

Il en est de même pour un ministre en ce qui concerne un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui relève de son autorité.

1982, c. 30, a. 38.

**48.** Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le

responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

## Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

### Révision par la Commission d'accès à l'information

#### a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

#### b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).